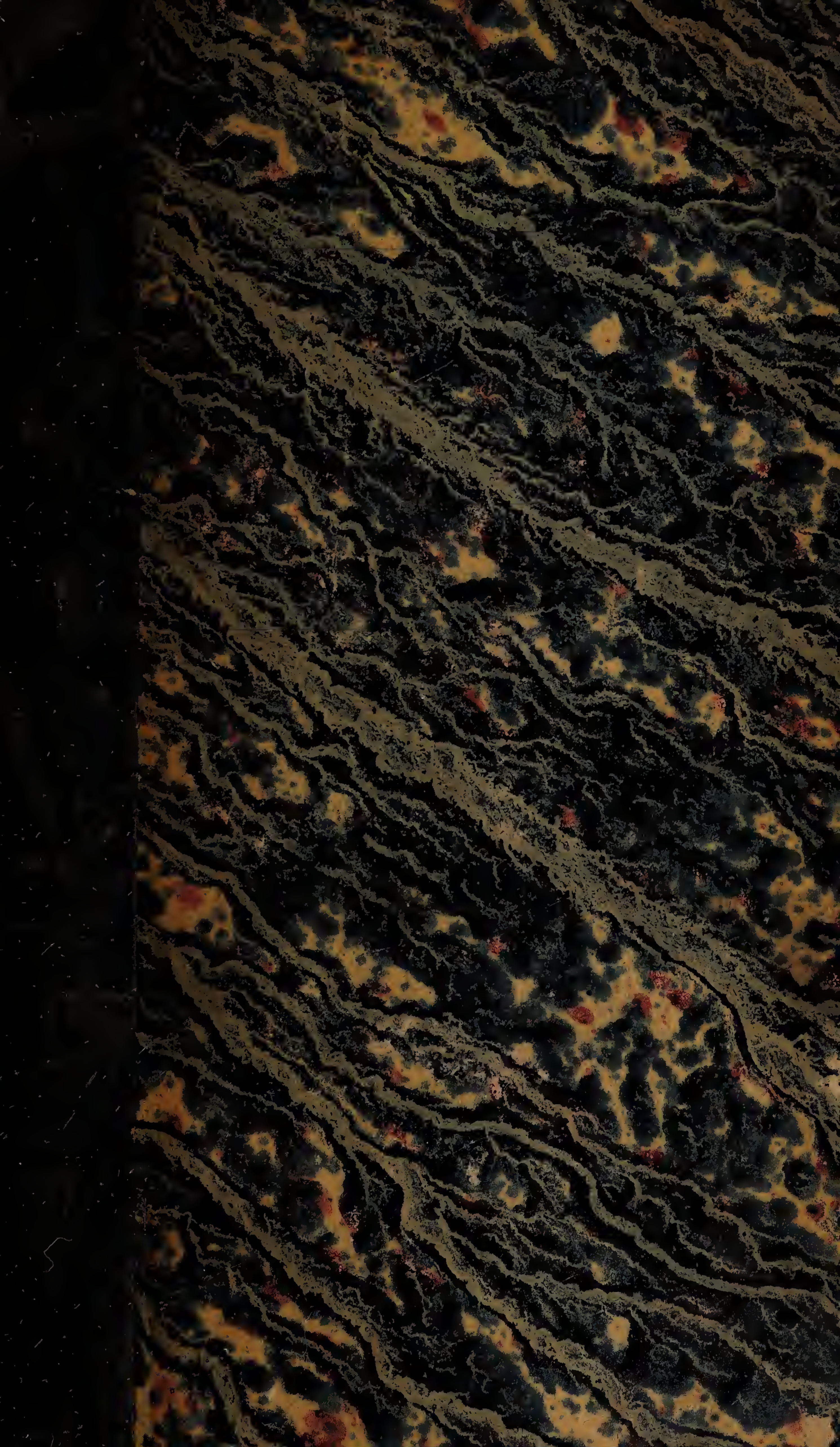
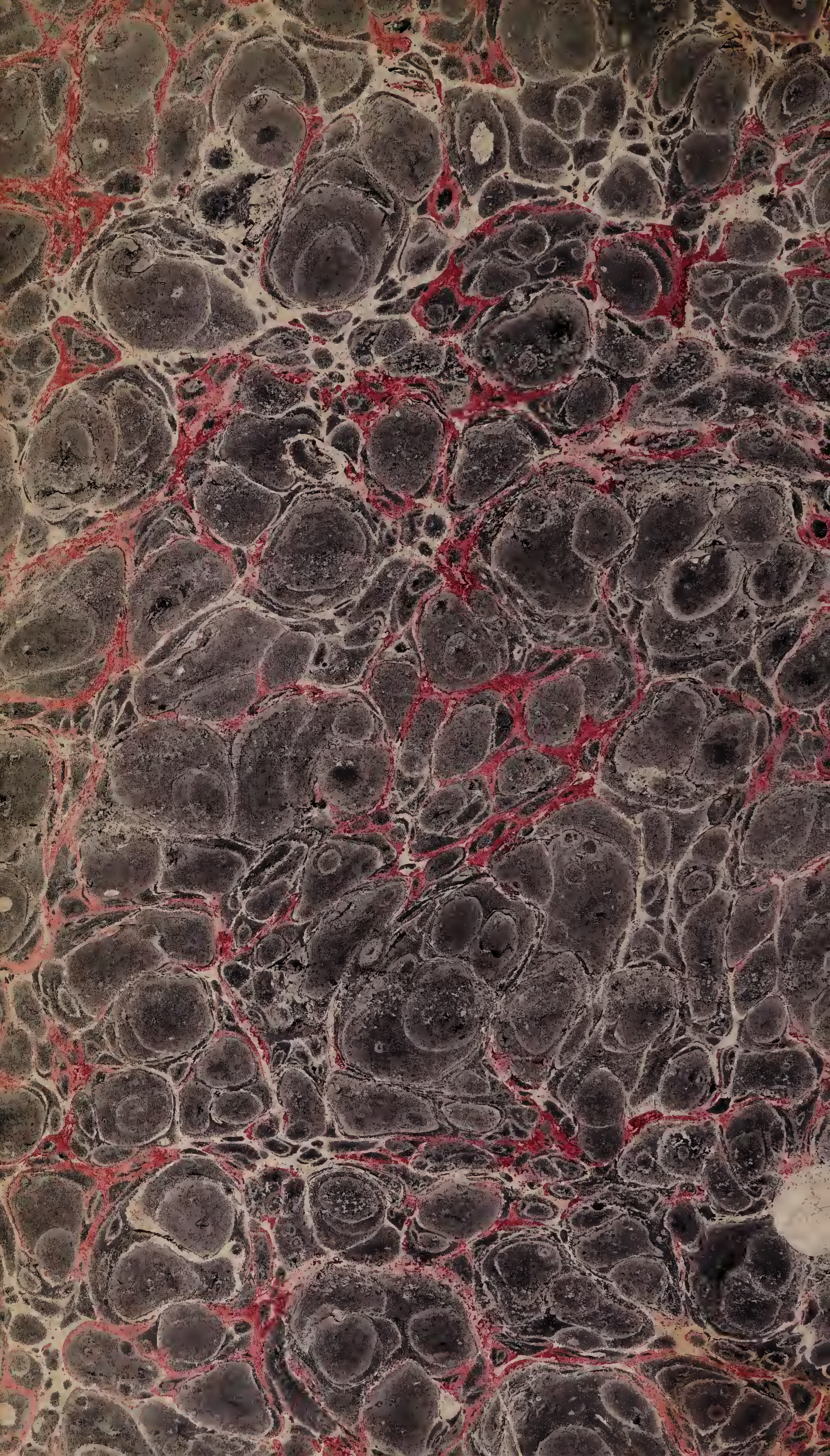
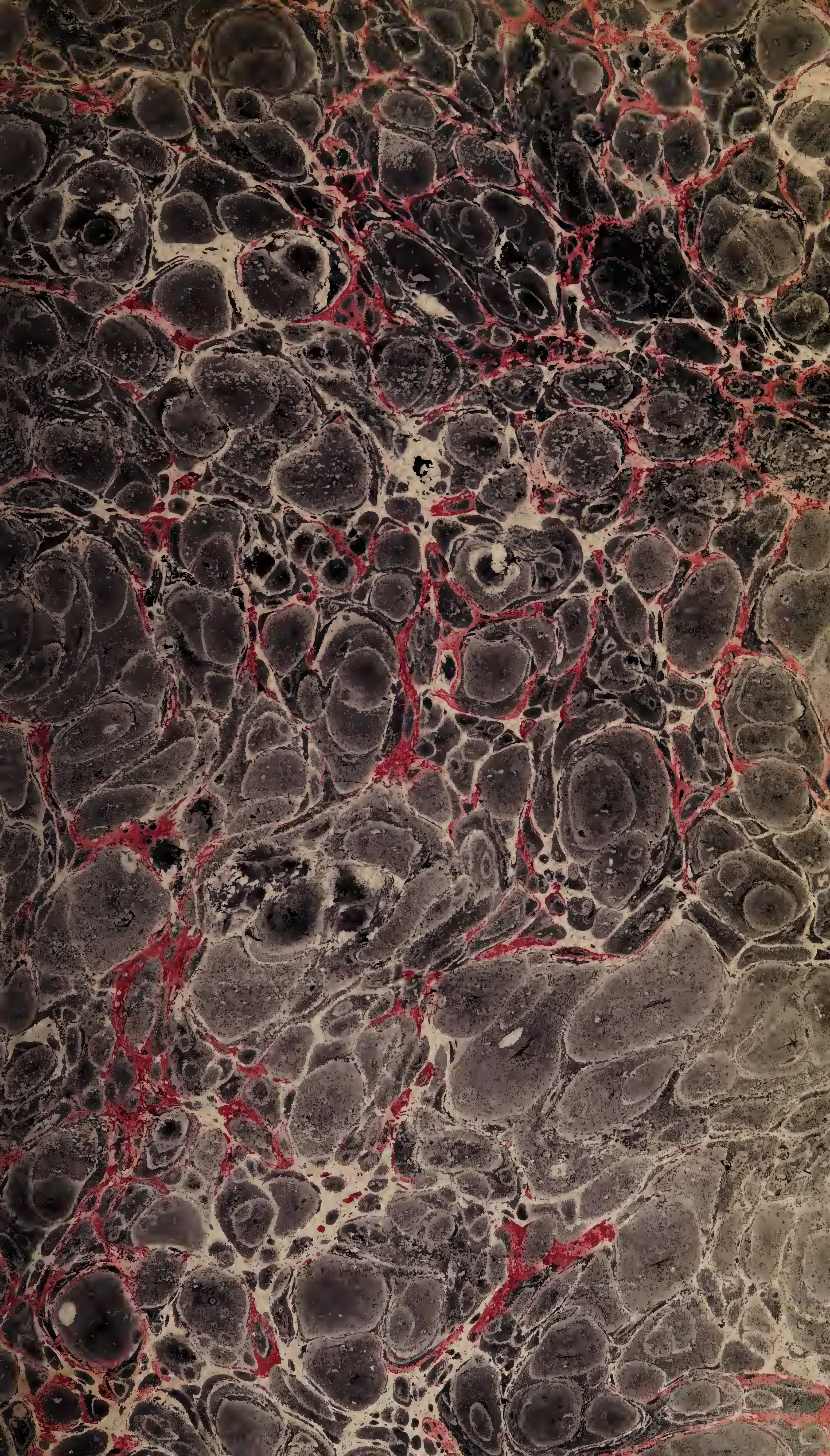






PARALLELE
DE LA
TAILLE LATÉRALE
DE M^R. LE CAT,
AVEC CELLE
DU LITHOTOME-CACHÉ.

PARALLELE
DE LA
TAILLE LATÉRALE
DE Mr. LE CAT,
AVEC CELLE DU LITHOTOME-CACHÉ.

SUIVI DE DEUX DISSERTATIONS,

I. *Sur l'adhérence des Pierres à la Vessie.*
II. *Sur quelques nouveaux moyens de briser la Pierre &c.*

Par CLAUDE NICOLAS LE CAT.

PUBLIÉ

Par ALEXANDRE PIERRE NAHUYS.



Van-der-Loock inven. et Sculp.

Face et Trutinâ discutit

A AMSTERDAM,
Chez MARC MICHEL REY,
MDCCLXVI.

AVERTISSEMENT
DE
L'EDITEUR.

PArmi toutes les Opérations de la Chirurgie, il n'y en a pas une qui ait été ſujette à tant de variations que celle de la Taille. C'eſt de tout tems qu'elle a été un objet de ſpéculation aux plus illuſtres Médecins & Chirurgiens: Et ce n'eſt pas ſans raiſon que l'on s'eſt appliqué avec tant d'ardeur à perfectionner une opération qui eſt l'unique & la derniere reſſource contre le plus cruel de tous les maux qui affligent le Genre-Humain.

C'eſt ce ſiecle-ci qui, comme il eſt fertile en beaucoup d'autres découvertes tout-à-fait inconnues aux Anciens, a porté auſſi cette opération au plus haut degré de ſa perfection. C'eſt ce ſiecle-ci qui nous a fourni des Lithotomiſtes éclairés, capables de ſaiſir les bons & de rejetter les mauvais préceptes que nos peres nous avoient laiſſés. C'eſt l'illuſtre RAU en Hollande, le fameux CHESELDEN en Angleterre, & aujourd'hui le célebre LE CAT en France, qui ſont les Héros & les réformateurs de cette opération. Mais c'eſt principalement ce dernier,

qui après bien des tentatives, des recherches & des corrections, enfin y a mis la derniere main.

Cet habile Chirurgien avoit appris tant par ſes propres expériences que par celles des plus illuſtres Chirurgiens, que les grandes playes de la veſſie ſont très-ſouvent mortelles, du moins très-dangereuſes; il avoit obſervé que les inſtrumens de M. Cheſelden & de pluſieurs autres n'exemptent pas infailliblement les malades de ce danger, auſſi peu que d'une hémorragie, qui accompagne très-ſouvent cette opération, & qui eſt aſſez grande pour obliger l'Opérateur, & M. Cheſelden même, à faire la ligature des vaiſſeaux ouverts, ce qui eſt très-difficile à faire, augmente par conſéquent ſans néceſſité les douleurs & allonge conſidérablement l'opération.

M. le Cat qui reconnut l'appareil latéral infiniment ſupérieur aux autres ſongea donc ſérieuſement à corriger ces défauts & à trouver un inſtrument qui auroit deux qualités eſſentielles 1°. de ne pas couper le *proſtata* en entier, pour ne pas ouvrir les branches de l'artere honteuſe qui paſſent derriere le proſtata & dont l'ouverture dans l'opération de Cheſelden cauſe cette hémorrhagie embarraſſante. 2°. De débrider ſeulement le cou de la veſſie ſans tou-

cher à ſon corps. Il fit exécuter pour cet effet pluſieurs inſtrumens, qu'il corrigea, qu'il changea à meſure qu'il en fit des preuves ſur des cadavres qu'il diſſéqua enſuite; mais à la fin à force de chercher & de faire des expériences & des diſſections, il réuſſit ſi bien que l'inſtrument qu'il inventa, eut non-ſeulement ces deux qualités eſſentielles, mais une troiſieme s'y joignit, d'abréger beaucoup l'opération, puiſque ſon Ciſtitome eſt uni au gorgeret, qui après la ſection reſte dans la veſſie pour introduire là-deſſus les autres inſtrumens néceſſaires pour achever l'opération & même pour faire la dilatation ménagée du cou de la veſſie, choſe ſi eſſentielle à une bonne méthode.

C'eſt donc à l'heureux génie de ce grand homme, que la Lithotomie a des obligations infinies. C'eſt par l'invention de cet inſtrument qu'elle eſt portée à un tel degré de perfection que la poſtérité aura de la peine à trouver des inſtrumens qui exécutent cette opération avec plus de facilité, plus de promptitude, &, ce qui eſt le point le plus eſſentiel, avec plus de ſûreté & ſans aucune variation; ce que j'ai vu prouvé, tant par quantité d'expériences ſur les cadavres que j'ai faites moi-

même, que par les heureux ſuccès ſur les vivans, ſuccès conſtatés par tant de taillés, qui ſont parfaitement guéris non-ſeulement entre les mains de M. le Cat, mais entre les mains de tous ceux qui ont adopté ſa méthode.

Auroit-on pu s'imaginer qu'après que la taille fut portée par M. le Cat à un ſi haut degré de perfection, il ſe ſeroit trouvé des gens de l'art, qui, malgré l'évidence de la bonté de cette méthode ſe donneroient la peine de chercher & d'annoncer au Public de nouvelles méthodes, qui à la vérité n'ont pas d'autre mérite que la nouveauté, & qui au lieu d'être, comme on s'attendroit, ſupérieures à celle de M. le Cat, ſont au contraire infiniment inférieures à cette méthode? De cette eſpece eſt celle de M. Thomas, (ſans parler d'autres) qui, ſans toucher au proſtata ou au cou de la veſſie, a attaqué ſon corps, & qui a eu l'eſprit d'aſſembler dans une ſeule méthode tous les défauts & tout ce qu'il y a de plus mauvais dans les deux méthodes de M. Foubert & de Frere Côme, outre qu'il a rendu l'uſage de ſon inſtrument encor beaucoup plus difficile & embarraſſant pour régler les degrés d'écartement de la lame, qu'il n'eſt dans l'inſtrument de Frere Cô-

me. C'eſt pourquoi il me ſemble que l'on peut laiſſer cette méthode dans un éternel oubli, auquel elle paroît être deſtinée.

Celle de Frere Côme tiendra un peu plus long-tems, parceque c'eſt le ſort des Moines de jetter le Public dans l'enthouſiaſme, & que leur multitude répandue dans les diverſes contrées de l'Europe contribue à le perpétuer. Mais tous ces préjugés trompeurs céderont enfin aux démonſtrations évidentes de raiſonnemens & de faits tant ſur le cadavre que ſur le vivant, avec leſquels la méthode du Frere eſt combattue dans le *Parallele de l'opération de la Taille latérale de M. le Cat avec celle du Lithotome-caché.*

Ces trois ſortes de preuves pleinement victorieuſes, celles de la *Raiſon*, de l'*Expérience ſur le cadavre*, & les *Faits de pratique ſur le vivant*, ſont d'une telle évidence dans l'ouvrage de M. le Cat, que pluſieurs perſonnes de l'art, les unes attachées à leur propre méthode, les autres ayant du penchant pour celle du Frere, d'autres enfin s'étant déclarées publiquement ſes partiſans zelés, n'ont pu réſiſter à la force de ces démonſtrations, ont ab-

diqué leurs erreurs & en ont fait auſſi des aveux publics.

Je me diſpenſerai de faire l'hiſtoire du preſtige par lequel ce Religieux s'étoit acquis leur confiance, & par lequel il captive encore la bienveillance d'une infinité d'autres, même du premier rang ; tout cela eſt très amplement & très clairement dévelopé dans notre Auteur. Le ſecret qu'il a trouvé de mettre les Libraires & les Journaliſtes dans ſon parti, qui lui ſont encore tous ou preſque tous favorables (*) ; les places que tant de protecteurs l'ont mis en état de donner à des Médecins, à des Chirurgiens, auprès des Seigneurs, dans des Régimens, dans des Hôpitaux, chez des Princes ; des ſervices rendus à des perſonnes de conſidération, & dans la Capitale de la France & dans les Villes de Province ; enfin la protection que lui ont accordée quelques Médecins de la Faculté, qui ne cherchoient peut-être que des occaſions d'humilier la Chirurgie ; voilà en peu de mots les ſources de la vogue du Frere ; voi-

(*) Dans Rouen même, au centre des grands ſuccès de Mr. le Cat, & malgré la conſidération dont il y jouit, il n'a pas eu le pouvoir d'y publier des choſes défavorables à la méthode du Frere Côme.

là les cauſes de l'exagération de ſes ſuccès & de la ſuppreſſion d'un ſi grand nombre d'obſervations qui conſtatent les malheurs que ſon inſtrument a produits. Mais ce grand nombre de partiſans n'a point de quoi faire envie à M. le Cat; l'aveuglement, l'ignorance, l'intérêt, la jalouſie &c. ſeuls les ont attachés au Frere Côme & les lui conſervent pour la plûpart : La preuve en eſt que ceux d'entr'eux, qui n'ont pas été abſolument dominés par quelqu'une de ces paſſions & qui ont reçu les lumieres de l'ouvrage que je publie aujourd'hui, ont auſſitôt abandonné le Frere, & qu'aucun de ceux qui ont connu ou pratiqué la méthode de M. le Cat n'ont ceſſé d'y être conſtamment attachés.

Si donc les preuves ſont ſi évidentes pour la bonté de la méthode de notre Auteur, comme elles le ſont inconteſtablement, pourquoi les dérober au Public ? Pourquoi priver une infinité de gens qui demeurent encore dans les ténebres, du ſecours néceſſaire pour s'éclaircir ? Pourquoi leur cacher les moyens pour ſe détromper & pour ſauver la vie à leur prochain ? Il n'y a aſſurément pas d'autres raiſons du côté de M. le Cat que certaines conſidérations pour des Confreres intéreſ-

ſés dans l'hiſtoire du Concours des Lithotomiſtes & ſes grandes occupations, qui ont été les obſtacles à l'édition de cet ouvrage.

Mais un terrible incendie qui a conſumé le 26 Décembre 1762. la plûpart de ſes papiers les plus précieux & de ſes ouvrages compoſés depuis trente années, a tellement augmenté le nombre de ſes occupations, qu'il n'y a plus lieu à eſpérer que cet ouvrage paroiſſe ſi-tôt; car ayant été témoin pendant quelque tems avec combien de courage & avec quelle grandeur d'ame, M. le Cat travailla nuit & jour à réparer cette perte, autant qu'il lui ſera poſſible, je voyois bien qu'étant occupé plus que jamais il ne déroberoit pas à ſes études le tems néceſſaire pour veiller à l'édition de cet ouvrage. Je le copiois donc pendant mon ſéjour à Roüen & j'en feſois deſſiner les planches d'après les originales pour mon propre uſage; mais plus je m'en ſervois, plus j'y trouvois des preuves ſolides & des vérités inconteſtables, & plus j'étois tenté d'en rendre l'uſage univerſel en le faiſant imprimer ici en Hollande; & à la fin emporté par le bien qui en réſulteroit pour l'humanité je ne pouvois plus m'empêcher de m'y réſoudre, car l'intérêt que je prens au ſalut de mon prochain & l'amour pour

le bien public étoient pour moi de trop grands motifs pour y résister plus longtems.

J'espere donc aussi que M. le Cat ne me sçaura pas mauvais gré d'une telle démarche, puisque je ne me propose d'autres vues par l'édition de cet ouvrage que celles qui tendent en premier lieu à conserver les jours des pauvres affligés, & en second lieu à faire paroître sa bonne cause & l'intérêt que je prens à l'honneur d'un maître & d'un ami, à qui je suis redevable d'une bonne partie de mes progrès en Chirurgie, & à me procurer ainsi le plaisir de voir que tout l'univers lui rendra bientôt la justice qui lui est due.

Voilà mon véritable but, voilà les motifs qui m'engagent à publier cet ouvrage ; & je crois que ces motifs doivent d'autant moins offenser M. le Cat à cause que je voyois mes propres Compatriotes menacés d'être les victimes d'une opération pleine de danger, parce que plusieurs de nos jeunes Lithotomistes éblouis par une fausse simplicité & facilité que présente au premier abord l'instrument & l'opération de Frere Côme, & n'en connoissant pas assez les défauts, l'ont adopté non seulement, mais commencé même à s'en servir sur les vivans.

Il falloit donc produire un ouvrage qui seul seroit en état d'en empêcher les progrès. Car je me flatte que, quand ils auront lu ce parallele avec une attention que mérite & exige l'importance de la chose, quand ils auront pesé sans prévention la valeur des raisonnemens & examiné avec soin & sans préjugés les expériences qui s'y trouvent, je me flatte, dis-je, qu'ils ouvriront les yeux & qu'ils ne s'obstineront pas à suivre & à pratiquer une méthode, dont le danger est si évident; au contraire persuadé de leur candeur & de leur générosité je m'assure qu'ils l'abandonneront pour jamais, & qu'ils sçauront bon gré à l'illustre Auteur de cet ouvrage de les avoir non-seulement détrompés, mais en même tems suppédité une autre méthode, dont ils peuvent se servir avec sûreté, & dans laquelle ils trouveront tous les avantages & toutes les perfections que l'on peut espérer pour une opération d'une si grande importance; enfin que tous les gens raisonnables & point prévenus, après un examen réfléchi, doivent reconnoître infiniment supérieure à celle de Frere Côme.

PREFACE

PREFACE
HISTORIQUE.

Peu de gens ignorent les démêlés que j'ai eus avec l'Auteur du Lithotome-caché. Ceux qui l'ignorent, peuvent s'en inſtruire dans mon ouvrage in 8°. intitulé, *Recueil de pieces concernant l'opération de la Taille &c. avec la réponſe au Recueil de l'Anonyme &c.*

On y verra qu'un ſimple avis donné charitablement, dans le Journal de Verdun, à une perſonne qui paroiſſoit le demander dans le même eſprit & par la même voye, a allumé entre cet inconnu, qui ne le fut pas longtems, & moi, qui me montrai toujours, une guerre littéraire fort vive, dans laquelle s'intéreſſerent & la Faculté & le Corps des Chirurgiens, & des perſonnes diſtinguées qui, pour ne tenir à aucun de ces Corps & n'entendre rien dans ces matieres, n'en étoient pas moins promtes à décider & ardentes à ſoutenir leur déciſion.

La meilleure cauſe a beſoin de ſollicitations. Relegué dans une Province où ſe bornent mes opérations & ma réputation, je n'eus pas beau jeu contre un adverſaire qui pratiquoit au milieu de la Capitale, & qui le faiſoit avec le zêle le plus ardent, ſans aucun intérêt marqué; avec la réputation d'habile, ſans aucune obli-

gation de l'être; qui, par les liaiſons nombreuſes annexées à ſon état, réaliſant la fiction de la Déeſſe à cent bouches, en obtint toute la vogue, & bientôt l'enthouſiaſme même qui la ſuit d'ordinaire dans cette grande Ville, ſurtout lorſqu'il s'agit de talens déplacés & ſingulariſés par un certain état, par un certain genre de vie propre à favoriſer l'illuſion. Ajoutez à ces circonſtances des hazards heureux par leſquels quelques-unes de ſes opérations éblouirent tous les yeux & firent un éclat qu'il eut l'art de multiplier encore par des procès-verbaux & par d'autres publicités bruyantes. On ne voulut donc plus voir ni ſes mauvais ſuccès, ni les défauts de ſon inſtrument, tout évidens qu'ils étoient & qu'ils ſont; on n'entendit plus la voix de ceux qui les voyoient & les expoſoient. Le Public, qui n'examine jamais, fut entraîné, ſans balancer: Des gens de l'art, qui ſe crurent obligés ou intéreſſés à reſpecter ce Public, en ſuivirent les impreſſions, ou au moins n'oſerent lui contredire. Les Sçavans, les Journaliſtes, qui paroiſſent faits pour être des digues contre ces eſpeces de torrens, en furent eux-mêmes ébranlés, emportés par des circonſtances expoſées p. 160. de mon ſecond Recueil.

Cette déſertion de quelques-uns de nos Confreres, la diſſimulation ou le ſilence craintif de quelques autres, me rappelle cette judicieuſe réflexion de M. de la Motte... dans

ſon diſcours ſur Homere. „ J'avoue, dit-il, „ que ſi le reſpect qu'on doit au Public, n'al- „ loit qu'à nous faire examiner plus ſévére- „ ment nos penſées, pour nous y affermir ſi „ elles ſont raiſonnables, ou pour en revenir „ ſi les raiſons contraires le demandent, la cir- „ conſpection ſeroit prudente & par conſé- „ quent louable; mais elle va preſque toujours „ plus loin; elle nous fait trahir nos ſentimens „ pour ne pas bleſſer le parti le plus nom- „ breux. On aime mieux paroître judicieux „ que de l'être en effet; &, pour ne pas lutter „ contre le torrent, on s'y abandonne. Ainſi „ le parti de l'erreur ſe groſſit tous les jours de „ ceux-mêmes qui l'ont reconnu; tout deſabu- „ ſés qu'ils ſont, ils tiennent le même langage „ que ceux qui ſont encore trompés; & ils „ deviennent eux-mêmes une nouvelle autori- „ té pour en abuſer d'autres."

Je ne puis diſſimuler une circonſtance qui contribua plus que toute autre aux ſuccès du Frere Côme; c'eſt l'état d'anarchie où ſe trouvoit alors la Lithotomie de Paris. On y avoit abandonné depuis longtems le grand appareil, tel que le pratiquoient les Colots: Cette méthode, privée des avantages eſſentiels de la dilatation ménagée, manifeſta bientôt ſes grands inconvéniens. Dès qu'on en fut convaincu, on ſe dégoûta de la méthode entiere, pour en avoir exercé une mauvaiſe eſpece. On fouilla dans les autres Auteurs & dans les cada-

vres pour en trouver une meilleure. On ressuscita d'anciennes méthodes inventées par Franco Chirurgien de Provence, & tombées injustement dans l'oubli. On essaia le haut appareil; on fit des expériences sur son appareil latéral, tout en l'attribuant au Frere Jâques (*a*). On en créa même de nouvelles especes. Les Anglois s'y distinguerent. M. Morand fut à Londres voir tailler Chefelden. Il voulut établir sa méthode, qui est la meilleure, quant au fond. Mrs. Garengeot & Perchet appuyoient ce Projet de leur zêle & de leurs travaux. La rivalité si sujette à dégénérer en poison de ces mêmes beaux-arts qu'elle devroit animer, la rivalité des Confreres des trois Chirurgiens que je viens de nommer, est parvenue à étouffer leurs heureux succès & à empêcher de germer dans cette grande Ville l'appareil latéral. Un Moine seul, le Frere Jâques a pu y faire percer cette méthode si bien décrite plus de cent ans auparavant par Franco, (*b*) Auteur qui est entre les mains de tous les Chirurgiens; un Moine seul, le Frere Côme, a pu l'y rétablir, malgré les défauts & les dangers qu'il y a mis de son crû.

Depuis le voyage de M. Morand à Londres,

(*a*) Voyez mon Recueil de pieces concernant la Taille des femmes p. 2.

(*b*) Traité des Hernies imprimé en 1561. . . v. la p. 130.

la Taille de Chefelden & fes améliorations n'eurent lieu que dans les Provinces, & ne furent connues que de ceux qui lifoient les Mémoires de l'Académie des Sciences. La Lithotomie de Paris, toute occupée d'effais, & flottante entre les diverfes méthodes, n'en eut plus aucune dominante, ni digne de dominer. C'eft dans cette circonftance favorable que parut la méthode du Lithotome-caché, moins bonne que l'appareil de Chefelden tout brut, mais moins mauvaife auffi que les plus bruyantes de celles que les Chirurgiens de Paris s'étoient efforcés de mettre en réputation. Plufieurs d'entr'eux ne l'ont pas ignoré. Ce fentiment intérieur, joint au poids des fuffrages qu'avoit obtenus le Lithotome-caché, & à l'état de fon Auteur hors de la rivalité, lui fit des partifans jufques dans la Chirurgie, ébranla même quelques-unes de fes colomnes, étonna, arrêta l'activité du pouvoir juridique qu'on fçait bien qu'une Académie de Chirurgie doit avoir fur un fujet de cette nature.

A ne confulter que mes intérêts, je ne pouvois me montrer dans un tems plus fâcheux. En regardant ceux du Public & de la Chirurgie, jamais mon zêle ne leur avoit été plus néceffaire; je me dévouai, en parfaite connoiffance de caufe, au falut de ma patrie. Je parle, comme vous voyez, en homme vivement perfuadé de la fupériorité de fa méthode; je le fuis en effet, & je n'ai rien vu ni entendu

jusqu'ici qui ne me confirme dans cette opinion. Je produisis un volume in 8°. & six lettres contre le Lithotome-caché & ses défenseurs, où je me flatte de n'avoir laissé subsister aucune de leurs batteries, & où j'ai démontré la partialité & l'infidélité de quelques Journalistes, principaux auteurs de la séduction du Public.

Après tant de factums produits de part & d'autre, on étoit en état de juger de quel côté étoit le bon droit, si tous les Lecteurs étoient Chirurgiens-Lithotomistes ; mais nous avons un Tribunal tout fait pour un pareil jugement ; c'est l'Académie de Chirurgie de Paris qui comprend les Lithotomistes de cette Capitale. C'est donc à elle que je résolus de m'adresser pour terminer cette dispute. Certain Public prétendoit avoir quelques raisons de s'en défier, parceque le Frere Côme n'est pas Chirurgien. Eh ! que ce Public-là connoît mal les Corps composés de Membres qui *parlent la même langue.* (a) Et moi je ne craignois pour ma cause que cette conformité d'état, & si toute l'Académie étoit faite de Lithotomistes, je n'avois rien à en espérer. A qui ces ressorts de la rivalité sont-ils inconnus? La premiere source de la vogue du Frere Côme, c'est qu'il n'est pas Chirurgien ; la seconde, c'est qu'il est Moine. On trouvera assez de preuves de toutes ces vérités dans cette histoire.

(a) Fontenelle, Histoire de l'Académie 1699.

Je n'ignorois ni ces diſpoſitions défavorables, ni les amis que mon adverſaire avoit parmi mes Confreres, ni la grande circonſpection qui retenoit ceux-mêmes qui étoient les mieux intentionnés, lorſque je ſollicitai l'Académie de Chirurgie en Août 1753. de vouloir bien examiner les piéces reſpectives du procès, de faire des expériences & de porter ſon jugement.

Après avoir tenu une conférence ſur ma propoſition, il fut décidé que ce n'étoit point encore-là le moment, & qu'il falloit prendre patience. Je la prenois cette patience, lorſque je lus dans le Mercure de Décembre 1753. la lettre ſuivante du Sécrétaire de l'Académie de Chirurgie à l'Auteur de cet ouvrage périodique qui citoit en faveur du Lithotome-caché un *aveu général.*

„ L'Académie voit avec ſurpriſe, dit ce Sé-
„ crétaire, un jugement auſſi poſitif, porté par
„ un Journaliſte qui ſemble être, dans ce mo-
„ ment, l'écho de toute la Chirurgie. Elle
„ reſpecte juſqu'aux préventions du Public....
„ Mais comme elle croit avoir bonne part dans
„ ce qu'on appelle *aveu général*, d'un inſtru-
„ ment, ou d'une opération de Chirurgie, elle
„ croit auſſi que ceux qui en parlent comme
„ hiſtoriens, ne doivent point prévenir ſon
„ jugement.

Cette lettre m'annonçant les diſpoſitions de l'Académie à porter ce jugement que le Public ſembloit déjà ſuppoſer, je crus que c'étoit

une occaſion de renouveller mes inſtances pour l'obtenir. Ce que je fis le 28 Mars 1754., par un précis de cette affaire accompagné de tous mes inſtrumens que je priois l'Académie de faire manœuvrer ſur le cadavre, en parallele avec ceux de mon adverſaire. On me remit au réſultat d'une conférence future. J'écrivis le 11 Juillet 1754. pour preſſer cette conférence, & enfin je reçus cette conſolante réponſe. „ Le préjugé du Public en faveur „ du F** eſt ſi grand, qu'il prend ſes fautes „ pour des perfections. Le jugement que por- „ teroit l'Académie ne feroit, pour ainſi dire, „ aucune ſenſation dans ce moment, & il ne „ faut pas qu'il ſoit compromis, &c." Enfin on me fit part du projet de convoquer dans quelques mois une aſſemblée des Lithotomiſtes & premiers Chirurgiens de Paris, de m'y appeller & le Frere Côme, de tailler à toutes les méthodes, & avec tous les inſtrumens connus, d'en faire un ſérieux examen, ſur lequel enfin l'Académie prononceroit.

Je répondis à cette lettre le 24 Juillet 1754. Après avoir fait l'éloge du projet excellent qu'on vient de voir, je diſois, „ je prendrai la li- „ berté d'y ajouter, (à ce projet,) une nou- „ velle branche expérimentale, que j'eſpere „ qui ſera un grand moyen de faire revenir le „ Public de ſon enthouſiaſme pour le Frere; „ c'eſt, Monſieur, de tranſporter le printems „ prochain tous mes Pierreux de l'Hôtel-Dieu

» de Roüen à l'Hôpital de la Charité de Paris, » & de les y tailler moi-même publiquement. » Je ne penſe pas que Mrs. les Chirurgiens » de cet Hôpital le trouvent mauvais, puiſ- » que je ne prends rien ſur leur beſogne; Et » Mrs. les Peres de la Charité étant incapa- » bles d'aucunes malverſations ſur les prépa- » rations & le régime, j'ai lieu d'eſpérer que » ma Taille aura à Paris le ſuccès qu'elle a » toujours eu à Roüen, quand il n'y a pas » eu des inattentions très-graves ſur les cir- » conſtances précédentes.

On me répondit le 10 Août 1754. » que » mon projet méritoit bien des conſidéra- » tions; que ſon exécution paroiſſoit être fort » utile, *à pluſieurs égards*, mais que d'un au- » tre côté elle étoit *délicate*.

Je répliquai le 15 ce qui ſuit. . . . » Par » une longue ſuite de ſuccès bien conſtans, » & par la vraye théorie de la Lithotomie » en général, je me crois authoriſé à regar- » der ma méthode comme la plus ſûre de » toutes celles qu'on pratique dans l'Europe, » & je m'offre à le démontrer; cela poſé, » l'exécution du projet ne peut être que fort » utile, *à tous égards*, à la Chirurgie & au » Public. Plus j'y penſe, plus je crois voir » qu'il n'y a rien de ſi ſimple que cette exé- » cution. On a permis au Frere Jâques ſes » manœuvres meurtrieres ſur les Pierreux- » mêmes de la Charité; on accordera bien

„ moins à un Chirurgien Doyen des Associés „ de l'Académie, auquel les statuts de la Com„ munauté de Paris donnent le droit d'aggré„ gation à ce Corps, on lui accordera, dis„ je, bien moins qu'au Frere Jâques, en lui „ prêtant seulement un coin de cet Hôpital, „ pour y tailler ses propres Pierreux, par „ une méthode déjà démontrée excellente. „ Cependant les titres & les motifs précédens „ me mettent en droit d'espérer des préfé„ rences sur tous les Freres Lithotomistes de „ l'Europe.

„ Cette *délicatesse* dont vous me parlez, „ Monsieur, regarderoit-elle l'ombrage que „ pourroit faire cette démarche à Mrs. les „ Lithotomistes de Paris? A vous parler franc, „ je la trouverois un peu déplacée dans un „ tems où ils se voyent presque écrasés par „ la vogue étonnante que s'est acquise le Fre„ re Côme. J'ai trop bonne opinion d'eux „ pour ne pas croire qu'ils seroient charmés „ de me voir terrasser cet ennemi commun, „ & s'ils pensent que ce projet soit une té„ mérité de ma part, j'aurai l'honneur de „ leur répondre que je le regarde d'un tout „ autre œil, & qu'au surplus les risques que „ je veux bien courir ne tomberont que sur „ moi. Sans être taxé de vanité, on peut „ croire avoir donné à une méthode, en 22. „ ans d'étude & d'exercice, des degrés de „ perfection qu'elle n'a point ailleurs, & quand,

„ en la produiſant au grand jour, on n'a
„ pour but que ſon honneur, celui de l'art &
„ le bien public, on doit s'attendre à réunir
„ tous les ſuffrages. Tel eſt mon projet, Mon-
„ ſieur, &, pour en écarter tout ſoupçon d'in-
„ térêt, il ſuffit de ſçavoir encore qu'avec la
„ penſion de Lithotomiſte que j'eſpere obte-
„ nir, ma place eſt telle qu'aucun établiſſe-
„ ment étranger, quel qu'il ſoit, ne ſeroit ca-
„ pable de me tenter, &c.

L'Officier de l'Académie, à qui j'expoſois ces vérités, en étoit bien convaincu, & il n'a pas tenu à lui que le projet n'eût lieu; mais les Compagnies ſont Républicaines, & le concert des eſprits eſt le plus difficile à former. (*a*)

(*a*) *Les Siecles à venir auront peine à le croire*, *dit* un Lithotomiſte de Gand dans ſa réplique à un Sectateur du Frere; *M. le Cat après avoir terraſſé par ſes écrits le Frere Côme & n'entendant répondre à ſes démonſtrations, que ces mots* . . . C'eſt à l'expérience à décider . . . *réſolut de le combattre encore par cet endroit d'une façon plus authentique qu'il ne l'avoit fait juſqu'ici : car quoiqu'il l'eût déja convaincu par cet endroit-là même, en comparant les ſuccès réciproques, Mr. le Cat comprit bien que ſes ſuccès s'étant paſſés loin de la Capitale, on affecteroit toujours de les regarder comme non avenus. Il s'offrit donc d'achever de le terraſſer en ce point-là même ſur le grand théâtre & au milieu de la premiere Chirurgie du Monde: Il demanda la permiſſion, non pas de tailler les pierreux de la Charité de Paris, cette faveur qu'on auroit pourtant accordée au Frere Jâques, auroit pû offenſer les Chirurgiens de cet Hôpital, en les privant d'une partie de leurs fonctions, mais il ſe contenta de demander la liberté de me-*

Une anecdote du même tems acheva de m'ôter l'espoir de l'obtenir. Les Journaux avoient annoncé dix de mes Tailles de 1753. toutes heureuses, faites dans la même séance en 27 minutes. Le bulletin de ma Taille de 1754. en annonçoit sept opérées en 17 minutes, & une récapitulation de neuf printems, dans lesquels il ne m'est mort aucun Taillé. On n'osa murmurer tout haut contre ces succès, mais on s'accrocha à la circonstance du tems, qu'on prétendit être pour le moins inutile. La promtitude inutile dans une opération de Chirurgie! Eh que devient le fameux précepte élémentaire de *citò, tutò, concinnè?* Le *tutò* m'appartenoit bien, puisque j'avois réussi; on avoit donc à prouver que le précepte est faux, que la promtitude est inutile dans la plus douloureuse de toutes nos opérations, où la longueur seule de ces douleurs suffit pour mettre le malade en grand danger. On n'avoit garde d'essayer de prouver cette absurdité. Les passions raisonnent-elles? Oui; elles font faire des raisonnemens intérieurs qu'on s'efforce beaucoup de masquer, & que tout le monde devine: ce que je n'eus pas de peine à deviner, c'est qu'il falloit renoncer au parallele par les expériences sur le vivant faites sur le *grand théâtre*, & attendre avec tranquilité le tems destiné à cel-

ner à la Charité ses Pierreux de l'Hôtel-Dieu de Roüen, ses propres pierreux, & de les y tailler publiquement ... le projet fut rejetté.

les qu'on avoit projettées ſur le cadavre. Ce tems fut le mois de Février 1755. Pour m'y préparer, je répétai les principales expériences, par leſquelles j'avois démontré les défauts du Lithotome-caché & la ſupériorité de mes inſtrumens. Je fis deſſiner, d'après les cadavres opérés, les parties intéreſſées dans ces eſſais. Je compoſai le mémoire que je donne ici pour être lu à l'Académie de Chirurgie, avant de faire aucune expérience, & pour ſervir de plan à ceux de ces eſſais qui me concernoient. Averti du jour pris par M. le premier Chirurgien, j'en fis part à M. Vandergracht, Lithotomiſte de Lille, attaché à ma méthode, & à M. Baſtide, Chirurgien-Major de Royal-Dragons, qui voulurent être de la partie. Nous nous trouvâmes tous à Paris le 16 Février 1755. Nous commençâmes les expériences le 23., ainſi qu'on le verra dans les pieces qui ſuivent le parallele, & je lus cet ouvrage pour la premiere fois le 6 & 14 Mars. Je placerai, après ce mémoire, l'hiſtoire des expériences, celle des divers événemens qui les ont ſuivies, & les véritables cauſes du peu de profit que le Public & la Chirurgie ont retiré d'un projet ſi bien concerté, ſi authentiquement & ſi heureuſement exécuté.

L'Académie avoit jugé assez-tôt de la témérité, & le Public ne s'est rendu que trop tard aux mauvais succès. Fontenelle. Hist. de l'Académie 1699. pag. 31.

APPROBATION

De l'Académie Royale de Chirurgie.

AU mois de Mars 1755. Mr. le Cat a lu à l'Académie Royale de Chirurgie un mémoire intitulé : *Parallele de la Taille Latérale de M. le Cat avec celle que l'on fait avec le Lithotome-caché.* Pendant le mois de Février & Mars de la même année 1755. l'Académie a assemblé un Comité de ses Lithotomistes, auquel M. le Président a bien voulu assister avec assiduité. Cette Compagnie s'est occupée pendant près d'un mois à faire sur les cadavres aux Invalides, à la Charité, à l'Hôtel-Dieu, & à Bicêtre, toutes les expériences propres à décider les points de controverse du parallele des deux méthodes précédentes, & de quelques autres pratiquées par plusieurs Membres de l'Académie ; & elle a eu l'attention d'y appeller les Lithotomistes intéressés à cet examen. Au mois de Février 1757. M. le Cat ayant demandé à l'Académie une Approbation de son Mémoire, nous avons été nommés pour l'examiner ; ce qu'ayant fait avec attention, nous estimons que le Mémoire de M. le Cat est fondé sur les bons principes, que les faits & les expériences qui y sont cités & représentés en partie par des planches, ont été vérifiés par le Comité des Lithoto-

mistes

miſtes aſſemblés à ce ſujet en 1755. Et qu'enfin l'Académie ne peut qu'applaudir à la bonne cauſe que M. le Cat défend dans ſon ouvrage. A Paris ce 10 Mars 1757.

Signé

Le Dran, Croiſſant de Garengeot.

EXTRAIT

Des Regiſtres de l'Académie Royale de Chirurgie, du 10 Mars 1757.

Mrs. le Dran & Garengeot qui avoient été nommés pour examiner un ouvrage de M. le Cat, intitulé: *Parallele de la Taille Latérale de M. le Cat avec celle que l'on fait avec le Lithotome-caché*, en ayant fait un rapport très-avantageux; l'Académie approuve de tous points cet ouvrage, & conſent à ce que M. le Cat, en le publiant, y prenne la qualité d'Aſſocié qu'il remplit ſi honorablement.

A Paris ce 12 Mars 1757.

Signé

Morand, Sécrétaire Perpétuel.

PARAL-

PARALLELE
DE LA
TAILLE LATÉRALE
DE Mr. LE CAT
AVEC CELLE
DU LITHOTOME CACHÉ.

Mémoire lu à l'Académie Royale de Chirurgie.

C'EST pour la troisieme fois (*a*), MESSIEURS, que je réclame votre Tribunal respectable pour décider une question qui est entiérement de son ressort, & qui intéresse essentiellement le Public, accidentellement l'honneur de la Chirurgie. Je me flatte que vous m'accorderez enfin quelques-uns de ces momens précieux que vous êtes accoutumés à consa-

(*a*) J'ai démandé un jugement à l'Académie, 1°. en Août 1753. 2°. en Mars 1754. 3°. Par ce mémoire que je lus à l'Académie, pour la premiere fois le 6. & le 13. Mars 1755.; Et pour la seconde fois, le 20. Mars, après en avoir vérifié les expériences devant le Comité des Lithotomistes de Paris, M. de la Martiniere y présidant.

crer à la conſervation de la vie des hommes. Ceux que vous voudrez bien me donner pour l'examen de ce Parallele & la répétition des expériences qui s'y trouvent, ont exactement le même objet. Cet examen m'a paru d'aſſez grande conſéquence pour mériter d'être précédé d'un plan réfléchi. Celui que j'ai l'honneur de préſenter à l'Académie n'exclut, ni celui de mon concurrent, ni les changemens qu'il plaira à ces Meſſieurs de faire à mon Eſquiſſe ; le fond & la forme ſont également ſoumis à leur jugement.

Chacune des méthodes que nous avons à comparer entr'elles, eſt un appareil latéral, & par conſéquent une façon de tailler préférable à toutes les anciennes manieres de tirer la pierre de la veſſie. Il ne s'agit donc ici que de ſçavoir laquelle de ces deux bonnes méthodes eſt la meilleure. Du côté des ſuccès, le Lithotome caché ne l'emporte que par l'éclat de ſes cures, (circonſtance fort accidentelle au mérite intrinſeque d'une opération ;) Mais quelque conſidération que méritent ces ſuccès, les gens de l'Art n'ont-ils que cette circonſtance pour régle de leur jugement ? Se confondroient-ils,

à cet égard, avec un Public aveugle & crédule, fait pour être la dupe des événemens dûs au hazard, & pour en transformer lui-même les faits les plus simples en phénomenes merveilleux? Le Public sensé s'aperçoit déjà que, pour comparer exactement les succès des deux méthodes, il faut les avoir, de part & d'autre, dans des circonstances tout-à-fait semblables, même espece & même nombre de sujets, même âge, même degré de santé, de courage, même grosseur & même espece de pierre, même saison, même air, mêmes commodités, mêmes soins. Sans le concours de toutes ces conditions si difficiles à réunir, la pluralité même des succès constatés ne fournira jamais qu'un jugement hazardé sur la préférence dûe à une méthode. Mais les essais les plus réguliers, dont je viens de parler, quelques décisifs qu'ils soient, ne sont toujours que des essais, que des tâtonnemens; timides efforts d'un Art qui flotte encore dans l'incertitude & l'indécision sur les principes d'une de ses Opérations les plus essentielles. En serions-nous encore réduits à cette triste nécessité, après plus de deux mille ans

d'éxercice en Lithotomie, & tant de volumes produits ſur cette matiere ? Non, MESSIEURS, la Chirurgie eſt un Art ſçavant, & la partie la plus certaine, la plus évidente de l'Art de guérir : Elle a donc des principes, par leſquels, indépendamment de tous ſuccès, elle peut porter un jugement ſolide ſur le mérite d'une opération par le ſeul examen des parties intéreſſées dans cette opération. Voilà la premiere régle de ſes jugemens, & c'eſt à cette pierre de touche qu'elle éprouve les ſuccès eux-mêmes, ou qu'elle diſtingue les méthodes, auxquelles ces ſuccès apartiennent véritablement, d'avec celles qui ne les ont obtenus qu'à travers les hazards auxquels elles ſont expoſées. Ces vérités étant inconteſtables, MESSIEURS, elles m'impoſent la néceſſité de donner trois parties à ce Mémoire. La premiere expoſera les principaux points de la théorie de la Taille, ou les principes néceſſaires au parallele que j'entreprends; cette théorie ne ſera qu'un expoſé ſuccinct, un abrégé fort court d'un plus grand Ouvrage que je prépare au Public ſur cette matiere.

La ſeconde partie décrira les méthodes qu'on veut comparer ; Et la troiſieme, qui contiendra ce parallele, appliquera les principes de la premiere partie, & les faits de la ſeconde à l'examen des manœuvres particulieres à chacune des méthodes comparées.

PREMIERE PARTIE.

Principes de la théorie de la Taille, néceſſaires au paralıele des deux méthodes propoſées.

PROPOSITION I.

Les parties membrano-nerveuſes, peu muſculeuſes, telles que la matrice, la veſſie &c ſupportent les plus grandes dilatations ménagées ſans accidens. J'appelle dilatation ménagee celle qu'on fait peu-à-peu, par degrés, en étendant les fibres, ſans les rompre.

Les preuves de cette propoſition ſont ſans nombre. La groſſeſſe eſt une démonſtration journaliere de la dilatabilité de l'utérus. La veſſie ne le cede point à l'utérus par cette propriété. Sa capacité naturelle, qui peut contenir environ une

livre d'urine, ſe trouve tous les jours amplifiée par la rétention de cette liqueur à un volume 6. ou 8. fois plus grand, & cela ſans que ſon reſſort ſoit détruit; Car, en ſuppoſant la deſtruction de ſon reſſort, elle eſt encore ſuſceptible d'une plus grande dilatation. Depuis 4. ans, j'ai traité deux femmes, auxquelles j'ai tiré 3. à 4. bouteilles à la fois d'urine, & leur veſſie a ſi bien repris ſon reſſort & ſon volume naturel en peu de jours, que l'une d'elles n'a eu beſoin d'être ſondée que cette ſeule fois.

L'uſage qu'on fait des veſſies de porc deſſéchées & portées auparavant à une dilatation extrême par le ſouffle, eſt une démonſtration triviale de cette dilatabilité.

La raiſon de cette propriété des organes nerveux eſt que le tiſſu en eſt plus fin, plus ſerré, plus ſolide, & qu'il eſt à celui des parties muſculeuſes, ce qu'eſt aux métaux les plus groſſiers, l'or le plus pur, dont on ſçait que la ductilité eſt prodigieuſe.

PROPOSITION II.

La dilatabilité des organes membrano-nerveux qui ont la forme d'une bourſe, eſt plus conſidérable à leur orifice qu'en aucun autre point de leur ſurface.

Cette propoſition eſt prouvée par les faits dans les deux organes qui viennent de nous ſervir d'exemples. L'orifice de l'utérus naturellement très-étroit, ſe dilate dans l'accouchement juſqu'à laiſſer paſſer un enfant. Les obſervations nous aprennent que la veſſie eſt auſſi capable d'une eſpece d'accouchement, ſi l'on peut donner ce nom à la ſortie de pierres énormes de ſon orifice, ou par les ſeules forces de la nature ou par le ſecours de l'art. Ces extractions ſont arrivées bien des fois à des femmes, & aux unes elles n'ont été ſuivies d'aucunes incommodités; aux autres, les accidens ont été peu conſidérables.

Les Auteurs ſont pleins de ces obſervations. Voyez ſeulement les *Tranſactions* Nos. 202. 236. 468. &c. Le *miſcellanea naturæ curioſor.* Déc: II. An:

X. p. 147. Mr. *Morand*, *Traité de la Taille au haut appareil* p. 146. 149. Mon *Recueil de la Taille* in 8°. p. 102. 104. &c. & la *fig.* 3. *de la planche III.* du même ouvrage, laquelle repréſente une pierre de grandeur naturelle expulſée de la veſſie d'une femme par les ſeules forces de la nature. On peut compter au nombre de ces obſervations les ſuccès nombreux que le grand appareil, tout imparfait qu'il eſt, a eu entre les mains des Lithotomiſtes qui ont ſçu y faire entrer, avec art, les dilatations ménagées, ou les manœuvres bien entendues du dilatatoire, dont les célebres *Colots* font les plus grands éloges. „ L'uſage du dilatatoire, „ diſent-ils, pourroit paſſer pour une eſ„ pece de ſecret difficile à pénétrer.... „ On ne doit pas l'abandonner.... p. 307. „ C'eſt une perte que de négliger l'uſage „ du dilatatoire, inſtrument ſi utile pour „ la ſanté & pour la vie du Public... Ce „ ſont ſes bons effets qui en ont confir„ mé l'uſage de tout tems.... C'eſt par „ lui qu'on opere promtement & ſûre„ ment. L'uſage du dilatatoire eſt tout le „ ſecret de notre opération.... p. 314.

„ On ménage la dilatation ſuivant le vo-
„ lume de la pierre.... Mais ce qui eſt
„ plus conſidérable dans cette manœuvre,
„ c'eſt que les parties n'en ſouffrent pas
„ la moindre dilacération, comme quel-
„ ques mal-intentionnés ont voulu le fai-
„ re croire.... Cette méthode conduit au
„ ſuccès .... ſans ce ferrement, tout eſt
„ à craindre." *Oeuvres Poſthumes du Sr. Colot.*

La ſtructure des organes rend parfaitement raiſon de ces effets. L'orifice de la matrice eſt une eſpece de mufle où il ſemble que toutes les fibres qui ont concouru à former le corps de ce viſcere, viennent ſe ramaſſer autour d'une eſpece *d'oeillet.* Le bourlet du cou de la veſſie nous offre un pareil artifice. On diroit en l'une & l'autre que leur orifice eſt l'entrée d'une bourſe, dont les cordons ont réuni & reſſerré, en un petit eſpace, un tiſſu naturellement vaſte. Quand donc une force quelconque dilate cet orifice, c'eſt une eſpece de bourſe qu'elle ouvre, en déployant le tiſſu raſſemblé & comme pliſſé dans l'épaiſſeur de la circonférence de ſon ouverture.

La nature paroît avoir voulu mettre des bornes à cette dilatation dans l'orifice de la vessie, par la prostate, corps glanduleux & ferme, dont elle a muni la partie antérieure de cet orifice. Néanmoins la gouttiere des lobes de cette glande, les follicules mêmes de ces lobes, sont susceptibles de beaucoup de dilatation, & nous avons quelquefois trouvé des pierres, d'autrefois des extrémités de pierres très-considérables sorties de la vessie, & logées dans ce que je nomme le *golphe des prostates*; Mais le Lithotomiste, qui a encore l'attention d'inciser l'une de ces barrieres, ouvre par-là une voye libre à la plus ample dilatation.

PROPOSITION III.

Les grandes incisions des parties nerveuses, telles que la vessie, sont beaucoup plus dangereuses que les grandes dilatations ménagées.

On vient de voir que l'utérus, la vessie, sont susceptibles de la plus grande dilatation sans accidens. Notre seconde proposition sera donc constante, quand

nous aurons prouvé que les grandes playes de ces organes, & en général des parties nerveuſes, expoſent aux plus grands dangers.

Tout le monde ſçait qu'Hippocrate a prononcé que *les playes de la veſſie ſont mortelles*; (*a*) Et ce grand Chirurgien, dont la ſagacité & la probité étoient telles, qu'on a dit de lui qu'il ne pouvoit ni être trompé, ni tromper les autres, n'a porté ce jugement ſur les playes de la veſſie que d'après les expériences.

Galien a ſuivi ſon opinion, en expliquant l'expreſſion de *diſciſſâ veſicâ*, *par une playe profonde de la veſſie*, qui eſt le vrai ſens de cet aphoriſme.

Quoique Celſe preſcrive pour la Taille une grande playe au cou de la veſſie, c'eſt-à-dire, aux proſtates, aux parties charnues, aux tégumens circonvoiſins, il recommande *une grande attention, pour que le ferrement n'aille pas juſqu'à la veſſie même, ou que la pierre briſée n'y faſſe quelqu'inci-*

(*a*) Veſicâ *diſciſſâ*, aut cerebro, aut corde, aut ſepto &c. Lethale. *Aph.* 18. *Sect.* 6.

ſion. (*a*) Et voici la deſcription qu'il donne des ſignes de ces playes. *Dans les bleſſures de la veſſie*, dit-il, *il y a douleur aux aînes, l'hypogaſtre eſt tendu, on piſſe le ſang, ou l'urine coule de la playe, l'eſtomac eſt affecté, il ſurvient un vomiſſement bilieux ou le hoquet, puis un froid & delà la mort* (*b*). Par où l'on voit que ceux qui ont cité Celſe pour autoriſer les grandes inciſions à la veſſie même, c'eſt-à-dire, à ſon corps, ſe ſont abuſés, puiſque cet Auteur, ainſi qu'Hippocrate & Galien, regarde les playes de cet organe, au moins les grandes, comme mortelles.

Toute l'antiquité a ſuivi ces grands hommes, & quoiqu'on ait vu quelquefois des playes conſidérables de la veſſie ſe guérir, on a regardé ces faits comme

(*a*) Magnâ curâ habitâ, ne aut ipſam veſicam per ferramentum perveniat, aut calculi fracturâ, ne quid incidat. *l.* 7. *c.* 26. *N°.* 2.

(*b*) Veſicâ verò vulneratâ dolent inguina. Quod ſuper pubem eſt, intenditur. Pro urinâ ſanguis, aut ex ipſo vulnere urina deſcendit, ſtomachus afficitur; Atque per bilem vomunt, aut ſingultiunt; frigus, & ex eo mors ſequitur. *Cornel. Celſ. l.* 8. *c.* 26. *N°.* 19.

des phénomenes hors de la régle ordinaire.

Aussi a-t-on eu grand soin de les recueillir. Cette attention a produit, dans une suite de plusieurs siecles, un assez bon nombre de ces observations, qui ont seduit quelques modernes hors d'état de pouvoir les comparer avec le nombre infiniment plus grand des sujets péris de ces playes, dont on n'a point pris la peine de faire de liste, parceque ce cas est le plus commun & conforme à l'opinion reçue.

Franco, l'inventeur du haut appareil, & qui, par-là, sembleroit devoir être le défenseur des grandes incisions au corps de la vessie ne recommande rien tant que d'épargner cet organe. Cet auteur, qui a décrit & pratiqué l'appareil latéral, & qu'on en doit regarder comme l'auteur, si l'on ne fait pas remonter cette opinion jusques aux Chirurgiens contemporains de Celse; ce grand Lithotomiste, dis-je, *en prescrivant de couper le cou de la vessie* sur la cannelure de la sonde, *& de faire une bonne ouverture vers la capacité de la vessie & contre la verge*; ajoute *que la moindre inci-*

ſion, (vers cet organe,) *eſt la meilleure*; Et il avoit déjà dit, p. 124. *Il faut ſe donner de garde de couper trop haut vers la capacité de la veſſie pour le danger éminent &c.* Il répete, p. 136. qu'il faut *ſe garder de couper la veſſie hors de ſon cou, où il y a graiſſe & muſcles; Et que, ſi la pierre étoit trop groſſe pour paſſer par ſon cou, ſans couper le corps de la veſſie .... choſe fort à craindre, & d'où s'enſuit l'inflammation & bien ſouvent la mort*, il faut rompre la *pierre dans la veſſie* avec des tenailles dont il donne la figure.

Beverovicius, les Fabrices, Paré, enfin la Chirurgie entiere de tous les ſiecles juſques au précédent, ont été de cette opinion; car les idées qu'on eut au commencement du 17e. ſiecle, de la Taille au haut appareil faite une fois par néceſſité, paſſerent pour ſingulieres. Dans ce ſiecle même ſi aguerri aux inciſions du corps de la veſſie, M. Denis ſeul, Eleve de M. Rau & dépoſitaire du ſecret de ſa méthode, penſe encore, comme les Anciens, & il ſe ſert de l'axiome d'Hippocrate pour improuver le haut appareil, & relever la méthode de ſon

Maître; nouvelle démonſtration, que M. Rau, ce Lithotomiſte ſi heureux, n'ouvroit pas le corps de la veſſie. M. Cheſelden & M. Bambere, qui avoient cru l'affirmative de cette derniere propoſition ſur de faux raports, taillerent pluſieurs ſujets en ouvrant le corps de la veſſie, ſans toucher au cou; ces eſſais furent malheureux.

Animé par les conſeils de M. de la Peyronie, je repris en 1741. ces eſſais, après avoir ajouté à leur méthode l'invention d'une ſonde qui en rendoit l'inciſion ſûre & déterminée: (*a*) Ils ne furent pas plus heureux que ceux de Cheſelden & de Bambere, & ils confirmerent l'opinion de nos reſpectables ayeux ſur le danger éminent des playes au corps de la veſſie. On pourroit ſoupçonner que les trop grandes playes extérieures de ces eſſais, ou l'obſtacle que forme à l'extraction de la pierre, le bourlet du cou de la veſſie, & les proſtates laiſſées entieres, pourroient être les cauſes du mauvais ſuccès de ces opérations, mais des expériences faites en

(*a*) Transact. Philoſoph. N°. 476. p. 391.

1735. & 36. par l'incision extérieure de l'appareil latéral ordinaire, jointe à une coupe intérieure, qui ouvroit le cou de la vessie, & plusieurs doigts du corps même de cet organe, m'avoient déjà donné de violens soupçons sur le danger de ces grandes incisions intérieures. La combinaison de tous ces faits devient une démonstration de ce danger par un raisonnement bien simple. Les expériences de 1735. 36. & 41. eurent un succès pareil; & ils n'avoient de commun qu'une grande incision au corps de la vessie; C'est donc cette grande incision qui en fit tout le malheur. Il est donc encore vrai qu'il faut toujours se garder de *couper la vessie hors de son cou*, ou trop haut vers sa capacité; comme le recommande tant de fois le célebre Franco si exercé & si intelligent dans la Lithotomie.

Voici ce que m'écrivit sur le même sujet M. Vandergracht, Lithotomiste & Pensionnaire de la Ville de Lille, le 25. Novembre 1749.

„ C'est une vérité bien fondée, me dit-„ il, que les grandes & amples incisions à „ la vessie sont presque toujours mortel-

„ les;

„ les; L'expérience ſuivante en eſt une „ nouvelle preuve..... J'aï taillé, il y a „ 3. mois, un homme de 36. ans, qui „ avoit la pierre depuis plus de vingt. „ Après avoir fait l'inciſion avec votre „ uréthrotome, & le débridement avec „ votre ciſtitome, au-lieu d'introduire „ le gorgeret à l'ordinaire, j'introduiſis „ la groſſe ſonde à bec de M. le Dran „ pour examiner la ſurface & le volume „ de la pierre que je trouvai fort conſi-„ dérable & fort inégale. J'appréhendai „ que le débridement ne fût pas ſuffiſant, „ j'introduiſis dans la cannelure de la „ ſonde à bec le biſtouri de M. le Dran, „ pour faire une inciſion plus grande au „ cou de la veſſie, afin de faire l'extrac-„ tion plus facilement, comme je le fis à „ la vérité. Le ſujet eut la fievre vive-„ ment les 4 premiers jours. Je la cal-„ mai par 5. ſaignées & des potions hui-„ leuſes calmantes, dont je me trouve „ fort bien après cette opération. Mais „ le 9e. jour, il eſt ſurvenu un gonfle-„ ment conſidérable au bas ventre, & il „ mourut le lendemain. J'ouvris ſon ca-„ davre, & je trouvai à la partie poſté-

„ rieure & inférieure de la veſſie un pro-
„ longement de l'inciſion de 3. travers de
„ doigt dans le corps de la veſſie. Voilà,
„ Monſieur, le ſeul ſujet que j'aye eu le
„ malheur de perdre de 13. que j'ai tail-
„ lés, de différens âges, dans cette cam-
„ pagne. (*a*).

La réuſſite de pluſieurs opérations au haut appareil n'infirme point cette vérité, non plus que le ſuccès de quelques opérations Céſariennes; la veſſie & l'utérus, dans ces deux cas, ſont diſtendus, l'une par de l'eau injectée, l'autre par la groſſeſſe; or l'inciſion grande en apparence dans ces organes diſtendus, eſt petite en effet dans leur tiſſu réel. Telle tiſſure fibreuſe, qui faiſoit 2. lignes d'eſpace de la matrice naturelle, ſe trouve obligée de s'étendre à 4. pouces vers le tems de l'accouchement: En coupant alors ces 4. pouces, je n'ouvre jamais que les 2. lignes de fibres conſtitutives de cet organe, & lorſqu'il aura repris ſon état naturel, mon inciſion ſe trouvera auſſi ré-

(*a*) On ſçait que Mr. Vandergracht taille par ma méthode.

duite à ces 2. lignes. Il en eſt de même de la veſſie ouverte dans le haut appareil, & tous ſes Partiſans ont bien ſenti que c'eſt dans cet état dilaté, ou dans cette facilité que le fond de la veſſie a d'être ainſi étendu par l'injection, que conſiſte l'avantage eſſentiel de cette méthode. (a) J'en ai fait moi-même pluſieurs fois l'expérience ſur le vivant, & je me ſuis convaincu que quiconque aura moins de confiance en cette dilatabilité que dans l'inciſion, trouvera que les grandes playes de tous ces organes nerveux ſont preſque toujours mortelles, & il rendra le ſuccès du haut appareil auſ-

(a) Ce n'eſt pas que ce fond ſoit par lui-même plus dilatable, ſi l'on peut dire; on a vû le contraire, (Prop. II.); mais c'eſt, 1°. qu'il peut être dilaté avant l'inciſion même, par l'injection, & donner par-là une ouverture grande avec une inciſion réellement petite. 2°. Cette dilatation eſt plus douce que celle que procurent les inſtrumens; 3°. Pour ceux qui ne coupent pas ou ne débrident pas les proſtates, celles-ci ſont un obſtacle ſi conſidérable à la dilatation, que malgré les diſpoſitions du bourlet du cou de la veſſie à être naturellement plus dilatable que le fond, (Prop. II.) il perd cet avantage par la doublure ſolide que lui prête cette glande.

ſi rare que celui de l'opération Céſarienne. (*a*)

Au reſte je n'ai pas beſoin de prouver que les grandes inciſions dans ces organes ſont toujours mortelles, comme le prétend Hippocrate, & tant de grands hommes. Je ne veux pas même ſoutenir ici qu'elles ſont *preſque* toujours mortelles, ce qui eſt déjà en rabattre beaucoup de l'aphoriſme d'Hippocrate, & des preuves alléguées ci-deſſus. Il ſuffit qu'on m'accorde qu'elles ſont très-dangereuſes, ou même ſimplement plus dangereuſes que leur dilatation; ce qu'on ne ſçauroit nier, après les faits & les autorités que je viens de raporter; ou bien on auroit à ſoutenir que l'opération Céſarienne n'eſt pas plus dangereuſe qu'un accouchement naturel, ou qu'il n'y a pas plus de riſque à faire au cou de la matrice une inciſion aſſez grande pour y paſſer la main, que d'introduire celle-ci par dilatation; j'ai vû exécuter cette derniere

(*a*) Le ſoin qu'on a pris de prouver la *poſſibilité* de celle-ci, eſt une démonſtration du danger éminent qui l'accompagne.

manœuvre, il n'y a pas encore deux mois, pour l'extraction d'un corps étranger, ſans le moindre accident. Or de pareilles opinions étant évidemment abſurdes, il s'enſuit que les grandes inciſions des parties nerveuſes, telles que la veſſie, ſont beaucoup plus dangereuſes que les grandes dilatations ménagées. Ce que j'avois à prouver. (*a*)

PROPOSITION IV.

Une petite inciſion ſuivie d'une grande dilatation eſt préférable à une grande inciſion ſuivie d'une médiocre dilatation.

Comme il n'eſt pas poſſible, ſans expoſer le pierreux à une mort preſque certaine, de tirer une pierre, ne fût-elle que d'une groſſeur moyenne, par une inciſion auſſi grande que la pierre même embraſſée par les tenettes, c'eſt une cho-

(*a*) Ceux qui voudront un plus grand détail ſur cette matiere n'ont qu'à lire mon premier recueil intitulé .... *Pieces concernant l'opération de la Taille & particuliérement celles qu'on pratique ſur les femmes*, où ce ſujet eſt traité depuis la *p.* 60. *juſqu'à la p.* 100.

ſe certaine que dans toute bonne opération de la Taille les deux manœuvres de l'inciſion & de la dilatation ſont inévitables. Tout le ſecret de l'art conſiſte donc à les combiner, de façon que la moins dangereuſe des deux y domine; or il eſt démontré par les 3. premieres propoſitions, que la dilatation eſt moins dangereuſe que l'inciſion. *Donc la petite inciſion ſuivie de la grande dilatation eſt préférable à la grande inciſion ſuivie de la petite dilatation.* (a)

(*a*) Démonſtration de la Prop. V.

Nomenclature

A ⊳ B. ſignifie que A eſt préférable à B.
D. repréſente La grande dilatation.
d. . . . . . . La petite dilatation.
C. . . . . . . La grande inciſion.
c. . . . . . . La petite inciſion.

Comme la petite dilatation & la petite inciſion ſont toutes deux également ſans aucun danger, on peut ſtatuer qu'à cet égard, $d = c$. Cela poſé, j'ai à démontrer que...

$$c + D \rhd C + d.$$

(par les Prop. I, II, III.) $D \rhd C$. Mais quand à des grandeurs inégales on en ajoute d'égales, les raports ne ſont point changés. Or (hypoth.) $c = d$. Donc . . . . $c + D \rhd C + d$.

C. Q. F. D.

SCHOLIE.

On apelle débridement du cou de la veſſie cette petite inciſion qu'on y pratique dans notre Taille latérale. Le premier avantage de ce débridement eſt de déterminer la principale dilatation & le petit déchirement, s'il eſt néceſſaire vers l'endroit d'élection. Un ſecond avantage eſt que n'affoibliſſant pas trop le bourlet du cou de la veſſie en cet endroit, il réſiſte encore un peu, & fait, par cette réſiſtance, que les autres régions de la circonférence de ce bourlet analogue au muſle de l'utérus, prennent ſur elles une partie de la dilatation & de l'eſpace néceſſaire à l'extraction. (*a*) Un troiſieme avantage qui réſulte de ce ſimple débridement & de cette eſpece de diſtribution de la dilatation qui s'enſuit, c'eſt que le déchirement eſt ou nul ou moindre, & conſéquemment moins dangereux; car les

(*a*) C'eſt ce qu'on a vu dans la ſixieme expérience du 7. Mars faite aux Invalides, par laquelle ayant débridé avec mon gorgeret ciſtitome, j'ai enſuite tiré, par une dilatation ainſi diſtribuée, une très-groſſe pierre.

parties conſervant plus de leur reſſort, conſervent auſſi la propriété de reprendre leur ton & leur état naturel, quelques heures après l'opération. Diſpoſition heureuſe qui ne manque jamais d'être ſuivie de la guériſon du ſujet; au lieu qu'un grand déchirement vers un ſeul endroit, & par conſéquent fort loin dans le fond de la veſſie, peut rarement être réparé par la contraction de cet organe; à plus fortes raiſons, une playe de la même étendue dans ce fond laiſſera conſtamment, en cet endroit, un vuide, ſource des infiltrations & des dépôts dans le tiſſu cellulaire du baſſin. Auſſi M. Sharp, dont on peut regarder la Taille comme une des plus heureuſes, ſe contente de couper la proſtate, & n'opere ſur la veſſie que par dilatation.

PROPOSITION V.

L'inciſion eſt préférable à la rupture du même nombre de fibres.

J'entends par rupture une diviſion transverſale des fibres allongées outre meſure par une impulſion violente &

brusque. (*a*) Or les contusions & les distensions douloureuses, qui accompagnent cette violence, rendent notre proposition évidente.

COROLLAIRE.

Par conséquent toutes les parties intéressées dans l'opération de la Taille, qui ne peuvent pas s'étendre assez pour faciliter les manœuvres & l'extraction, telles que l'urethre, les muscles, le bourlet des prostates, doivent être coupées ou en totalité, ou au moins en partie, selon leur défaut d'extensibilité; & lorsqu'on aura à tirer de la vessie des pierres énormes, telles que de 10. onces, ou même moins, on voit bien qu'il n'y a pas la moindre apparence qu'une dilatation ménagée y suffise; & la rupture étant pernicieuse, mais une grande incision ne l'étant pas moins, il n'y a dans ce cas-là d'autre ressource que de briser la pierre.

(*a*) Premier Vol. du Recueil des pieces qui ont concouru pour le prix de l'Académie de Chirurgie. *p.* 207.

PROPOSITION VI.

Quand la dilatation ménagée, qui ſuit la petite inciſion, ſeroit accompagnée d'un peu de déchirement, elle ſeroit preférable à la dilatation qui ſuit une grande inciſion.

Nous apellons déchirement une rupture qui ſe fait lentement & comme fibre à fibre, (*Académie de Chirurgie. ibid.*)

La dilatation ſimple étant, (Prop. I.) exempte de tout danger, & procurant néanmoins un plus grand eſpace; la dilatation plus grande, c'eſt-à-dire, accompagnée d'un peu de déchirement, donnera un eſpace beaucoup plus ample encore, avec un danger proportionné au déchirement, c'eſt-à-dire, peu conſidérable, & d'autant moins conſidérable, que ce petit déchirement produit par une dilatation ménagée n'eſt point accompagné des contuſions de la rupture, qui eſt une manœuvre bruſque & non ménagée. C'eſt de cette eſpece de déchirement que parle notre célebre Paré, quand, en expoſant ſon avis ſur les manœuvres

de la Taille, il lui donne même la préférence ſur toute eſpece d'inciſion, *La raiſon pourquoi*, dit-il, *on fait la playe, au commencement, ſi petite, c'eſt parceque ce qui eſt coupé, ne ſe réunit ſi bien & en brief tems que ce qui eſt déchiré.* Ch. 44. p. 600. Edit. de 1579. Le vrai *pourquoi* de cette raiſon de Paré, c'eſt que parmi ces fibres déchirées par une dilatation ménagée, il s'en trouve beaucoup, & ſur-tout des nerfs, qui reſtent en leur entier & qui portent des eſprits, de la vie dans cette région, moyennant quoi les fibres entieres reſſerrent la playe, affrontent les extrémités des fibres rompues, & en procurent la réunion.

Donc, après la petite inciſion, une dilatation ménagée accompagnée d'un peu de déchirement, obtiendra, avec peu de danger, une iſſue néceſſaire à l'extraction que la grande inciſion dilatée ne procurera qu'avec un péril éminent Donc la premiere manœuvre eſt préférable.

COROLLAIRE.

Donc il n'y a que l'excès ou dans la quantité ou dans la manœuvre de la dilatation avec déchirement qui puiſſe faire un grand danger; défauts, non de l'art, mais de l'artiſte, qui doit ou ſçavoir produire une dilatation ménagée, ou briſer la pierre, ſi ſa groſſeur l'emporte ſur l'eſpace qu'on peut obtenir de ces manœuvres légitimes réunies; mais combien plus dangereuſe encore ſera l'inciſion proportionnée à une telle pierre, & combien plus grande la néceſſité de préférer à cette inciſion, les moyens de briſer ce corps étranger! (*a*)

PROPOSITION VII.

L'inciſion pour la Taille ne doit intéreſſer que les parties qui peuvent faire obſtacle, ou à l'introduction des inſtrumens, ou à l'extraction de la pierre.

Ces manœuvres étant le ſeul but de l'inciſion, celle qui paſſe ce but fait des cruautés inutiles, & viole toutes les loix de l'humanité & de la Chirurgie.

(*a*) Voyez à ce ſujet mon ſecond Recueil *p.* 64. 79. *&* *depuis* 112. *juſqu'à* 192.

COROLLAIRE.

Par conséquent la portion de l'urethre environnée de son tissu spongieux n'entrant pour rien dans l'issue qu'on cherche à procurer à la pierre, elle ne peut être ouverte, sans violer les loix précédentes. Car l'extraction doit se faire par la plus ample ouverture inférieure du bassin où se trouve le rectum, & sur lequel on appuye pour jouir de cette amplitude; au-lieu que le bulbe de l'urethre se trouve vers l'angle supérieur ou la partie étroite de cet espace; &, en supposant qu'il descendît jusqu'à l'issue de la pierre, rien n'est si mobile que cette portion de l'urethre. Elle peut donc être facilement détournée de cette issue. Par conséquent son incision est tout-à-fait inutile.



PROPOSITION VIII.

L'incision totale de la Taille doit être plus grande extérieurement, plus petite intérieurement, ou représenter un triangle tronqué, ayant sa baze aux tégumens, son sommet tronqué au cou de la vessie.

Deux choses doivent régler l'incision, (Prop 4. 5. 6. 7.). La nature des parties intéressées dans l'opération; & les manœuvres qui suivent l'incision.

La nature des parties demande qu'on incise davantage celles qui sont peu susceptibles de dilatation, & plus aisées à réunir, & qu'on coupe moins celles qui sont plus extensibles & moins propres à la reunion. Or l'urethre, les muscles, les parties aponevrotiques, glanduleuses, qui forment le tissu extérieur intéressé par l'incision, sont (Prop. 1. & Coroll. Prop. 3.) moins extensibles que la vessie, & elles sont en même temps d'une plus facile réunion par leurs enveloppes musculeuses plus fournies de sang, de chaleur naturelle, de liqueurs nourricieres. Donc l'incision doit les ouvrir davantage; & par la raison contraire, elle

doit moins couper la veſſie même, qui, (Prop. 1.) eſt ſuſceptible d'une très-grande dilatation, & dont les playes ſont, (Prop. 3.) dangereuſes & de difficile réunion. Donc l'inciſion totale de la Taille doit être évaſée au dehors.

Les manœuvres qui ſuivent l'inciſion, ſont au nombre de trois. Celle de l'introduction des inſtrumens, celle des recherches de la pierre, & celle de ſon extraction; auxquelles il en faut ajouter une 4e., qui eſt celle par laquelle on remédie à l'hémorragie, lorſqu'elle arrive. Or toutes ces manœuvres demandent une iſſue évaſée au dehors.

Les inſtrumens qu'on introduit dans la veſſie par l'inciſion, ſont, le gorgeret, les doigts, les tenettes, dont les formes plus larges au dehors y demandent par conſéquent plus d'eſpace. Le jeu de tous ces inſtrumens en demande encore davantage.

Les branches de la tenette 4. ou 5. fois plus longues que ſes mords, ont leurs clous à l'entrée de la veſſie; ce clou eſt le ſommet du grand angle que forment ces branches. On ne peut donc ni les ouvrir avec liberté, ni leur donner

toutes les inclinaiſons que demandent les recherches de la pierre, ſans avoir au dehors un eſpace évaſé. Que ſi ce tiſſu extérieur gêne ces manœuvres, elles deviendront forcées, & non ſeulement imparfaites, ainſi que l'opération qui en dépend, mais encore elles ſeront, (Prop. 5.) accompagnées des contuſions & des accidens qui la ſuivent.

C'eſt à ce défaut principalement qu'il faut attribuer la néceſſité où l'on a été, dans certaines méthodes, de laiſſer la pierre, ou des morceaux conſidérables de la pierre dans la veſſie.

L'hémorragie qui ſurviendroit par l'inciſion de quelque branche un peu conſidérable de la honteuſe hypogaſtrique qui arroſe les proſtates, demande encore la figure évaſée de la playe. Mrs. Cheſelden & Sharp ont ſouvent fait des ligatures de ces arteres. Il eſt vrai que leur méthode y expoſe ſouvent, mais leur inciſion leur laiſſe la liberté d'y remédier. Un pareil accident, qui arriveroit dans une inciſion parallele, n'auroit pas les mêmes reſſources, & mettroit le Taillé dans le dernier danger.

SECONDE PARTIE.

Exposition des méthodes qu'on se propose de comparer.

ARTICLE I.

Méthode du Lithotome-caché, selon son Auteur. (*a*)

Pour se servir du Lithotome-caché, il faut placer le malade à l'ordinaire des autres Taillés, (*b*) & ensuite placer la sonde, qu'on aura introduite, un peu panchée sur l'aîne droite, de la même façon que pour la latérale: Il faut que sa courbure crénelée regarde l'espace qui est entre le rectum & la tubérosité de l'os Ischion. L'Opérateur donne la plaque de la sonde à tenir à celui qu'il en croit le

(*a*) On ne décrit point cet instrument très-connu. D'ailleurs la Fig. III. placée ici suffit pour en concevoir la mécanique.

(*b*) C'est-à-dire, sur une table & sur un plan incliné. L'Auteur a préferé, depuis, la situation horizontale.

plus capable entre ceux qui lui aident. Il la place lui-même auparavant, & il a ſoin qu'elle faſſe le plus de ſaillie qu'il ſe peut au côté que nous avons déterminé. Le même qui tient la plaque de la ſonde, tient le ſcrotum élevé avec ſon autre main. L'Opérateur prend un biſtouri, ou tel autre inſtrument qu'il juge à-propos, pourvû qu'il ſoit trenchant d'un côté, & pointu par le bout ; il ſe place vis-à-vis de la feſſe droite du malade, & tire la peau du côté du raphé, qui répond entre le rectum & la tubéroſité de l'Iſchion gauche ; alors il plonge la pointe de ſon biſtouri à demi couché à côté du raphé, vers le milieu du muſcle accélérateur gauche, & fait ſon inciſion en deſcendant juſques vis-à-vis la tubéroſité, enſorte que cette ouverture, ſi c'eſt un adulte, puiſſe avoir $2\frac{1}{2}$ pouces au moins de longueur. On y retourne une ſeconde & même une troiſieme fois, & enfin juſqu'à ce qu'on ait coupé l'épaiſſeur des graiſſes, & qu'on ſente bien diſtinctement la crénelure de la ſonde avec le bout du doigt indice de la main gauche par le fond de la playe. Alors on y plonge, en gliſſant, la pointe

de ſon biſtouri, ſon dos tourné du côté du fond de la crénelure de la ſonde: On découvre la ſonde d'environ 7. à 8. lignes en deſcendant. Cette ouverture, pour qu'elle ſoit bien, doit ſe trouver préciſément au milieu du muſcle accélérateur gauche, en le prenant dans ſa largeur, & un peu poſtérieurement au deſſous de ſon milieu, en le prenant dans ſa longueur.

Cette inciſion faite, on introduit la languette, c, Pl. II. Fig. III. du Lithotome-caché ſur la crénelure de la ſonde, & après s'être bien aſſûré qu'elle y eſt, l'Opérateur va chercher la plaque de la ſonde, avec ſa main gauche: Et après s'être bien aſſûré de nouveau que la languette de l'inſtrument eſt dans la crénelure, ce qu'il ſent par la réſiſtance mutuelle des deux inſtrumens, alors il releve la courbure de la ſonde ſous l'arcade du pubis, en la ſuivant avec la languette du Lithotome. Enſuite, étant ſûr que le bec de la ſonde eſt dans la veſſie, il pouſſe doucement ſon Lithotome, dont il approche le manche de celui de la ſonde d'environ 4. à 5. pouces. Et quand la languette eſt parvenue à la vive arrête du bec de la ſon-

de, elle s'y arrête, ce qui eſt un ſigne certain que l'inſtrument eſt parvenu dans la veſſie; alors il dégage la ſonde d'avec le Lithotome, & il la retire de la veſſie & hors du canal. Enſuite il reconnoît la pierre avec ſon Lithotome; & après l'avoir bien reconnue, il juge de ſa groſſeur, & détermine, par le manche de l'inſtrument, la grandeur de l'ouverture dont il a beſoin. Cela fini, il porte le dos de ſon inſtrument ſous l'arcade du pubis, & fait regarder le trenchant, ſuivant la détermination de l'inciſion extérieure. Après quoi il appuye la queue de ſon biſtouri contre la face de la virole de ſon manche qui la regarde, & retire ainſi ſon inſtrument tout ouvert juſqu'au dehors de la veſſie, ayant ouvert tout le trajet latéral inférieur du côté gauche du cou de la veſſie, en commençant par les proſtates qu'il prend du dedans en dehors; auſſi ſont-elles toujours coupées bien net. (*a*) Et il continue avec la mê-

(*a*) Heureuſement pour cette méthode, cela n'eſt vrai ſur les adultes qu'à la coupe du N°. 15. Encore faut-il que l'inſtrument ſoit plongé aſſez avant dans la capacité de la veſſie, comme on le verra dans la III. Partie.

me exactitude l'ouverture jusqu'au dehors. L'instrument ayant abandonné la playe, on y entre avec le doigt aussi librement qu'on veut, & on touche la pierre. Si on ne veut pas y introduire la tenette seule, on peut la précéder avec le bouton; l'ouverture est si exactement faite, qu'il n'y a point de fausse route à craindre. (*b*) On prend la pierre qui sort fort aisément. (*c*)

(*b*) Cela est vrai, quand elle est exactement faite; mais cela cesse de l'être, quand on fait de fausses routes, comme il est arrivé à M. de Jussy, taillant à Besançon avec le Lithotome-caché, & comme le paroît craindre beaucoup l'Auteur lui-même par ces répétitions.... *après s'être bien assûré.... après s'être bien assûré de nouveau*.... que la languette du Lithotome-caché est dans la crénelure de la sonde.... *Ensuite étant sûr que le bec de la sonde est dans la vessie.*

(*c*) Il faut en excepter celles qu'on ne sçauroit tirer, comme celle de Bernard p. 78. & 81. du second recueil du F. C., & celle qu'on est une heure à tirer comme il est arrivé à M. de Chevry taillé à Rosoi en Brie en 1753. par le Frere Côme: & tant d'autres.

ARTICLE II.

Maniere de Mr. le Cat de tailler les hommes latéralement.

Après les préparatifs ordinaires, je place mon malade, & je le lie, comme ont coutume de faire Mrs. Chefelden, Morand &c. Excepté qu'au lieu des lacs ordinaires dont l'appareil eft effrayant, je fais paffer autour de chaque poignet du malade, prefque fans qu'il s'en apperçoive, un lacs fait avec ces grandes ceintures de laine dont fe fervent les Couriers, & avec ce lacs, tout à la fois doux & très-fort, je fais attacher la main avec le pied ou la jambe: Avec un 3e. lacs tout pareil, je fais lier & ferrer les bras derriere le dos. Cette façon de lier eft moins terrible, plus douce & plus folide que celle du grand lacs ordinaire.

Quand je taille en Ville, & que j'ai affaire à des gens très-fufceptibles de terreur, je leur épargne le fpectacle de la table. Je les place fur le bord de leur lit même, après avoir rendu ce bord folide

par une planche placée ſous le matelas, ou bien je leur avance le derriere ſur un tabouret matelaſſé qui eſt de niveau avec le lit ; un petit matelas plié en deux ſupporte le reſte du tronc & la tête du malade.

En quelque lieu que ſoit ſitué le pierreux que je dois tailler, trois Aides le ſoutiennent, un pour chaque cuiſſe ; le 3e. appuye ſur les épaules ; un 4e. Aide ſe place au flanc gauche du malade, pour tenir la ſonde & les bourſes.

Quand le malade eſt aſſujetti, je lui paſſe une ſonde, Fig. 1. Pl. 1. qui differe de l'ordinaire, Fig. 2., en ce que, 1o. elle a un manche très-ſolide que l'on prend à pleine main, & moyennant lequel on eſt maître de tenir la ſonde fermement, & de lui faire faire toute la saillie poſſible à l'endroit de l'inciſion. 2o. La principale courbure de la ſonde, ſur laquelle on doit inciſer, eſt ſituée un peu plus bas que dans les ſondes vulgaires.

Quand ma ſonde eſt entrée, & que je me ſuis aſſûré de nouveau de la préſence de la pierre, je baiſſe vers moi, & un

tant ſoit peu vers la cuiſſe droite, la poignée de la ſonde; enſorte qu'elle faſſe un angle obtus d'environ 120. ou 130. degrés, avec une ligne appuyée au pubis parallellement à l'axe du tronc, afin de faire répondre la principale ſaillie au lieu deſtiné à l'inciſion qui eſt l'eſpace triangulaire que laiſſent entr'eux les muſcles érecteur, accélérateur & transverſal gauche.

Ma ſonde ainſi placée, je la fais prendre au 4e. Aide, qui l'empoigne fermement de la main droite, tandis que de l'autre main il releve les bourſes.

Quand ma ſonde & mes Aides ſont fixés, je mets le genou droit en terre; j'appuye le pouce de la main gauche ſur le raphé, entre les bourſes & l'anus. Le reſte de ma main gauche eſt étendu vers l'aîne droite du Pierreux. De la main droite tenant l'*uréthrotome*, Fig. 3., je fais l'inciſion des tégumens. Je la commence un peu au deſſus de l'endroit où finit celle du grand appareil, c'eſt-à-dire, environ un pouce ½ dans l'adulte au deſſus de l'anus, & je la termine obliquement ſur

la fesse gauche au dessous & en dedans de la tubérosité de l'Ischion par une ligne un peu courbe, dont la concavité regarde l'anus. Je tâte avec le doigt index de la main gauche, porté au fond de la playe. Je reconnois & distingue le rectum, le bulbe & la portion de l'urethre soutenue par la cannelure de la sonde, qui est devant les prostates; c'est vers cette portion membraneuse de l'urethre que je continue mon incision, détournant vers le côté droit le bulbe de l'urethre & déprimant le rectum avec mon doigt conducteur; j'étends cette incision en bas latéralement sur le muscle transversal, le ligament entr'osseux, ou plutôt sur le plancher triangulaire aponévrotique musculeux & caverneux, origine du bulbe, & du tissu spongieux de l'urethre. J'épargne les plus éloignées ou les plus basses de ces parties, si je n'ai affaire qu'à une pierre médiocre. J'ouvre enfin cette portion de l'urethre située devant les prostates, sans en retirer jamais la pointe de mon uréthrotome, dès qu'une fois je l'y ai plongée; & la cannelure de ma sonde étant bien dégagée par cette incision, je

fixe l'uréthrotome dans cette cannelure à l'endroit le plus apparent, & je me releve en même temps. Ensuite je prends cet instrument de la main gauche & de l'autre main j'introduis le cistitome Fig. 4. ou 5. sur la cannelure de l'uréthrotome. (*a*) Alors de la main gauche j'empoigne tout ensemble la main du 4[e]. Aide, & le manche de la sonde qu'il tient. Je souleve ce manche pour approcher la courbure de la sonde & le cou de la vessie du pubis, & l'éloigner du rectum. Je rapproche cette plaque d'environ 20. à

(*a*) Les plus larges cistitomes de la Fig. 5. pour les adultes ont 5. à 6. lignes, & les plus étroits pour les enfans ont 3. à 4. lignes. Ceux de la Fig. 4. gardent les mêmes proportions à environ 10. lignes de leur extrémité. Quand ces cistitomes ont à cette extrémité une larme transversale, a, comme le représente le bout tronqué Fig. 10., laquelle larme s'engage & coule dans deux galleries pratiquées au dernier quart, c, d, de la cannelure de la sonde Fig. 1., pour empêcher que le cistitome puisse s'échapper de cette partie de la sonde la plus exposée à cet accident; alors, comme cette extrémité boutonnée est une espece de surcroît à la largeur ordinaire de cette lame, on diminue d'autant cette largeur.

30. degrés de la perpendiculaire à la ligne du pubis parallele à l'axe du corps, afin que le bec ou l'autre extrémité ne se trouve avancée dans la capacité de la vessie que d'environ 10. lignes pour le cistitome simple, & 12. ou 14. pour le gorgeret-cistitome, Planche II. Fig. 1., dont la lame ne paroît que quelques lignes en deçà de son extrémité. Je porte ensuite ce manche de la sonde tout-à-fait de côté, afin de faire à la prostate & au cou de la vessie une incision vraiment latérale, & d'éviter le rectum sur lequel ces parties sont couchées. Dans le même tems, si je me sers du cistitome au tranchant continu de la Fig. 4. Planche I., je le pousse par la cannelure de la sonde jusqu'à ce qu'il soit arrêté par le bec de celle-ci, & alors, en le retirant, je lui fais faire, avec la derniere partie de la sonde, un angle plus ou moins ouvert, pour avoir une incision plus ou moins grande, & évasée au dehors, selon l'âge du sujet & la grosseur de la pierre.

Si j'employe le cistitome de la Fig. 5., après l'avoir introduit dans la partie antérieure des prostates, j'ouvre l'angle

qu'il fait avec la cannelure de la fonde pour fendre plus largement cette portion de la glande; je le ramene à un angle médiocre, & je continue de le pouffer jufqu'à ce qu'il foit arrêté par le bec de la fonde; fi je fens alors que fa lame éprouve encore l'oppofition du cou de la veffie, je pouffe avec cet inftrument le bec de la fonde même vers la cavité de la veffie, & j'en ramene un peu à moi le manche jufqu'à ce que cette lame foit dans le vuide de cet organe, ce qui fe fent aifément par la ceffation de la réfiftance; par-là je débride le cou de la veffie proportionnellement à la largeur du ciftitome, & je coupe davantage de la proftate & des parties qui la couvrent antérieurement extérieurement.

Cette incifion faite, je ramene mon ciftitome dans le haut de la cannelure de la fonde, que je remets dans fa premiere fituation; j'abandonne le manche de cette fonde au feul Aide qui la tient toujours; je prends le ciftitome de la main gauche, & de l'autre main je coule fur fa cannelure dans celle de la fonde le gorgeret ordinaire, que je pouffe dans la vef-

ſie. (*a*) L'Aide retire la ſonde, & alors ſur le gorgeret je pouſſe avec douceur le

(*a*) Ce gorgeret ordinaire doit pourtant avoir une languette un peu différente de celle des autres, parce qu'il doit s'introduire dans la ſonde, non immédiatement comme dans les autres méthodes, mais par la cannelure du ciſtitome qui eſt déjà placé dans celle de la ſonde. Or cette cannelure du ciſtitome obligeant d'y porter la languette du gorgeret ordinaire par ſon épaiſſeur ou ſon trenchant, cette languette arrive par ſa largeur ou ſon travers ſur la cannelure de la ſonde; dans cette ſituation, le bout rond & large de la languette porte ſur la levre gauche de la ſonde, gliſſe par delà, & n'entre point dans la cannelure. Pour éviter cet inconvénient, dès que j'eus imaginé le ciſtitome cannelé, je réduiſis cette large languette à une *petite larme ou goutte de ſuif longitudinale*, a, Fig. 11. Pl. 11. Alors je pouſſois ce gorgeret ſur la cannelure du ciſtitome, ſon dos, a, b, c, tourné vers cette cannelure, & la pointe, a, étant mince, trouvoit aſſez de place pour ſe loger dans la cannelure de la ſonde avec l'extrémité du ciſtitome; mais depuis, ayant craint que cette larme pointue, a, ne bleſſât, dans certains cas, la veſſie, j'ai conſervé la large languette des gorgerets, & je l'ai ſeulement diviſée en une eſpece de fleur-de-lys, a, b, c, Fig. 12., où je retrouve en, a, la larme pointue & mouſſe de la Fig. 11., mais munie encore des ſauvegardes, b, c, qui la préſer-

doigt index de la main droite dans la veſſie, & enſuite les tenettes, avec leſquelles je ſaiſis & tire la pierre; (*a*) j'uſe, dans cette derniere manœuvre, où ſe fait la plus grande dilatation, de beaucoup de ménagement, portant çà & là les branches de l'inſtrument que je tire à moi, pour faire prêter peu à peu la veſſie.

Quand je me ſers du gorgeret-ciſtitome Fig. 1. Pl. 11. (& c'eſt l'inſtrument que je préfere à tous depuis pluſieurs années, par ſa commodité & la briéveté de ſa ma-

vent de tous accidens, ici la larme longitudinale, a, doit faire ſaillie ou vive arrête du côté gauche, a, d; l'Opérateur porte ce gorgeret dans la cannelure du ciſtitome, non point en tournant, comme ci-devant, vers cette cannelure, le dos, b, c, Fig. 11. de cet inſtrument, mais ſon côté gauche a, d, e, f, Fig. 12. De façon que ſa languette s'applique par ſon plat b, d, e, contre la lame du ciſtitome, & que la larme ſe loge de long, a, d, dans ſa cannelure.

(*a*) Il eſt très-avantageux, ſur-tout dans les jeunes ſujets où le débridement eſt très-petit, de commencer la dilatation avec un dilatatoire, avant d'y introduire le doigt qui eſt trop gros pour entrer d'abord dans ces organes avec les ménagemens qu'exige cette manœuvre.

nœuvre,) après avoir ouvert & fixé sa lame dans l'écartement qui convient au sujet & à la pierre, j'introduis son extrémité sur l'uréthrotome dans la cannelure de la sonde & dans la vessie, comme je viens de le faire pour le cistitome, excepté que je ne lui fais point faire un angle si ouvert avec la derniere portion de la sonde, parceque sa lame a déjà une partie de cet écartement nécessaire.

Quand cette incision intérieure est faite, je rentre la lame dans sa gaine & je l'y fixe, pendant que l'Aide dégage & retire la sonde. Alors je place l'instrument qui n'est plus qu'un gorgeret, & je m'en sers, comme je viens de le dire, pour le gorgeret-ordinaire. Si je me servois du gorgeret-cistitome composé, dont la structure & l'usage sont détaillés dans mon second recueil, je n'aurois plus alors qu'à lui faire faire l'office de dilatatoire par l'écartement de ses branches; mais un inconvénient qui dépend peut-être du Coutelier, de sa mauvaise trempe, m'a fait préférer le gorgeret-cistitome simple; il m'est arrivé qu'en voulant dilater avec le gorgeret-cistitome composé, ses bran-

ches, qui doivent être délicates, pour être facilement introduites, ployoient ſous les efforts de la dilatation & la faiſoient mal. Ceux donc qui voudront profiter des avantages de cet inſtrument, & qui ont des Couteliers ſous leurs mains, eſſayeront de réparer, par la bonne trempe, ce défaut des branches.

C'eſt ce que vient de faire tout récemment mon Coutelier, tant par cette trempe, que par une petite augmentation du volume de ces branches vers le manche de l'inſtrument; ce qui ne nuit en rien à la délicateſſe qu'il doit avoir par l'extrémité qui s'introduit dans la veſſie.

Je lui ai encore donné une perfection que je ne veux pas omettre ici. A B C Fig. 4. Pl. III. eſt le gorgeret-ciſtitome composé ou dilatateur ouvert en partie. D eſt l'extrémité de la ſeconde branche écartée de l'autre par cette ouverture, qui fait la dilatation. E eſt le ſeul anneau que j'aie laiſſé à cet inſtrument, & cet anneau par ſa piece F fait jouer les pieces à couliſſe & ſortir ou rentrer la lame. G H eſt une baſcule attachée ſur le gorgeret par la charniere I dont l'extrémi-

té

té H a un bouton rentrant, qui va s'engrener dans des trous gradués de la premiere piece à couliſſe; au moyen deſquels trous elle arrête la lame ſoit rentrée ſoit ſortie à différens degrés. Cette baſcule bien moins embaraſſante que la viſſe fixative qu'elle remplace, donne auſſi plus de facilité de pouſſer le gorgeret plus avant dans l'inciſion, & fait par là que le même gorgeret qui ſert à tailler les enfans ſe trouve avoir aſſez de longueur pour la taille des adultes.

Après le débridement fait par la lame de cet inſtrument, on dilate en écartant ſes branches; & pour ne pincer aucune partie & conſerver un peu de la dilatation, il y avoit à l'ancien une viſſe en I qui étant tournée alloit arcbouter contre la branche D & la retenoit dans quelques lignes d'écartement: la place de cette viſſe étant priſe par la baſcule, je lui ai ſubſtitué la traverſe KM; qui fixée en K dans la branche CD paſſe librement dans l'autre branche, où elle a une viſſe, qui par le moyen de l'écroue M retient de même le gorgeret ouvert en D à tel écartement que l'on veut. Cette traverſe eſt coudée entre les

branches pour laiſſer au reſſort L la liberté de ſon jeu. Ainſi voilà le gorgeret-ciſtitome composé rétabli dans tous les avantages que je lui ai attribués dans le IIe. Recueil, & même plus parfait, qu'il n'étoit alors.

Cependant ſelon moi, il ſeroit plus ſimple de ſe ſervir, pour entretenir cet écartement, de la viſſe ancienne, en la plaçant ſous la bascule g, Fig. 5. comme en, m, c'eſt ce que j'avois d'abord demandé à mon coutelier & qu'il a enfin exécuté. Au reſte je donne le choix aux gens de l'art.

Le gorgeret-ciſtitome ſimple repréſenté, dans la Fig. 1 & 2. Pl. II. ne differe du composé qu'en ce qu'il eſt d'une ſeule piece d'un bout à l'autre, & qu'ainſi il n'eſt pas *dilatatoire*; d'ailleurs il a une lame, comme le composé, avec toutes les dépendances néceſſaires à ſes mouvemens; & ces dépendances ſont fort ſimples; La Fig. 2. repréſente ſes pieces ſorties de leur logement. L'inſpection ſuffira pour la plupart des Lecteurs; ceux qui voudront plus de détail, le trouveront dans l'explication des figures.

J'ai redonné ici à cet inſtrument la figure droite qu'il avoit avant l'année 1742. tems où je l'ai inventé, (*a*) parceque l'uſage m'a appris que la figure très-concave, telle que l'a cet inſtrument dans la 2e. partie de mon recueil, nuit beaucoup à l'introduction de la tenette. Pour remédier à cet inconvénient, j'ai imaginé & fait exécuter des tenettes légérement courbes dans toute leur longueur, telle qu'eſt celle de la Fig. 5. Pl. II. dont il ſuffit d'avoir trois, une pour chaque âge, parceque, ſi l'on eſt obligé, dans le cours de l'extraction, d'en employer pluſieurs eſpeces, alors le gorgeret n'y eſt plus, & l'on introduit ſur le doigt, à l'ordinaire, toutes les autres tenettes connues. Pour mon propre uſage, ayant taillé, tant ſur le vivant que ſur le mort pendant 6. ou 7. années, ſans avoir remarqué aucun inconvénient à mon gorgeret-ciſtitome droit, j'ai négligé & le courbe de mon 2e. recueil & les tenettes qui y étoient appropriées, & je m'en ſuis

(*a*) Voyez mon premier Recueil de pieces concernant l'opération de la Taille & particuliérement celle qu'on pratique ſur les femmes. p. 8.

tenu au gorgeret-ciſtitome droit de la Fig. 1. & 2. Je me ſuis bien fait l'objection des inconvéniens que j'avois remarqués dans le 1er. recueil à mes ciſtitomes droits; mais j'y faiſois ces deux réponſes. 1°. L'expérience de pluſieurs années conſécutives, où j'ai taillé avec cet inſtrument, ſans qu'il me ſoit mort aucun ſujet, a de quoi raſſurer. 2°. Ce qui rend le ciſtitome droit dangereux, c'eſt que ſon extrémité quittant la cannelure de la ſonde, ſa lame ſe porte vers le bas fond de la veſſie, faiſant un grand angle avec la derniere courbure, ou le bec de la ſonde. Ceci n'arrive point avec le gorgeret-ciſtitome, lors même qu'on le ſuppoſe ſorti de la cannelure de la ſonde, parce qu'avant de l'introduire, on fait faire à ſa lame un angle ouvert poſtérieurement, & que l'extrémité antérieure de cette lame étant attachée au ſommet de cet angle, elle ne peut jamais former, comme le ciſtitome, un ſecond angle oppoſé au premier, quand même le gorgeret qui la porte, étant ſorti de la cannelure, formeroit lui-même ce ſecond angle; ce qui eſt aiſé à démontrer, & qui l'eſt aux yeux-mêmes Pl. V.

Fig. 2. par les lignes droites a, b, c, qui repréſentent le gorgeret dans cette mauvaiſe ſituation, c b d, l'angle que la lame forme avec la goutiere du gorgeret, &, b, e, f, l'angle que forme encore cette lame avec le plan du bas fond de la veſſie. Donc la lame du gorgeret-ciſtitome droit ne peut pas ſe diriger dans le plan du bas fond de la veſſie, ni par conſéquent expoſer le malade au danger, dont le ciſtitome droit eſt ſuſceptible. La ſeule précaution qu'il y ait donc à prendre avec cet inſtrument, c'eſt d'entrer dans la veſſie, c'eſt-à-dire, de maintenir ſa languette dans la cannelure juſques par de-là le cou de la veſſie, en baiſſant le poignet pendant l'introduction; ceci eſt exécuté de reſte, en ſuivant le précepte général de pouſſer cette languette juſqu'à ce qu'elle ſoit arrêtée par le bec de la ſonde. Mais on voit qu'on peut même ne pas exécuter complettement cette regle ſans danger. On voit auſſi que cet abaiſſement du poignet nous diſpenſe de donner un grand écartement à la lame du gorgeret; ainſi, dans tous les cas ordinaires, il ſuffira de lui faire faire un angle de-

puis 10. degrés jufqu'à 15., mefure prife depuis le tranchant jufqu'au rebord convexe de la gaine du gorgeret.

Toutes ces raifons me paroiffent encore folides, & le feront toujours pour un Lithotomifte un peu exercé; mais un jeune homme moins verfé dans la pratique & ébranlé par la grande importance de cette opération, ne peut-il pas manquer d'attention à toutes les circonftances précédentes? Ne peut-il pas tenir fon poignet trop relevé, & faire quitter cette cannelure au bec du gorgeret, avant même d'être paffé le cou de la veffie, d'où il arriveroit qu'il le porteroit à travers les proftates fous la veffie, & même à travers le bas fond de la veffie? Cet accident eft arrivé plufieurs fois de fon aveu, à M. Déjean Maître en Chirurgie de Paris, avec le Lithotome-caché, qui eft courbe; (*Mercure de Juillet* 1763. *p.* 144) Il peut donc, à plus fortes raifons, arriver auffi avec mon gorgeret-ciftitome droit; & c'eft enfin ce que j'ai vû en Mai 1763. dans une des expériences fur le cadavre que faifoient mes Eleves. Cette feule

expérience m'a ſuffi, pour redonner, en faveur de ceux-ci, à mon gorgeret-ciſtitome la figure légérement courbe qu'on lui voit dans la Fig. 4. Pl. II. Car dans une opération, où les moindres défauts d'un inſtrument expoſent la vie du ſujet opéré, ne fût-ce qu'un ſur mille, on ne doit rien négliger pour les éviter. Avec cette courbure légere, les tenettes ordinaires peuvent ſervir; cependant les courbes de la Fig. 5. Pl. II. iront encore mieux.

Enfin veut-on fixer invariablement à cet égard la régularité de la main la plus mal-adroite, ſoit avec le gorgeret-ciſtitome droit, ſoit avec le courbe, & forcer l'extrémité de cet inſtrument à garder la cannelure de la ſonde juſqu'à ſon bec, il n'y a qu'à pratiquer au bout de ce gorgeret la larme transverſale que j'ai fait faire à mon ancien ciſtitome, 1er. *Recueil p.* 32. & ſe ſervir de ma ſonde à galleries, *ibid.*, obſervant d'effacer ces galleries contre le bec de la ſonde dans l'eſpace d'une ligne ou environ, pour faciliter le dégagement du gorgeret, lorſqu'on veut retirer la ſonde de la veſſie & y laiſſer le gorgeret.

ARTICLE III.

Pour tailler les femmes dont les pierres ont plus d'une once (a).

Pl. I. Fig. 6. *Avec mes inſtrumens ſimples :* J'introduis dans l'urethre le bout cannelé B d'un gorgeret fait exprès Fig. 6. Je tourne cette cannelure du côté gauche du ſujet, & je pouſſe ſur cette cannelure un uréthrociſtitome droit ou preſque droit de la forme de l'un de ceux qui ſont repréſentés Fig. 4 & 5. Planche I. Je débride le cou de la veſſie. J'acheve de pouſſer le gorgeret dans cet organe ; & je continue l'opération, comme on a vû pour les hommes.

Avec mon gorgeret-ciſtitome Fig. 1. & Fig. 4. Pl. II. je n'ai beſoin que de cet inſtrument que j'introduis directement dans l'urethre & le cou de la veſſie. Cependant il eſt mieux de paſſer, avant tout, dans cet organe, la ſonde vulgaire qui ſert à

(a) Les petites pierres ſe tirent par la ſeule dilatation.

conduire le biſtouri dans les ouvertures des fuſées purulentes : je lui donne dans le moment même une petite convexité du côté de ſa cannelure, & tandis qu'elle eſt dans la veſſie, je m'en ſers pour introduire le *gorgeret-ciſtitome*, relevant l'un & l'autre ſous le pubis vers le côté droit du ſujet, pour que l'inciſion dirigée latéralement & un peu vers le bas, n'offenſe point le vagin.

Je me ſuis bien des fois ſervi utilement de cette ſonde cannelée dans la Taille des hommes, pour les cas où la pierre eſt engagée dans le cou de la veſſie, & dans le golphe des proſtates.



TROISIEME PARTIE.

Examen des inſtrumens & des manœuvres propres à chaque méthode ; objet de ce parallele.

Les manœuvres des méthodes que nous comparons, ſont .... celles de la ſonde, celles de l'inciſion extérieure, de l'inciſion intérieure, de l'inciſion totale, par raport à l'introduction des inſtrumens, à la recherche de la pierre, & à ſon extraction. Les inſtrumens ſont connus par la II. partie; leur examen conſiſte à déterminer leurs avantages ou leurs inconvéniens dans l'exécution des manœuvres précédentes.

ARTICLE I.

De la ſonde.

La ſonde cannelée employée dans la Taille du Lithotome-caché eſt la ſonde ordinaire qui ſert à toutes les autres méthodes du bas appareil; or cette ſonde

eſt défectueuſe en ce que ſon manche court & étroit ne peut jamais être tenu avec fermeté par celui qui fait cette fonction: On ſait cependant qu'il eſt de la derniere conſéquence que cet Aide faſſe faire à la courbure de cette ſonde une ſaillie conſtante, & que la poſition de ſa cannelure ſoit fixe & invariable: faute de cette ſûreté, les inſtrumens que l'Opérateur pouſſe dans cette cannelure, s'en échapent, & font de fauſſes routes preſque toujours mortelles. Tous ceux qui ont un peu vû tailler, ont été témoins de ces malheurs.

La ſonde dont je me ſers n'a point cet inconvénient. Sa plaque de 3. à 4. pouces de long, offre à l'Aide qui la tient, une poignée ample & ſolide, moyennant laquelle la poſition que lui donne l'Opérateur eſt ferme & inébranlable.



ARTICLE II.

De l'incision extérieure.

Pl. IV. Fig. 1. §. I. L'incision extérieure b, c, d, de la méthode du Lithotome-caché n'ouvre largement que la peau & la graisse. L'Opérateur laisse entieres les parties musculeuses & aponevrotiques placées dessous & très-capables de faire obstacle à l'extraction de la pierre. Il ouvre l'urethre trop haut & divise 7 à 8. lignes b, c, du muscle accélérateur gauche, autant du tissu spongieux de l'urethre & de l'urethre même que ce muscle couvre. Mais (Coroll. Prop. 7.), & comme l'a fort bien remarqué M. Sharp p. 210. de son Examen critique, toute cette incision est en pure perte pour le succès de l'opération, & ne peut qu'y être nuisible, tant pour les douleurs aussi vives qu'inutiles qu'elle cause, que par le sang du tissu spongieux de l'urethre que j'ai vû quelquefois, dans le grand appareil, couler en quantité de cette incision, comme le reconnoît M. Méry *p.* 121. 122.

Notre incision située plus bas ne ménage pas les parties musculaires & aponevrotiques situées devant & sous les prostates, au moins quand j'ai affaire à de grosses pierres. Elle attaque la partie membraneuse de l'urethre à côté & au dessous du bulbe qu'elle épargne, & elle ouvre l'espace b, e, jusques près du verumontanum, i, laissant saine & sauve toute l'étendue a, b, que le couteau précurseur du Lithotome-caché divise. Pl. V. Fig. 2.

§. II. Ce couteau précurseur est un bistouri sans cannelure, conducteur infidele de l'instrument qui doit lui succéder dans la cannelure de la sonde; le doigt est trop gros pour y suppléer; & en se servant de l'ongle, partie convexe, large & glissante, on peut croire introduire le Lithotome-caché dans la cavité de la sonde, tandis qu'on le place à côté, qu'on fait une fausse route & une incision intérieure très-dangereuse, pour ne rien dire de plus. C'est ce qui est arrivé, de son propre aveu, à M. de Jussy, en taillant, par cette méthode, à Besançon, le 17 Décembre 1753. & cet écart a été suivi de la perte du

ſujet. (*a*) Notre uréthrotome Pl. I. F. 3. a une cannelure, le long de laquelle on coule avec ſûreté le ciſtitome Fig. 4, 5; dans celle de la ſonde où la pointe du premier reſte fixée; par conſéquent point de crainte de l'accident précédent; encore moins, ſi on ſe ſert du ciſtitome boutonné Fig. 10. & de la ſonde à galleries.

J'ajoute que la forme de mon uréthrotome lui donne une facilité & une promtitude à diviſer ces parties, une ſolidité & une ſûreté dans les manœuvres, qu'on ne peut pas ſe promettre du biſtouri employé dans l'autre méthode.

ARTICLE III.

De l'inciſion intérieure ou ſeconde inciſion.

§. I. Pour faire cette inciſion avec le Lithotome-caché, il faut l'introduire dans la veſſie par la cannelure de la ſonde, il doit paſſer d'abord dans ce qui reſte de

(*a*) Réponſe de M. de Juſſy Maître en Chirurgie à Bezançon à M. Vacher. Brochure in 12. à Lauzanne 1754. p. 18.

l'urethre après l'incision extérieure, ensuite dans ce conduit embrassé par les prostates, & dans le cou de la vessie. La grosseur de cet instrument, quelque grêle qu'on le fasse, l'angle qu'on lui fait faire avec la sonde pour tenir sa languette sûrement assujettie dans sa cannelure, font un espace trop considérable pour ne pas procurer une dilatation forcée, ou plutôt une rupture violente à tous ces canaux. Ce que la théorie annonce, l'expérience le démontre par la résistance qu'on sent dans l'introduction de cet instrument. Le dégagement de la sonde, qui suit cette introduction, ajoute encore quelques douleurs nouvelles aux précédentes; mais l'incision intérieure dans cette méthode, se faisant de dedans en dehors après une introduction complette, & après ce dégagement de la sonde, on voit que ces premieres violences sont encore en pure perte, & ne diminuent rien des douleurs que ressentira le même sujet pour cette incision intérieure.

Dans l'autre méthode, *le cistitome*, soit simple, soit uni au gorgeret, étant introduit dans la cannelure de la sonde, il

coupe tout ce qui s'oppoſe à ſon paſſage; l'Opérateur ne rencontre de réſiſtance que celle du point d'appui néceſſaire au tranchant pour couper; & la douleur que reſſent le ſujet eſt celle de l'inciſion même eſſentielle à l'opération.

Si vous raprochez ce paragraphe de l'Art. II. où l'on voit que le couteau précurſeur du Lithotome-caché coupe inutilement une grande portion de l'urethre, de ſon tiſſu ſpongieux & du muſcle accélérateur, vous vous convaincrez que cette méthode eſt beaucoup plus douloureuſe que celle qu'on lui compare.

Pl. IV. Fig. 2. §. II. L'inciſion intérieure de notre Taille a la figure du triangle tronqué, b, f, h, k; elle débride le cou f, g, h, de la veſſie; elle coupe en grande partie la proſtate h, l, e, & ouvre largement, b, k, les parties muſculaires & extérieures ſi le volume de la pierre l'exige. Elle remplit donc toutes les conditions de la premiere partie, & elle le fait ſans courir aucun riſque de bleſſer le fond de la veſſie; car l'inſpection ſeule démontre que, quelque profondément qu'on plonge, ſoit le ciſtitome

tome ſimple, Pl. V. Fig. 1., ſoit le gorgeret-ciſtitome Pl. V. Fig. 2., le plein de la lame qui peut ſeul porter contre la veſſie, le fait perpendiculairement à ſon fond, poſition dans laquelle il eſt impoſſible qu'il l'offenſe; car tout le monde ſçait que dans ce ſens on peut appuyer très-fort la main contre le trenchant d'un razoir, ſans en être bleſſé. Pl. V. Fig. 1. & 2.

Avec le Lithotome-caché, après qu'on a dégagé la ſonde, on cherche la pierre; ſi ce corps étranger eſt au cou de la veſſie, comme il arrive le plus ſouvent, & que le Lithotomiſte prudent frape avec l'extrémité de l'inſtrument la partie antérieure de la pierre, a, (Pl. V, Fig. 1.) alors, en faiſant ſortir la lame de 15. lignes, elle fait un ſimple débridement au cou de la veſſie, comme nous, & une partie du trajet de notre inciſion, a, b, qui eſt ici celle de la Fig. 2. Pl. V. répétée; on retire le Lithotome ainſi ouvert, & la lame trace la ligne b, c, qui établit le parallélisme dans le reſte de cette iſſue, ſeule circonſtance qui fait différer deſavantageuſement cette inciſion de la notre, mais ce deſavantage n'eſt preſ-

que rien, lorſque le Lithotome eſt ouvert au No. 15. Ainſi dans ce cas-là on peut regarder la manœuvre de l'inciſion intérieure de cet inſtrument comme bien faite & digne du plus grand ſuccès. Or ce cas de la pierre au cou de la veſſie étant le plus général, & l'auteur du Lithotome-caché ayant la prudence & l'intelligence de placer toujours l'extrémité de l'inſtrument, comme on le voit dans la figure, on a, dans cette manœuvre délicate, la raiſon des ſuccès qu'il a obtenus avec une méthode naturellement dangereuſe,

Mais ſuppoſons un Lithotomiſte moins expert, & qu'au lieu de toucher la partie antérieure de la pierre avec la languette de l'inſtrument, il le faſſe en ſa partie ſupérieure, a, & avec le premier tiers Pl. VI. Fig. 2. ou le milieu du Lithotome Pl. VI. Fig. 3.; alors, en faiſant ſortir la lame, non ſeulement celle-ci portera contre le fond de la veſſie & la bleſſera, mais encore cette veſſie, b, ſe trouvera priſe entre la pierre, a, & la lame, c, & ne pourra pas échaper à l'action de ſon trenchant, ſur-tout dans celle qu'on lui donnera en retirant l'inſtrument. Ce

que les figures expriment, a été dessiné d'après nature, & la tunique nerveuse de la vessie s'est trouvée ouverte l'espace d'environ un pouce, la musculeuse étoit entiere. La lame, dont nous nous servions, avoit la pointe bien émoussée, conformément à la correction que son Auteur a bien voulu faire à cette pointe, dont nous avions exposé les dangers frapans dans notre recueil. Nous avons appris cette réforme utile par une brochure du 15 Juillet, intitulée *Parallele de deux instrumens qui portent le nom de Lithotome-caché*, où on lit ces mots, p. 9. *Enfin le Lithotome-caché du F. C. est terminé par une pointe mousse, qui peut soutenir le fond de la vessie.* Voilà donc cette pointe dangereuse corrigée; & la solidité de ma critique, la fidélité de mes expériences confirmées. (*a*) Mais malgré cette correction, les planches & les faits précédens démontrent que le mieux est de ne pas s'y fier. La pointe mousse soutiendra le fond de la vessie; ouï, sans dou-

(*a*) Voyez ces expériences p. 392. de mon second recueil.

te, ſi la veſſie ne porte que ſur cette pointe ; mais cela n'eſt pas poſſible ? Il faut qu'elle porte ſur toute la lame qui s'offre à ſa rencontre. Et qui ne voit pas que le mouvement en arriere de cette lame lui donne encore cette même facilité de couper que reçoit la lame d'un ſabre, avec laquelle on frape, en le ramenant à ſoi ? Le Lithotome-caché émouſſé & porté contre le fond de la veſſie coupera donc moins ce fond que quand il avoit une pointe trenchante, mais il la bleſſera toujours. L'expérience en convaincra ceux qui en doutent, ſur-tout s'ils appuyent ſur le bas ventre pour imiter la compreſſion que la veſſie reçoit des inteſtins pouſſés par le diaphragme, & par la ſituation racourcie & gênée du Taillé.

Mais pour réuſſir, il faut avoir l'attention, ou de répéter l'expérience juſqu'à ce qu'on rencontre une veſſie dans les cas exprimés par les figures, ou de produire ces ſituations, en arrangeant ſoi-même la veſſie; Car il ne s'agit pas ici d'une circonſtance qui ſe rencontre à chaque Taille, elle n'auroit pas beſoin de nos remarques, la mort de preſque tous les

ſujets en auroit aſſez averti, il eſt queſtion d'un cas poſſible, & dont la réalité, n'arrivât-elle qu'une fois en 50, en 100, en 200 même, ſuffit pour faire répudier la méthode qui l'a produit. (*a*)

On ne peut éviter ces grands dangers annexés à l'uſage du Lithotome-caché qu'en le retirant fort loin du fond de la veſſie vers les proſtates; mais vous n'avez nulle regle pour cette retraite, & ſi vous la faites au point d'être même en deçà de cette glande, vous faites

(*a*) Tous ces dangers ont été vérifiés par les expériences authentiques que l'Académie de Chirurgie a faites dans les divers Hôpitaux de Paris, & principalement par celles qui furent faites à la Charité le 7 Mars 1755. & aux Invalides le 19 du même mois.

Les Partiſans du F** avouëroient que cet accident leur eſt ſouvent arrivé, s'ils étoient de bonne foi. Le 1er. Juillet 1750. M. Dages Chirurgien-Major du Régiment de Bourbonnois ſe propoſant de démontrer les avantages du Lithotome-caché à Mrs. Planque, Tarangé, &c. Chirurgiens à Lille, fit à l'Hôpital du premier une Taille ſur le cadavre avec cet inſtrument qui ouvrit totalement le fond poſtérieur de la veſſie, de façon à y laiſſer entrer les inteſtins.

une Taille au grand appareil de la plus mauvaiſe eſpece. C'eſt-ce qui eſt arrivé bien des fois au F. Côme, tout habile, tout exercé qu'il eſt, avec ſon inſtrument, & entr'autres, en taillant en 1753. M. de Chevry, Seigneur de Rozoy en Brie, en préſence de M. Parennier ancien Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu de Paris. Son Lithotome n'ouvrit que l'urethre; moyennant quoi il eſſaya envain, à 12 ou 14. repriſes, d'avoir la pierre. Cette longue & laborieuſe Taille ayant fatigué juſques aux aſſiſtans, M. Parennier fit voir au Frere l'impoſſibilité d'extraire le corps étranger, ſans une nouvelle opération, & preſſa l'Opérateur d'inciſer la proſtate. F. C** le fit avec un biſtouri, & eut enfin la pierre. Mais le Taillé ſuccomba ſous tant de manœuvres irrégulieres. (*a*)

§. III. Dans l'expérience que la Fig. 2. Pl. VI. exprime, d'une portion, b, de la

(*a*) Je tiens ces faits de M. Moreau Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, & de M. Gilles Chirurgien interne du même Hôpital, à qui M. Parennier les a racontés.

veſſie compriſe entre le Lithotome, c, & la pierre, a, celle-ci a gliſſé dans le côté droit de cet organe, en obéiſſant au mouvement de la lame. Mais s'il arrivoit que ce mouvement ſe fît exactement ſur le milieu de la pierre, ou que celle-ci fût retenue dans ſa ſituation par la veſſie, on voit qu'il eſt indiſpenſable que cette lame mince & longue ſoit caſſée par cette réſiſtance invincible. Cet accident, dont on ſent les conſéquences, eſt arrivé dans des eſſais ſur le cadavre, (*note de la p.* 401. *de mon ſecond recueil.*) L'on m'a même aſſûré qu'il étoit encore arrivé depuis l'édition de cette note: Mais quand ces raports ſeroient douteux, la néceſſité du fait ou de l'accident eſt démontrée dans les ſuppoſitions que nous venons d'expoſer.

Il eſt preſqu'inutile d'obſerver qu'il n'y a rien de pareil à craindre dans l'uſage de nos inſtrumens.

Si la pierre, au lieu d'être ſituée près du cou de la veſſie, comme dans la Pl. VI. Fig. 2 & 3., ſe tient releguée dans le bas fond poſtérieur de cet organe, ou dans ſes cavités latérales, & qu'à la place qu'elle occupoit dans cette partie anté-

rieure, *Figures citées*, il s'y trouvât des replis de la veſſie, comme ceux, o, de la Fig. 4. Pl. VI. qui s'offrent au trenchant du Lithotome-caché, je demande s'il eſt permis de croire que ce trenchant épargnera ces replis. Je ſuis convaincu de la négative par des expériences.

En un mot, dans tous ces cas, le Lithotome-caché eſt à nos inſtrumens, ce que ſont pour la Bubonocele les Biſtouris herniaires de Mrs. Bienaiſe & Thibault comparés à celui de M. le Dran, au ciʒeau herniaire de M. Morand, & au biſtouri commun manœuvré de dehors en dedans, ſelon l'art; or tout le monde ſçait que les premiers ont été bannis de l'opération de la Bubonocele, & il n'y a pas une raiſon contre eux qui ne porte également contre le Lithotome-caché introduit dans une veſſie affaiſſée en replis; ce qui eſt aſſez commun, de l'aveu même de notre adverſaire ... *p.* 87. 88. *de ſon* 1*er*. *Recueil*: Et qui eſt le Chirurgien qui peut voir ſans effroi déployer une lame de 4 à 5 pouces dans un organe auſſi précieux que la veſſie?

Non ſeulement le Lithotome-caché,

plongé profondément dans cet organe, expose à blesser son fond, mais encore l'incision de son cou n'est plus un débridement salutaire, c'est au contraire, (principalement au No. 15. une vaste playe, e, g, l, Pl. VI. Fig. 4.) qui ouvre une partie, g, l, du corps de la vessie par-delà les prostates, & expose par là à des infiltrations, à des extravasions de l'urine & du sang dans le bassin, ainsi qu'il est arrivé à Raulin Foisy taillé à Reims, (*a*) & à deux taillés à Lille; l'histoire de l'un de ces deux derniers taillés est dans mes Lettres en réponse au F. C. *p.* 52. Celle du second taillé opéré depuis l'édition de mes Lettres, m'a été envoyée par Mrs. Vandergracht, le Roux & Tarangé, Chirurgiens à Lille, qui tous s'accordent à dire, que le bas fond de la vessie étoit percé, & qu'il y avoit une infiltration de sang & d'urine dans le bassin; & cependant l'instrument n'étoit ouvert qu'au No. 9. Nous aurions un plus grand nombre de ces

p. 38. de mes Lettres.

(*a*) Voyez mes Lettres en réponse au Frere, p. 38. 39.

faits, si on eût ouvert les cadavres de tous ceux qui sont morts à la suite de l'opération du Lithotome-caché. Tels que M. Desert 19e. taillé de la liste du Frere. Le Curé de Panlatte; *p.* 346. de son recueil. M. Contesse Avocat, taillé en 1751. près St. Gervais à Paris. M. de la Bruyere Subdélégué de M. l'Intendant d'Orléans, taillé à Paris en 1754. Un autre vû par M. Moreau, & dont le Frere promettoit encore la guérison la veille de sa mort. Le nommé Sincere, âgé de sept ans, fils d'un Limonadier de la rue des Cordeliers, taillé en 1754. dans le plus bel embonpoint, & mort de marasme après la cicatrisation, comme Raulin Foisy, à qui on trouva un dépôt urineux & purulent dans le bassin. (*a*) Le Major des Troupes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & plusieurs autres qu'on auroit

(*a*) J'ai appris depuis peu que *Sincere* a été ouvert, & qu'on lui a trouvé un abscès aux reins. On ne m'a rien dit de l'état du bassin; mais comme il est constant que ce pierreux jouissoit de la meilleure santé possible avant l'opération, celle-ci est visiblement la cause des accidens qui l'ont conduit au marasme & à la mort.

découverts, si les gens de l'art étoient plus attentifs à leurs vrais intérets & à ceux du Public.

§. IV. Un second accident que produit le Lithotome-caché profondément plongé dans la vessie, c'est l'hémorragie prouvée par les faits dans la Taille de M. Caquias opéré à la Charité en 1751. par M. de Lesne, lequel assure à cette occasion le F. C. même que le Lithotome-caché.... *peut faire beaucoup de ravage dans la vessie, lorsqu'il sera conduit par une main trop hardie, & qui ne saura pas le ménager avec les précautions nécessaires* (second recueil du Frere p. 101.) (*a*) M. Pouteau Chirurgien de Lyon y remarqua en 1752. le même défaut de produire l'hémorragie. Un troisieme fait venu à notre connoissance, est le sujet taillé à Lille au printems 1754., auquel il survint, disent les Chirurgiens cités, une hémorragie consi-

(*a*) Voyez sur M. Caquias mon recueil *p.* 417., ma troisiéme lettre *p.* 33.; à quoi j'ajoute que M. Faget a attesté en pleine Académie le fait de l'hémorragie comme cause de la mort de ce sujet, & qu'il m'a remis un journal de son traitement qui en fait la preuve incontestable.

dérable qui n'a cédé qu'à la foibleſſe du malade; foibleſſe qui a été ſuivie de convulſions, de ſyncopes qui ont terminé ſa vie &c. quoique ce ſujet fût taillé avec un Lithotome-caché, dont la pointe étoit émouſſée, ainſi que trois lignes de ſon trenchant. (*a*) Pareille hémorragie eſt arrivée à un Taillé opéré à Reims en Octobre 1753. devant Mrs. Juſſieu & Roüelle, & les ſuites n'en ont pas été moins funeſtes, quoique plus lentes. (*b*)

Cet accident eſt encore arrivé à un Officier de la Maiſon du Roi, logé rue St. Thomas du Louvre, & ſondé par M. Moreau la veille de l'opération que lui fit le Frere. Nous venons d'aprendre de M. Vandergracht, que M. Manvielle Chirurgien-Major du Régiment de Poitou tailla à Cambray au mois de Mai 1755. un Carme-Déchauſſé avec le Lithotome-caché, & que ce Taillé mourut

(*a*) Outre les lettres de ces Chirurgiens, que je poſſede, M. Vandergracht a atteſté ce fait à l'Académie de Chirurgie de Paris.

(*b*) J'ai lu à l'Académie de Chirurgie la Lettre du Chirurgien de Reims, qui contient le détail de cet événement.

d'hémorragie quelques momens après l'opération. Ce fait m'a été confirmé par M. Rouffin Lithotomifte de Cambray.

Tout récemment, (le 9 Novembre 1754.) F. C. a taillé à Compiegne M. Crin ancien Prévôt de Margny. L'opération faite à huit heures du matin fut fuivie d'hémorragie, dont le malade mourut à neuf heures du foir fous les yeux du Frere. (*a*)

Ce que les faits de pratique ont démontré, l'anatomie l'avoit fait prévoir à ceux qui l'avoient confultée. On voit par la Pl. VI. de mon fecond Recueil, & par la Fig. 2. Pl. VII. du même ouvrage, qu'une méthode qui coupe bien net, dit-on, les proftates, doit auffi couper les branches de l'artere honteufe hypogaftrique antérieure, k & g, des Planches citées, & qu'on trouve en, e, Fig. 1. Pl. VII. ci-jointe, laquelle artere arrofe

(*a*) L'Académie de Chirurgie a la Lettre du Chirurgien de M. Crin, qui attefte ce fait. L'hiftoire de la Taille de M. de Tavannes Archevêque de Rouen, & plufieurs autres placées à la fuite de ce mémoire confirment ce défaut du Lithotome caché.

ces proſtates; Et cette coupe ſi nette doit arriver ſur-tout quand on plonge le Lithotome profondément dans la veſſie, par la raiſon que nous expoſerons inceſſamment, & lorſqu'on l'ouvre à un grand No. J'ai vérifié ces faits Anatomico-pratiques ſur le cadavre injecté & non injecté. C'eſt ce qu'on voit ici, chifres 5, 6, Pl. VII. Fig. 1., qui eſt une Taille faite au No. 15. ſur un adulte, & au chifre 5. Fig. 2. même Pl. VII. qui eſt une Taille au No. 5. faite ſur un enfant de cinq ans non injecté. En tous les deux les diſtributions des vaiſſeaux étoient ouvertes par l'inciſion. Cependant j'avouerai que j'ai fait un grand nombre de ces expériences, ſans produire cet accident: Mais comme il ſuffit qu'il arrive quelquefois, pour répudier les manœuvres qui y conduiſent, je préférerai toujours d'entamer ſeulement la proſtate, & de livrer le reſte à la dilatation ménagée, à laquelle les vaiſſeaux ſe prêtent ordinairement, ſans ſe rompre, ou, s'ils ſe rompent par diſtenſion, ils ſe retirent en ſe criſpant, & font très-rarement des hémorragies.

La méthode de M. Sharp expoſe, comme celle du Lithotome-caché, à des hémorragies, mais ſon inciſion extérieure eſt très-évaſée, & il a la liberté de faire des ligatures. La forme parallele de l'inciſion du Lithotome-caché ôte cette liberté, & rend ces hémorragies mortelles.

§. V. On attribue au Lithotome-caché la propriété de faire des inciſions intérieures d'un degré déterminé, ſelon ſes numéros. Je me ſuis convaincu, par l'expérience que cette propriété eſt chimérique. J'ai taillé trois femmes de ſuite avec le même No. 15.... 1o. En ne plongeant pas beaucoup l'inſtrument dans la veſſie, l'inciſion s'eſt trouvée avoir intérieurement $\frac{3}{4}$ de ligne ſeulement dans la ſubſtance même du cou de la veſſie, l'extérieure avoit 8 lignes. 2o. En pouſſant l'inſtrument fort avant dans la capacité de la veſſie, l'inciſion intérieure étoit de 7 à 8 lignes dans la ſubſtance du cou de la veſſie, l'extérieure étoit de 13 lignes. La raiſon de cette différence eſt qu'une lame d'inſtrument ne coupe qu'autant qu'on la gliſſe, à la maniere des ſcies, contre les parties qu'on veut inciſer;

quand on plonge peu le Lithotome-caché, sa lame qu'on ouvre ne porte que sur le cou de la veſſie, & y portant à plomb, elle le dilate d'abord beaucoup, & ne commence à le couper que quand la réſiſtance eſt fort grande, & qu'on le traîne en le retirant ; mais cette action même, qui le retire de ce cou de la veſſie, l'empêche d'y faire beaucoup d'inciſions ; 1°. Parceque la dilatation lui a donné la plus grande partie de l'eſpace qu'il lui faut, ſelon que ces organes ſont plus ou moins lâches. 2°. Parceque le bout de la lame étant ſitué en cet endroit-là même, le premier mouvement en dehors ſouſtrait ce bourlet à ſon trenchant ; au-lieu que, quand vous pouſſez l'inſtrument fort avant, & que vous l'ouvrez dans le fond de cette capacité, vous trainez ſur le cou de cet organe une longue portion de lame qui coupe net & ne dilate que peu, ou point du tout. Si vous voulez couper encore davantage du bas fond de la veſſie, relevez le poignet & enfoncez le bec de l'inſtrument, pour que la lame porte loin ſur ce bas fond, alors vous en couperez

perez une très-grande portion, même avec un No. de médiocre écartement.

J'ai toutes les facilités de graduer mes incisions par les diverses largeurs de mes cistitomes Fig. 4, 5. Pl. I., & je ne cours pas le risque d'en manquer les degrés, parceque mon instrument ne parvient au cou de la vessie qu'en s'y coulant par un mouvement de scie en avant, & que son extrémité courbe logée dans la cannelure de la sonde ne peut se prolonger sur le bas fond de la vessie; cependant je fais peu de cas de ces nombreuses gradations; trois degrés suffisent; sçavoir, pour l'enfant, l'adolescent & l'adulte; & chacun de ces degrés s'ajuste aussi à ceux de la grosseur des pierres: Par exemple, je taillerai un adulte, qui aura une petite pierre, avec le cistitome destiné aux adolescens, & je taillerai avec le même instrument un enfant qui aura une grosse pierre; mais au fond ces degrés regardent plus l'épaisseur de la prostate, que la vessie, ni la pierre.

Au reste la vessie étant susceptible d'une grande dilatation, il n'y a qu'à mettre plus de tems à lui procurer celle que de-

mande une grosse pierre, on y réussira également bien, & l'on évitera le *danger éminent* (Prop. 3.) des grandes incisions de cet organe. Toute la facilité & la sûreté d'une opération de la Taille consiste donc dans l'issue faite au travers des prostates & des parties qui les couvrent, ce qui fait proprement l'incision totale, dont il nous reste à parler.

Pour cette raison, quoique j'aye donné d'abord à mon *gorgeret-cistitome* une courte lame destinée à entrer en entier dans la vessie avec divers degrés d'écartement Fig. 1. Pl. I. de mon second Recueil, & que le cistitome Fig. 5. Pl. I. de ce mémoire ait ces mêmes propriétés, j'ai préféré depuis, une lame beaucoup plus longue, & le cistitome de la Fig. 4. Pl. I., dont il n'y a que le premier quart qui entre dans la vessie, tandis que tout le reste faisant un angle ouvert au dehors, donne la figure évasée à l'incision qu'elle exécute. Et ces lames conservent la propriété des différens degrés d'écartement, selon la diversité des âges & la grosseur des pierres.

Ces deux especes d'instrumens font le célebre coup de maître avec une sûreté qui n'est dans aucune des méthodes qui l'ont mis en usage. (*a*)

ARTICLE IV.

De l'incision totale par rapport à l'introduction & à la manœuvre des instrumens pour la recherche de la pierre & son extraction.

Par les articles précédens, on a vu que notre incision extérieure étant ample, & l'intérieure un simple débridement, l'incision totale doit avoir la forme d'un triangle tronqué (b, f, h, k. Pl. IV. Fig. 2.) conformément aux regles de la premiere partie, Prop. VIII., & cette forme de l'incision totale est une suite nécessaire de l'angle ouvert au dehors que

(*a*) Je comprends sous le cistitome de la Fig. 4. Pl. I. celui de la Fig. 10. qui a une larme transversale à son extrémité faite pour couler dans la sonde à galleries, dont elle ne peut s'égarer, quelqu'incertitude qu'on suppose dans la main du Chirurgien.

forment nos inſtrumens; avantage capital à notre méthode. Quant à la grandeur de ce triangle tronqué, il eſt aiſé de la proportionner à l'âge & à la groſſeur des pierres, par la diverſité des largeurs des ciſtitomes, & par l'écartement gradué de la lame du gorgeret-ciſtitome.

On a vu auſſi que l'inciſion intérieure du Lithotome-caché, la plus conforme aux regles précédentes, & qui eſt la plus ordinaire dans cette méthode exécutée par un Lithotomiſte éclairé, eſt néceſſairement ſuivie d'une inciſion extérieure parallele, & par conſéquent contraire aux ſuſdites regles. Ce défaut du Lithotome-caché eſt auſſi attaché à ſa ſtructure, qui porte intérieurement la plus grande ouverture de l'angle que forme la lame avec ſa gaine, défaut capital qui caractériſe principalement la différence de cette méthode d'avec la mienne, & qui eſt le principe des accidens auxquels il expoſe ceux qui s'en ſerviroient ſans précaution.

Par la forme parallele de l'inciſion totale du Lithotome-caché, ſi l'inſtrument eſt plongé profondément dans la veſſie,

& ouvert au No. 15.... 1o. on court le risque attaché aux grandes playes de la vessie, (Prop. 3.). 2o. Celui des hémorragies (§. 4. *Art. précédent.*) 3o. Quoique le No. 15. fournisse le plus grand écartement possible avec ce Lithotome, il est encore bien étroit pour les manœuvres des instrumens & de l'extraction de la pierre: mais que sera-ce, si le Lithotome-caché est ouvert à un No. médiocre? alors toutes les manœuvres deviennent extrémement gênées & difficiles; l'opération est longue, laborieuse, comme sont presque toutes les opérations faites avec cet instrument. La plupart de celles qui sont venues à ma connoissance ont duré 15, 25, 35, 45. minutes. L'auteur du Lithotome convient lui-même (*p. 356. de son second recueil,*) que celle de Touzelan a duré plus d'une heure; & malgré tant de travail & de douleur, il arrive quelquefois qu'on ne peut encore tirer le corps étranger, ou des portions principales de ce corps; c'est ce qui est arrivé à la Taille de Bernard, qui, après 45. minutes de manœuvres, est mort avec la principale partie de sa pierre dans la vessie.

ARTICLE V.

Réfutation de quelques préjugés ſur les avantages & les inconvéniens des inſtrumens particuliers aux méthodes comparées.

La ſupériorité des manœuvres étant démontrée en faveur d'une des méthodes, la prééminence des inſtrumens avec leſquels elles s'exécutent, doit être conſtante. Par exemple, celle de ma ſonde cannelée ſur la ſonde ordinaire établie à l'Art. I. paroît ne nous avoir rien laiſſé à dire de nouveau.

Par la même raiſon, les autres inſtrumens avec leſquels on a vu qu'on exécutoit ſi ſûrement les inciſions extérieures & intérieures, doivent obtenir la même prééminence ſur le Lithotome-caché qui fait ces mêmes manœuvres moins réguliérement, ou à travers des hazards dont les premiers ſont abſolument exempts.

Malgré ces vérités, le préjugé réclame en faveur du Lithotome célebre contre des inſtrumens obſcurs qui n'ont ſauvé la vie qu'à des malheureux. Ces der-

niers inſtrumens ſont, m'a-t-on dit, en grand nombre, trop compoſés, ce n'eſt que l'habitude que leur Auteur a acquiſe de s'en ſervir, qui en rend les manœuvres faciles; elles ne le ſeroient pas pour tout autre.

Il eſt vrai que le petit couteau de M. Cheſelden que mon célebre & reſpectable maître M. Morand m'a mis à la main pour faire l'inciſion extérieure & intérieure tout de ſuite, eſt plus ſimple que mon uréthrotome & mon ciſtitome que j'y ai ſubſtitué. Mais, 1°. ce ſimple inſtrument fait avec peine l'inciſion extérieure, & il fait trop petite, dans l'adulte, l'inciſion des proſtates, ce qui l'a fait abandonner par M. Cheſelden même. 2°. Ce petit couteau ne coupe que d'un côté, & ſi l'on y retourne, à deux ou trois fois pour inciſer l'urethre on eſt obligé de le ſortir autant de fois de la cannelure. Or on a vu ci-devant (*Partie II. Art. II.*) avec quelle attention j'ai recommandé de ne point ſortir l'uréthrotome de ce conducteur; parceque l'endroit où nous inciſons étant profond & rempli de tiſſu cellulaire, l'urethre y étant tortueux, mou &

très-flexible, très-vacillant, j'ai éprouvé plusieurs fois qu'en perdant la cannelure, non seulement j'ai eu de la peine à la retrouver, soit avec le doigt, l'ongle ou l'instrument, mais encore il m'est quelquefois arrivé de ne pouvoir absolument rattraper la premiere incision, & d'être obligé de la recommencer; inconvénient que produit souvent & nécessairement le Lithotome de Cheselden, puisqu'il oblige à quitter souvent cette cannelure. 3°. Sa pointe expose à blesser le fond supérieur postérieur de la vessie. 4°. L'expérience m'a appris que tout instrument pointu ou trenchant glisse dans la cannelure des sondes moins aisément qu'un instrument mousse ou boutonné. 5°. La figure droite de celui-ci expose l'Opérateur à faire faire à son trenchant un angle avec la courbure de la sonde, & à prolonger son incision vers le bas fond de la vessie, comme cela m'est arrivé avec mes cistitomes droits. 6°. Par la même manœuvre il est sujet à échapper de la cannelure de la sonde, en le retirant de la vessie, & il faut du tems pour la retrouver. 7°. Cet instrument n'a pas lui-même de cannelure, ce qui

peut occaſionner dans l'introduction du gorgeret, par une playe auſſi profonde, des erreurs ſuivies de fauſſes routes. 8o. Enfin il ne faut que comparer cette eſpeçe de canif avec mon uréthrotome Fig. 3. & avec mon ciſtitome Fig. 4., pour être frappé des différences qui doivent ſe trouver dans les opérations exécutées par chacun d'eux. J'ajoute que je puis aſſurer, d'après une longue expérience, que communément les deux manœuvres de l'inciſion extérieure & intérieure faites de ſuite par le petit ſcalpel de Cheſelden durent plus longtems (par toutes les raiſons expoſées No. 2. 4. 6. 7.) que les mêmes manœuvres faites par mes deux inſtrumens, y compris le tems d'en changer. Cette duplicité d'inſtrumens a donc beaucoup ſimplifié les manœuvres, elle les a rendu plus ſûres & plus promtes. Or la ſimplicité, la ſûreté & la promtitude des manœuvres eſt la vraye regle de la ſimplicité & de la prééminence des inſtrumens avec leſquels on les exécute, & ces perfections ſont le but de tout Opérateur qui a les progrès de ſon art à cœur. Pl. I.

La méthode du Lithotome-caché employe, comme nous, deux inſtrumens pour l'inciſion extérieure & l'intérieure ; à cet égard nous ſommes donc égaux ; mais on conviendra que ſon biſtouri ne peut entrer en parallele avec notre uréthrotome. Ce biſtouri a le défaut du couteau de Cheſelden, de couper moins bien, de ne pas retrouver toujours la cannelure de la ſonde nette, de faire par conſéquent quelquefois à l'urethre des ſecondes coupes ou taillades inutiles, & enfin de n'avoir point de cannelure pour l'introduction de l'inſtrument qui doit aller à la veſſie.

Le Lithotome-caché eſt joli, ſimple, j'en conviens, mais 1o. il eſt dangereux, comme on vient de le démontrer ; & le joli, le beau même ne tient pas vis-à-vis de ce défaut. 2o. Tout ſimple qu'il eſt, il l'eſt bien moins que mon ciſtitome qui eſt auſſi ſûr que ſimple.

Mon gorgeret ciſtitome eſt peut-être plus composé que le Lithotome-caché. Mais, en ſuppoſant cette plus grande compoſition, elle eſt toute ſur le compte du Coutelier ; & nullement ſur celui de l'O-

pérateur ou des manœuvres, qui, indépendamment de leur grande sûreté, sont tout aussi simples & d'un usage plus étendu que celui du Lithotome-caché.

L'introduction est la même pour l'un & pour l'autre, excepté que la cannelure de mon uréthrotome rend la mienne plus sûre & plus expéditive. La sortie de ces instrumens de la vessie est encore de la même durée. Le Lithotome-caché coupe en sortant, le mien coupe en entrant; il n'y a point là de tems perdu de part ni d'autre; mais pendant que le Lithotome-caché introduit, tâtonne & cherche la pierre, j'ai un gorgeret tout placé dans la vessie, sur lequel, ou avec lequel je dilate l'issue, & introduis mes tenettes. Voilà un gain réel de tems & de manœuvres pour mon instrument, il est donc, à cet égard-là même, d'un usage plus simple, plus expéditif, & ainsi préférable au Lithotome-caché.



ARTICLE VI.

D'où vient la méthode du Lithotome-caché démontrée ci-devant incertaine, dangereuſe, a-t-elle entre les mains de ſon Auteur & de quelques-uns de ſes Sectateurs beaucoup de ſuccès?

Cette queſtion ſe préſente naturellement à ceux qui ſont inſtruits & des ſuccès du F. C. & des preuves que je viens de donner des dangers annexés à ſa méthode; cependant, s'ils ont lu avec attention ce mémoire, je me flatte que ce problême eſt déjà réſolu dans leur eſprit, & je ne ferai ici que leur rapeller leurs propres réflexions.

On a vu que la lame du Lithotome-caché étant portée au milieu de la veſſie, on riſque de bleſſer ſon fond ſupérieur poſtérieur, ſes replis, ſon fond inférieur antérieur, & de caſſer même la lame ſur la pierre.

Le Frere eſt trop intelligent pour avoir ignoré ces défauts de ſon inſtrument, & trop habile pour n'avoir pas pris des meſures pour les éviter.

La pointe du Lithotome émouſſée eſt un de ces principaux moyens, qui rallentit beaucoup l'action dangereuſe de cette lame.

Le ſecond eſt de la ſortir avec lenteur de ſa gaine, moyennant quoi le trenchant coulant très-doucement ſur le fond de la veſſie, le repouſſe plutôt qu'il ne le coupe.

Des replis, & ſur-tout des replis poſés ſur une pierre, ne pourront échapper au trenchant, malgré cette douce manœuvre; mais un troiſieme moyen, qui n'aura point échappé à un Opérateur auſſi intelligent que le Frere, remédie à cet inconvénient-ci, & à tous les précédens. J'avoue qu'il eſt auſſi beaucoup plus difficile à employer, mais il n'eſt point de difficulté inſurmontable à une grande habileté. Ce Lithotomiſte, qui preſcrit de ſonder, de ſentir la pierre avec le Lithotome même, n'y a pas ajouté une circonſtance que je ſuis ſûr qu'il ne manque pas d'exécuter, c'eſt de placer l'extrémité de l'inſtrument devant la pierre qu'il frappe, ainſi que nous l'avons obſervé précédemment, & de ne l'ouvrir que

quand il eſt bien ſûr de cette ſituation. Ce corps étranger eſt preſque toujours placé au cou de la veſſie; la lame ſortant de l'extrémité de la gaine fixée en cette région, ne fait que débrider le cou de la veſſie, comme dans notre opération, & il porte ſa plus grande inciſion dans la couche antérieure des proſtates, où nous la faiſons auſſi aſſez conſidérable. Deux circonſtances ſi eſſentiellement utiles qu'elles ſuffiſent pour rendre une méthode très-heureuſe.

Si le Frere s'aperçoit que la pierre eſt retirée dans le fond de la veſſie, ce qui eſt aſſez rare, alors l'habitude qu'il a de placer l'extrémité de ſon Lithotome au cou de cet organe, fait qu'il ſçait de combien il doit ſe retirer de cette pierre trop enfoncée, pour ſe remettre dans ſa ſituation ordinaire, & faire l'inciſion qu'on vient de décrire; ſans cette habitude, il ne feroit jamais, avec le même No., deux inciſions ſemblables, ainſi que nous l'avons ci-devant prouvé. Ce qui démontre en même tems l'incertitude du degré des inciſions de cet inſtrument en des mains moins adroites que

celles de F. C. Mais qui peut se promettre les ressources à ces inconvéniens que ce Lithotomiste tire de sa seule habileté singuliere ? N'avons-nous pas vu M. de Lesne à la Charité, M. Vandergracht à Lille, tout Lithotomiste consommé qu'il est à l'appareil latéral, échouer avec le Lithotome-caché ? J'avoue que le F. C., avec le talent qu'il a de se servir heureusement de son Lithotome, n'a plus qu'un pas à faire pour rendre sa méthode entiérement conforme à la notre & aux vrais principes de la Lithotomie, c'est 1°. d'ouvrir sa lame à des Nos. médiocres, pour ne point couper tout-à-fait les prostates & les branches considérables de l'artere honteuse hypogastrique antérieure qui les arrose ; 2°. De descendre sa premiere incision, ou son incision extérieure sur la partie membraneuse de l'urethre, sur le commencement des prostates, le plancher aponévrotique &c. en un mot, sur les principales barrieres qui s'opposent à l'extraction de la pierre, ou de baisser considérablement le poignet vers ces barrieres, en retirant son Lithotome. Alors il aura toujours des Tailles

ſans hémorragies, & auſſi promtes que ſûres & heureuſes.

Mais ces perfections que l'habileté du Frere a déjà procurées à ſa méthode, & celles qu'il peut y ajouter encore, malgré la ſtructure nuiſible de ſon Lithotome, peu de Lithotomiſtes oſeront ſe flatter de les exécuter avec le même inſtrument. Eſt-il bien facile à tout Opérateur de diſtinguer exactement la partie antérieure d'une pierre cachée dans la veſſie, & de ne pas prendre pour celle-ci ſa face ſupérieure ou ſes faces latérales ſujettes à être recouvertes d'un replis du fond ſupérieur de la veſſie, que cette mépriſe expoſera à être coupée ? Que ſera-ce, quand cette pierre ſera placée dans le fond poſtérieur de cet organe, & qu'il faudra s'en éloigner aſſez pour éviter les replis qui la précedent, & pour ne venir couper que le cou de la veſſie, comme le fait le Frere ? Il faut avouer que, ſi on a le bonheur de le faire, ce ſera l'effet du hazard, & non d'une regle, d'une méthode, car il ne peut pas y en avoir ici.

Or la plus grande habileté n'eſt pas exemte des fautes les plus graves, quand elle

elle manque de regles. C'eſt ce qu'on a vu dans diverſes Tailles opérées avec le Lithotome-caché devenues malheureuſes, parceque l'inciſion a été portée, tantôt par delà les bornes que preſcrivent les regles de l'art, en bleſſant le fond de la veſſie, occaſionnant des infiltrations, des hémorragies mortelles &c.; tantôt en demeurant en deçà de ces regles, & n'ouvrant que l'urethre, comme il eſt arrivé au Frere même dans l'opération de M. de Chevry à Roſoy; quelquefois en réuniſſant ces deux défauts, de ne point aller juſqu'au cou de la veſſie, & de faire néanmoins aux proſtates une inciſion aſſez profonde pour être ſuivie d'une hémorragie mortelle, comme il eſt arrivé dans la Taille de M. de Tavannes, Archevêque de Rouen, dont l'hiſtoire eſt à la ſuite de ce mémoire. Un changement utile que le Frere peut encore faire à ſa manœuvre, c'eſt de s'aſſurer, comme nous, de l'exiſtence de la pierre avec la ſonde, & de tenir ce bec au cou de la veſſie ſeulement. Il eſt vrai que cette ſituation eſt un peu difficile à déterminer dans les différens ſujets, &

que la ſonde tenue au delà ou en deçà de ce cou rendra à cette méthode les deux excès dangereux qu'on vient d'y obſerver; mais ils ſeront, ce me ſemble, moins conſidérables; & avec un inſtrument de cette eſpece, c'eſt beaucoup faire que d'en diminuer les dangers. Il faut cependant convenir qu'il eſt beaucoup plus ſage de lui préférer la méthode qui n'expoſe point à tous ces inconvéniens.

Je ne parlerai point ici des préparatifs à l'opération & des pancemens qui la ſuivent ordinairement, parceque ce ſont des circonſtances communes à toutes les eſpeces de Tailles; & que, s'il eſt avantageux de n'en point faire du tout, ce que je ne crois pas, cet avantage devient commun à toutes les méthodes, ſur-tout à l'appareil latéral, & n'a rien qui ſoit particulier à celle du Lithotome-caché. (*a*)

Je ne peux mieux finir ce mémoire que par l'avant-dernier à-lineâ de ma réponſe à la piece du Frere intitulée *Jugement* p.

(*a*) Voyez là-deſſus l'apoſtille de la p. 233. de mon ſecond recueil & la p. 78. de ma Lettre VI, intitulée *Remarques ſur les Journaux &c.*

291. de mon ſecond Recueil. On verra par là que je ne change point de langage par rapport à cet inſtrument, parceque je l'ai d'abord connu à fond.

„ Quelques ſuccès qu'on puiſſe citer
„ en faveur de l'inſtrument du Frere, ils
„ ne ſçauroient affoiblir les conſéquences
„ que nous venons de tirer du parallele
„ que renferme cette ſection. S'il étoit
„ poſſible que ces ſuccès devinſſent aſſez
„ nombreux pour prouver que la métho-
„ de de F. C. eſt bonne, il réſulteroit de
„ ces preuves mêmes que la mienne ſe-
„ roit plus que bonne, ſi l'on peut dire;
„ puiſqu'elle exécute tout ce qu'il y a
„ de bon dans la ſienne, avec la certitu-
„ de de ne point participer à ce qu'elle
„ a de mauvais. Je ne ſaurois faire une
„ ſuppoſition plus honorable à la Taille
„ du Frere, que de la regarder, pour un
„ moment, comme auſſi bonne pour l'ex-
„ traction de la pierre, que la façon or-
„ dinaire de ſaigner eſt bonne pour tirer
„ du ſang. Notre parallele étant porté
„ dans cette ſuppoſition, ma méthode y
„ devient une façon de ſaigner, dans la-
„ quelle on ne riſque jamais de piquer ni

„ artere, ni tendon. Or je demande ſi,
„ pour avoir exercé dix mille fois la Phlé-
„ botomie ordinaire ſans les accidens que
„ je viens de déſigner, on ſeroit bien
„ fondé à la préférer à une autre métho-
„ de, par laquelle ces accidens ne pour-
„ roient jamais arriver. C'eſt à quoi ſe
„ réduit notre queſtion dans cette hypo-
„ theſe, qui eſt aſſurément la plus polie
„ qu'on puiſſe imaginer en faveur du Fre-
„ re Côme.



HISTOIRE

Du Concours des Lithotomistes, présidé par M. de la Martiniere, premier Chirurgien du Roi, des expériences qui y ont été faites, & de ses suites, par rapport à ce parallele.

I.

Histoire succinte du Concours.

Pendant que je lisois le précédent mémoire aux séances de l'Académie, le Comité des Lithotomistes, présidé par M. de la Martiniere, faisoit des expériences dans les divers Hôpitaux de Paris. Ce Chef de la Chirurgie, si bien intentionné, si plein de zêle, avoit communiqué cet utile projet aux Ministres, au Roi même, & rendoit chaque jour compte à Sa Majesté de ce qui s'y passoit de principal. Ce grand Prince, que sa bonté caractérisera dans tous les siecles, s'intéresse à la vie de ses sujets au point de

ne dédaigner aucuns des détails qui y ont rapport.

On choiſit pour Sécrétaire du Comité M. Louïs. Indépendamment du journal qu'il s'étoit chargé de tenir, chacun devoit faire le ſien, & c'étoit de la collection de ces différens journaux que devoit réſulter un journal authentique deſtiné à ſervir de baze au jugement de l'Académie. J'étois trop intéreſſé à la choſe pour manquer de faire le mien avec la plus grande exactitude. J'écrivis dans le lieu même du Concours, ſur une cédule, tous les faits, toutes les circonſtances de détail qui peuvent plus aiſément échapper à la mémoire, & de retour chez moi, je les arrangeois dans mon journal. Les Chirurgiens opérateurs ou préſens étoient M. de la Martiniere, Mrs. le Dran, Morand, Andouillé, Foubert, Moreau, Guerin, Faget, Louïs, Thry, Thomas, Vandergracht, Lithotomiſte de Lille, Baſtide Chirurgien-Major de Royal Dragons, & moi. On invita le Frere Côme de la part de M. de la Martiniere; M. Morand le ſollicita de s'y trouver; il le refuſa con-

ſtamment. A ſon refus on invita ſes plus zêlés partiſans les Cambon, les Michel, accourus à Paris pour être, à ce qu'ils penſoient, les témoins de la gloire de leur Maître, & ils ne le furent que de ſa honte. Mais ils ne parurent pas non plus.

Vous m'avouerez, dit M. le Cat de Gand, dans ſa réplique à Mr. S. P*, *vous m'avouerez que cela ſent bien une mauvaiſe cauſe, & toutes les perſonnes ſenſées de Paris & de la Cour en porterent le même jugement... Les Cambon, les Michel, ces héros dont le Sr. St. P* fait ſonner ſi haut les noms pour ſa cauſe, ne furent pas plus hardis que leur Chef. Voilà ces vaillans qui font grand bruit, quand ils ſont ſeuls! Voilà ces Lithotomiſtes qui s'emparent des journaux de France, qui les rempliſſent de leurs exploits & de leurs ſatyres, parce qu'on a eû ſoin d'en exclure les écrits de leurs adverſaires & tous les faits qui pourroient deſſiller les yeux du Public. Les motifs de la poltronnerie du Frere Côme & de ſes partiſans, dans cette grande occaſion, ne ſont pas difficiles à deviner. La prudence ne leur permettoit pas d'expoſer une méthode hazardeuſe à un ſi grand*

jour. Leur conviction, devant des témoins tels que ceux du Comité, produisoit un jugement décisif, qui renversoit pour jamais leur idole; il est bien plus expédient pour de tels Opérateurs de n'avoir affaire qu'à un Public facile à éblouir par des succès qu'on lui exagere & qu'on lui montre seuls; tandis qu'on lui cache tous les accidens, ou qu'on les pallie, quand on n'a pu les lui soustraire.... Ce n'est pas ainsi que se comporta le Chirurgien de Rouen..... Certain de la supériorité de sa méthode, de la sûreté & de la constance de ses manœuvres, il ne balança point de les exposer au plus grand jour, à la critique la plus éclairée & peut-être la plus animée que jamais opération puisse subir.

Le Frere Côme & ses partisans donnerent pour motifs de leur refus, que le Comité étoit leur adversaire.

Quand cette circonstance eût été vraie, cette assemblée étoit trop réguliere, trop intéressée à se respecter elle-même, ne fût-ce que par ses relations intimes avec les premieres Puissances, pour que ces Opérateurs pussent craindre le moindre contretems à cet égard; ils n'y auroient pas été moins libres dans leurs expérien-

ces que les autres Lithotomiſtes, & leur triomphe, s'ils avoient eû la bonne cauſe, n'en auroit été que plus glorieux; c'étoit-là le cas ou jamais, de mettre en évidence, devant les premiers juges de l'Univers, ces avantages ſi vantés du Lithotome-caché, & de confondre, ſans retour, ſes adverſaires: Et qu'on ne doute pas qu'ils n'euſſent ſaiſi avidement cette occaſion authentique & unique, s'ils n'avoient ſenti tout le foible de leur méthode, & ſa chute inévitable, en l'expoſant à des yeux ſi clairvoyans.

Mais rien n'eſt ſi faux que le prétexte qu'ils alleguent: Loin que le Comité fût prévenu contre leur chef, toute cette aſſemblée étoit dans les diſpoſitions les plus favorables à ſon égard: quelques-uns même ſortirent, en ſa faveur, de l'impartialité qui leur convenoit, & refuſerent leur conſentement aux premieres expériences qui démontroient les dangers annexés à ſon inſtrument; de quel zêle donc ne l'auroient-ils pas ſoutenu, s'ils avoient trouvé ſa méthode ſupérieure à celles de leurs Confreres?

Ces expériences du Concours commen-

cerent le dimanche 23 Février 1755. aux Invalides. Depuis ce jour, jusqu'au 19 Mars, on tailla en 10. assemblées 51. sujets dans les 5. principaux Hôpitaux de Paris, les Invalides, la Charité, l'Hôtel-Dieu, Bicêtre & la Salpêtriere.

J'opérai avec les trois especes de mes instrumens, le cistitome à trenchant discontinu, celui à trenchant continu & le gorgeret-cistitome. Tous les résultats furent exactement les mêmes . . . . La premiere partie de l'incision faite par l'uréthrotome avoit ouvert la partie membraneuse de l'urethre à côté & au-dessous du bulbe.

La seconde partie faite par le cistitome ouvroit largement la prostate par la partie antérieure & débridoit le cou de la vessie depuis une ligne jusqu'à cinq, selon l'âge du sujet &c.

Ce résultat fut exactement le même dans toutes mes opérations, soit que je les fisse moi-même, ou qu'elles fussent exécutées par Mrs. Vandergracht & Bastide, avec quelqu'espece de mes instrumens que ce fût. Cette uniformité constante fit dire tout haut à M. Louïs

dans la dixieme & derniere ſéance, après une taille de M. Baſtide . . . . .

Quand on ne taille pas bien par cette méthode, c'eſt qu'on ne l'exécute pas.

Il n'en fut pas de même des opérations faites avec le Lithotome-caché. Je vérifiai au Comité tous les dangers dont je l'accuſois dans mon mémoire, & quoiqu'il fût enſuite manœuvré par divers Lithotomiſtes, avec les meilleures intentions de faire applaudir, (car il avoit beaucoup d'amis dans ces aſſemblées,) on n'eut d'heureuſes expériences que celles qu'on fit à des Nos. où il eſt fort peu ouvert, en y joignant la précaution de ne le pouſſer pas fort avant dans la veſſie, pour n'en pas bleſſer le fond, & de baiſſer beaucoup le poignet, en le retirant, pour lui faire faire une inciſion évaſée en dehors.

Dans toutes les autres expériences, on trouva, 1o. toujours une rigole qui prolongeoit l'inciſion du cou de la veſſie fort loin dans la tunique nerveuſe. 2o. Une fois l'inteſtin rectum ſe trouva ouvert de

ſix lignes. 3°. Quelquefois une pareille bleſſure à la tunique nerveuſe du fond poſtérieur de la veſſie; 4°. ſouvent des vaiſſeaux conſidérables coupés au cou de la veſſie & aux proſtates. 5°. Toujours à ce cou de la veſſie une playe dans le tiſſu cellulaire du baſſin, ouvrant une voye aux infiltrations & aux épanchemens dans cette cavité. 6°. Enfin une inciſion totale parallele dans celles de ces opérations où l'on n'affectoit pas de baiſſer le poignet, en retirant l'inſtrument.

La plus remarquable de ces expériences, par rapport aux bleſſures de la tunique nerveuſe du fond poſtérieur de la veſſie, eſt celle qui a été faite dans le 8e. Concours. C'eſt pourquoi je la rapporterai ici avec toutes ſes circonſtances, telles qu'elles ſont dans mon journal, parce qu'elles comprennent des remarques néceſſaires à ceux qui voudront répéter ces expériences.

Huitieme Concours.

„ M. le Dran ayant taillé avec ſuccès „ ſur le vivant par la méthode du Frere

„ Côme ; & aſſurant à la Compagnie
„ qu'il le ſçavoit faire de la derniere
„ maniere de l'auteur, on le pria de
„ l'exécuter.

„ Il le fit au No. 9. Il eut ſoin de baiſ-
„ ſer le poignet, en retirant l'inſtrument.
„ Tout le monde convint que M. le
„ Dran avoit parfaitement exécuté cette
„ méthode. On ouvrit le ſujet. On
„ trouva au fond poſtérieur ſupérieur de
„ la veſſie une bleſſure d'environ huit
„ lignes, & cependant on n'avoit pas
„ comprimé le bas ventre.

„ Une partie des ſpectateurs s'étoit
„ déjà retirée, bien convaincue de la
„ réalité de la bleſſure de la tunique
„ nerveuſe de ce fond de la veſſie, lorſ-
„ qu'un Chirurgien, que je ne connois
„ pas, vint y porter une ſonde ; elle
„ ne paſſa point à travers de la veſſie,
„ & tout le Comité le ſçavoit bien ; il
„ ne falloit pas de ſonde pour s'en aſ-
„ ſurer ; les yeux ſeuls découvroient que
„ la veſſie n'étoit pas percée d'outre en
„ outre, parcequ'on n'avoit pas appuyé
„ ſur le bas ventre, comme je l'avois
„ fait faire dans la plûpart des opéra-

„ tions exécutées avec mes inſtrumens, „ pour imiter l'action du diaphragme, „ dans le vivant, ſur les inteſtins & la „ veſſie.

„ Le même Chirurgien écarta les le- „ vres de cette bleſſure, & l'effaça, par „ les raiſons expoſées dans les remar- „ ques ajoutées aux expériences du 4e. „ Concours, 7 Mars. Il paroît que ces „ deux manœuvres ont ſuffi à ce Chi- „ rurgien pour ſe perſuader qu'il n'y „ avoit point de playe à la tunique ner- „ veuſe de la veſſie; car des particuliers „ l'ont ainſi ſoutenu depuis.

Remarques du journal du 4e. Concours, où, à l'occaſion d'une pareille bleſſure, les amis du Frere diſputerent avec aſſez de chaleur.

„ Je dois obſerver ici que ceux qui ſont „ accoutumés aux expériences ſur les „ parties intéreſſées dans l'opération de „ la Taille, ſçavent que, pour reconnoî- „ tre les bleſſures à la tunique intérieure „ ou nervo-veloutée de la veſſie, il faut „ les examiner dans l'état où les a laiſ-

„ sées l'instrument de la lézion ; car si „ on écarte & manie ce tissu, on fait „ disparoître la blessure ; & voici pour- „ quoi.

„ A la peau & dans les muscles, les „ levres d'une playe ont une épaisseur „ que le maniement ne peut effacer, „ parceque leur tissu a de la consistance. „ Au contraire ce tissu nerveux de la „ vessie est fait de plans de fibres que „ leur structure en mailles ou rézeaux „ & en tissu cellulaire rend extrémement „ lâches, extensibles & sans union entr'eux, „ sans consistance ; ainsi, quand on écar- „ te ces plans de chaque côté d'une bles- „ sure, les fibres coupées obéissent, s'al- „ longent fort loin du lieu incisé, & „ cela d'autant plus loin qu'elles sont „ plus près de la surface de la tunique ; „ par là l'épaisseur des levres de l'inci- „ sion disparoit, en s'épanouissant dans „ un grand espace aux environs, où il „ n'est plus possible de reconnoître ces „ fibres coupées ; l'allongement a tota- „ lement changé leur figure & effacé le „ trajet de l'instrument : ce que je dé- „ cris là, je l'ai vingt fois exécuté, &

„ autant de fois j'ai fait paſſer ſon mé-
„ canisme ſous mes yeux. C'eſt ce qui
„ eſt arrivé dans cette 4e. expérience &
„ qui arrivera toutes les fois qu'on vou-
„ dra manier & écarter les levres d'une
„ playe de cette tunique qui ne ſera pas
„ aſſez profonde pour percer la veſſie de
„ part en part.

Les dernieres aſſemblées ſe firent le 19 Mars.

L'on paſſa toute cette journée en expériences aux Invalides, à la Salpêtriere, à Bicêtre.

Je ne fais ici aucune mention des eſſais qu'on a faits par les autres méthodes, parcequ'ils ſont étrangers à notre parallele. Peut-être pourront-ils trouver place dans mon grand ouvrage ſur la Taille.

Dès le lendemain Jeudi 20 Mars de ces derniers Concours, je fis à l'Académie la ſeconde lecture de mon mémoire. C'eſt à cette ſeconde lecture que ſe font les repriſes, les cenſures; on n'en fit aucune. J'étois hors de chez moi depuis le 15 Février, je me hâtai d'y retourner le 22 Mars, avec la promeſſe des chefs de l'Aca-

l'Académie, que j'aurois inceſſamment le jugement que je demandois depuis ſi long-tems. J'avois d'autant plus d'eſpérance de l'obtenir, que quelques-uns de nos plus célebres Confreres, qui avoient été, dans le Concours, les défenſeurs du Lithotome-caché, m'avoient paru convaincus de ſes dangers par l'expérience de M. le Dran, & bien perſuadés de la ſûreté conſtante de mes inſtrumens par l'uniformité de nos eſſais; en conſéquence, ils m'avoient promis de tailler à ma méthode. D'un autre côté, je connoiſſois les fortes répugnances que des Confreres Lithotomiſtes avoient à nous décerner ce petit triomphe, ce qui rendoit l'événement problématique.

II.

Suite du Concours.

Le 26 Mars j'envoyai à M. notre Préſident une copie de la partie de mon journal qui concerne mon parallele pour le collationner avec ceux des autres membres du Comité, comme on en étoit convenu, afin de procéder au jugement, objet de

ce Comité. Je le félicitois de ce que sa fermeté soutenoit la Chirurgie par ses côtés foibles. „ Sans vous, lui disois-je, „ ses Lithotomistes devenoient les jouets „ du préjugé d'un Public aveugle & ex- „ travagant ; ils recevoient bientôt la „ loi de ceux à qui ils devoient la don- „ ner. Enfin vous avez traduit ce Public „ devant ses véritables juges. Il convient „ lui-même de l'équité de vos démar- „ ches ; pourra-t-il se refuser à celle de „ l'arrêt qui émanera d'un tribunal qu'il „ reconnoît ? Nous ne sommes point ef- „ frayés de l'indécision & de la fragilité „ de quelques-uns de nos juges, puisque „ nous vous avons à leur tête, & que „ les faits, les expériences ont déjà dé- „ cidé en notre faveur.

Le premier Avril j'envoyai une nouvelle copie de mon mémoire intitulé *Parallele &c.* avec des corrections & additions. Celles-ci regardoient, sur-tout, la citation des expériences faites par le Comité, & des Tailles du Lithotome-caché sur le vivant, qui confirmoient les principes de ce mémoire. Ces dernieres auroient été en beaucoup plus grand nom-

bre, si plusieurs Confreres, qui m'en avoient promis, m'avoient tenu leur parole. Je l'ai bien prévu, disois-je à M. de la Martiniere, dans la lettre qui accompagnoit cette copie. „ Si vous ne „ relevez le courage de tous ces gens-là, „ il n'y aura point de jugement. Tous „ ces grands préparatifs, qui ont fixé „ l'attention de la Cour même, toutes „ ces expériences auxquelles elle a ap- „ plaudi, que le Public, tout prévenu „ qu'il est, a approuvées, que notre adver- „ saire a redoutées au point de n'oser „ paroître, tous ces moyens si propres à „ élever un trophée à la Chirurgie & à „ ceux qui se sacrifient à ses progrès, „ feront le triomphe de notre ennemi „ même, qui voyant ce beau projet é- „ chouer, l'attribuera à notre impuissan- „ ce & à la bonté de sa cause. Eh! que „ le Public l'en croira bien volontiers „ sur sa parole!

„ Cependant nous avons beau jeu; ce „ jugement embarrasse nos timides Con- „ freres. Quoi de plus simple? n'est-il „ pas tout porté, tout motivé, tout dé- „ montré dans mon mémoire? Qu'est-ce

„ que l'Académie avoit à ajouter à cet
„ ouvrage ? La répétition des expériences,
„ la vérification des faits ? Elle l'a exécu-
„ té.

„ Notre adverſaire oſera-t-il récuſer
„ des expériences faites par un tel Comi-
„ té, lui qui aſſure le Public, p. 13. de
„ ſon Recueil, p. 59. du notre, que ....
„ le grand avantage de ſa méthode eſt,
„ que tous les Opérateurs, quoique de
„ différens degrés de génie & d'adreſſe,
„ feront ſûrement une inciſion parfaite
„ dans tous les cas ? Il ne réuſſira pas
„ mieux à éluder les preuves authenti-
„ ques des faits de pratique qui ſont con-
„ tre lui. Je n'ai rien avancé dans mon
„ parallele dont l'Académie n'ait conſta-
„ té la vérité. Elle ne ſçauroit donc,
„ ſans injuſtice, ſe refuſer aux conſéquen-
„ ces que j'ai tirées de ces faits ; & ces
„ conſéquences renferment le jugement
„ que je demande, & qui eſt auſſi néceſ-
„ ſaire, auſſi honorable à la Chirurgie qu'à
„ moi-même. Faites donc taire, Monſieur,
„ les petites jalouſies réciproques, & que
„ tous les Lithotomiſtes réunis pronon-
„ cent un arrêt, auquel le Public ne

„ pourra refuſer de ſe ſoumettre, parce
„ qu'il eſt fondé en faits & en raiſons.

„ Je demande à l'Académie que ce ju-
„ gement ſoit rendu public dans tous les
„ journaux; que mon mémoire ſoit im-
„ primé inceſſamment, non-ſeulement
„ pour le volume de l'Académie, mais
„ encore qu'il en ſoit tiré un grand nombre
„ d'exemplaires avec le jugement de l'A-
„ cadémie à la ſuite, pour être diſtribués
„ dans Paris & dans les Provinces & Ro-
„ yaumes voiſins. Il convient qu'à la ſuite
„ de ce mémoire on trouve les pieces juſti-
„ ficatives des faits, telles que la lettre du
„ Chirurgien de Compiegne ſur la Taille
„ de M. Crin, celle du Chirurgien de
„ Rheims que j'ai lue à l'Académie &c.

„ Une choſe eſſentielle, Monſieur,
„ après ce jugement, ſeroit d'établir dans
„ nos Hôpitaux une méthode propre à
„ ſoutenir ce jugement, & qui, par ſes
„ ſuccès, fît bientôt oublier ceux du
„ Frere.

„ Je vous ai propoſé de mener & de
„ tailler tous mes pierreux à la Charité;
„ je ſuis encore prêt à exécuter ce pro-
„ jet, ſi vous l'approuvez, j'aimerois

„ mieux cependant que vous engageassiez
„ M. Moreau & M. Andouillé à adopter
„ ma méthode, ou au moins à en faire
„ un essai ce printems. (a) Vous ver-
„ riez, Monsieur, quel changement cet-
„ te adoption feroit dans le succès des
„ Tailles de ces Hôpitaux & dans l'esprit
„ du Public, qui a les yeux ouverts sur
„ ces succès. Je puis vous assurer, d'a-
„ près une conviction, qui est le fruit de
„ 22. années d'expériences bien répétées,
„ bien réfléchies, bien méditées, que la
„ Taille que je vous propose, est la
„ meilleure de toutes celles qu'on a es-
„ sayées depuis deux mille ans, &c.

En Février 1756, à l'occasion d'une singuliere apologie du Lithotome-caché, qu'un de nos Confreres mêmes de Besançon avoit insérée dans le Mercure, je fis au même Président de l'Académie des représentations analogues aux précédentes, & je faisois sentir que la Chirurgie se détruisoit elle-même par sa jalousie intesti-

(a) Je me rabattois sur ce dernier parti, parceque j'avois essuyé en 1754. le refus du projet très-raisonnable & bien plus sûr de tailler moi-même mes pierreux à la Charité.

ne, & par ſa complaiſance pour des Grands auxquels elle a le droit d'en impoſer ſur cet article, loin de recevoir la loi d'eux. On me répondit. . . „ Vos réflexions, „ Monſieur, ne m'avoient pas échappé ; „ j'ai ſenti, comme vous, combien il „ étoit à ſouhaiter que l'Académie op- „ poſât à ces déclamations un jugement „ ſage & réfléchi, qui, en fixant le vé- „ ritable état du Lithotome-caché, mît „ en garde contre les inconvéniens dont „ il eſt néceſſairement accompagné. Il „ paroît à la vérité ſurprenant, & j'en „ conviendrai avec vous, que ce juge- „ ment ſe faſſe tant attendre, après la „ publicité des expériences qui ont été „ faites pour en conſtater les effets. Mais „ ſi les circonſtances n'ont pas encore „ permis de les publier, ſoyez perſuadé „ que, ſans perdre de tems, on va tou- „ jours au but ; qu'au moins on y viſe, „ & que, ſi on n'y eſt pas encore direc- „ tement, c'eſt qu'on ne ſçauroit trop „ mettre de prudence ſur une matiere de „ cette importance, dans la crainte de ſe „ commettre. . . . *Ce 22 Février 1756.*

M. Andouillé, Commiſſaire pour les

correſpondances, m'ayant écrit, de la part de l'Académie, des reproches obligeans de ce que j'avois donné au Mercure une obſervation ſur la fiſtule lachrimale, au lieu de l'adreſſer à cette Compagnie.. je profitai encore de cette occaſion pour renouveller mes inſtances par la lettre ſuivante du 17 Mai 1756.

„ Il eſt bien flatteur pour moi que l'A-
„ cadémie daigne me témoigner un peu de
„ jalouſie de mes petites obſervations in-
„ ſérées au Mercure. Je ſens, comme je
„ le dois, Monſieur, mes engagemens
„ avec elle & toutes les obligations que
„ je lui ai. Je n'ai pas oublié l'accueil
„ qu'elle a fait jadis à mes mémoires, les
„ lauriers dont elle les a décorés, le pré-
„ jugé qui lui en eſt reſté, & qui a re-
„ jailli ſur ceux mêmes qui avoient l'air
„ de lui reſſembler. Je vois avec plaiſir
„ & reconnoiſſance que ces grands objets
„ & l'eſtime dont elle m'honore, ont
„ toujours percé à travers les nuages que
„ mes ennemis ont quelquefois fait paſſer
„ entre ce Corps reſpectable & moi. Je
„ ne puis attribuer qu'à des accidens de
„ cette derniere eſpece ſa lenteur à por-

„ ter un jugement ſur *le Parallele de ma* „ *méthode de tailler* &c. que j'ai eu „ l'honneur de lui préſenter l'an paſſé ; „ Parallele dont les expériences ont été „ confirmées par des répétitions faites „ par Meſſieurs les Commiſſaires & dont „ les autres faits ſont conſtatés par des „ pieces qu'elle a, pour la plûpart, en- „ tre les mains. J'eſpere de la conſtan- „ ce de ſes ſentimens pour moi, & dont „ vous me donnez encore aujourd'hui, „ Monſieur, de nouvelles preuves, j'eſ- „ pere qu'elle rendra à l'un de ſes plus „ anciens Aſſociés la juſtice qu'il lui de- „ mande depuis pluſieurs années. (*a*) „ Une Société, qui anime toute la Chi- „ rurgie de l'Europe à travailler pour les „ progrès & l'honneur de cet art pré- „ cieux, ne manquera pas de prendre „ toutes les meſures convenables pour „ éviter de jetter dans le découragement „ & le dégoût ceux qu'elle a rendus elle- „ même les plus zélés de ſes travail- „ leurs.

(*a*) Dès 1753. j'avois réclamé le jugement de l'Académie.

Dans une lettre du 22 Mai 1756. on répond ainsi à mes instances.

„ J'ai pour le moins autant d'empres-„ sement que vous de voir enfin paroî-„ tre le jugement de l'Académie sur les „ différentes méthodes de tailler ; cet „ objet ne me sort pas plus de l'idée „ qu'à vous-même, & je sens plus que „ personne tout ce que les délais peu-„ vent avoir de désagréable après les „ avances & les démarches que nous „ avons faites. Mais la difficulté de réu-„ nir toutes les têtes qui doivent pro-„ noncer & qui tirent chacune de leur „ côté, la prévention du Public plus „ forte que jamais, diverses autres cir-„ constances non moins difficiles à con-„ cilier, n'ont pas encore permis de „ prendre sur cela un parti décisif. Nous „ verrons si le tems aportera quelque „ changement à la disposition des es-„ prits, & si l'on pourra par la suite „ lâcher plus sûrement une décision qui, „ dans l'état où en sont actuellement les „ choses, ne pourroit que compromettre „ de plus en plus l'honneur de la Com-„ pagnie. Le silence est presque le seul

„ parti qui lui convienne, jusqu'à ce que „ les événemens ayent concouru à le fai- „ re rompre avec quelqu'apparence de „ succès. Je vous exhorte, en atten- „ dant, à la patience. C'est une exhor- „ tation que je me fais à moi-même, & „ à laquelle j'ai peut-être autant de peine „ à me rendre que vous-même.

Le 26 Août 1756. je passai par Paris revenant d'Orléans, où j'étois allé au secours de M. le Blanc l'un de nos célebres Confreres. M. Louïs, Sécrétaire du Comité, que je vis à l'Académie, m'informa qu'il avoit fait enfin un résultat de nos expériences & une espece de parallele des méthodes, dans lequel celle du Frere tenoit le rang qu'elle méritoit, & qu'elle avoit tenue dans le Concours; que ce n'étoit pas sa faute, si cette piece & le jugement n'étoient pas publiés; qu'on ne l'avoit pas jugé à propos; que, vu le secret qu'on lui avoit imposé, il ne pouvoit pas même me le communiquer. J'avoue que ce mystere vis-à-vis de moi, partie principale dans cette affaire & auteur du parallele, me parut fort singulier & de fort mauvais augure pour la besogne

faite par ces Meſſieurs; je ne fus pas plutôt arrivé chez moi, que j'en écrivis au Préſident de l'Académie.

Dans une réponſe, dont on m'honora le 8 Septembre on me rapelloit cette ſage maxime... *Il faut être prudent & céder malgré nous au tems, en attendant des circonſtances plus favorables.*

Je crus y devoir la réponſe ſuivante plus détaillée que celle que j'y avois pu faire auparavant.

Monſieur,

„ Je dois à votre lettre du 8 Septem-
„ bre un ſupplément de réponſe ſur la pru-
„ dence que vous croyez qui preſcrit à
„ l'Académie de ſe taire ſur nos expé-
„ riences de l'an paſſé. Je vous avoue-
„ rai, Monſieur, qu'il me ſemble que la
„ prudence exigeoit de ce Corps toute
„ une autre conduite, & que j'ai cru en-
„ trevoir dans quelques-uns de nos Con-
„ freres des motifs de ſilence tout-à-fait
„ différens de ceux que vous voulez bien
„ leur attribuer aujourd'hui.

„ Une choſe très-vraie, Monſieur,

„ c'eſt que rien n'étoit ſi aiſé que d'arrê-
„ ter, dans ſon commencement, la ré-
„ putation de celui qui nous tient actuel-
„ lement en échec, & plus on retardera,
„ moins il ſera poſſible de le réduire,
„ parceque ſa méthode, (toute défectueu-
„ ſe qu'elle eſt,) étant meilleure que
„ celles qui ſont les plus uſitées à Paris,
„ comme j'ai déjà eu l'honneur de vous
„ le dire, la ſupériorité de ſes ſuccès a
„ dû lui donner la renommée qu'il a; &
„ devenant bientôt le ſeul Lithotomiſte
„ de Paris, (*a*) ou ſon inſtrument le ſeul
„ en uſage, il n'y aura plus de pieces de
„ comparaiſon; ſes partiſans d'ailleurs
„ cachant ſes fautes, & ne publiant que
„ ſes proſpérités, toutes les années lui
„ accumuleront trophées ſur trophées.
„ Cependant c'eſt un fait démontré, que
„ le Lithotome-caché expoſe à des dan-
„ gers dont ma méthode & ſes analogues
„ ſont exemptes; c'eſt un autre fait con-
„ ſtant, que la vogue que le Frere a ac-
„ quiſe & acquiert chaque jour par cet

(*a*) On voit aujourd'hui (1763.) que je ſuis bon Prophête.

„ instrument, est autant fatale à la Chi-
„ rurgie qu'au Public. De telles vérités,
„ Monsieur, permettent-elles à la Chi-
„ rurgie de Paris, au Tribunal de toute
„ la Chirurgie du monde, de se taire vis-
„ à-vis de ce Public, & de regarder en-
„ core son inaction comme un précepte
„ dicté par la prudence; permettez-moi,
„ Monsieur, de n'en rien croire, & mê-
„ me de vous prouver le contraire.

„ La Cour & la Ville sont dans l'en-
„ thousiasme en faveur du Frere, j'en
„ conviens; mais ces Grands que vous
„ craignez, ne sont angoués de lui que
„ parcequ'ils sont persuadés qu'il fait des
„ miracles, & ils ne sont prévenus con-
„ tre vous que parce qu'ils s'imaginent
„ qu'il y a jalousie de métier. Otez
„ leur ces deux préjugés, vous les ver-
„ rez écouter favorablement vos déci-
„ sions & s'en rapporter à vous, parce
„ que, dans le fond, ils sçavent bien
„ que vous êtes les seuls juges de cette
„ affaire.

„ C'est-là précisément, Monsieur, ce
„ que vous aviez si sagement fait dans
„ l'espece de Concours que vous aviez

„ formé, & que vous aviez eu l'art de
„ faire approuver des Ministres, du Roi
„ même. Tout avoit secondé nos vœux,
„ Monsieur, dans l'exécution de ce beau
„ & bon projet; les accidens attachés à
„ l'usage du Lithotome-caché y ont été
„ démontrés aussi bien que la sûreté in-
„ variable de nos instrumens.

„ Par rapport à la démonstration de
„ ces accidens, vous devez vous rappel-
„ ler que vous avez vu de vos propres
„ yeux le Lithotome-caché, même entre
„ les mains de M. le Dran, & par une
„ exécution de la méthode du Frere, ap-
„ plaudie de tout le Comité, offenser le
„ fond supérieur postérieur de la vessie
„ par une blessure de huit lignes de long,
„ qui ne perçoit pas en effet la vessie
„ d'outre en outre, mais qui l'auroit vrai-
„ semblablement fait dans un sujet vi-
„ vant, dont la respiration & les cris
„ poussent plus fortement les intestins &
„ le fond de la vessie contre son orifice,
„ & contre la lame du Lithotome. Je ne
„ vous parle point de la rigole constante
„ dans la tunique nerveuse, au-dessus de
„ la playe essentielle, de l'espace que

„ celle-ci ouvre au cou de la vessie dans „ le tissu cellulaire du bassin, des vaisseaux considérables qu'elle coupe assez „ souvent, & tant d'autres défauts que „ nous y avons démontrés. Le Frere, „ convaincu en lui-même de ces vérités, „ n'a osé paroître, & ce refus si honteux à sa cause avoit prévenu le Roi-„ même contre lui.

„ Pouvoit-on, Monsieur, le donner „ plus beau à l'Académie de Chirurgie! „ Ne retrouvoit-elle pas d'une façon au-„ thentique cette occasion qu'elle avoit „ laissé échapper à l'origine du Lithoto-„ me-caché? Tous les esprits étoient „ ébranlés; j'ai vu M. B**, Partisan du „ Frere, me dire, après avoir entendu les „ faits précédens, *vous allez voir qu'on va* „ *défendre au Frere Côme d'exercer la Chi-* „ *rurgie.* Oui, Monsieur, je ne doute „ pas que cela ne fût arrivé, si, dans „ cette crise où paroissoit être alors le „ Frere, l'Académie se fût hâtée de pro-„ duire, comme elle le devoit, une rela-„ tion détaillée des expériences qui ont „ démontré les accidens attachés à cet „ instrument; si elle eût attesté tous les

„ faits

„ faits de mon mémoire vérifiés par ces
„ expériences; ſi enfin elle avoit fait im-
„ primer toutes ces pieces avec un juge-
„ ment appuyé ſur les faits & ſur les
„ raiſons contenues dans les pieces mê-
„ mes. La ſimple lecture de mon mé-
„ moire prêté à des particuliers prévenus
„ en faveur du Frere, en a fait revenir
„ un grand nombre. Quel effet n'auroit-
„ il pas produit ſur tout un Public, s'il
„ avoit été muni d'une approbation de
„ l'Académie, telle que je viens de la
„ déſigner ?

„ Ces ouvrages, ce jugement, auſſi ſo-
„ lides qu'authentiques, étant répandus
„ par-tout, ſi l'on pouvoit ſuppoſer qu'on
„ eût laiſſé opérer ce Lithotomiſte, tou-
„ jours eſt-il certain que le Public averti
„ par des pieces auſſi reſpectables, auroit
„ eu les yeux ouverts ſur ſes manœuvres;
„ il s'en ſeroit défié; les mauvais ſuccès
„ de cet Opérateur l'auroient plus frappé;
„ il auroit été porté à les attribuer à ces
„ accidens ſur leſquels on l'auroit éclairé;
„ il auroit voulu que l'Académie ou ſes
„ Commiſſaires euſſent ouvert tous ceux
„ qui ſeroient péris par l'inſtrument, &

„ à la premiere vérification d'un des accidens démontrés par nos expériences, „ Frere Côme étoit perdu: Et je vous „ assure que cette découverte n'auroit pas „ été longtems à se faire.

„ Voilà, Monsieur, ce que la véritable „ prudence & les vrais intérêts de l'art „ exigeoient de l'Académie, voilà en même tems ce que la Ville & la Cour „ attendoient d'elle, après le Concours „ que vous aviez assemblé.

„ Au lieu de cette conduite que ma „ petite prudence particuliere auroit suivie, qu'est-ce qu'ont fait nos Confreres? Ce Concours qui déplaisoit fort „ à la plûpart d'entr'eux, n'a pas plutôt „ été fini, que chacun s'est retiré de son „ côté, avec une ferme résolution de ne „ rien prononcer. *Eh qu'est-ce que nous „ avons affaire de juger?* se dirent entr'eux „ à demi-voix quelques-uns de ces Messieurs, & cela à Bicêtre même, dès „ que vous futes parti. Par le silence „ que produisirent ces dispositions, ce „ projet, qui devoit relever nos affaires „ & terrasser nos ennemis, fit tout le „ contraire. Quand le Public, que nos

„ expériences & le refus du Frere avoient
„ ébranlé, vit que ce grand appareil du
„ Concours des Lithotomiſtes & de leurs
„ opérations ne produiſoit rien, il le re-
„ garda comme la montagne en travail
„ accouchée d'une ridicule ſouris; il ſoup-
„ çonna que tout ce qu'on en avoit pu-
„ blié en notre faveur étoit faux. Vous
„ ſçavez, Monſieur, qu'il y eut même
„ des Confreres qui furent des premiers
„ à débiter cette calomnie. La continua-
„ tion du ſilence a augmenté ces préju-
„ gés. Le Frere & ſes Sectateurs, qui
„ n'oſoient alors ſe montrer & qui atten-
„ doient, dans un reſpectueux ſilence,
„ l'arrêt de leur ruine, n'eurent pas plu-
„ tôt ſenti l'irréſolution & la foibleſſe de
„ l'Académie, qu'ils devinrent plus in-
„ ſolens que jamais; ils regarderent no-
„ tre cauſe comme abandonnée. Ils rem-
„ plirent & rempliſſent encore impuné-
„ ment, chaque jour, les ouvrages périodi-
„ ques d'inſultes que le Public commence à
„ croire que nous méritons, & de vanteries
„ charlatanes que ce même Public prend
„ pour des réalités & pour des miracles
„ de l'art. Par là le culte de leur idole

„ s'établit de plus en plus; les meurtres
„ nombreux qu'il a faits cette année à
„ Paris ſont couverts par nos Confreres
„ mêmes qui devroient les dévoiler. La
„ Chirurgie travaille elle-même à ſa rui-
„ ne, peut-elle manquer d'y arriver? Le
„ Public lui laiſſera faire de beaux diſ-
„ cours Académiques & ſe ſervira des
„ Moines Chirurgiens, dont Paris & les
„ Provinces fourmillent. (*a*)

„ Tels ſont, Monſieur, les fruits de
„ la prudence de l'Académie; j'y ai fait
„ juſqu'ici le perſonnage que Caſſandre a
„ fait au ſiege de Troye. Je vois, par
„ vos réſolutions, que toute ma reſſour-
„ ce eſt dans nos Confreres Provinciaux,
„ dans la Chirurgie étrangere & dans la
„ poſtérité; je ne me tairai pas, ſans dou-
„ te, vis-à-vis de celle-ci; en cas que
„ mes ouvrages y parviennent jamais,
„ j'eſpere qu'on y portera le jugement
„ que je demande envain depuis ſi long-
„ tems, & que l'on y décidera qui de
„ nous, dans cette circonſtance, ſuivoit
„ mieux les regles de la prudence, ainſi
„ que celles de l'équité. . . . *A Roüen ce 15 Septembre* 1756.

(*a*) *Ma prédiction eſt accomplie à la lettre.*

III.

Espece de compte du Concours que l'Académie rend au Public ; son silence singulier sur ma méthode, sur mon mémoire.

Enfin, plus d'un an après cette lettre, parut le troisieme volume de l'Académie qui renferme le rapport de notre Concours de 1755, piece que m'avoit annoncée M. Louïs en 1756. Comme ce Confrere en est l'Auteur, je lui écrivis la lettre suivante en Décembre 1757,

„ J'ai trouvé dans votre mémoire sur „ la Taille tout ce que vous m'en aviez „ dit auparavant; bien de bonnes vérités „ que vous avez osé dire: quelques-autres „ que vous avez été obligé de taire, mais „ que les bons entendeurs devineront, & „ enfin quelques-unes qui n'y manquent „ peut-être que parce que vous n'en êtes „ pas encore convaincu; cela viendra, „ lorsque, comme vous nous le dîtes „ fort bien en 1755., le bonheur que vous „ avez d'être jeune fera place à celui „ d'avoir, sur cette matiere, l'expérien-

„ d'avoir, ſur cette matiere, l'expérien-
„ ce d'un Lithotomiſte conſommé. En
„ gros, j'ai donc de ce mémoire le de-
„ gré de contentement que vous ſoupçon-
„ niez que j'aurois, & je vous rends la
„ juſtice de croire que vous m'auriez con-
„ tenté tout-à-fait & rempli complette-
„ ment la fonction de Rapporteur & mê-
„ me d'Avocat de la bonne cauſe des
„ Lithotomiſtes, ſi vous n'aviez pas été
„ retenu par bien des conſidérations, &
„ principalement par leur propre rivali-
„ té, péché originel ſi nuiſible aux
„ progrès des arts, lorſqu'il paſſe les
„ bornes de la noble émulation; ce qui
„ lui arrive très-ſouvent.

Cette lettre n'étoit pas énigmatique pour M. Louïs, mais elle peut l'être pour pluſieurs de mes Lecteurs; & comme j'écris pour eux, je vais les mettre à portée de l'entendre, comme nous, par un coup d'œil & quelques réflexions ſur ce rapport de M. Louïs. (*a*)

(*a*) Le Lecteur eſt prié d'avoir ſous les yeux le Mémoire de l'Académie dont il s'agit ici, pour mieux entendre ce que nous en allons dire.

I. On expoſe bien ici les inconvéniens du grand appareil, mais on les calcule d'après les opérations des Tolets, des Maréchal, &c. qui avoient abandonné la précieuſe dilatation ménagée des Colots. Voyez mon premier Recueil concernant la Taille des Femmes.... *p.* 67. Rapport des expériences faites par l'Académie de Chirurgie aux différentes méthodes de tailler. tom. 3. des mém. p. 623.

II. Les avantages de l'appareil latéral ſont exactement & laconiquement décrits, ſi on ajoute à ceux du débridement cette circonſtance importante .... qu'il détermine le lieu d'élection où la principale partie de la dilatation ménagée doit ſe faire ; on auroit pu compter pluſieurs eſpeces d'appareil latéral, & en faire auſſi le parallele, mais cela eût fait un livre & eût trop écarté du but de ce mémoire, qui étoit d'examiner en particulier la méthode du Lithotome-caché. p. 627.

III. Les inconvéniens de l'inſtrument du Frere ſont expoſés avec l'élégance naturelle à M. Louïs. Mais voici des propoſitions qui ſe ſentent encore un peu des anciens préjugés de ce célebre Chirurgien. p. 628.

„ L'Auteur du nouvel inſtrument, dit „ M. Louïs, donne pour principe ſur p. 632. Principe général

sur la perfection de la Taille.

„ l'opération de la Taille, *que celle-là est* „ *la plus parfaite qui ouvre une voye aisée à* „ *la sortie des pierres.* Nous adopterons „ volontiers cette proposition capitale, „ continue le Sécrétaire du Comité, pour-„ vu qu'on n'entende pas que l'incision „ doive se faire sans égard aux parties qui „ peuvent être intéressées sans danger, „ & à celles qu'il est à propos de ména-„ ger. *Nous ne pensons pas que personne ait* „ *des idées contraires sur cela.*

Des idées contraires, non; mais un peu différentes, oui; *La voye aisée à la sortie des pierres* apartient de si près à la voye large, à la voye profonde dans le cou de la vessie, qui est presque toujours mortelle, que je me garderois bien d'adopter cette proposition comme capitale. Toute nue, elle est fausse & fort dangereuse; parce qu'il s'ensuivra de cette définition que la Taille la plus parfaite sera celle qui ouvrira la voye la plus aisée, celle qui fera les plus grandes incisions; Et combien, depuis 40 ans, n'a t-on pas sacrifié de victimes à ce faux principe! Peut-on, à la rigueur, donner le nom d'aisée à la voye de l'extraction des pierres,

non plus qu'à celle de l'accouchement? De quelle dilatation, de quelles douleurs, la plus naturelle, la plus heureuse de ces dernieres opérations n'est-elle pas encore accompagnée ! La Taille est exactement du même genre; c'est l'accouchement particulier à l'homme. Je conviens que, par comparaison à un accouchement laborieux, dangereux, on peut donner au précédent l'épithete de facile, d'aisé; mais c'est la nature qui le fait, & il n'y a pas à craindre qu'elle abuse de nos épithetes. Il en est tout autrement des Lithotomistes & sur-tout de ceux de ce siecle; presqu'accoutumés à fronder les plus respectables aphorismes du grand Hippocrate, & tous prêts à imiter ce moderne Docteur qui vouloit accoutumer la petite vérole à la saignée, ils prétendent accoutumer aussi la vessie à de grandes incisions. Voilà où tendent les voyes aisées; mais les voyes larges ne sont pas celles du salut en Lithotomie, non plus qu'en morale.

Je rends à l'Auteur la justice de le croire bien sincérement revenu du préjugé que je viens de combattre. Il le

prouve par les précautions qu'il prend immédiatement après cette proposition, d'y joindre un antidote pris dans les vrais principes de la théorie de la Lithotomie. Ses anciennes idées avoient laissé passer cette proposition suspecte; les réflexions & les expériences lui ont fourni le correctif; la doctrine eût été plus pure, si elle eût été exempte de ce mélange. Toute proposition, qui a besoin de commentaire, de correctif, est suspecte; celle du Frere & de M. Louïs n'en eût pas eu besoin & eût été vraiment capitale, si elle avoit été conçue en ces termes. . . . *La Taille la plus parfaite est celle qui ouvre une voye suffisante & exempte de danger à la sortie de la pierre.*

Ibid. & p. 633. *Il ne faut point d'instrument nouveau pour inciser les tégumens, non plus que pour diviser le muscle transversal & les graisses qui sont entre les muscles érecteurs & accélérateurs jusqu'au bulbe de l'urethre. Toutes les épreuves qu'on a faites, montrent que c'est le bourlet que la prostate forme au cou de la vessie qui s'oppose à l'extraction de la pierre....*

Je conviens qu'avec tout instrument trenchant on fera la section des tégu-

mens, des muſcles, de l'urethre même, partie eſſentielle & délicate que l'Auteur oublie ici, peut-être à deſſein; mais la fera-t-on cette inciſion avec la même promtitude & la même ſûreté? Non. J'ai abandonné le couteau dont Cheſelden ſe ſervoit en 1730. Fig. 7. Pl. I. Il l'a abandonné lui-même. J'y ai ſubſtitué ſucceſſivement une petite lame mince, obronde & trenchante par le bout, ainſi que des deux côtés Fig. 8., un couteau plus vaſte muni d'une cannelure... Fig. 8.

Tous ces inſtrumens coupoient mal. J'en ſuis revenu au Lithotome du grand appareil fixé dans un manche & muni d'une cannelure Fig. 3. Si c'eſt la forme ancienne de cette lame, qui fait dire à M. Louïs, *il ne faut point d'inſtrument nouveau*; au moins ſon manche & ſa cannelure ſont-ils nouveaux; & l'on a vu dans le parallele, Art. II. p. 3., de quelle conſéquence ſont ces améliorations.

Le bourlet même du cou de la veſſie peut ſe débrider avec un ſimple couteau à couper des trenches d'aloyau ou de gigot; mais cet inſtrument d'Ecuyer-tren-

chant le fera-t-il avec la sûreté & dans les circonstances qu'exige une vraie méthode de tailler ? Comment ce Confrere, qui a eu le courage de dire en plein Comité, en voyant l'uniformité & la sûreté de nos incisions ; *Quand on ne taille pas bien par cette méthode, c'est qu'on ne l'exécute pas....* comment peut-il se taire sur cette méthode, ici où c'étoit le lieu d'en parler ? Ce n'est point sa faute. Il me l'a assuré. Il est franc, sincere & je l'en crois. Mais ceux qui lui ont fait faire ces omissions importantes & contraires à la vérité, à l'équité, m'en donneront-ils de bonnes raisons ? Jamais.

p. 633. *C'est un dogme très-dangereux que de recommander vaguement une plus grande incision à l'intérieur, tant pour les grosses pierres que pour celles d'un volume moyen. Ne faut-il pas compter sur la souplesse des parties ?*

Voilà des propositions qui rentrent encore dans les bons principes, la combinaison du débridement avec la dilatation ménagée ; mais les expressions mêmes de *vaguement .... ne faut-il pas ....* sentent bien encore le nouveau converti, ou l'Ecrivain primé par les avis de gens qui ne

ſentent pas tout le prix de la dilatation ménagée, dont c'étoit ici le lieu d'expoſer les grands avantages.

Il eſt néanmoins certain que le Lithotome ouvert à un certain degré, ne peut pas faire une ſection ni plus ni moins étendue. p. 634.

M. Louïs trouvera dans mon ſecond Recueil de pieces concernant l'opération de la Taille p. 215. 402. 417., qu'avec le Lithotome-caché ouvert au même No. 5. qui eſt celui de la moindre inciſion, on peut faire des ſections de plus ou moins d'étendue; 1o. ſi la lame coupe mieux ou plus mal, l'organe dilaté prenant en partie ſur lui le paſſage néceſſaire à l'inſtrument, lorſqu'il coupe mal; 2o. ſi la lame eſt traînée contre les parties dans une plus grande ou plus petite étendue de ſon trenchant; 3o. ſi l'on appuye plus ou moins ſur ces parties, comme je l'ai vu faire très-adroitement à M. Louïs, parcequ'il baiſſoit le poignet, pour former une large gouttiere à la playe extérieure & inférieure de cette Taille, qui, par la ſeule ſtructure du Lithotome, la donne parallele & fort étroite. Il eſt trop intelligent, pour que je lui prouve la vérité de cette

propoſition dans ces trois cas. Il en trouvera des preuves de fait & de raiſon dans notre parallele Part. III. Art. III. §. 5. & il en convient; il fait plus, il le prouve lui-même dans l'*à-lineâ* ſuivant p. 640. 641. Comment a-t-il donc pu laiſſer échapper cette propoſition?

La lame trenchante ouverte au No. 9., par exemple, ne bleſſera pas une veſſie ſpacieuſe: Et qui peut douter qu'à ce même No. elle ne doive faire une playe très-dangereuſe ſur une veſſie racornie?

Plus une veſſie eſt ſpacieuſe, & plus elle eſt expoſée à être bleſſée par le Lithotome-caché, parceque, vuidée d'urine, par l'introduction de la ſonde & du Lithotome, elle tombe en replis ſur le cou de la veſſie. Voyez mon Recueil p. 199--204. Je conviens qu'il peut auſſi bleſſer une veſſie racornie, mais elle y eſt moins expoſée que la précédente, parce qu'une veſſie racornie ou même une veſſie naturellement petite & vuidée avant l'opération, forme une concavité, une eſpece de voute qui ſe ſoutient contre cette preſſion extérieure des inteſtins; & l'on conçoit que, quand même le bout du Li-

thotome porteroit contre la paroi d'une telle vessie, sa forme en voute est beaucoup plus propre à la garantir de la lésion, ou à la rendre moindre que son état affaissé en replis. Voyez mon Recueil p. 210.

On cite ici M. Caqué pour quelques réformes faites au Lithotome-caché, d'après mes propres ouvrages, & on ne dit pas un mot de l'Auteur primitif de ces réformes. Je ne reconnois pas là un Ecrivain judicieux, délicat. M. Louïs semble avoir fait ce rapport sous la dictée de quelqu'autre. p. 644.

En continuant de parler des opérations de M. Caqué avec le Lithotome-caché réformé, M. Louïs dit... „ Pour éviter „ tant d'inconvéniens, rien ne paroîtroit „ plus convenable que de se servir des „ instrumens ordinaires si bien appropriés „ à la Taille latérale, qui est le but de „ l'Opérateur (M. Caqué). Mais des „ circonstances particulieres l'engagent à „ se servir du nouveau Lithotome. p. 644.

On ne trouve ici que des Chirurgiens qui poussent la complaisance jusqu'à y sacrifier la vie des hommes. Mais qu'est-

ce que M. Louïs entend par des *instrumens ordinaires* si bien appropriés à la Taille latérale? Est-ce ceux de Chefelden de la premiere & de la seconde invention? Je ne le crois pas. J'ai démontré que ceux de la premiere sont très-défectueux, & l'approbation verbale, authentique que M. Louïs a eu le courage de donner aux miens, m'est un sûr garant qu'il les préfere à ces deux especes. Il y a donc encore là dans ses expressions un vague, une indétermination, qui ne lui est pas naturelle & que lui ont arrachée le respect ou la complaisance.

p. 646. *L'exposé succinct que nous venons de faire montre l'infidélité de l'instrument, & combien il est peu vrai de dire qu'il peut être mis entre les mains de toutes sortes de Chirurgiens, & qu'ils opérent tous avec la plus exacte précision. . . . . ne suffit-il pas qu'il puisse produire tous les mauvais effets qu'on a remarqués, pour le faire regarder comme un instrument dangereux?*

Eh? Qu'est-ce qui lui a donné le premier cette épithete? Qui est-ce qui l'a prouvé comme moi? D'où-vient donc ne pas m'en rendre l'hommage dû à tout Inventeur?

J'ai

J'ai la même remarque à faire sur l'omission des pancemens qu'on blame encore ici avec raison dans la méthode du Frere. On sçait avec quel détail cet Article est traité dans mon Recueil p. 233. & p. 7, 8. des remarques placées après la lettre V., troisieme Recueil, en réponse au second libelle du Frere Côme.

L'Opérateur, dont parle Charles Drelincourt, rejettoit assez les canules & les injections..... p. 649.

Frere Côme ne rejette pas les canules. Il est bien obligé de s'en servir, en les garnissant d'agaric, pour arrêter, quand il peut, les hémorragies auxquelles son Lithotome l'expose; mais si sa méthode n'avoit d'autre défaut que d'exclure la canule des pancemens des Taillés dans tous les autres cas, je serois de son avis; c'est ce que j'ai assez bien prouvé à M. Louïs dans mon premier Recueil de pieces concernant l'opération de la Taille, & sur-tout celle pratiquée sur les femmes.

Ce seroit sortir de mon sujet que de pousser mes réflexions jusques sur le rapport que M. Louïs fait des Tailles de

Mrs. Foubert & Thomas. Je m'arrête à ce qui me regarde uniquement. Il paroît fort étonnant à tous ceux qui sont instruits de mes disputes avec le Frere Côme, qui connoissent les ouvrages, les expériences par lesquelles je crois avoir foudroyé sa méthode, & dont le parallele précédent contient, en quelque sorte, le précis; parallele lu deux fois à l'Académie, resté entre les mains de ces Messieurs, & relu par M. Louïs, ce qu'il est aisé de reconnoître par la lecture du sien, il paroîtra, dis-je, étonnant à tous les gens sensés que, dans une pareille piece, il ne soit pas seulement fait mention de ma méthode, que mon nom ne s'y lise seulement pas.

Mais votre méthode, dira M. Louïs, ce n'est que l'appareil latéral. Eh! celle du Frere Côme est-elle autre chose? La structure particuliere des instrumens lui a donc suffi pour la faire regarder comme une méthode à lui: Pourquoi mes instrumens, qui ont des choses qui leur sont particulieres, depuis la sonde inclusivement jusqu'aux tenettes exclusivement, ne mériteront-ils pas, à la Taille qu'ils exécutent, le nom de méthode? Cel-

le qu'on fait avec le Lithotome-caché eſt dangereuſe, & ſes fautes méritent d'être relevées; j'en conviens. Mais faut-il brûler le temple d'Epheſe pour être inſcrit dans l'hiſtoire? Et ſi c'eſt une néceſſité de faire connoître les dangers d'une méthode pour les éviter, n'eſt-il pas encore plus indiſpenſable de publier les avantages d'une autre pour en profiter. Comment éviter, dans une telle omiſſion, d'être taxé d'injuſtice, d'ingratitude ou de rivalité? M. Louïs n'en eſt pas capable, ſes ſentimens me ſont connus, il n'a pas été le maître de ſa plume; c'eſt donc à cette partie de l'Académie dont il a été forcé de ſuivre la loi, que je dois m'en prendre.

Non-ſeulement on ne fit aucune mention de ma méthode dans un rapport où entroit celle de M. Thomas compoſée de celle de M. Foubert & de celle du Frere Côme, dans un rapport où entroient les corrections de M. Caqué qui m'appartiennent, & qui ſont d'ailleurs étrangeres au rapport du Comité, mais même on n'a point fait imprimer, dans le volume de l'Académie, le parallele que j'avois lu

dans les séances de Février & de Mars 1755., & qui avoit servi de baze aux expériences du Comité concernant le Lithotome-caché, ainsi qu'au rapport qu'on en a fait. Cette derniere injustice, par laquelle on viole tout à la fois & les loix de l'équité & celles de tout Corps Académique, m'a paru aussi inconséquente que criante, aussi contraire à la raison qu'au droit des Membres d'une Académie. Les Chefs de celle de Chirurgie ont fait, en ma présence, le plus grand éloge de mon mémoire. Le rapport même publié par ce Corps & les observations de M. Caqué, simple Correspondant, insérées dans son second volume, prouvent qu'elle adopte la doctrine de mon Parallele. Ainsi ce n'est ni le fond de ce mémoire, ni la forme qui lui a donné l'exclusion. Mais quand l'Académie n'adopteroit pas ma doctrine sur la Taille, ce ne seroit point une raison pour l'exclure de ses volumes. Aucune Académie n'est responsable des principes de ses Associés, elle ne fait que les exposer au jugement du Public, les Auteurs en sont garans, & ils sçavent bien que je suis bon pour défendre les miens.

J'en fais juge le Public & la postérité: Je crois que ces Messieurs auront de la peine à s'y justifier d'avoir refusé une place dans leurs volumes à un mémoire du Doyen de leurs Associés & à celui qui n'a acquis ce titre que par une suite de travaux qui datte de la naissance de l'Académie même, & qu'elle a si souvent scellé du sceau le plus authentique de son approbation. Qu'ils lui reprochent, s'ils le peuvent, d'avoir jamais flêtri ces lauriers dont ils l'ont décoré: Qu'ils disent s'il a mal soutenu leurs faveurs dans les séances de Février & de Mars 1755.

En un mot, plus je m'examine, moins je puis deviner cette énigme. Je le sçai, & je l'ai déjà remarqué dans la préface de cet ouvrage, les Etats Républicains sont volontiers ombrageux, quelquefois même ingrats. Mais à qui un Chirurgien relegué dans le fond d'une Province peut-il faire ombrage? Un sentiment opposé m'offre une solution plus vraisemblable; c'est cette très-mince considération qu'on a pour nous dans la Capitale, sur-tout de notre vivant, qui aura inspiré ce procédé. Franco, le grand Franco ne fut ni

lu, ni eſtimé à Paris, tant qu'il vécut, & ſes opérations n'y furent eſſayées que plus de cent ans après ſa mort. Si cette condition ne donne pas une forte envie de s'y faire applaudir, au moins elle conſole du refus des applaudiſſemens actuels ceux qui les eſperent des futurs Lithotomiſtes de cette grande Ville.

Le reſpect que l'Académie a pour le Public me fournit une troiſieme ſolution qui a encore de la vraiſemblance. Mon nom, en contraſte avec celui du Lithotome-caché, avoit fait tant de bruit, étoit lu avec de ſi grands préjugés par le plus grand nombre des Lecteurs, qu'il auroit pu influer ſur le jugement que ceux-ci auroient porté du rapport de cette reſpectable Société; & ce rapport de l'Académie inſéré dans le troiſieme volume de ſes mémoires étant auſſi une eſpece de jugement prononcé par ce Corps, il convenoit que cette piece portât le nom d'un de ſes Officiers.

Il faut avouer que c'eſt porter bien loin le reſpect pour un Public, qui, ſur cette matiere, doit tous les ſiens à un Tribunal tel que celui-ci; c'eſt, dis-je,

porter bien loin ce respect que de lui immoler un Confrere qui s'est sacrifié lui-même pour la cause commune.

Je conviens que le rapport ou le jugement de l'Académie devoit être publié par un Officier de ce Corps : il faloit même que cet Officier parlât au nom du Corps : Mais comment me prouvera-t-on que ce rapport, ce jugement excluoit mon mémoire, mon nom même de ce volume de l'Académie ? Le contraire n'est-il pas évident ? L'Officier de l'Académie faisant d'abord la fonction d'Avocat-Général, donnant un résumé des expériences & des raisons des différentes parties, pouvoit-il se dispenser de me nommer, comme il a fait les autres, Mrs. Foubert, Thomas, Caqué, &c. ? Ne devoit-il pas citer mon mémoire, & y renvoyer le Lecteur pour les détails & les plus amples preuves ? En un mot, son mémoire devoit être un précis de la cause, & il ne devoit être placé dans le volume qu'à la suite de mon ouvrage qui contenoit cette cause plus développée. On a fait tout le contraire; & je ne puis m'empêcher de dire qu'il est plus

que vraisemblable que les maximes de politique & de prudence ne sont venues qu'à l'appui des autres motifs pour leur donner une couleur de sagesse; mais qu'au fond, la solution de l'énigme pourroit bien être le résultat des trois solutions combinées.

Quoi qu'il en soit, la faute en étoit faite, quand j'en fus informé & avant que je pusse m'en plaindre; je dis, sans hésiter, *la faute*, parceque ces Messieurs l'ont reconnue eux-mêmes & l'ont réparée, autant qu'il leur a été possible, par l'approbation du Parallele qu'on a lue au commencement de ce livre, & qu'ils m'accorderent dès que je l'eus demandée.

Il n'est pas permis de douter que cette piece réfléchie n'exprime leur véritable sentiment; ils sçavoient bien que je ne manquerois pas de la rendre publique; j'y étois ttop intéressé pour ne pas en envoyer une copie à mes principaux correspondans: Elle fut même donnée à l'impression en 1759. par M. le Cat de Gand, dans sa réplique déjà citée à Mr. S. P*. partisan du Frere. Il ne sera pas hors de

propos d'insérer ici la partie de cet ouvrage où ce Médecin-Chirurgien fait un commentaire de cette approbation de l'Académie contre quelques imputations de nos Antagonistes. (*a*)

„ Par les dattes de ces pieces, Mes-„ sieurs, dit l'Auteur cité (*b*), vous voyez „ que M. le Cat a demandé cette appro-„ bation en Février 1757. & qu'elle lui „ a été donnée presque sur le champ, „ c'est-à-dire, en Mars même année 1757. „ Par là tombent les mauvaises plaisante-„ ries du Sr. S. P. sur ce qu'il croit qu'on „ a fait languir M. le Cat deux ans après „ sa demande. Reste à lui démontrer „ que cette approbation est un vrai juge-„ ment du procès entre M. le Cat & le „ Frere Côme, prononcé par le suprême „ Tribunal.

„ Le mémoire que l'Académie approu-

(*a*) L'approbation de l'Académie & l'extrait de ses registres qui contiennent ce jugement étant déjà imprimés entre la Préface & le Parallele &c. on prie le Lecteur d'y avoir recours pour entendre le commentaire suivant.

(*b*) Lettre à Mrs. les Doyens & ceux du serment des Chirurgiens de la Ville de Bruges.

„ ve, Meſſieurs, eſt le parallele de la „ Taille de M. le Cat avec celle du Frere „ Côme. Ce parallele établit des princi- „ pes, expoſe des expériences, des faits, „ deſquels on conclut que la méthode de „ M. le Cat eſt la ſeule ſûre, légitime, „ préférable : Que celle du Frere eſt in- „ certaine, irréguliere, dangereuſe. N'eſt- „ il pas vrai, Meſſieurs, que, ſi ces prin- „ cipes ſont bons & ſolides, ſi ces expé- „ riences, ces faits ſont vrais, les con- „ ſéquences qu'on en tire ſont auſſi juſtes, „ & la cauſe eſt jugée ſans appel? Or c'eſt „ précisément ce que prononce l'Acadé- „ mie : *Nous eſtimons*, dit-elle, *que le mé- „ moire de M. le Cat eſt fondé ſur les bons „ principes, que les faits & les expériences „ qui y ſont citées ou repréſentées en partie „ par des planches, ont été vérifiées par le Co- „ mité des Lithotomiſtes aſſemblés à ce ſujet „ en 1755.*

„ Enfin, Meſſieurs, de crainte qu'on „ ne s'y méprenne encore, & qu'on ne „ doute que cette approbation ne ſoit un „ vrai jugement ſur cette affaire, l'Aca- „ démie ajoute . . . . . *Et qu'enfin l'Aca- „ démie ne peut qu'applaudir à la bonne cauſe*

„ *que M. le Cat défend dans ſon mémoire,*
„ *qu'elle approuve de tous points ſon ouvrage.*

„ Voilà donc que l'Académie prononce & décide que la cauſe de M. le Cat eſt la bonne cauſe, que par conſéquent celle du Frere Côme eſt la mauvaiſe cauſe. Qu'elle approuve enfin de tous points l'ouvrage de M. le Cat. Que peut-on deſirer de plus formel dans un jugement de ce Tribunal? Et voudroit-on qu'il ſe fût ſervi des expreſſions du Barreau? Vous êtes trop judicieux, Meſſieurs, pour croire qu'un Corps auſſi reſpectable n'ait parlé auſſi affirmativement en faveur de la méthode de M. le Cat, que par complaiſance: Vous avez vu au contraire ſes grands ménagemens pour les préjugés publics, ſes réſerves à prononcer ſur une matiere délicate, où il n'y a que les aveugles qui ne doutent de rien. Vous lui trouverez les mêmes réſerves dans le mémoire intitulé, *Rapport des expériences faites par l'Académie Royale de Chirurgie ſur différentes méthodes de tailler*, volum. 3. de ſes mémoires p. 623. Cependant vous y trouverez une foule d'obſerva-

„ tions où les dangers du Lithotome-ca-
„ ché sont mis dans la derniere évidence ;
„ vous y trouverez qu'on y conclut posi-
„ tivement, que *non-seulement ce nouvel in-*
„ *strument n'a point enrichi l'art* ; mais même
„ que l'exposé succinct qu'on a fait de ses
„ opérations, montre *l'infidélité de l'in-*
„ *strument* . . . que *quand on s'en serviroit*
„ *toujours bien, l'opération ne seroit pas sim-*
„ *plifiée par son usage ; Et ne suffit-il pas*,
„ ajoute-t-on, *qu'il puisse produire tous les*
„ *mauvais effets qu'on a remarqués, pour le*
„ *faire regarder comme un instrument dange-*
„ *reux* ? p. 646.

Voilà, Messieurs, un second jugement
„ de l'Académie que M. le Cat n'a point
„ demandé, n'a point sollicité, dont on
„ lui a même fait un mystere ; un juge-
„ ment, dont cette Compagnie a chargé
„ un de ses Membres les plus distingués,
„ le Sécrétaire même du Comité des Li-
„ thotomistes assemblés en 1755. pour les
„ expériences dont j'ai parlé. Quiconque
„ ne se rendra point à toutes ces décisions
„ authentiques, ne méritera de la part
„ des gens sensés, que de la pitié & de
„ l'indignation.

A Gand ce 20 Avril 1759. B. le Cat.

IV.

Médecins & Lithotomiſtes convertis par la lecture du manuſcrit de ce Parallele.

Il ne me reſte plus qu'à encadrer dans cette hiſtoire quelques lettres de mes correſpondans & quelques autres pieces qui confirment la bonté de la théorie & de la pratique de ma méthode de tailler, la juſteſſe des jugemens que j'ai portés ſur la doctrine de l'Auteur du Lithotome-caché, les converſions que mes ouvrages ont faites de gens de l'art diſtingués, livrés à d'autres méthodes & même partiſans de celle du Frere Côme. La converſion d'un hérétique n'eſt comparable à aucune autre eſpece par ſon objet, mais elle n'eſt que pour lui; celle d'un Lithotomiſte, d'un Chirurgien livré à une pratique meurtriere, devient le ſalut d'une multitude de malheureux confiés à ſes talens; elle eſt donc encore bien digne du zêle de tout bon Citoyen. La premiere bonne-œuvre de cette eſpece, que me fit ma doctrine ſur l'opération de la Taille, mê-

me avant l'invention du Lithotome-caché, fut celle de M. le Blanc célebre Chirurgien d'Orléans, totalement dévoué à des principes opposés. On peut voir dans mon premier Recueil sur la Taille des femmes, avec quelle candeur ce Confrere abjura ses erreurs & se rendit à la force de mes preuves en faveur de la *dilatation ménagée*; ces principes qu'il a appliqués depuis à l'opération du Bubonocele, l'ont conduit à la rendre moins dangereuse dans tous les cas où cette dilatation peut y être employée; c'est en le félicitant de cette application heureuse, que je publiai moi-même, pour la premiere fois, dans le Mercure de Janvier 1761., l'approbation que l'Académie avoit donnée en 1757. à mon Parallele. (*a*)

Je lus dans le Mercure de Décembre 1759. une observation de M. Hoin l'un des premiers Chirurgiens de l'Hôpital de Dijon & Pensionnaire de l'Académie de cette Ville, par laquelle j'appris que

(*a*) M. le Blanc vient de tailler (le 1 Juin 1763.) avec mon gorgeret-cistitome.

ce Lithotomiſte ſe ſervoit quelquefois du Lithotome-caché. Il avançoit dans cette piece, que *l'uſage l'avoit convaincu qu'il ne faloit ni le rejetter, ni s'en ſervir toujours....* Je connoiſſois déjà, par de bons endroits, le mérite diſtingué de M. Hoin. J'eus regret de le voir dans l'erreur. Je me déterminai à lui en écrire le 26 du même mois. Mr. Hoin, par une réponſe du 10 Janvier 1760., défendit ſon opinion en homme d'eſprit ; il me raconta que, taillant d'abord au grand appareil, il l'avoit abandonné & avoit adopté quatre méthodes, ſelon les différens cas, diſoit-il ; la premiere étoit l'appareil latéral de M. de la Peyronie, qui eſt le grand appareil *latéraliſé* par un coup de maître placé plus bas, & par conſéquent plus ſûr ou moins incertain. La ſeconde méthode étoit celle du couteau à rondache de M. le Dran. La troiſieme, celle d'un *gorgeret à lame*, qui n'eſt point du tout le mien (voyez mon premier Recueil) ; & enfin la méthode du Lithotome-caché, tant avant ſa correction qu'après cette même correction. Il avoit même taillé trois fois au petit appareil ;

ainſi M. Hoin étoit livré à cinq méthodes.

Les inconvéniens du gorgeret, dont je viens de parler, le lui firent bientôt rejetter. Il s'apperçut que *le couteau en rondache dirigé vers la proſtate ſe bornoit quelquefois à pouſſer ce corps du côté de la veſſie, ſans le couper*, ce qui le lui fit auſſi abandonner. Le Lithotome-caché n'a aucun de ces inconvéniens : Il le préféra donc aux précédens. Il le croyoit ſur-tout merveilleux dans la Taille des femmes, & s'appuyoit, à cet égard, de l'autorité de M. Marteau de Grandvilliers, Médecin du premier mérite de la Ville d'Aumale, lequel avoit donné au journal de Médecine de ce même mois où M. Hoin m'écrivoit, l'hiſtoire de l'opération de Mademoiſelle de Beuvin taillée par le Lithotome-caché, & bien guérie. Il ne reſtoit donc plus à M. Hoin que l'appareil latéral de M. de la Peyronie & celui du Frere Côme, pour tous les cas qui pouvoient lui arriver. Comme je lui avois avancé ces deux propoſitions: 1°. Que le *gorgeret-ciſtitome, non pas celui dont il s'étoit ſervi, mais le mien, eſt très-*

très-utile dans tous ces cas; 2°. Que le *Lithotome-caché est universellement pernicieux.* Il s'agissoit de les lui prouver. Mes ouvrages & mes instrumens en étoient les vrais moyens. Il me les demanda; je les lui fis tenir; j'avois exigé de lui que tout ce petit débat se passât en champ clos & sans témoins; ce parti, qui donne plus de liberté & de tranquilité, lui plut autant qu'à moi. Cependant je vous préviens, me dit-il, que je me tiendrai sur mes gardes contre les effets de ma prévention en faveur de votre autorité; je vous préviens, en même temps, que je ne rougirai point de vous céder la victoire & de m'avouer vaincu, &c.

„ Dans une lettre du 10 Septembre
„ 1760., M. Hoïn me dit...

„ J'ai reçu votre parallele de la part
„ de M. le Blanc: Je n'ai encore eu qu'une
„ fois l'occasion de faire l'essai de votre
„ méthode sur le cadavre. J'ai trouvé
„ beaucoup d'aisance à porter les gros in-
„ strumens dans la vessie; ce que je n'a-
„ vois encore trouvé qu'avec le Lithoto-
„ me-caché, qui me paroît très-solide-
„ ment attaqué dans le *Parallele.* Cepen-

„ dant vous voulez bien que j'attende un „ plus grand nombre d'expériences pour „ me décider entiérement en faveur de „ votre Taille. Je ſuis déjà perſuadé „ qu'elle eſt la meilleure; mais l'expérien- „ ce ſeule me fournira la conviction né- „ ceſſaire pour m'obliger à renoncer à „ toute autre. Je ne crois pas que je tar- „ de beaucoup à la pratiquer ſur le vi- „ vant avec une certaine aſſûrance que je „ prendrai dans une nouvelle lecture du „ *Parallele*, où la queſtion eſt diſcutée „ d'une maniere ſi lumineuſe. Mais je „ voudrois bien qu'il ſe préſentât aupa- „ ravant pluſieurs ſujets, ſur leſquels je „ puſſe m'exercer. Il faut m'accoutumer „ à vos manœuvres, afin de me tenir en „ garde contre le faux jugement que je „ porterois ſur votre méthode, ſi je les „ manquois par un défaut d'habitude. Je „ vous communiquerai le réſultat de mes „ difficultés, s'il m'en reſte.

Le 23 Décembre ſuivant, M. Hoïn m'écrivit la lettre qui ſuit....

„ Il n'y a pas moyen de réſiſter à la „ force de vos preuves. Le Lithotome- „ caché eſt bien déchu de ſon mérite

„ dans mon esprit. Je n'ai plus osé l'em-
„ ployer dans mes Tailles de l'automne.
„ J'ai opéré six malades d'après vos prin-
„ cipes, & j'ai eu lieu de m'applaudir de
„ les avoir goûtés; cependant je ne suis
„ pas encore allé jusqu'à me servir de
„ tous vos instrumens, tels que vous avez
„ eu la complaisance de me les envoyer.
„ Je n'avois trouvé qu'un seul cadavre
„ pour essai avant le jour de mes opéra-
„ tions; une seule expérience ne m'a pas
„ suffi pour m'enhardir, ou plutôt pour
„ me former à toutes vos manœuvres. Je
„ me suis contenté d'en employer quel-
„ ques-unes & d'en substituer aux autres,
„ sans perdre de vue vos préceptes. Voi-
„ là le premier pas fait.

Cette lettre étoit accompagnée d'un bon & grand mémoire sur la Taille des femmes. M. Hoïn y donnoit la description d'un Lithotome dilatatoire de son invention, dont il me disoit lui-même.... *Si mes moyens sont un peu différens des votres, au moins les crois-je calqués sur quelques-uns de vos instrumens, & presque toujours sur vos principes.*

Comme cet habile Lithotomiste n'avoit point lu ce que j'avois écrit sur la Taille

des femmes, je lui envoyai mon premier Recueil, ſans porter aucun jugement ſur le mémoire, ni ſur l'inſtrument qu'il m'avoit envoyé. Je voulois qu'il dût ſon entiere converſion à lui-même, à ſes propres réflexions.

Voici un extrait de la lettre qu'il m'écrivit le 9 Décembre 1762.

Monſieur,

„ Je vous remercierois publiquement „ des inſtructions que vous m'avez don- „ nées ſur l'opération de la Taille, ſi un „ Sectateur de plus pouvoit ajouter à „ votre gloire, ou ſi mon exemple pou- „ voit décider quelque Lithotomiſte, en- „ core irréſolu ſur le choix d'une métho- „ de, à ſe fixer à la votre. Il y a peu „ d'opérations en Chirurgie qui ayent „ éprouvé autant de changemens que cel- „ le de la Taille. Mais je doute qu'il y „ en ait de plus utiles que ceux que vous „ y avez faits. Au moins puis-je aſſurer „ que depuis 14 ans que je ſuis obligé de „ tailler chaque année pluſieurs pierreux „ dans un Hôpital, où j'ai tenté diffé-

„ rentes méthodes, même les plus van-
„ tées & que je croyois devoir être les
„ plus accréditées, *je n'en ai trouvé aucune*
„ *qui fût plus facile à pratiquer, & qui*
„ *m'ait paru applicable avec ſuccès à un plus*
„ *grand nombre de cas que la votre.*

„ Je fais conſiſter avec vous l'eſſentiel
„ de cette méthode en deux points : *ſim-*
„ *ple débridement du cou de la veſſie . . . .*
„ *dilatation ménagée* pour donner une iſſue
„ ſuffiſante à la pierre. . . . Le dernier,
„ ſur-tout, me paroît indiſpenſable pour
„ la ſûreté de l'opération. C'eſt parti-
„ culiérement d'après ces principes de
„ Lithotomie que vous m'avez dévelo-
„ pés & éclaircis dans vos lettres, que
„ j'ai fait conſtruire un Lithotome dilata-
„ toire, ou un dilatatoire ciſtitome, com-
„ me il vous plaira de le nommer, dont
„ je vous ai envoyé la deſcription avec
„ l'hiſtoire des expériences, tant ſur les
„ cadavres que ſur les ſujets vivans,
„ hommes & femmes. Ainſi, ſoit que
„ j'opere avec vos inſtrumens, ſoit que
„ je me ſerve des miens, c'eſt toujours
„ votre méthode que je pratique, à la-
„ quelle il y a tout lieu de croire que je

„ me tiendrai, tant que je ſerai dans le „ cas de faire l'opération de la Taille, „ & dont je me crois obligé, par recon- „ noiſſance, à continuer de vous rendre „ le compte exact que j'ai commencé de „ vous adreſſer les années précédentes.

Cette même lettre renferme le dénombrement de ſes nouvelles Tailles, par lequel il m'apprend que non-ſeulement il avoit taillé ſur le vivant avec mon gorgeret-ciſtitome, mais encore que le Taillé opéré avec cet inſtrument avoit été plutôt guéri que ceux taillés avec le ſien, & il ajoute bien franchement.... „ Quoi- „ que votre gorgeret-ciſtitome l'ait em- „ porté cette année, entre mes mains, „ ſur mon Lithotome-dilatatoire, j'eſpe- „ re que j'aurai ma revanche avec celui-ci „ l'année prochaine; mais ſi celui-là triom- „ phe encore, je vous l'avouerai d'auſſi „ bonne foi qu'aujourd'hui. Je ſuis déter- „ miné, comme je vous l'ai déjà dit, à „ ne me plus ſervir que de ces inſtru- „ mens dans mes Tailles; & je ne doute „ pas que, quand les ouvrages que vous „ préparez ſur la Lithotomie, feront ren- „ dus publics, vous n'entraîniez les ſuf-

„ ſrages d'un grand nombre de Chirur-
„ giens, qui, déjà perſuadés de la ſûreté
„ de votre méthode, s'en convaincront,
„ comme moi, par leur propre expé-
„ rience.

Voilà des efforts de courage contre l'amour-propre, bien dignes d'une grande âme. Mais, à l'honneur du genre humain, on va voir qu'elles ne ſont pas auſſi rares qu'on pourroit ſe l'imaginer.

V.

Autre converſion.

Au mois de Mars 1761. je lus dans le Journal de Médecine p. 263. deux obſervations de M. Dumont fils Lithotomiſte de Bruxelles ſur la Taille latérale.

La premiere de ces opérations avoit été faite par M. Dumont pere à l'Hôpital St. Jean, dont il eſt Chirurgien. Il s'étoit ſervi du Lithotome-caché corrigé. Le Pierreux avoit été *ſitué preſqu'horizontalement.* On ne put tirer la pierre dans cette ſituation; on le délia; on le fit tenir de façon que ſon tronc fît angle avec la table, la pierre s'offrit & on la tira.

La ſeconde Taille fut faite par le même M. Dumont pere avec un Lithotome de Mrs. Dumont pere & fils, mais *qui reſſemble fort*, dit celui-ci . . . . p. 265. *à celui de M. le Cat.* Apparamment que le Lithotome-caché, tout corrigé qu'il étoit, ne leur parut pas aſſez ſûr pour s'y fier dorénavant.

La pierre ne put encore être trouvée. On délia le malade, comme ci-devant; on le fit promener; on le mit dans la ſituation qui avoit réuſſi dans l'opération précédente; on ne la trouva pas encore, (cette ſituation étoit trop peu inclinée,) la pierre étoit reſtée derriere un repli, où on la ſentoit; l'on remit l'extraction à quelques jours de là, pendant leſquels le
p. 267. corps étranger ſe délogea . . . . Alors on fit tenir le pierreux *dans une ſituation plus perpendiculaire & moins gênante que la premiere* .... & l'on tira facilement deux pierres en une minute & quelques ſecondes.

Ces deux obſervations de M. Dumont fils, confirmant mes principes ſur la Taille & principalement ſur la néceſſité de la ſituation inclinée du Pierreux dans l'opé-

ration, (queſtion profondément diſcutée dans mon ſecond Recueil depuis la p. 308. juſqu'à la p. 391.) je crus devoir écrire à ce Lithotomiſte la lettre ſuivante.

„ Recevez, s'il vous plait, Monſieur, „ mon compliment ſur les obſervations „ que je viens de lire dans le Journal de „ Médecine du mois de Mars 1761, „ p. 263.

Lettre de M. le Cat à M. Dumont fils.

„ Malgré le préjugé & l'enthouſiaſme „ qui parlent en faveur du Lithotome-„ caché, vous avez donc reconnu ſes dé-„ fauts, vous les avez corrigés, & enfin „ vous êtes parvenu au point de recon-„ noître que cet inſtrument, lors-même „ qu'il eſt corrigé, eſt encore dangereux, „ & vous l'avez abandonné pour un de „ votre invention, qui, dites-vous, *reſ-„ ſemble fort à celui de M. le Cat*, & qui „ par conſéquent ouvre les proſtates & „ le cou de la veſſie de dehors en dedans, „ & dont la grande ouverture de la lame „ trenchante ſuſceptible de différentes „ gradations, ſe trouve ſituée vers le de-„ hors; car voilà les points eſſentiels de „ ma méthode.

„ Il y a plus de mérite que vous ne
„ penſez, Monſieur, d'avoir été ſi loin,
„ comme de vous-même. Il faut avoir
„ bien du courage & dans l'eſprit & dans
„ le cœur, pour ſecouer un préjugé à la
„ mode, & pour faire tête aux partiſans
„ de tous états que s'eſt fait le Lithoto-
„ me-caché, ſur quelques ſuccès éclatans
„ qu'il a d'abord eus, & ſur les déclama-
„ tions partiales des Journaliſtes gagnés
„ par les motifs exprimés dans mon Re-
„ cueil in 8°. p. VIII. de la préface & de
„ l'ouvrage p. 128. 145. 152. 156. 160.
„ 189. Voyez ſur-tout l'apoſtille de la
„ p. 160. La perſonne reſpectable citée
„ dans cet endroit, & dont le Frere Cô-
„ me a été Garde-malade, eſt Monſei-
„ gneur le Chancelier défunt, Magiſtrat
„ célebre dans ſon ſiecle & pour tous les
„ ſiecles à venir.

„ Vous avez auſſi reconnu, par des
„ expériences réitérées, le défaut de la
„ ſituation horizontale & la néceſſité de
„ la ſituation inclinée. Voyez, je vous
„ prie, Monſieur, la p. 308. de mon
„ Recueil, (le ſecond) vous y trouve-
„ rez l'explication de vos propres obſer-

„ vations. En conséquence des principes
„ de cet ouvrage, Monsieur, ma table à
„ tailler porte un pupitre incliné & ajus-
„ té de façon, que non-seulement on lui
„ donne, à volonté, differens degrés d'é-
„ lévation, mais encore on le fait facile-
„ ment, dans le tems même que le sujet
„ y est placé, au moyen d'un levier pra-
„ tiqué à la partie postérieure de la table.
„ Voyez la figure ci-jointe.... (Ici Pl. I.
„ Fig. 13 & 14.) A. B. C. E. est la cou-
„ pe de ma table.. B. G. est le pupitre
„ fait pour soutenir le tronc du sujet.
„ H. I. est un levier du premier genre,
„ dont le point d'appui est à la piece D.
„ attachée sous la table. Son extrémité
„ H tient, par une goupille, à un arc-
„ boutant qui passe à travers la table
„ à l'endroit, C, & va s'attacher au pu-
„ pitre F. On voit bien qu'en appuyant
„ sur le levier à son extrémité, qu'il faut
„ concevoir prolongée par-delà I, on
„ éleve à volonté le plan incliné B. G.
„ du pupitre.

„ L'arcboutant H F, qui est au-milieu
„ de la table & du pupitre, n'empêche
„ pas que ce même pupitre n'ait de cha-

„ que côté un pareil arcboutant qui passe
„ à travers la table. Ces arcboutans
„ sont percés par des trous, dans lesquels
„ on passe des chevilles qui, s'appuyant
„ sur la table, fixent l'élévation de ce
„ plan.

„ On peut se contenter de ces deux
„ arcboutans collatéraux N. O. Fig. 14.
„ & les lier par une traverse K. M., au
„ milieu de laquelle on met la piece L
„ qu'on joint avec l'extrémité H du le-
„ vier, comme on a fait l'arcboutant du
„ milieu. Alors on supprime celui-ci com-
„ me inutile: p. q. désignent les chevilles
„ des arcboutans N. O. qui, étant vus
„ de profil, paroissent droits.

„ Avez-vous vu, Monsieur, mon gor-
„ geret-cistitome ? Sont-ce des défauts
„ que vous lui auriez trouvés qui vous
„ auroient déterminé à en imaginer un
„ autre ? Car je vous crois trop raisonna-
„ ble pour courir après la gloriole de ne
„ travailler qu'avec des instrumens de
„ votre invention, quand vous en trou-
„ vez d'excellens déjà tout faits. Le S.
„ Perret Coutelier, à la Coupe-d'Or rue
„ de la Tisseranderie, fait mon gorgeret

„ avec une grande perfection. Deux suf-
„ fisent, un pour les adultes, & l'autre
„ pour les enfans.

„ L'envie que j'ai de vous voir achever
„ une conversion si bien commencée sur
„ la méthode de tailler, me fait souhai-
„ ter aussi que vous lisiez mes recueils de
„ pieces concernant cette opération, &
„ les six lettres qui en font la suite. M.
„ le Cat de Gand pourroit vous les prê-
„ ter, & même un manuscrit intitulé *Pa-*
„ *rallele* &c. Je pense que ce Médecin-
„ Chirurgien est au-dessus de la jalousie
„ indécente qui naît de la rivalité. Le
„ bien public doit être notre but commun,
„ & il ne doit y avoir entre nous que de
„ l'émulation. Pour moi, je me fais un
„ plaisir d'enseigner ma méthode, de pro-
„ curer mes instrumens, de communiquer
„ à quiconque en est curieux, Citoyen
„ ou Etranger, tout ce que m'ont appris
„ sur cet art 30. ans d'exercice. C'est le
„ motif, Monsieur, qui m'engage à vous
„ écrire cette lettre & à me dire avec les
„ sentimens d'un Confrere. Monsieur.

Votre très-humble &c.

A Roüen 15 *Mars* 1761.

La réponſe de M. Dumont fut telle que je la devois attendre d'un Lithotomiſte auſſi judicieux.

Dès le 23 Mars il m'apprit que c'étoit réellement en connoiſſance de cauſe qu'il avoit abandonné le Lithotome-caché, *inſtrument infidele, qui, tout corrigé qu'il étoit, expoſoit encore à des dangers*; Que Monſieur ſon pere s'en étoit ſervi une fois ſur le bon témoignage qu'en avoit porté M. Caqué, mais qu'il laiſſoit *à des mains auſſi habiles & auſſi heureuſes que celles du Chirurgien de Reims à éviter les dangers annexés à l'uſage de cet inſtrument malgré ces rectifications*; Qu'ils avoient pris ce parti contre leurs propres intérêts, vu l'enthouſiaſme pour le Lithotome-caché qui regnoit à Bruxelles plus que partout ailleurs.

Quant à la ſituation du Pierreux dans l'opération, il m'avoua que Monſieur ſon pere & lui, avoient toujours préféré l'inclinée, mais que, ſéduits par de grandes autorités, ils avoient eſſayé l'horizontale, & que c'étoit de ces malheureux eſſais dont il avoit rendu compte au Public,

afin de préserver les autres Lithotomiſtes de ſemblables fautes.

Il me déclara que Monſieur ſon pere étoit réſolu de ne ſe ſervir que de mon ciſtitome courbe, dont l'Académie de Chirurgie m'avoit reconnu pour l'Auteur, lorſque M. Tarin lui en préſenta un de même eſpece. Ils ne connoiſſoient encore, ni l'un ni l'autre, mon gorgeret-ciſtitome; & ils me prioient de leur procurer mes ouvrages & mes inſtrumens.

Je le fis avec plaſir, mais fort long-tems après, les occaſions de Roüen à Bruxelles étant fort rares, & ma ſanté s'étant beaucoup dérangée.

Le 15 Février 1762. il m'écrivit *qu'il étoit tellement frappé de l'évidence* qu'entraîne après elle la lecture de mes ouvrages ſur la prééminence de mes principes & de ma méthode, ſur les dangers de celle du Frere, qu'il lui ſemble *qu'il faut avoir fait banqueroute à la raiſon pour ne pas ſe rendre à des démonſtrations d'une telle nature.* Il entre enſuite dans de grands détails ſur la ſolidité de mes principes, ſur les avantages de mon *gorgeret-ciſtitome que*

nous regardons, dit-il, *que nous appellons un inſtrument d'invention divine.*

Enfin en 1762. je reçus de M. Dumont deux lettres, l'une du 12 Juillet, l'autre du 28 Août, dont voici l'extrait. . . .

Lettres de M. Dumont fils.

„ Si la ſeule inſpection de votre gor-
„ geret-ciſtitome (*a*) nous a épris en ſa
„ faveur, avant même que nous euſſions
„ vu votre recueil & votre parallele, tel-
„ lement que nous renonçâmes d'abord,
„ mon pere & moi, à nos propres inven-
„ tions, pour ne nous ſervir que de lui;
„ ſi la lecture que nous fimes enſuite des
„ ouvrages cités ci-deſſus nous confirma
„ de plus en plus dans notre projet en
„ conſéquence de la ſolidité des preuves,
„ tant de fait que de raiſon, que nous
„ rencontrâmes par-tout dans ces ouvra-
„ ges; jugez, Monſieur, combien peu
„ nous ſommes diſpoſés à renoncer à le
„ faire

(*a*) On trouve ce gorgeret-ciſtitome à Paris chez Perret Coutelier, à la coupe-d'or rue de la Tiſſeranderie.

„ faire, aussi qu'aux instrumens avec les-
„ quels vous exécutez cette opération,
„ à-présent que nous sommes convaincus
„ de leur bonté par des expériences réi-
„ térées sur les morts & les vivans; Oui,
„ Monsieur, lés essais que nous avons
„ faits de votre instrument sur les cada-
„ vres, nous ont toujours si constamment
„ donné une opération latérale des plus
„ parfaites, que nous n'aspirâmes dès-
„ lors, mon pere & moi, qu'à l'occasion
„ d'en faire l'essai sur le vivant, seuls es-
„ sais vraiment décisifs de la bonté d'une
„ méthode ou d'un instrument, quand
„ des succès constans en couronnent l'u-
„ sage. C'est le cas où nous nous trou-
„ vons, Monsieur, par rapport à votre
„ gorgeret-cistitome, d'après les obser-
„ vations dont voici l'histoire.

„ Nous avons taillé cette année, avec
„ cet instrument, trois sujets; sçavoir;
„ deux ce printems, & le troisieme cet
„ été.

„ Le premier étoit un garçon de 20
„ ans, assez bien constitué en apparen-
„ ce, dont le pere aussi pierrieux périt,
„ il y a quatre ans, dans l'espace de trois

„ jours, ſous le trenchant du Lithotome „ caché. Son fils fut taillé par mon pe- „ re, en ſept minutes, avec votre gor- „ geret-ciſtitome; la pierre étoit d'un „ très-grand volume, & peſoit environ „ trois onces; Il n'y eut point d'hémor- „ ragie de conſéquence & le malade ſe „ portoit très-bien en tout juſqu'au troi- „ ſieme jour que ſon imagination frap- „ pée qu'il alloit mourir ce jour-là, com- „ me l'avoit fait ſon pere, il ſe fit en „ lui une révolution ſi terrible, qu'il tom- „ ba pluſieurs fois en ſyncope & manqua „ de mourir de peur. Mais à peine fut- „ il entré dans le quatrieme jour, qu'il „ commença à ſe tranquiliſer: Il ſe por- „ ta enſuite de mieux en mieux, & ſe „ trouva enfin guéri parfaitement au bout „ de cinq ſemaines.

„ Le ſecond, qui étoit un garçon de „ quinze ans, fut taillé par moi dans no- „ tre Hôpital. Je lui tirai, en moins „ d'un demi-quart d'heure, une pierre „ murale de la groſſeur d'un œuf de pou- „ le, en partie briſée. Le malade, auſſi- „ tôt après l'opération, dormit pluſieurs „ heures, encore mieux les nuits ſuivan-

„ tes; il retint parfaitement ses urines, „ & urina à volonté le sixieme jour, & „ fut parfaitement guéri le neuvieme.

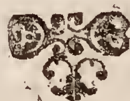
„ Mon pere opéra le 17 de ce mois „ d'Août, en deux minutes, un garçon „ de quinze ans, fort exténué des dou- „ leurs de sa pierre qui étoit murale & „ grosse comme un marron. Le sixieme „ jour, il n'urinoit plus du tout par la „ playe; & aujourd'hui onzieme jour, „ la cicatrice des tégumens est telle, que „ je compte dans trois jours le voir par- „ faitement guéri.

„ Quoiqu'il soit vrai, Monsieur, que „ nous ayons eu differentes fois des suc- „ cès pareils, en opérant à notre façon, „ (qui ne differe en rien de la votre, „ quant aux principes,) & avec des in- „ strumens de notre invention; il faut „ cependant vous avouer que nous fai- „ sons cette opération bien plus facile- „ ment, plus promtement & plus parfai- „ tement avec votre gorgeret-cistitome „ qu'avec tout autre instrument, même „ les notres. Oui, Monsieur, nous y „ avons rencontré, par l'usage que nous „ en avons fait, un si grand nombre d'a-

„ vantages ſupérieurs à ceux de tout au-
„ tre Lithotomiſte quelconque connu juſ-
„ qu'à-preſent, qu'il me ſemble que
„ vous n'en avez point encore dit tout
„ le bien qu'il y a à en dire. C'eſt le
„ témoignage que la vérité nous force
„ de vous rendre en faveur de votre in-
„ ſtrument, lequel nous n'abandonne-
„ rons point, que quelque génie heu-
„ reux & ſupérieur ne nous en montre
„ un meilleur. C'eſt ce que je crois être
„ très-difficile, pour ne point dire im-
„ poſſible.

„ J'ai l'honneur d'être &c.

Dumont fils Lithotomiſte
à Bruxelles.



V I.

Même effet de la lecture de mes ouvrages. L'injustice criante des Journalistes dans leurs extraits de ma dispute avec le Frere Côme, reconnue par M. Marteau Médecin distingué, & confirmée par ce Docteur, après avoir assisté à plusieurs de mes Tailles.

On a vu dans une lettre de M. Hoïn, Chirurgien de Dijon, qu'une observation de M. Marteau Médecin d'Aumale insérée au Journal de Médecine de Janvier 1760. en faveur du Lithotome-caché, avoit fait de vives impressions sur ce Lithotomiste. M. Marteau, établi aux confins de la Haute-Normandie, & par conséquent mon voisin, étoit à portée d'éclaircir ses doutes, s'il en avoit eu; mais le ton affirmatif d'un Journaliste des Sçavans en faveur du Lithotome-caché & contre ma méthode, ne lui laissoit pas même la liberté d'avoir des doutes. Un honnête-homme ne s'imagine pas qu'on ose en imposer aussi hardiment au Public

qu'avoit fait ce Journaliste; il n'est plus; je souhaite qu'un repentir sincere lui ait mérité du Juge souverain le pardon de cette injustice. Il m'étoit aisé à moi-même de prévenir M. Marteau, dont je faisois d'ailleurs grand cas, mais j'avouerai que je fus un peu indigné de sa crédulité & que, contre cet orage & plusieurs autres semblables, je me contentai de *m'envelopper du témoignage de ma conscience... meâ me virtute involvi....*

Plus d'un an après, je fus mandé à Aumale, lieu de la résidence de M. Marteau, pour un de ses malades : Et en conséquence je fus obligé de conférer plus d'une fois avec lui. Sa pénétration, la justesse de son jugement, sa candeur me firent regretter de le voir dans l'erreur. Je ne voulus point essayer de l'en faire revenir de vive voix. Je voulois encore devoir cette conversion à ses propres réflexions sur mes ouvrages. Je les lui envoyai tous. Ils eurent l'effet que je m'en promettois. Entiérement revenu de son égarement, il chercha dans son canton des pierreux pour leur procurer le bonheur d'être taillé par une méthode qu'il

reconnoiſſoit être bien ſupérieure à celle qu'il avoit ci-devant prônée. Il la trouva enfin & m'écrivit le 9 Avril 1761. une lettre où il m'annonce cette découverte avec des détails. Je n'en rapporterai ici que ce qui concerne ſon ancienne erreur. . . . .

„ Que je ſerois charmé, me dit-il, „ de trouver d'autres occaſions que celle-„ ci (*a*) de faire briller la ſupériorité „ de votre méthode! La matiere de la „ Taille commence à ne m'être plus „ étrangere ; elle devient pour moi une „ étude piquante ; j'ai lu avec une vé-„ ritable ſatisfaction votre *Recueil* ; j'ai „ lu enſuite votre manuſcrit, (le Paral-„ lele) & je le relis de nouveau, c'eſt „ la quinteſſence des principes féconds „ & lumineux que vous avez répandus

(*a*) *D'autres occaſions que celle-ci* . . . parceque le ſujet qu'il m'annonçoit étoit une eſpece de Pierrieux moribond capable d'effrayer le plus hardi Lithotomiſte, & plus propre à expoſer ma méthode au blame qu'à lui attirer des éloges. Néanmoins elle n'en triompha que plus évidemment. Le moribond guérit contre toute eſpérance en quinze ou vingt-jours.

„ dans vos diſcuſſions polémiques. Je
„ fais abjuration de l'enthouſiaſme qui
„ m'attachoit à l'inſtrument du Frere
„ Côme ; j'avois été ſéduit par le comp-
„ te infidele du Journal des Sçavans,
„ par la prévention du Public, & par
„ la vue de l'inſtrument même que j'a-
„ vois vu à Reims entre les mains de
„ M. Muzeux. On ne me reprochera
„ point que je reviens ſur mes pas à la
„ légere & ſans connoiſſance de cauſe.
„ Ce n'eſt qu'après un mûr examen que
„ je déſavoue ma vieille erreur. C'eſt
„ une réparation que je vous dois, & que
„ je fais volontiers. J'ai été votre an-
„ tagoniſte de la meilleure foi du monde ;
„ c'eſt avec la même candeur que je pu-
„ blierai mes torts. Je rougis d'avoir été
„ trompé, mais je ne rougirai pas de l'a-
„ vouer. &c.

Signé Marteau Méd.

Notre nouveau converti n'en demeura point-là. Il vint à ma Taille avec des perſonnes de l'art de ſon canton, auxquelles il inſpira ſes ſentimens. Il y fut confirmé par tout ce que ſes propres yeux

lui découvrirent dans mes opérations pratiquées sur le vivant & dans les cures qui les suivirent. Je n'eus point d'amis plus chauds, de partisans plus zêlés. . . Combien de ses lettres je pourrois rapporter en preuve de ce que j'avance! Je me contenterai de celle qu'il m'écrivit, lorsque je lui mandai que l'original de mon *Parallele* avoit été consumé dans l'incendie de mon Etude, mais que j'en avois recouvré une copie.

„ Je vous faisois ces jours passés, me „ dit-il, un compliment de condoléance; „ avec quelle joye vous en ferai-je au- „ jourd'hui un de congratulation? Le Pa- „ rallele de votre méthode avec celle du „ Frere Côme a donc échappé à la fu- „ reur des flammes. Pouviez-vous m'ap- „ prendre nouvelles plus agréables? Vous „ l'avouerai-je? c'est celui de vos ouvra- „ ges, au sort duquel je m'intéressois le „ plus, & dont la perte me causoit les „ plus vifs regrets. Je n'ai pas toujours „ pensé de même. Prévenu par l'infidé- „ lité des extraits du Journal des Sça- „ vans, je regardois le Lithotome-caché „ comme la découverte par excellence,

„ & je préférois la méthode du Feuillant
„ à la votre que je ne connoiſſois pas ou
„ que je connoiſſois mal. C'eſt même par
„ un effet de cette prévention que je vous
„ ai dérobé l'occaſion de tailler Made-
„ moiſelle Beuvin ma parente, à qui M.
„ Collignon a tiré une pierre du poids
„ de quatorze onces deux gros. Il ne fal-
„ loit rien moins que la lecture de votre
„ parallele pour me déſabuſer. Vous avez
„ eu la complaiſance de me le confier.
„ Je l'ai lu. Vous le diſſimulerai-je ? Je
„ l'ai lu la premiere fois avec une ſorte
„ de partialité, avec un deſir ſecret de
„ trouver que vous n'aviez pas raiſon. Je
„ l'ai relu & relu encore, mais avec un
„ eſprit dépouillé de ſes anciens préju-
„ gés. La premiere lecture les avoit ef-
„ facés : Ai-je pu me refuſer à la force
„ des preuves ſur leſquelles vous établiſ-
„ ſez ſi ſolidement & ſi géométriquement
„ les avantages & la ſupériorité de votre
„ méthode ? Témoin oculaire de vos ſuc-
„ cès, j'ai vu votre théorie confirmée par
„ les Tailles les plus heureuſes. C'eſt
„ votre parallele, Monſieur & cher Con-
„ frere, qui m'a inſpiré le deſir de voir

„ par mes yeux & de voir en différentes
„ années les avantages de votre métho-
„ de. Quelle juſtice ne lui dois-je pas?
„ Et c'eſt en connoiſſance de *cauſe* que je
„ lui rends ce témoignage. Le Lithoto-
„ me-caché coupe de dedans en dehors.
„ Il coupe net la proſtate; il eſt vrai qu'il
„ paroît bien commode d'entrer par une
„ porte cochere dans la veſſie; mais 1°.
„ cet inſtrument fait ſouvent des traînées
„ dans la veſſie. Vous nous l'avez dé-
„ montré ſur le cadavre. On ne peut
„ éviter cet inconvénient qu'en émouſ-
„ ſant le trenchant vers la pointe, &
„ garniſſant cette pointe d'une olive. Mais
„ avec cette correction même eſt-il ſans
„ danger? 2°. Il coupe net la proſtate;
„ qui ne craindra les hémorragies que
„ peut fournir une branche aſſez conſidé-
„ rable de l'hypogaſtrique qui ſe diſtribue
„ à cette glande? 3°. Cet inſtrument fait
„ une inciſion, dont les côtés ſont pa-
„ ralleles; qui ne craindra les puiſarts,
„ les infiltrations d'urines dans le tiſſu
„ cellulaire? La playe n'étant pas décli-
„ ve pour leur fournir un égoût & em-
„ pêcher leur ſtagnation, qui ne craindra

„ ce danger, si l'on fait attention que „ le Lithotome-caché coupe net le cou „ de la vessie? 4°. Il faut du bec de „ l'instrument toucher le calcul; il faut „ l'aller chercher où il est; qui ne fré- „ mira du danger que courent les vessies „ à double fond? Votre quatrieme taillé „ du mois de Mai 1761. étoit dans ce „ cas. Que seroit-il devenu entre les „ mains du Frere Côme? La pierre étoit „ nichée dans le fond supérieur. Vous „ vous en apperçutes, en introduisant la „ sonde droite, après avoir tiré une pier- „ re engagée dans le bulbe de l'urethre. „ Qu'auroit fait un partisan du Lithoto- „ me-caché? Il auroit touché la pierre „ du bout de son instrument, & il au- „ roit coupé l'étranglement qui séparoit „ les deux capacités. Quel désordre! „ Les playes considérables au corps de „ la vessie ne sont-elles pas presque tou- „ jours mortelles? Quelle différence de „ vos instrumens! La cannelure de votre „ uréthrotome vous met à l'abri des fauf- „ ses routes. Le Lithotome-caché peut „ en faire. Votre cistitome ouvre de de- „ hors en dedans; il ne fait que débrider

„ le cou de la veſſie, qu'une dilatation „ graduée met en état de ſe prêter à la „ ſortie du corps étranger. Votre inci- „ ſion ménage par conſéquent & la pro- „ ſtate qu'elle ne fait qu'entamer, & la „ veſſie à laquelle elle ne fait qu'un dé- „ bridement. Votre inciſion faite à la „ partie membraneuſe de l'urethre épar- „ gne la partie bulbeuſe, dont la ſection „ eſt inutile à la facilité, au ſuccès de „ l'opération, & n'eſt pas ſans danger. „ Votre inciſion eſt un triangle tronqué „ par ſon ſommet, qui a ſa baze au de- „ hors & ſa pointe au cou de la veſſie. „ Les urines & le pus ont par conſéquent „ toute la pente néceſſaire pour éviter la „ ſtagnation & l'infiltration. Un avanta- „ ge conſidérable encore de votre ciſtito- „ me, c'eſt de vous ſervir de gorgeret. „ En vérité les manœuvres en ſont ſi fa- „ ciles, ſi promtes & ſi ſûres, qu'après „ avoir été le témoin de vos Tailles deux „ printems & un automne, je croirai „ ſervir l'humanité, en conſeillant aux „ Chirurgiens la préférence de votre mé- „ thode. Il me ſemble qu'il ne me man- „ queroit que de la hardieſſe pour tailler,

„ tant ces inſtrumens donnent d'aiſance „ & de ſécurité à l'Opérateur. Un point „ qui ne me paroît pas moins eſſentiel „ que la bonté de vos inſtrumens, c'eſt „ la ſituation que vous donnez à vos „ Taillés. Le Frere Côme la veut ho- „ rizontale: Mais alors où doit ſe por- „ ter le calcul? Vers le bas fond poſté- „ rieur de la veſſie. La courbure du „ ſacrum & du coccix d'un côté, la „ ſaillie des dernieres vertebres de l'au- „ tre, ne font-elles pas du fond poſté- „ rieur & ſupérieur du baſſin une ſorte „ d'abîme, où le poids de la pierre doit „ la précipiter? Elle s'éloigne donc de „ la portée des tenettes. Qui eſt-ce qui „ ne ſent pas ce deſavantage? Mais que „ ſera-ce, ſi, par des cris affreux, par „ des efforts violens, le malade, d'ail- „ leurs recoquillé ſur lui-même, déter- „ mine les inteſtins à ſe porter vers ce „ bas fond du baſſin? Il eſt certain qu'il „ eſt de beaucoup au-deſſous du niveau „ de la cavité de l'abdomen & de la „ poitrine. Pour s'en convaincre, il „ ſuffit d'examiner un ſquelette couché „ horizontalement. La pente des inteſ-

„ tins ſera donc vers cette partie, & cette
„ pente entrera en concours avec les
„ cris, les efforts & avec le pelotonne-
„ ment du Pierreux. Que doit-il arriver ?
„ La pierre eſt nichée dans le fond : La
„ veſſie, pouſſée en avant par l'impulſion
„ des inteſtins, gliſſe ſur la pierre, s'af-
„ faiſſe & forme des plis qui s'oppoſent
„ aux tenettes. Cela doit arriver ainſi,
„ & il eſt preſqu'impoſſible que cela ſoit
„ autrement. Mais à quels dangers n'eſt
„ point alors expoſé le malheureux taillé,
„ ſi les tenettes pincent, tiraillent, dé-
„ chirent cette portion de l'organe qui
„ recouvre le calcul ? Quel doit être le
„ même danger avec le Lithotome-caché,
„ qui peut couper ces plis & faire une
„ playe mortelle ? On objectera peut-être
„ que des ſuccès conſtans démontrent
„ que ces dangers ne ſont qu'imaginai-
„ res ; Eh ! Monſieur, ces ſuccès ſi gé-
„ néraux ſont-ils bien conſtatés ? Le Fre-
„ re Côme taille-t-il, comme vous, en
„ public ? Peut-on les vérifier ? Mais fuſ-
„ ſent-ils auſſi brillans & auſſi univerſels
„ qu'on les préconiſe, eſt-il moins vrai
„ qu'il peut réſulter des inconvéniens de

„ la ſituation horizontale ? La poſition
„ inclinée vous apporte la pierre au cou
„ de la veſſie, elle en favoriſe la ſaiſie &
„ l'extraction. . . . .

„ Autre défaut de la méthode du Fre-
„ re Côme. Il ne veut point de panſe-
„ ment. L'art n'eſt donc plus, Mon-
„ ſieur, le miniſtre de la nature dans le
„ traitement des playes ? Que vous avez
„ bien démontré, dans votre Recueil,
„ l'erreur du Frere à cet égard encore,
„ & ſa conformité avec ces Avanturiers,
„ auxquels il eſt ſi honteux à un véritable
„ Artiſte de reſſembler ! Les Bains &
„ demi-Bains ſont une derniere partie de
„ votre pratique qui aſſure le ſuccès de
„ vos opérations. Ils lavent, ils net-
„ toyent, ils aſſoupiſſent les fibres, ils
„ préviennent l'inflammation. Voilà, mon
„ cher Confrere, les réflexions que j'ai
„ puiſées dans la méditation de votre
„ Taille. Vous voyez que, ſi je ſuis
„ converti, ce n'eſt point ſans examen.
„ Attendez du tems le triomphe d'une
„ ſi excellente méthode. Le Public tôt
„ ou tard vous rendra juſtice. Combien
„ ne lui a-t-il pas falu de tems pour ſen-

tir

» tir toutes les beautés d'*Athalie* ? Mais » à la fin a-t-il pu refuser son suffrage au » chef-d'œuvre de la scene Françoise ? il » en sera de même de votre Taille ; que » n'est-il en mon pouvoir d'en étendre la » réputation. Je vais m'établir à *Amiens*. » Je serai jaloux de vous y faire des Prosélites. C'est avec une franchise Picarde que je vous fais l'aveu de mes anciens préjugés. Dois-je regretter d'avoir » été trompé ? J'y ai trouvé l'occasion de » m'instruire & de gagner votre amitié. » Je sçai tout le cas que j'en dois faire. » Elle me sera toujours précieuse. Rien » n'égale les sentimens avec lesquels je » suis. . . . . Signé *Marteau*.



VII.

Opérations dans chacune des deux méthodes exécutées depuis le Concours, lesquelles confirment les propositions du Parallele.

Quiconque a une méthode de tailler, de la bonté de laquelle il est persuadé, annonce le jour qu'il doit faire ses opérations aux gens de l'art, aux curieux, & les fait en quelque sorte publiquement. C'est ainsi que je l'ai pratiqué dès 1732, & en particulier à mon Hôpital depuis 1734. Enfin, partout où je suis appellé, j'invite mes Confreres à se trouver à mes Tailles, quand le Pierreux me le permet. A l'Hôtel-Dieu, j'ajoute à cette publicité une cédule attachée au pied du lit du Taillé, qui contient le Journal de son opération & de sa cure, afin que tout le monde puisse lire, examiner, profiter ou critiquer.

L'Auteur du Lithotome-caché, au contraire, est plus caché que son instrument même dans ses manœuvres & dans ses cures. Il n'y admet que des gens qui lui

ſont entiérement dévoués, & tous les événemens en ſont impénétrables, quand ils ne lui ſont pas favorables. Ce procédé confirme évidemment la défiance qu'il a lui-même de ſa méthode, & dont nous avons eu la preuve authentique dans le refus qu'il a fait de ſe trouver au Concours.

Ce que j'ai pu recueillir ici des accidens mortels de ſes opérations n'eſt donc qu'un échantillon de ceux qu'on y trouveroit ſans ce myſtere & ſans le concours du Public; des gens de l'art même, à couvrir ſes fautes, ou plutôt celles de ſon inſtrument, car c'eſt uniquement ſur celui-ci que tombent nos obſervations. Nous faiſons une grande diſtinction entre le Lithotome-caché & ſon Auteur.

Une des plus célebres de ces opérations malheureuſes eſt celle de M. de Tavannes, Archevêque de Roüen; Prélat qui méritoit un meilleur ſort, mais dont la prévention en faveur de cet inſtrument étoit telle que les démonſtrations les plus évidentes lui euſſent paru des ſophiſmes. C'eſt bien de lui qu'on peut dire, *qui amat gladium, gladio peribit.* Nous pouvons aſ-

firmer bien positivement que cette application est juste, parceque nous avions dans cette maison plusieurs personnes dignes de foi, qui ne nous en ont laissé ignorer aucune circonstance. Aussi est-ce la seule opération du Frere, sur laquelle nous entrerons dans les détails. On pourra juger par celle-ci de toutes les autres, dont ces mystérieux Lithotomistes ont couvert ou pallié les accidens mortels.

Je donnerai ici cette observation en forme de lettre, telle qu'elle a été imprimée dans le tems à Gand.



LETTRE

D'un Chirurgien de l'Académie de Paris à un Chirurgien des Pays-Bas, sur l'opération de la Taille faite à M. le Cardinal de Tavannes.

„ Il eſt vrai, Monſieur, que les par-
„ tiſans du Frere Côme ont perſuadé à
„ tout Paris, que la mort de M. le Car-
„ dinal de Tavannes devoit être imputée,
„ non à l'opération, mais à ſon âge, à
„ ſon tempérament affoibli par la mala-
„ die, à ſa maladreſſe dans le manie-
„ ment de la ſonde après l'opération ;
„ & l'on a répandu un procès verbal de
„ l'ouverture du cadavre, qui tend, dit-
„ on, au même but. Mais les gens de
„ l'art, Monſieur, & ſur-tout les gens
„ de l'art inſtruits & clairvoyans ne ſont
„ point la dupe de ces propos.

„ Tous les Chirurgiens ſçavent, Mon-
„ ſieur, que l'enfance & la vieilleſſe ſont
„ les deux âges les plus propres aux
„ grandes opérations, & que la Taille
„ en particulier réuſſit mieux dans ces

„ deux âges extrêmes que dans l'âge
„ mitoyen, où la pétulante vigueur &
„ la fougue des passions augmente con-
„ sidérablement les dangers des manœu-
„ vres douloureuses. L'expérience est
„ uniforme là-dessus, & ses raisons en
„ sont trop connues des gens éclairés,
„ pour nous y arrêter. D'ailleurs, il
„ s'en falloit beaucoup que M. le Cardinal
„ fût caduc. Il n'avoit que 68 ans & demi;
„ Et, aux douleurs près de la pierre, il
„ jouissoit d'une très-bonne santé; il
„ avoit grand appétit, bon estomac, des
„ couleurs fraîches: il fut aux Invalides,
„ la veille de l'opération, dire la messe,
„ & il conserva devant, pendant & après
„ cette expédition, une tranquilité d'a-
„ me digne d'un meilleur succès & bien
„ capable de le procurer dans une opéra-
„ tion bien faite. A l'égard de sa mala-
„ dresse à se sonder après l'opération,
„ elle n'est pas vraisemblable. M. le Car-
„ dinal se sondoit lui-même tous les jours
„ depuis quelques années, il devoit donc
„ y être exercé plus qu'aucun homme de
„ l'art; & nous voyons tous les jours
„ combien les malades sont naturellement

„ adroits & attentifs à ne se point blesser, quand ils se pancent eux-mêmes.
„ Mais pourquoi être obligé de se sonder
„ après l'opération de la Taille ? Est-ce
„ encore-là, Monsieur, une faute à mettre sur le compte du pauvre Cardinal ?
„ C'est ce que nous examinerons bientôt.

„ M. de Tavannes, Monsieur, fut taillé le 14 Février 1759. : On lui trouva
„ vingt-sept pierrettes, dont les plus
„ grosses étoient comme de petites noix,
„ encore se casserent-elles en deux. On
„ fut quinze minutes à les lui tirer. Le
„ Cardinal soutint toutes ces manœuvres
„ avec courage & même en plaisantant.
„ Vous sçavez, Monsieur, qu'il n'y a que
„ les grosses pierres & les grandes ouvertures nécessaires à leur sortie qui fassent
„ danger dans une bonne méthode de
„ tailler : Ainsi le Frere Côme ayant la
„ réputation de faire la Taille latérale,
„ qui en elle-même & bien exécutée, est
„ une excellente opération, on regarda
„ la circonstance des vingt-sept pierrettes
„ comme un indice assuré de la guérison
„ future de M. de Tavannes : Et cela se-

„ roit arrivé en effet, Monſieur, avec „ toute autre méthode latérale, que celle „ du Lithotome-caché; mais ce ſujet ſi „ favorable n'eut pas plutôt ſubi l'opé- „ ration de ce dangereux inſtrument, „ qu'il fut pris d'hémorragie (*a*). Et „ par une complication contradictoire ré- „ ſervée à cette ſeule méthode, la ré- „ tention d'urine ſe joignit à l'hémorra-

(*a*) On a vu dans mon Recueil & dans l'ouvrage précedent, que c'eſt-là l'accident familier au Lithotome-caché. L'homme taillé à la Charité en 1751. par M. de Leſne eſt mort d'hémorragie. Mémoires Acad. Tom. III. p. 636. Pareil accident a été obſervé par M. Pouteau à Lyon en 1752. Le même malheur eſt arrivé à Reims en Octobre 1753. Un tout ſemblable s'eſt paſſé à Lille en 1754, malgré la correction ou l'émouſſement de la pointe du Lithotome-caché: même avanture à un Officier de la Maiſon du Roi, logé rue St. Thomas du Louvre, & ſondé par M. Moreau la veille de l'opération que lui fit le Frere. Le Carme taillé à Cambray en 1754, par M. Mainvielle, Chirurgien-Major du Régiment de Poitou, eſt mort d'hémorragie quelques momens après l'opération. M. Crin Prévôt de Margny taillé à Compiegne par le Frere Côme le 9 Novembre 1754., eſt mort le jour même d'hémorragie ſous les yeux du Frere, &c.

„ gie: C'eſt-là une eſpece de paradoxe „ en Lithotomie, Monſieur, depuis qu'on „ exerce l'appareil latéral; car l'hémorragie y eſt ordinairement l'effet d'une „ grande inciſion, & la rétention y vient „ de ce qu'on n'a point fait d'inciſion du „ tout au cou de la veſſie, & qu'on s'eſt „ contenté de le dilater. Comment concilier ces deux effets contraires? Comment le Frere Côme, taillant latéralement, a-t-il pu ne point ouvrir le cou „ de la veſſie? Comment, ſur-tout, a-t-il „ pu omettre cette circonſtance, ayant „ affaire à une veſſie paralytique, qu'on „ étoit obligé de ſonder depuis quelques „ années? Et comment avec cette omiſſion importante a-t-il produit une hémorragie?

„ Les défauts du Lithotome-caché, „ Monſieur, l'incertitude de cet inſtrument & de ceux qui s'en ſervent, expliquent tout naturellement cette énigme fatale. C'eſt une choſe eſſentielle, „ ſans doute, à une bonne méthode „ latérale de débrider le cou de la veſſie; & dans une veſſie paralytique on „ a une néceſſité de plus de le faire;

„ mais ceux qui ont adopté le Lithoto-
„ me-caché, pour ne pas tuer promte-
„ ment leur malade avec cet instrument,
„ c'est-à-dire, pour ne pas ouvrir avec sa
„ lame le fond de la vessie, sont obligés
„ de borner son introduction au contact
„ de la pierre placée sur le cou de la
„ vessie; il faut ensuite qu'ils ouvrent
„ l'instrument ou fassent sortir sa lame,
„ en retirant le tout; par cette derniere
„ manœuvre, le cou de la vessie échappe
„ à la lame ramenée en deça par la cour-
„ be qu'elle décrit en sortant de la gai-
„ ne; elle ne peut donc atteindre au
„ bourlet formé par le cou de la vessie;
„ ce bourlet entier est la barriere qui fait
„ tant d'obstacle à l'extraction des pier-
„ res dans la méthode du Frere, &
„ qui fait tant durer ses opérations.
„ C'est par ce défaut essentiel que M. de
„ Chevry, Seigneur de Rozoy en Brie,
„ succomba sous les manœuvres cruelles
„ d'une opération de plus d'une heure:
„ C'est par le même défaut que M. de la
„ Gardette taillé peu de jours après M.
„ le Cardinal de Tavannes, fut 55 minu-
„ tes dans les tourmens de l'extraction

„ de deux pierres & mourut le lendemain.
„ C'eſt par le même défaut que le Prêtre
„ Lazariſte taillé à Fontainebleau par le
„ Frere Côme en 1756. a été demi-heu-
„ re dans l'opération, malgré trois inci-
„ ſions nouvelles, & qu'il eſt mort 24
„ heures après. M. Moreau, Profeſſeur
„ de Philoſophie au College de Montaigu
„ à Paris, taillé le 10 Septembre 1756,
„ a eu le même ſort que M. le Cardinal,
„ quoique la pierre fût petite. On y a
„ reporté ſix fois la tenette; la Taille a
„ été laborieuſe, & il y a eu hémorragie.
„ M. de Montagne, Grand-Bailly de Be-
„ ſançon, taillé à Paris le 13 Décembre
„ 1755, a eu une Taille auſſi laborieuſe
„ & auſſi funeſte que celle de M. le Car-
„ dinal. . . . M. Deſmarre ancien Offi-
„ cier de Normandie a ſubi, quelques ſe-
„ maines après ce Prélat, le même ſort;
„ mais à celui-ci on a encore trouvé l'in-
„ teſtin rectum ouvert par la lame du
„ Lithotome-caché. Ce n'étoit point-là,
„ à cet égard, le coup d'eſſai de cet in-
„ ſtrument; pareil accident étoit arrivé
„ à un Prêtre de St. Roch taillé par le
„ Frere, & à un Pierreux de Troye taillé

„ par M. Bouquot. Je ne finirois pas, „ Monſieur, ſi je vous donnois le catalogue des martyrs de cette opération „ informe.

„ Ce bourlet du cou de la veſſie, laiſſé „ entier par le Lithotome-caché, eſt ce qui „ fait rentrer dans ſa méthode tous les „ dangers du grand appareil, qu'il exécute réellement à cet égard, tout en „ croyant faire une opération entiérement oppoſée: Mais il y joint d'autres „ dangers qui lui ſont propres, & que „ n'a point le grand appareil. Cette lame „ enfin ouverte à un grand dégré, ſelon „ les principes du Frere, tombe ſur la „ partie antérieure des proſtates qu'elle „ ouvre largement, & par-delà ſa ſubſtance, avec toutes les arteres qui arroſent ces parties; de-là vient l'hémorragie.

„ Vous entrevoyez déjà, Monſieur, „ que c'eſt de cet aſſemblage fatal & monſtrueux de la Taille au grand appareil „ & de la Taille latérale, l'une & l'autre „ manquées ou mal faites, que dérivent „ tous les accidens qui ont fait périr M. „ le Cardinal de Tavannes. L'hémorra-

„ gie, qui a accompagné l'opération, & „ qui s'eſt continuée par un ſuintement, „ a épuiſé les forces du courageux mala- „ de, & l'a jetté par la ſuite dans une „ foibleſſe extrême. Le ſoir même du „ jour de l'opérarion, on a été obligé „ de manœuvrer de nouveau dans le tra- „ jet de la playe, tant pour évacuer l'u- „ rine retenue par le bourlet intact du „ cou de la veſſie, irrité d'ailleurs & „ gonflé par les manœuvres de l'opéra- „ tion, que pour arrêter l'hémorragie qui „ ſe continuoit. Jugez, Monſieur, de „ ce qui doit s'enſuivre d'une ſcene auſſi „ douloureuſe répétée deux fois en un „ même jour, & la ſeconde fois ſur un „ malade épuiſé d'hémorragie, & dont il „ falut tamponner douloureuſement la „ playe, pour arrêter le ſang, dont la „ perte menaçoit ſa vie?

„ Serez-vous ſurpris, à la ſuite de ces „ manœuvres, de voir ſe former un abſ- „ cès dans les bourſes, une gangrene „ dans les corps caverneux, & la mort „ enfin enlever un ſujet que toute autre „ méthode eût conſervé à l'Etat?

„ Cependant, Monſieur, le croiriez-

„ vous ; ce tempérament qu'on affecte
„ aujourd'hui de nous peindre ſi caduc ;
„ ſi ruiné, ſoutint vigoureuſement de tel-
„ les épreuves : Il n'en fut encore ſur le
„ champ que médiocrement ébranlé.

„ Dans la fougue de la jeuneſſe ; la
„ fievre, le délire, le vomiſſement, la
„ gangrene euſſent emporté en deux ou
„ trois jours M. le Cardinal. Quelques
„ accès de fievre, quelques criſes de ſueurs
„ calmerent, ou au moins prolongerent
„ les accidens ; on les crut même tout-
„ à-fait diſſipés. J'en excepte la foibleſſe
„ que l'hémorragie & les douleurs avoient
„ rendue extrême. Alors le Frere Cô-
„ me, ennemi du régime & des pance-
„ mens, tandis qu'il abandonnoit à elles-
„ mêmes toutes ces parties contuſes ;
„ acheva de porter le dernier coup à tou-
„ te l'œconomie animale, en donnant,
„ malgré les Médecins, deux œufs au
„ Cardinal pour ſon déjeuner ; au dîner
„ ſuivant, une ſoupe, un merlan, un
„ turbotin, & avec cela du deſſert.

„ Quel tempérament, Monſieur, ſe-
„ roit capable de réſiſter à des manœu-
„ vres, tant extérieures qu'intérieures ;

„ auſſi contraires aux regles de l'art? La „ nature accablée de toutes parts ſuccom- „ ba, malgré ſa vigueur naturelle. L'abſ- „ cès des bourſes, la gangrene des corps „ caverneux ſe manifeſterent bientôt. La „ fievre ſe ralluma plus vivement; le dé- „ lire, l'aſſoupiſſement léthargique ſuc- „ cederent, & la mort ne tarda point à „ payer le malade de ſa confiance aveu- „ gle au Frere, & le Frere de ſon entê- „ tement pour de mauvais principes.

„ On s'aſſemble, on ouvre le cadavre. „ Et pourquoi faire? N'a-t-on pas dans „ l'abſcès aux bourſes, dans la gangrene „ des corps caverneux, dans les manœu- „ vres contondantes qui les ont produits, „ dans l'hémorragie, dans le défaut de „ régime, des cauſes viſibles, palpables „ de cette mort? Mais on veut diſculper „ l'Opérateur. Qu'eſt-ce donc que dit en „ ſa faveur le procès verbal de cette ou- „ verture? Le voici en lettres Italiques.

„ *Nous avons trouvé à l'ouverture du corps* „ *de Monſeigneur le Cardinal,*

„ I. *Les environs de la playe faite dans* „ *l'opération, livides & bleuâtres, ainſi que*

„ *l'autre playe faite à l'ouverture d'un dé-*
„ *pôt aux bourſes*

„ II. *Les tégumens du bas ventre auſſi li-*
„ *vides, & le ventre tendu & gonflé.*

„ Tout cela confirme clairement les
„ conſéquences tirées des mauvaiſes ma-
„ nœuvres expoſées ci-devant.

„ III. *L'eſtomac & toute la maſſe des in-*
„ *teſtins fort diſtendus par une grande quantité*
„ *d'air, d'ailleurs dans leur état naturel,*
„ *ſauf quelques étranglemens vers l'arcade du*
„ *colon ſous l'eſtomac & dans le rectum.*

„ Ces vents ſont les ſuites des dépôts,
„ des gangrenes, en un mot, de l'ex-
„ tinction des forces & de la chaleur na-
„ turelle. Les étranglemens ſont les ef-
„ fets des mouvemens convulſifs, par la
„ même cauſe qui a donné le délire &c.

„ IV. *Les environs de la veſſie & ſon*
„ *point de contact avec le rectum dans leur*
„ *état naturel. Le trajet de la playe de l'o-*
„ *pération dans le cou de la veſſie en très-bon*
„ *état, ainſi que la proſtate, qui étoit pour-*
„ *tant gonflée.*

„ Cet article ne contient que deux
„ choſes contradictoires & impoſſibles.

„ 1°. On

„ 1°. On avance ici qu'il y avoit une playe „ au cou de la veſſie : Et la rétention d'uri- „ ne, qui a ſubſiſté dans toute la mala- „ die, & qui a obligé de ſonder tous les „ jours, nous démontre le contraire. On „ a donc confondu le cou de la veſſie „ avec les proſtates & les parties anté- „ rieures à ces proſtates. 2°. On nous „ aſſure que cette playe étoit en très-bon „ état : Quelle abſurdité ! Une playe „ en bon état dans un cadavre gangrené, „ *dont les environs mêmes de la playe faite* „ *dans l'opération, ſont livides & bleuâtres !* „ Comment ! Les environs de la playe „ ſont livides, & la playe même ne l'eſt „ pas ! Il ne faut pas moins que des mi- „ racles pour juſtifier le Frere Côme : *La* „ *proſtate étoit pourtant gonflée. . .* Et la „ playe en bon état paſſoit à travers „ toutes ces parties altérées, ſans s'en „ reſſentir. Nouveau prodige opéré en „ faveur du Frere.

„ V. *La ſubſtance de la veſſie beaucoup* „ *plus épaiſſe que dans l'état naturel. . . .* „ Cela eſt tout ſimple, lorſque la mort „ eſt la ſuite des manœuvres contondan-

„ tes; la veſſie avoit cela de commun
„ avec les proſtates.

„ . . . . *Elle étoit d'ailleurs fort grande*
„ (la veſſie,) & par conſéquent fort ſai-
„ ne avant l'opération . . . . *& ſa face*
„ *interne creuſée par beaucoup de petits en-*
„ *foncemens celluleux, dans leſquels il n'y*
„ *avoit ni pierres, ni fragmens de pierres.*
„ Ces enfoncemens étoient donc bien ſu-
„ perficiels, & par conſéquent la veſſie
„ du Cardinal bien plus ſaine qu'on ne
„ l'avoit crû avant l'opération. Nouveau
„ ſujet de regretter qu'il n'ait pas été
„ mieux taillé.

„ VI. *Nous avons examiné avec la plus*
„ *grande attention l'intérieur de la veſſie, &*
„ *nous n'y avons trouvé aucun veſtige de bleſ-*
„ *ſure, ni d'inciſion.* Certes le Frere étoit
„ bien éloigné d'avoir riſqué de bleſſer le
„ fond de la veſſie, il ſçait bien que c'eſt-
„ là le défaut reproché à ſon inſtrument;
„ c'eſt pourquoi ces Meſſieurs affectent de
„ le juſtifier là-deſſus. Mais ils n'ont point
„ vu qu'il a donné dans un autre excès,
„ n'ayant pas même atteint le cou de la
„ veſſie avec le trenchant, comme on l'a

„ démontré ci-devant . . . *Celle*, (l'incision) *faite par l'opération se bornoit à la* „ *division de la prostate*, & *elle étoit réunie* „ *dans sa plus grande partie.*

„ Eh bien, Monsieur, n'avois-je pas „ bien deviné, quand je vous ai assuré „ que l'incision n'avoit été que jusqu'au „ cou de la vessie ? On reconnoît ici que „ cette *incision se bornoit à la prostate.* Il „ est donc faux que le trajet de cette playe „ ait passé jusques dans le cou de la vessie, comme le procès-verbal le dit, „ Art. 4. Ma remarque sur cet article est „ donc confirmée par le procès-verbal „ même. Il y a des gens de mérite & „ respectables qui ont assisté à cette ouverture, Monsieur, mais ce ne sont „ pas ces gens de mérite qui ont dressé „ ce procès-verbal.

„ *Les deux corps caverneux en pleine* „ *suppuration*, *ainsi que les membranes qui* „ *environnoient le testicule droit.* Des témoins oculaires m'ont assuré que ces „ corps caverneux étoient en pourriture; „ Et la lividité attestée par le procès verbal, Art. I., le montre assez: c'est une „ suite des manœuvres contondantes.

„ VIII. *Le rein droit & les parties adja-
„ centes engorgées, flétries & comme tuber-
„ culeuses; sans aucuns points de suppuration
„ bien sensibles.* Le Frere Côme, Monsieur,
„ a trouvé l'art, avec son Lithotome-
„ caché, de réunir des choses, en appa-
„ rence contradictoires, l'hémorragie &
„ la rétention des urines: L'auteur du
„ procès-verbal, à son exemple, a trou-
„ vé le moyen de faire aller ensemble des
„ effets tout-à-fait opposés; le rein droit
„ du Cardinal est tout à la fois *engorgé &
„ flétri.* Admirez ce contraste. Il ajoute
„ que ce rein étoit comme *tuberculeux.*
„ Ces tubercules-là, Monsieur, ont bien
„ l'air de la substance mamelonnée na-
„ turelle aux reins: Enfin, comme le
„ plus & le moins se détruisent, l'*engorgé
„ & le flétri* en doivent faire autant; d'où
„ il résulte que le rein droit de Monsei-
„ gneur étoit très-sain, très-naturel;
„ quoiqu'au reste il n'eût point du tout
„ été surprenant qu'il eût participé au
„ désastre presque général produit par
„ cette malheureuse opération.

„ IX. *Le rein gauche & les parties adja-
„ centes engorgées. Le corps du rein plein de*

„ *petits points de ſuppuration & de petits* „ *grains de ſable.* Voilà au moins un rein „ qui fait ſon devoir. Il n'eſt point flé- „ tri & engorgé tout enſemble. Il parti- „ cipe à la maladie de la veſſie ſa cor- „ reſpondante: Cela eſt naturel; mais on „ voit bien qu'il tient la principale par- „ tie de ſon mauvais état de cette veſſie, „ à laquelle il a fourni la matiere des „ pierres objet de l'opération. Au ſur- „ plus nous voyons tous les jours des „ reins malades, très-malades, fondus „ même par des abſcès, ſans que ceux qui „ les portent ceſſent de vivre, & même „ de ſe bien porter, après ces révolu- „ tions.

„ X. *L'uretere droit dans ſon état naturel,* „ *le gauche beaucoup plus large qu'à l'ordinai-* „ *re, & plein, dans toute ſa longueur, de* „ *matiere purulente & ſabloneuſe.* L'uretere „ droit, dans ſon état naturel, acheve de „ prouver que nous avions raiſon de pro- „ noncer que ſon rein étoit très-ſain. „ L'uretere gauche ſuit auſſi la condition „ de ſon rein, & il n'y a pas à tout cela „ de quoi faire mourir une mouche.

„ XI. *La ratte entiérement engorgée & „ putréfiée. Le foye engorgé & putréfié, „ sur-tout du côté postérieur du grand lobe. „ La vésicule du fiel dans son état naturel.* „ Oh ! Voilà, sans doute, l'article qui „ a fourni aux partisans du Frere sa justi- „ fication complette. Comment vivre „ avec un foye & une ratte pourris ? Il „ n'y a pas moyen ; mais d'où vient „ cette pourriture ? Le Cardinal l'avoit- „ il avant l'opération, lorsqu'avec un „ teint frais & un très-bon appétit, il „ s'y prépara, lorsqu'il alla aux Invali- „ des dire la messe ? &c. Non assuré- „ ment. Il se portoit très-bien alors. „ Donc cette perversion de l'etat de la „ ratte & du foye vient de l'opération „ mal faite, aussi bien que tous les dés- „ ordres observés à la playe, aux bourses, „ aux corps caverneux, à la vessie, &c.

„ XII. *Le diaphragme, le poumon, le „ cœur, & toutes les appartenances de la „ poitrine en bon état.* Cela est fort heu- „ reux ; je n'aurois pas été étonné qu'on „ eût trouvé les poumons enflammés & „ en suppuration, du produit même de „ l'opération.

„ XIII. *Le cerveau, le cervelet & la*
„ *dure-mere dans l'état naturel, ſauf une*
„ *oſſification conſidérable à la partie antérieu-*
„ *re de la faulx.*

„ Même remarque que ci-devant ; à
„ l'égard de l'oſſification, j'eſpere que
„ le Frere Côme ne s'appuyera point là-
„ deſſus, pour excuſer ſes fautes nom-
„ breuſes dans cette opération.

„ Que dites-vous maintenant, Mon-
„ ſieur, de l'air aſſuré, triomphant mê-
„ me du Frere, armé de ce procès-ver-
„ bal, & de l'imbécillité du Public de
„ l'en croire ſur ſa parole ? Ne convien-
„ drez-vous pas qu'un homme de l'art
„ ſeroit perdu ſans reſſource, s'il avoit
„ fait la moitié des ſottiſes qu'on vient
„ d'obſerver dans la conduite de ce Li-
„ thotomiſte, & qu'une méthode dé-
„ montrée auſſi incertaine, auſſi dange-
„ reuſe par des faits ſi ſouvent répetés,
„ ſeroit proſcrite avec ignominie dans
„ toute autre main ? Mais ce n'eſt-là,
„ Monſieur, que le dernier exemple des
„ effets du préjugé, & de l'entêtement
„ aveugle du Public pour ces intrus dans

„ notre art, ſur-tout lorſque leur état, „ leur robe ajoute un nouveau preſtige „ aux diſpoſitions favorables qu'ils trou- „ vent dans l'ignorance & la ſotte cré- „ dulité du vulgaire. Que ſera-ce, ſi „ d'heureux hazards leur ont attiré la „ faveur des Grands, auſſi peuple à cet „ égard que le vulgaire, dont je viens „ de parler? Alors l'appas de la fortu- „ ne & des regards de ſes favoris, ſub- „ juguera juſqu'à des gens de l'art, aſſez „ lâches pour s'attacher en eſclaves au „ char de ces Opérateurs, & pour les „ ſuivre juſques ſur les tréteaux. J'ap- „ pelle de ce nom le charlataniſme, par „ lequel ils ſe placent ſans façon au-deſ- „ ſus des vrais Artiſtes, & par lequel „ ſeul ils prévalent en effet aux yeux de „ gens qui ſont faits pour être leur dupe „ dans tous les tems & dans tous les „ pays.

Je ſuis &c.

Monſieur

Votre très-humble & très-
obéiſſant Serviteur ****.

A Paris ce 1er. Juin 1759.

Si le respectable Cardinal de Tavannes a été cruellement puni de sa confiance aveugle au Lithotome-caché, cet instrument n'a pas plus épargné ceux qui avoient le plus contribué à le prôner par tout Paris.

Le ... Janvier 1761. le P. Prieur & le P. Procureur de la propre Maison des Feuillants du Frere Côme eurent le même sort que M. de Tavannes.

Le Procureur étoit un des meilleurs sujets qu'on eût jamais taillés. L'Opérateur répondoit du succès. Il ne vécut que quelques jours.

J'omets un Chanoine de Besançon opéré en 1760. & mort encore plus promtement, en vingt-quatre heures.

Voici ce que me mande tout récemment un Maître célebre de Paris. „ Les „ choses sont à un point au sujet du F. „ C., qu'un malade paroîtroit abandon- „ né, s'il ne l'avoit vu & consulté. . . „ On ne parle que de ses merveilles, & „ si on n'y applaudit pas, on n'est pas „ bien reçu. En un mot, ses succès se „ prônent sur les toits, comme des mi- „ racles, & ses malheurs ne transpirent

„ d'aucune part, tant ſes gens lui ſont „ attachés. D'ailleurs ſes déciſions ſont „ des oracles ; on les préfere aux ſenti- „ mens des plus grands Maîtres. Cet hi- „ ver un Mr. de Province étoit tombé „ dans une rétention d'urine. M. Gue- „ rin en eut ſoin ; des obſtacles empê- „ choient l'introduction de la ſonde ; dans „ une conſultation faite par les premiers „ Chirurgiens de Paris, il fut arrêté de „ faire la ponction au Périnée. Le Moi- „ ne, conſulté enſuite, prétendit qu'il „ faloit la faire au-deſſus du pubis, & ſon „ avis prévalut, malgré celui des conſul- „ tans qui avoient bien motivé le leur... „ On remercia ceux-ci, & le F** fit l'o- „ pération. Le malade parut hors d'af- „ faire aux yeux du Public, qui chanta „ victoire & les louanges du Moine au „ détriment des conſultans. Malgré ce „ mieux apparent, le malade mourut & „ le F** n'en fut pas moins un grand „ homme. Tel eſt l'aveuglement du Pu- „ blic. . . . . Il y a environ quinze jours „ (ce 21 Mai 1763.) qu'un malade vint „ de Province conſulter en perſonne une „ maladie qu'il avoit déjà conſultée par

„ écrit. Il s'adreſſa d'abord à M. Mo-
„ reau, qui le ſonda & lui trouva la
„ pierre. On s'arrangea pour une con-
„ ſultation. Pendant cet intervalle, tou-
„ te ſa famille & ſes amis, à qui il avoit
„ fait part de ſon état & du deſſein qu'il
„ avoit formé de ſe faire tailler par M.
„ Moreau, le déterminerent, malgré lui
„ & ſa confiance, à prendre le Moine,
„ dont ils exaltoient les talens. Il le tail-
„ la, quelques repreſentations que le ma-
„ lade eût faites aux Prôneurs du F**. Le
„ ſort du pauvre Pierreux, victime de ſes
„ parens, fut bientôt décidé. Il mourut le
„ troiſieme ou le quatrieme jour de ſon
„ opération. Croiez-vous que cela ait fait
„ quelque ſenſation ? pas la moindre. Les
„ parens & les amis du mort n'ont pas
„ moins cru l'avoir mis dans les meilleu-
„ res mains du monde. On n'a ſçû au-
„ cun détail de l'ouverture du cadavre;
„ rien n'a tranſpiré. C'eſt ainſi que tout
„ ſe paſſe.

Si l'Auteur du Lithotome-caché eſt ſi malheureux, que ſera-ce de ſes Sectateurs ? J'aurois là-deſſus bien des choſes encore à apprendre au Public; mais comme ce ne

ſeroit qu'une répétition des accidens, dont on a pluſieurs hiſtoires dans le cours de cet ouvrage, nous en épargnerons la fatigue à nos Lecteurs. D'ailleurs notre intention n'eſt pas de donner ici le *Necrologe* des Tailles du Frere Côme, mais d'en rapporter ſeulement quelques-unes qui confirment nos principes & les conſéquences qu'on en a tirées dans le *Parallele*; nous nous bornerons donc à ces échantillons, & nous finirons cette partie hiſtorique par le compte ſuccinct de nos opérations rendu public dans la neuvieme feuille hebdomadaire de Normandie le 30 Juillet 1762. Ceci appartient vraiment au *Parallele* des deux eſpeces de méthodes, objet de ce volume.

„ En 1738. M. de Pontcarré, Premier-„ Préſident au Parlement de Normandie, „ en faiſant imprimer le programme, dans „ lequel l'Académie de Chirurgie prioit „ M. le Cat de ne plus entrer en lice, „ pour ne pas décourager les autres con-„ currens, jugea à propos d'y ajouter ce „ qui ſuit: Le bien public, l'honneur de „ la Chirurgie, & en particulier de la „ Chirurgie de Roüen; le progrès de la

„ Taille latérale, à laquelle toutes les A-
„ cadémies s'intéressent, & que M. le Cat
„ a perfectionnée, nous engagent à ajouter
„ ici que le même M. le Cat a taillé, il y a
„ un mois, neuf personnes qui se portent
„ actuellement très-bien; qu'il a eu un pa-
„ reil succès l'année précédente, (1737);
„ qu'enfin de sept printems qu'il a taillé
„ dans cette Province, il y en a cinq
„ dans lesquels il n'est mort aucun sujet.

„ Les mêmes motifs exigent de nous,
„ que nous apprenions au Public que, de-
„ puis cette époque, la méthode de tail-
„ ler de M. le Cat n'a fait qu'acquérir de
„ nouveaux degrés de perfection, & que
„ ses succès y ont répondu; ensorte qu'en
„ 1746, 48, 51, 53, 57, 59, 60, 61,
„ & 62. il n'est mort aucun de ceux qu'il
„ a taillés à l'Hôtel-Dieu, & que sans un
„ sujet qui sur neuf mourut en 1758.,
„ trois mois après l'opération, de ces
„ engorgemens habituels du bas ventre,
„ que l'on appelle ici le *quarreau*, il y
„ auroit actuellement (1762.) six années
„ consécutives, sans compter les quatre
„ années antérieures à 1757. & les cinq
„ annoncées en 1738. qui, jointes aux
„ six dernieres, font quinze années, dans

„ lesquelles tous ceux qu'il a taillés à cet Hô-
„ pital seroient guéris.

(a) Les mêmes feuilles hebdomadaires de la Normandie & diverses Lettres reçues de France, nous mettent en état d'apprendre au public que les succès de la méthode de M. le Cat, ont continué dans les années 1763, 64, & 65 où nous sommes; ce qui fait dix-huit années complettement heureuses, dont neuf sont consécutivement telles. Dans ces neuf dernieres années le nombre des Pierreux taillés par M. le Cat dans son Hôpital est de *cinquante-neuf*. Nous sçavons par les mêmes voyes que les Lithotomistes qui se servent de ses instrumens, n'ont pas eu un moindre succès.

A la fin du mois d'Avril 1765, M. Vandergracht de Lille avoit taillé & guéri depuis environ un an *trente-deux* sujets; aussi a-t-il été gratifié par les grands Baillifs de la Châtellenie de Lille de 1200 livres de pension: Un de ses Eleves établi à Bergopzoom en a guéri *trois*; Mrs. Dumont de Bruxelles en 1763, 64, 65, *treize*; M. Hoin de Dijon en 1762, 63, 64, *quinze*; M. Hutre à Toulon en 1764, *un*; M. le Blanc d'Orléans en 1763, 64, *quatre*; M. de la Croix son Confrere en Mai 1764, *un*; M. Hoylard à Anvers en 1764, *un*: Ce qui

(a) Cette Addition est de l'Éditeur, qui a été lui-même témoin de la guérison complette de tous ceux que M. le Cat a taillés en deux années consécutives.

fait le nombre de CENT VINGT-NEUF Tailles, toutes conſécutivement & complettement heureuſes, & opérées avec le gorgeret-ciſtitome de M. le Cat.

Nous euſſions donné la liſte de tous ces Taillés, leurs noms, & leurs demeures, que nous ſçavons que M. le Cat montre & donne à qui les lui demande, ſi l'on pouvoit révoquer en doute l'authenticité d'opérations & de cures faites publiquement, à la vue de tous les Chirurgiens d'un grand Hôpital & des Etrangers curieux, dont pluſieurs ſont les antagoniſtes de cette méthode : D'ailleurs nous ſommes informés que M. le Cat a grand ſoin de rendre compte de toutes ſes Tailles à Mrs. de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & cela depuis 1732. qu'il a commencé à faire cette opération.

Quand l'excellence de la méthode de M. le Cat n'auroit pas été démontrée à l'Académie de Chirurgie par la théorie & les expériences contenues dans le Mémoire ci-devant imprimé, quand elle n'auroit pas été approuvée authentiquement par ce reſpectable Tribunal, comme elle l'a été, les ſuccès qu'on vient de rapporter, obtenus par dix Chirurgiens différens, dans des climats divers, en toutes ſaiſons, même les plus rigoureuſes (*b*), ſeroient ſeuls une

(*b*) M. Vandergracht a taillé & parfaitement guéri quatre ſujets au cœur de l'hiver dernier.

démonſtration ſans replique, & à la portée de tout le monde, de la prééminence de cette méthode ſur toutes les autres; car on peut dire qu'ils ſont ſans exemple & qu'il eſt impoſſible que le hazard en donne d'auſſi ſuivis, d'auſſi conſtans.

Nos correſpondances en France ne nous permettent pas non plus d'ignorer que tandis qu'on y voit faire au *Gorgeret-ciſtitome* de M. le Cat ces cures ſinguliérement heureuſes, le *Lithotome-caché*, malgré le myſtere dont on cache ſes opérations malheureuſes, ne brille pas au *Parallele*. La mort de M. de la Cluë, Chef-d'Eſcadre, taillé par le Frere Côme même; celle de M. Du Pré de St. Maur, Conſeiller au Parlement de Paris; celle de M. Grenier, célebre Avocat de la même Ville, expédié en vingt-quatre heures le 29 Avril 1765, &c font de ces événemens qui ont fait bruit jusqu'en Hollande. Ils nous font préſumer qu'il y en a bien d'autres moins éclatans que nous ignorons; mais fuſſent-ils les ſeuls, ils ſuffiſent pour confirmer la concluſion des obſervations précédentes . . . que la méthode de M. le Cat a une prééminence très-décidée ſur toutes les autres méthodes, & en particulier ſur celle du Lithotome-caché.

DISSER-

DISSERTATION
EPISTOLAIRE
Sur l'opinion de l'adhérence des Pierres à la Vessie.

1. LA Lithotomie & la Physique, Monsieur, n'avoient pas jadis la perfection qu'elles ont acquises dans ces derniers siecles : il n'est donc pas étonnant que l'opinion erronnée des pierres adhérentes soit très-ancienne. Aretæus, Celse, &c. en parlent : ils ne disent pas en avoir vu, mais ce qu'ils en disent suffit pour faire penser que c'étoit une opinion reçue dans leur tems ; & l'on sent bien que leurs Opérateurs en avoient encore plus besoin que les nôtres pour couvrir leurs manœuvres cruelles : combien de siecles après eux, cette opinion n'a-t-elle pas encore subsisté, puisqu'il lui reste, même en celui-ci, quelques partisans ? mais alors il ne paroît pas qu'elle eût d'adversaires. Le grand appareil inventé en 1525. par Jean Desromains Chirurgien, publié par Marianus Sanctus, & communiqué par son successeur Octavien à Laurent Colot, n'étoit pas fort propre à faire revenir de cette erreur, si les lumieres de la Physique, un grand usage à

pratiquer plus parfaitement cette opération, beaucoup de probité & de candeur, ne se fussent réunis dans quelques Lithotomistes pour détromper le public sur ce fantôme dont on l'avoit leurré jusques-là. C'est à l'appui de ces grands hommes que je me propose de faire triompher leur sentiment dans cette dissertation.

Commençons, Monsieur, par établir la question, afin d'éviter les disputes de mots.

2. Qu'entend-on par une pierre adhérente? Donnera-t-on ce nom à une pierre que je tiens fermement dans la main? Il n'y a point d'apparence. Dira-t-on d'un homme à qui on ne sçauroit faire sauter l'épée de la main qu'il a cette arme adhérente à la main? l'expression seroit ridicule; le sera-t-elle moins, si la poignée est cannelée, afin que la peau de la main entre dans les inégalités, dans les sillons de cette poignée, & qu'elle en soit tenue plus fermement? Pour que cette poignée, cette pierre soient regardées comme adhérentes à la main, il faut donc qu'elles lui soient attachées par quelqu'un des moyens qui unissent intimement deux corps entr'eux, & que la main étant ouverte, elles y restent attachées: voilà l'idée naturelle de l'adhérence, celle selon laquelle je vais examiner cette question, celle selon laquelle, l'ayant déjà étudiée, méditée, j'ai trouvé que l'adhérence d'une pierre à la vessie étoit contraire à *la raison* & à l'*expérience*. Tel sera le partage de cette petite dissertation.

PREMIERE PARTIE.

L'Adhérence des Pierres à la Vessie répugne à la raison, ou aux loix de la Physique.

3. RIen n'eſt ſi commun dans la nature, Monſieur, que l'union intime de deux corps homogenes, ou à peu près homogenes. Il ſemble qu'elle ſe faſſe d'elle-même, par cette puiſſance inviſible que les Chimiſtes appellent *affinité* & que les vrais Phyſiciens expliquent par une atmoſphere attractive particuliere à certaines eſpeces de corps; c'eſt ainſi que les gouttes d'eau, de Mercure, &c. ſemblent chercher chacune leur ſemblable, & s'y unir intimement. C'eſt ainſi qu'entre pluſieurs mixtes mêlés, les uns ſe choiſiſſent, pour ainſi dire, un aſſocié, d'autres qui en ont déjà, les quittent pour en prendre un de préférence. C'eſt la premiere & la plus curieuſe eſpece d'adhérence naturelle.

4. Il en eſt une ſeconde eſpece qui dépend de la compreſſion d'une atmoſphere plus générale & plus ſenſible, comme celle de deux marbres polis appliqués l'un contre l'autre, celle des hémiſpheres de Magdebourg; à combien de phénomenes celle-ci ne s'étend-elle pas?

Son domaine va juſques dans celui des adhéſions entre des corps mous & des corps ſolides; un cuir mouillé s'attache ainſi à un pavé, s'il eſt tiré par une corde adaptée à ſon centre; une ventouſe de verre s'attache à la peau d'un malade, &c.

5 Une troiſieme eſpece d'union ſe fait par une ſubſtance médiatrice; telles que toutes les eſpeces de colles, de maſtics, de ſoudures, ſoit de l'art, ſoit de la nature, qui liquides d'abord, s'inſinuent dans les pores de deux corps rapprochés, s'y deſſéchent, y prennent de la conſiſtance, & les uniſſent par-là l'un à l'autre. Nos cartilages, nos épiphyſes, nos ligamens interarticulaires, le calus, la cicatrice, ſont des exemples de ces moyens naturels d'union. Nous avons déjà déſigné ceux des arts en nommant la colle, les maſtics, les ſoudures

Je ne parle point d'une eſpece particuliere de ce genre-ci où la ſubſtance médiatrice embraſſe les deux corps à unir, comme ſont, dans les arts, les liens, les cercles, les enveloppes, les emboëttemens de tous genres; dans la nature, les ligamens capſulaires de nos articulations, les kiſtes, &c. parce que la ſubſtance uniſſante n'eſt pas proprement médiatrice, ou intermédiaire, mais au contraire environnante, contenante, & dès-lors elle déroge aux idées reçues, convenues ſur l'adhérence, & ne peut plus être miſe au nombre de ſes cauſes

6. Enfin le quatrieme moyen d'union eſt

l'entrelaſſement réciproque de la ſubſtance même de chaque corps ſolide; telle eſt la liaiſon de la charpente d'un bâtiment, celle des pieces de menuiſerie, liées à queues d'aronde ou autrement : & enfin dans le corps humain les ſutures qui uniſſent nos os, les tendons qui uniſſent les os aux muſcles, &c.

De ces quatre moyens généraux d'union intime entre les corps, quels ſont ceux que nous devons adapter à l'adhérence d'une pierre à la veſſie?

7. Les affinités, moyens de la premiere eſpece d'union, ne regardent que les corps homogenes; & l'on ſent de reſte, qu'il n'y a nulle homogénéité, & par conſéquent nulle affinité entre une pierre & la tunique interne de la veſſie.

8. La compreſſion générale d'un fluide environnant n'y répugne pas moins; elle ſuppoſe un contact ſi immédiat, que les fluides aëriens mêmes n'y puiſſent trouver paſſage, & un tel contact n'eſt pas admiſſible entre les corps dont il s'agit.

9. La colle, le maſtic, la ſoudure que les arts ont imaginé pour unir différens corps, n'ont point encore été découverts parmi les moyens qui uniſſent nos diverſes parties, à moins qu'on ne mette de ce nombre les ſucs nourriciers qui deviennent des fibres, & alors ce moyen rentre dans la quatrieme claſſe des

unions produites par l'entrelaſſement réciproque de la ſubſtance des corps.

10. C'eſt donc dans ce quatrieme moyen qu'il faut trouver le principe de l'adhérence des pierres à la veſſie, & s'il s'y refuſe, cette adhérence eſt une chimere.

11. Ce principe d'adhéſion ſuppoſe néceſſairement deux choſes :

1°. L'entrelaſſement réciproque de la ſubſtance de deux corps.

2°. La ſolidité de ces entrelaſſemens réciproques ſans laquelle il ne peut y avoir d'adhérence; car tant que la colle qu'on met entre deux morceaux de bois eſt molle, ils ne ſe tiennent point unis.

12. Or, ces deux ſuppoſitions peuvent-elles être admiſes entre une pierre & les tuniques de la veſſie, ou même entre une pierre & les excroiſſances de cette tunique?

13. Que la pierre ſe forme d'abord dans le rein, pour croître enſuite dans la veſſie, ou qu'elle ſe commence & finiſſe dans ce dernier organe, c'eſt toujours un amas du ſédiment de l'urine laquelle ſe décompoſe par quelque vice de ces canaux, qui éteint dans cette liqueur le principe vivifiant ou cette chaleur naturelle qui en tient tous les mélanges groſſiers diviſés, raréfiés, inviſibles; car tout le monde ſçait que cette ſimple extinction de chaleur ſuffit pour décompoſer l'urine de l'homme le plus ſain,

lorſqu'elle eſt rendue & miſe dans un verre. Examinez-la en ſortant de ſes canaux naturels, vous la trouverez belle, tranſparente, citrine; laiſſez-la pendant quelques heures à l'air froid, elle dégénere en une eſpece de bierre gâtée & boueuſe. Rendez-lui par de l'eau fort chaude la chaleur qu'elle a perdue, elle reprendra ſa premiere tranſparence, ſa premiere beauté.

14. Ces dépôts de l'urine s'uniſſent par les premiers moyens expoſés ci-deſſus, de l'affinité de leurs mollécules & par un gluten, une colle gélatineuſe & ſulfureuſe ou réſineuſe répandue dans preſque toutes les liqueurs, & dans l'urine plus que dans aucune autre, gluten auquel la chaleur des organes, ſoit naturelle, ſoit maladive, donne de la conſiſtance.

15. C'eſt de la nature de cette colle plus ou moins gélatineuſe ou réſineuſe que dépend la fermeté de l'union ou la conſiſtance de la pierre. On conçoit que ſi elle étoit toute gélatineuſe, gommeuſe, ou de la nature de nos colles, elle ne tiendroit jamais les matériaux de la pierre réunis au milieu d'un liquide comme l'urine: il faut qu'elle tienne plus de la nature des réſines, des maſtics, des cimens; & en cela il n'y a malheureuſement rien à déſirer dans la formation de la pierre.

16. Nous avons des pierres qui approchent de la dureté des cailloux. Il y en a même où l'eſpece & la combinaiſon du gluten, des ſoufres & des terres eſt telle, qu'elles tiennent

un peu de la nature ligneuſe, & d'autres du caractere des marcaſſites

17. Quelle que ſoit la nature de la pierre, elle reçoit ſa forme de quatre cauſes. 1°. De l'organe où ſe fait le dépôt du ſédiment; 2°. d'un corps étranger qui l'occaſionnera, ou qui en altérera l'arrangement lorſqu'il eſt fait. 3°. Du fluide même qui fait le dépôt; 4°. de la diverſité des matériaux plus ou moins propres à s'attacher, à s'unir, à s'aſſimiler.

18. *L'organe & les fluides environnans* nous donnent des pierres aſſez régulieres, obrondes, ovalaires, ovalo-triangulaires. Il eſt pourtant des cas où le fluide peut altérer cette même régularité; c'eſt celui où le courant de l'urine ſe fraie une route, ſe creuſe des loges dans une pierre; & cela arrive preſque toujours lorſque celle-ci remplit totalement la veſſie, ou qu'elle en eſt parfaitement embraſſée. J'ai quelques-unes de ces pierres. C'eſt-là le cas de ce Vers d'Ovide

Gutta cavat lapidem, non vi, ſed ſæpe cadendo.

Nous dirons *ſed ſæpe fluendo*, nous dirions mieux encore, ſi nous ne voulions pas achever un Vers, *indeſinenter fluendo.* Le méchaniſme de cet effet de l'eau eſt trop palpable pour nous y arrêter.

19. *Les corps étrangers* en s'incruſtant du ſédiment de l'urine, font une pierre de leur fi-

gure; ainſi j'ai vu des pierres ſous la forme de branchages ou de racines de *Renouée*, parce que cette plante introduite dans la veſſie, s'y étoit incruſtée.

20. Les corps étrangers qui alterent la forme naturelle des pierres, ſont pour l'ordinaire d'autres pierres dont les frottemens y produiſent réciproquement des faces ou des pans.

21. *La diverſité des matériaux* plus ou moins propres à s'attirer, à s'aſſimuler, eſt la cauſe qui produit les plus merveilleuſes formes; telles que celles des pierres murales, tuberculeuſes, noueuſes, épineuſes, &c. parçe que dans toute la ſurface de ces pierres, il y a un certain nombre d'endroits où ſe rencontre un ſédiment particulier, plus propre à s'unir avec un pareil que contient l'urine: ce qui l'accumule dans ces point-là, & en prolonge l'accroiſſement, comme les plantes pouſſent leurs racines dans la terre qui les environne.

22. De toutes les conſiſtances de pierres que nous venons de parcourir, il n'y en a aucune qui ne ſoit aſſez forte pour remplir de ſa part les conditions à une adhérence. Elles ſont plus foibles dans les pierres molles, mais elles tiendront toujours bon, juſqu'à ce que la tenette les briſe.

23. Quant aux formes qu'on vient d'examiner, toutes les pierres régulieres rondes, ovalaires, ovalo-triangulaires, &c. ſi elles ſont po-

lies, sont visiblement dans l'impossibilité de s'attacher à rien, ni mou, ni solide, à moins qu'elles n'en soient environnées de toutes parts, comme le sont les pierres embrassées étroitement par la vessie ou châtonnées dans une poche particuliere.

24. Du côté de la vessie, tant qu'on la supposera saine, ou sa tunique interne d'une surface ordinaire, réguliere, quoique malade, il saute aux yeux que non-seulement elle n'est pas faite pour s'attacher à une pierre, mais même que notre Auteur l'a munie d'une surface douce, polie, serrée, lubrefiée d'un mucilage glissant, en un mot de tout ce qui est propre à la défendre de toute union à des corps étrangers, à faire glisser ceux-ci sur l'organe, & à faciliter leur sortie. La vessie n'est forcée de les garder que dans deux cas; celui où son issue n'est pas proportionnée au volume de la pierre, & celui où celle-ci a trouvé un sac, une poche qui la loge, & empêche son expulsion.

25. Ces loges sont de deux especes : la premiere est formée de la doublure des tuniques mêmes de la vessie, entre lesquelles se glisse l'uretere. Une pierre descendue des reins qui s'arrête dans cette doublure, qui y prend un accroissement étend cette duplicature, soit en-dedans de la vessie, soit en-dehors vers le bassin.

26. Dans le premier cas ce kiste peut s'ou-

vrir comme l'a fait M. Garangeot dans une taille qu'il fit à Mantes en 1723 ; ce ſac peut même ſe percer, ſe mâcher, ſe déchirer, tomber en ſuppuration, mais avec beaucoup plus de danger, & laiſſer tirer enſuite la pierre, telle eſt une taille de Couillard Chirurgien de Montelimard dans l'autre ſiecle, & qui a cependant réuſſi.

27. Lorſque le kiſte fait boſſe vers le baſſin, le malade me paroît ſans aucun eſpoir.

28. La ſeconde eſpece de kiſte des pierres eſt la plus commune: c'eſt celle qui eſt formée par la tunique interne de la veſſie. J'en ai vu un grand nombre, & je conſerve dans mon cabinet pluſieurs de ces veſſies. Voici le méchaniſme de leur formation.

29. Ces kiſtes ſe trouvent plus communément dans les pierreux qui ont commencé par avoir des inflammations à la veſſie, des rétentions d'urine. Ces inflammations de la veſſie ont leur ſiege à la tunique interne; elles ſont ou accompagnées ou ſuivies de ſuppuration de cet organe; ces maladies ont des paroxiſmes & des tems de relâche. Dans ces intervales heureux, les endroits ſuppurés ſe cicatriſent. L'inflammation eſt rarement aſſez générale pour qu'il n'y ait pas un grand nombre d'endroits de la tunique de la veſſie qui en ſoient exempts: ceux-ci n'auront ni ſuppuration ni cicatrice.

30. Le malade ſe trouve repris de rétention d'urine, celle-ci diſtend la veſſie; mais ces en-

droits cicatrisés ne prêteront pas. Il n'y aura que les petits espaces sains de la tunique interne qui seront distendus & poussés par l'urine entre les fibres musculaires ou même avec les fibres musculaires forcées. Ces endroits distendus formeront donc des poches entre les endroits cicatrisés, comme les vuides d'un filet se trouvent entre ses mailles. S'il y a déjà de petites pierres dans la vessie, elles pourront tomber dans ces sacs & y grossir; s'il n'y en a point, l'urine qui remplit ces poches, qui y séjourne, qui s'y décompose, y en aura bientôt formé.

31. Cette deuxieme espece de kiste ayant une issue plus ou moins grande vers la cavité de la vessie, peut quelquefois laisser toucher le corps étranger par la sonde ordinaire, mais mieux par une sonde droite, ou presque droite. Elle peut faire croire au Lithotomiste qu'elle est flottante; mais elle lui assure aussi moins de difficultés & de dangers; s'il la touche, il peut dilater cette issue, & la tirer sans incision; comme j'ai fait quelquefois & nommément en 1761. des pierres embrassées étroitement par le fond postérieur d'une vessie divisée en deux cavités, à la maniere de certaines callebasses, ce qui peut être compté pour une troisieme espece de pierre chatonnée. Mais tout cela ne fait pas une pierre adhérente; il y a fort loin de-là.

32. Supposons maintenant la vessie dans un

état contre-nature, ſa tunique interne altérée, ou chargée d'excroiſſances, de fongus, &c. & voyons le parti que nous en tirerons pour l'attacher à une pierre.

33. Que cette pierre ſoit réguliere, ou qu'elle ſoit, comme on l'a ci-devant ſuppoſée, inégale, raboteuſe, tout ce qu'elle pourra faire, c'eſt de ſe loger dans ces champignons ou derriere ces champignons : j'en ai trouvé pluſieurs de cette eſpece, entr'autres à M. le Curé de Mannevillette à qui j'ai tiré une pierre avec quelques portions de ces excroiſſances qui rempliſſoient ſa veſſie. Pareille aventure eſt arrivée à M. Houſtet, ainſi qu'il le rapporte dans l'obſervation premiere de ſon Mémoire ſur les pierres adhérentes, inſéré dans le premier volume de l'Académie de Chirurgie. Olivier Chirurgien de Roüen, du ſiécle paſſé, a auſſi tiré une pierre enveloppée de pareilles excroiſſances, leſquelles l'empêcherent même de ſentir ce corps dur avec la ſonde, mais non pas de le tirer, & même avec ſi peu d'efforts, que le malade très-ſain d'ailleurs guérit très-bien.

34. On trouve pluſieurs obſervations de cette eſpece dans les Auteurs : on en trouve même où il y a une ſorte de combinaiſon des deux cas, celui des champignons & du kiſte, ou au moins d'un demi-kiſte, ou d'une loge à pierre. J'en donnerai une de cette eſpece dans la ſeconde partie deſtinée aux faits de pra-

tique. Mais si les kistes ne sont pas réputés des adhérences, les demi-kistes ne le seront pas davantage; l'on vient de voir, & nous le verrons mieux ci-après, que les champignons ne suffisent pas pour constituer des adhérences. Donc les vessies malades ne sont pas encore très-favorables à l'opinion des pierres adhérentes.

35. Les pierres noueuses, épineuses, sont ordinairement fort dures; à cet égard leur adhérence à la vessie, si elle existoit, seroit plus forte, mais plus leur tissu est serré, moins il y a de possibilité qu'il se fasse des entrelassemens réciproques entre un tel corps & les tuniques de la vessie, ou même les excroissances de cette tunique.

36. Les tubercules & les pointes d'une telle pierre pourront peut-être se faire des loges plus profondes dans des excroissances fongueuses, baveuses, & y être comme ensévelis; je dis peut-être, car dans le grand nombre de celles que j'ai vues, je n'en ai trouvé aucune ainsi engagée: mais en le supposant, si la pierre n'y est pas enkistée en entier, si on peut pincer la moindre portion de sa surface, toutes ces pointes se dégaîneront au moindre effort, tant parce qu'elles ne peuvent contracter aucun entrelassement réciproque ou intime de substance à substance, qu'à cause que ces gaînes-là mêmes que le fongus leur prête sont sans cesse abreuvées de limphe que l'irritation y appelle; elles sont toujours mo-

laſſes, baveuſes en diſſolution purulente & putride, parce que la maladie & la douleur y éteignent la vie. Si la gaîne ſolide d'un couteau, d'une épée, en laiſſe ſortir la lame, quelle poſſibilité que celles qu'on vient de décrire d'après nature retiennent nos épines pierreuſes !

37. Doublons les adhérences : faiſons les entrelaſſemens réellement réciproques, creuſons d'une part dans la pierre, des loges, des chambres, que les excroiſſances de la veſſie vont remplir, tandis que d'un autre côté des prolongemens pierreux vont s'implanter dans les fongoſités de la veſſie.

38. Les prolongemens ſeuls de la pierre dans les champignons n'ont pas ſuffi juſqu'ici à y produire des adhérences, ſeront ils plus efficaces combinés avec les prolongemens du champignon dans des loges, dans des chambres de la pierre ? En ce cas-là ce ſeroit à cette derniere circonſtance que ſeroit due l'adhérence, elle mérite donc particuliérement notre attention.

39. Nous avons des pierres dans leſquelles l'urine a creuſé des goutieres, des ſillons. Ces cavités peuvent y être encore produites par des ſuintemens, des écoulemens, des fongoſités de la veſſie. Elles peuvent même devoir leur origine à des couches de ſédimens pierreux poſtérieures aux productions fongueuſes appli-

quées immédiatement contre la pierre, lesquelles se trouvent par-là embarrassées en partie par ces dernieres couches. Il n'est donc pas impossible dans ces cas fort rares que ces loges ne soient plus larges au fond qu'à l'entrée, & qu'elles ne forment des chambres. Il ne l'est pas non plus que ces chambres, si elles sont antérieures aux excroissances, ne les reçoivent, quand elles se forment & ne s'en trouvent de même remplies. Voilà donc un en-entrelassement réciproque de la substance des deux corps, voilà une union intime, une adhérence.

40. Oui, voilà une supposition bien avantageuse à l'adhérence, voilà un cas si rare que depuis deux mille ans qu'on observe en Chirurgie, il n'y a qu'une ou deux observations qui en approchent un peu ; & cependant cette condition si rare à l'adhérence des pierres, n'est que la premiere des deux qui y sont absolument nécessaires, comme on l'a vu (n°. 11.) il y manque encore la solidité de ces entrelassemens réciproques sans laquelle il ne peut y avoir d'adhérence ; or par-tout ce que l'on vient de voir de la nature molasse, baveuse, putride de ces excroissances, cette solidité est impossible, sur-tout quand il s'agit d'excroissances chatonnées dans une pierre, corps froid, incapable de dessécher, de durcir ces productions, mais tout propre au contraire à y conserver

toute

toute leur humidité naturelle, à les abreuver, & par conséquent à augmenter encore leur molesse.

41. Mais l'huître, dira quelqu'un, est une partie très-molle, & elle est vraiment adhérente à son écaille qui est une espece de pierre.

42. Eh! ne cherchons pas si loin nos exemples, nous autres Anatomistes, nos muscles sont des parties très-molles, ils tiennent très-solidement à nos os qui sont des solides fort durs; voilà donc un exemple ou au moins un modele de la façon dont il faut que la pierre soit adhérente à la vessie; & nous les avons en effet cités (n°. 5. 6.)

43. Le modele est très-beau, mais il n'y a aucune analogie entre ces objets de comparaison. Il s'agit ici de parties qui vivent ensemble, qui croissent ensemble, qui ne different que par leur consistance, qui ne sont qu'un tout de même nature. Dans l'enfant nouveau né, le tendon ne tient aux os que par le périoste dont il paroît une suite; par l'accroissement, cette membrane devient os, & toutes les couches successives qu'elles forment, enveloppent toujours le tendon qui leur étoit associé. Celui-ci n'est pas moins sujet à l'ossification que le périoste, & celui qui reste souple, est toujours une suite de la portion ossifiée, comme tout le tendon est une continuation du muscle. De-là viennent les tubercules osseux qu'il laisse à l'os principal après qu'on l'a emporté par

l'ébullition ; car le tendon étant plus ſolide que le périoſte, ſon oſſification doit devancer celle de l'autre & produire ces ſaillies. Ce que je viens de dire de l'attache de nos tendons aux os eſt tout dit pour celle du tendon de l'huître à ſon écaille, qui eſt l'os de cet animal. Mais montrez-moi quelque méchaniſme ſemblable entre la pierre & la veſſie.... *& eris mihi magnus Apollo....*

44. Toutes les adhérences prétendues entre ces deux corps hétérogenes, même en leur ſuppoſant des engraînures, ne ſont que des contacts pareils à celui de la peau de mes mains dans les cannelures d'une poignée d'épée, qui évidemment n'eſt point du tout une adhérence.

45. Il eſt un autre genre d'adhérence dans la nature qui tient un peu de l'hétérogénéité qui ſe trouve entre la pierre & la veſſie, & qui par conſéquent rapprocheroit un peu de la poſſibilité l'adhérence de ces dernieres ſubſtances, ſi elles ſoutenoient plus loin le parallele. C'eſt l'implantation des racines des végétaux dans le ſein de la terre. Mais ces racines ſont formées des ſucs mêmes que fournit cette terre, dans l'intérieur de laquelle elles ſe prolongent par une eſpece de ſuccion, d'affluence & d'aſſimilation de ſes ſucs appartenans à cette terre.

46. Eſt-il rien de ſemblable dans la formation de la pierre ? Ses matériaux viennent-ils

de la vessie? y est-elle implantée? & s'y prolonge-t-elle en rameaux branchus & tortueux aux dépens des sucs de cet organe? n'est-elle pas un corps totalement étranger, contre nature, un dépôt urineux qui peut bien s'attacher à un pot de chambre, à une terre, à une substance de même nature que lui, mais non pas à des parties molles sans cesse lubréfiées, mouillées, préservées enfin par la nature même d'une semblable union?

47. Je ne prétends pas dire qu'il n'y a point d'excroissances fort solides, des skirres, des tumeurs qui approchent même de la nature de la corne, du bois, de la pierre, & cela dans la vessie, comme ailleurs, mais ce ne sera jamais celles qui seront embrassées par une pierre, incrustées dans ce corps solide & irritant, dont le contact seul mortifie la tunique interne des vessies les plus saines & les fait dégénérer en excroissances, en fongus. Donc *la véritable adhérence des pierres à la vessie répugne à la raison ou aux loix de la Physique*, appliquées à celles qui sont particulieres au corps humain. C'est ce que j'avois à prouver dans cette premiere partie. Consultons maintenant l'expérience.

SECONDE PARTIE.

L'autorité des plus grands Lithotomiſtes, & l'expérience de deux mille ans réprouvent l'opinion de l'adhérence d'une Pierre à la Veſſie.

48. DEpuis qu'on taille de la pierre on a beaucoup parlé des pierres adhérentes à la veſſie, mais qu'eſt-ce qu'on entendoit par cette expreſſion, & qui eſt-ce qui a vu de ces pierres véritablement adhérentes ?

49. Notre illuſtre Paré, quand il fait mention de ces pierres, les repréſente recouvertes d'une membrane, & par conſéquent enkiſtées........ *Si la pierre*, dit-il, *adhere fort contre la veſſie & eſt couverte d'une membrane....* &c. *tu dois ici noter*, continue-t-il, *que la pierre étant ainſi couverte d'une membrane malaiſément ſe peut trouver par la ſonde.....* Liv. 16. ch. 36.

50. Fabricius Hildanus parle de groſſes pierres renfermées dans une veſſicule particuliere adhérente aux parois de la veſſie..... *elles ſont très-dangereuſes*, dit-il, *parce qu'on ne peut ſaiſir la pierre qu'avec ſon enveloppe......*

51. C'eſt dans le même ſens que l'a pris La

Vauguion quand il défend de tirer les pierre adhérentes à la veſſie, de crainte, ajoute-t-il, de déchirer les membranes de ce viſcere.

52. On a vu ci-devant que de nos jours M. Garengeot a tiré à un pierreux de Mantes une pierre enkiſtée en inciſant le kiſte. *Ce ſont-là*, dit ce Chirurgien, *les ſortes de pierres que les anciens ont appellé pierres adhérentes.*

53. Colot qui étoit de ſon tems comme le Patriarche de la Lithotomie en France, n'a pas ainſi confondu l'adhérence avec le kiſte; & il s'eſt déclaré avec zêle contre l'opinion des pierres adhérentes.

„ Si cette adhérence étoit vraie, dit-il, je
„ ne propoſerois pas l'opération avec tant d'aſ-
„ ſurance.... Mais comme j'ai toujours pris
„ grand ſoin de m'inſtruire, dans la longue
„ pratique de tout ce qui pouvoit s'oppoſer à
„ mes opérations, j'ai examiné avec ſoin à
„ l'Hôtel-Dieu de Paris des ſujets ſoupçonnés
„ d'avoir des pierres adhérentes ; ces pierres
„ qui donnent lieu aux ſoupçons ſont pour l'or-
„ dinaire noires, touffues, murales, couver-
„ tes de chair & de membranes..... Je paſſois
„ mon doigt dans la capacité de la veſſie de ces
„ pierreux ſoupçonnés, mais loin de toucher
„ un corps étranger arrêté, c'étoit une pierre
„ qui vacilloit de tous côtés & que je perdois &
„ retrouvois à tout moment.

54. Qui eſt-ce qui a donné lieu à l'opinion

des pierres adhérentes? Le voici, ſelon Colot. „ On voit faire une opération, l'Opérateur „ tire avec force pour avoir la pierre, elle „ étoit donc fortement attachée à la veſſie: *ce-* „ *la eſt bon à dire*, ajoute-t-il, *à des gens qui* „ *ne ſont pas connoiſſeurs.* L'orifice de la veſſie „ eſt petit, il eſt aſſujetti par un muſcle vigou- „ reux, il eſt ſerré par le voiſinage des os pu- „ bis, il n'eſt donc pas ſurprenant, ſi l'on tire „ la pierre avec quelque violence, ſur-tout ſi „ elle eſt d'un volume conſidérable..... Une „ ſeconde raiſon qui ſoutient la premiere, con- „ tinue Colot, c'eſt que *la plûpart des mauvais* „ *Opérateurs* auxquels on donne ſa confiance, „ auſſi-bien qu'aux plus expérimentés, *diſent* „ *eux-mêmes*, *quand leur ouvrage eſt imparfait* „ & qu'ils ont fatigué le malade à pluſieurs re- „ priſes, *que la pierre eſt adhérente* & qu'elle „ tombera d'elle-même par la ſuppuration.

55. Il aſſure qu'il a un aſſez grand nombre d'obſervations à mettre au jour ſur cette matiere, mais il n'en cite qu'une très-importante qui les repréſente toutes; & l'on y voit que l'impéritie & la mauvaiſe foi des Opérateurs ſont les ſources de l'opinion des pierres adhérentes.

56. Tolet qui a ſuccédé à la vogue & à la grande pratique de Colot, avoue de bonne foi que dans les premieres éditions de ſon Traité de la Lithotomie, il s'étoit laiſſé aller au tor-

rent, mais qu'une longue expérience & la raiſon l'ont fait revenir de cette erreur.

L'expérience l'a fait d'abord douter qu'il y en eût, parce qu'il n'en a jamais rencontré, quoiqu'il ait été un des plus employés Lithotomiſtes de l'Europe. Il occupe ſon lecteur pendant dix pages à prouver qu'il n'y en a point, & qu'il ne peut y en avoir.

„ Il eſt vrai, dit-il, qu'on tire des pierres „ murales entre les pointes deſquelles il y a des „ filamens membraneux & ſanglans .... mais „ hélas! .... ils ne ſont d'ordinaire autre cho- „ ſe que des portions d'une veſſie maltraitée „ entre les pierres & les priſes de la tenette, „ ou d'une veſſie déchirée par les contours vio- „ lens que donnent à la tenette ceux qui ne „ ſont pas attentifs à ce qu'ils font.

Il en faut excepter les cas où ces corps étrangers ſont au milieu des champignons dont il vient une partie avec eux comme dans la premiere obſervation du Mémoire de M. Houſtet dont on va parler, & grand nombre d'autres.

57. Douglas Lithotomiſte Anglois raiſonne pag. 11. comme Tolet d'après l'expérience & la raiſon....

„ Nous n'avons point d'hiſtoire autentique, „ dit-il, d'aucune perſonne morte où l'on ait „ trouvé la pierre adhérente à la veſſie.

„ Les Lithotomiſtes les plus expérimentés „ comme MM. Rau, Cyprien, &c. diſent „ qu'ils n'ont jamais trouvé rien de ſemblable

„ dans toutes leurs opérations.... On ne par-
„ le jamais de cette adhérence que lorſqu'il ar-
„ rive à l'Opérateur d'arracher avec une pierre
„ un morceau de la veſſie, & alors on prétend
„ d'abord que la pierre étoit adhérente; mais
„ ſi vous jettez cette même pierre dans un baſ-
„ ſin plein d'eau, vous verrez qu'elle ſe né-
„ toyera dans peu de tems de tout le ſang &
„ des membranes.

58. Il dit, comme Tolet, que le mucus de la tunique interne de la veſſie rend l'adhérence impoſſible.

59. Ruiſch dans ſon ſecond tréſor Anatomique, pag. 16., décrit les *excroiſſances rameuſes de l'intérieur d'une veſſie dans leſquelles*, dit-il, *ſe cachent quelquefois des pierres que les Lithotomiſtes tirent avec ces excroiſſances, & voilà ce qu'on appelle*, ajoute-t-il, *des pierres adhérentes.....* On voit par la comparaiſon qu'il fait de ces pierres ainſi placées, avec des balles de paume cachées dans des herbes, qu'il n'ajoute aucune foi à leur adhérence.

60. L'adhérence de la pierre à la veſſie n'eſt donc qu'une imagination inventée pour mettre à couvert les fautes commiſes par l'ignorance ou l'impéritie des Opérateurs.

Le meilleur ouvrage que nous ayons ſur les pierres enkiſtées & adhérentes à la veſſie, c'eſt le Mémoire déjà cité de Mr. Houſtet, lequel ſe trouve dans le premier volume de l'Académie de Chirurgie, pag. 395.

61. La premiere obſervation que Mr Houſtet apporte en preuve de ſa thèſe, eſt une taille faite par lui-même, dans laquelle il a tiré d'abord deux champignons, & enſuite trois pierres.

62. Le malade eſt mort, & il lui a encore trouvé des excroiſſances & des pierres logées dans des cellules, c'eſt-à-dire, des pierres enkiſtées. Pareille choſe m'eſt arrivée en taillant le Curé de Mannevillette, & j'ai auſſi trouvé beaucoup de champignons à l'ouverture de ſon cadavre, mais dans ces obſervations il n'y a pas l'ombre de preuve en faveur des pierres adhérentes.

63. Mr. Houſtet a découvert dans ces loges p. 398.
des pierres à pans : il trouve cela fort ſingulier, & il ne penſe pas qu'on puiſſe croire que ces pierres poligones aient été ainſi figurées par le frottement d'autres pierres : il regarde comme un fait évident qu'elles ſe ſont ainſi formées dans ces loges.

Un peu de réflexion lui eût montré ſon erreur. La raiſon & l'expérience l'euſſent confirmé dans l'ancienne opinion que toute concrétion pierreuſe faite dans une veſſie, ou dans une loge de veſſie, affecte la figure ſphéroïde ou ovoïde que lui donne néceſſairement ſon moule & le fluide environnant, que toutes les pierres à pans & polies ſuppoſent auſſi néceſſairement le contact des corps durs qui les ont ainſi figurées, & que s'il a trouvé dans des lo-

ges des pierres à pans, c'eſt que ces pierres ont été d'abord dans la veſſie en compagnie de pluſieurs autres, & qu'enſuite elles ſont entrées chacune dans des loges formées par le méchaniſme que nous avons expoſé dans la premiere partie. (n°. 29, 30.)

p. 398. 64. La ſeconde obſervation de M. Houſtet ne prouve encore que des pierres logées.

p. 399. 65. La quatrieme obſervation regarde un corps oſſeux chatonné & nullement une pierre adhérente.

p. 400. 66. La cinquieme ne fait mention que d'une pierre enkiſtée.

p. 401. 67. La ſixieme de beaucoup de loges ſans pierres, &c.

68. La ſeptieme & neuvieme de cellules ſans pierres.

69. La huitieme de pierres enkiſtées dans les reins.

70. La dixieme eſt de M. Guerin pere. Il y eſt queſtion d'une veſſie pleine de champignons dont l'Opérateur a tiré deux d'un ſeul coup, puis treize. Le ſujet eſt mort le huitieme jour, on a trouvé dans la veſſie beaucoup d'excroiſſances & des pierres logées dans des cellules; nulles traces d'adhérence.

p. 402. 71. La onzieme de M. Duvernay nous offre une veſſie rugueuſe qui retient des pierres, mais elle ne ſe les attache pas.

72. La pag. 403. accumule les citations de Tornamira, Hollier, Horatius Augenius,

Skenkius, Mercurial, Tulpius, Blondin, Challiers, Covillard, Héïſter, &c. qui rapportent des exemples de pierres enkiſtées; mais pas une ſeule de pierres adhérentes qu'ils aient vues.

73. L'Auteur ajoute à ces citations que les kiſtes des pierres ſont ordinairement vers le cou de la veſſie; cette remarque eſt haſardée: Horatius Augenius a obſervé que celles qui ont cette ſituation ſont mortelles & on en ſçait bien la raiſon. Elles ſont faites par la duplicature de la veſſie dans laquelle gliſſe l'uretere, & elles ſont pour l'ordinaire ſans iſſue; mais il n'a garde de dire que ce ſont les plus communes. Dans aucune des veſſies à véritables loges que j'ai vues & dont je conſerve quelques-unes, ces cellules ne ſont pas près du cou; & l'on ſent bien que ce n'eſt point-là que doit ſe porter la grande dilatation de la veſſie, dans les rétentions d'urine qui font monter quelquefois ces organes juſqu'au nombril; rétentions qui ſont la cauſe efficiente de ces loges.

74. Il cite bien, au même endroit & pages ſuivantes, quelques Auteurs qui ont cru les pierres adhérentes, mais pas un qui les ait vues; car je ne puis pas même regarder comme des pierres vraiment adhérentes celles de ſon obſervation troiſiéme ni même celles de la pag. 419. tirées par M. de la Peyronnie auxquelles nous allons revenir.

75. Il rapporte fort au long pag. 407. l'extraction que fit à Mantes en 1723. M. Garen-

geot d'une pierre enkiſtée, & une pareille obſervation de Covillard, dont j'ai parlé dans notre premiere Partie, où je me ſuis mis auſſi ſur les rangs pour l'extraction d'une pierre chatonnée que je pus toucher avec une ſonde droite, & que je tirai après avoir dilaté le chaton aſſez pour introduire une petite tenette longue & entiérement fermée, ſous la pierre, où je l'ouvris en dilatant peu à peu & relevant les mords, je la ſaiſis & la tirai lentement avec beaucoup de circonſpection. Cette extraction avoit été précédée de celle d'une premiere pierre ſituée dans la partie antérieure de la veſſie. L'opération entiere dura plus de demi-heure, & le taillé eſt bien guéri. Voilà bien des pierres adhérentes de la façon dont on l'entend communément & dont les extractions ne ſont ni impoſſibles ni mortelles. Mais ſont-ce-là des adhérences ?

76. J'ai vu des pierres partie logées dans des champignons, & partie logées dans la veſſie, qui n'en étoient pas plus adhérentes pour cela. M. de Bretignieres Receveur des Tailles & du Grenier à Sel de Conches avoit été traité en 1748. par M. Hevin, d'une maladie de veſſie. On avoit jugé qu'il avoit une pierre chatonnée. Il avoit paſſé le mois de Janvier 1749. aſſez doucement, mais il fut pris le 8 Février d'un paroxiſme très-violent de rétention d'urine. M. Hevin accourut à ſon ſecours; j'y arrivai auſſi le 10 Février; le malade étoit mort & M.

Hevin parti deux heures avant mon arrivée. Je n'eus d'autre opération à faire que l'ouverture du cadavre. Je voulus auparavant ſentir avec la ſonde la pierre chatonnée: je la ſentis en effet, mais d'un tour de ſonde je la dégageai de ſa loge, après quoi je la touchai en plein au fond de la veſſie & la fis toucher à MM. Danjou & le Tellier, le premier Médecin, & le ſecond Chirurgien à Conches. J'ouvris la veſſie, ſa tunique interne étoit très-enflammée. J'y trouvai près du cou une excroiſſance double placée au bord inférieur intérieur de cette partie. Derriere & ſous cette excroiſſance étoit une foſſe entourée d'une bride, c'étoit le logement de la pierre. Celle-ci avoit la figure d'une Truffe: elle avoit des tubercules très-bruns, & une portion en forme d'avance, auſſi tuberculeuſe, qui paroiſſoit avoir été logée dans la foſſe à bride dont je viens de parler, car elle y rentra avec facilité & s'y tint comme chatonnée. J'ai fait graver en couleur par le Sieur Gautier cette veſſie en phlogoſe avec ſes deux corps étrangers en place & dans la même planche, la pierre d'un côté & la foſſe de l'autre; mais cette pierre, comme toutes celles de ſon eſpece, n'avoit nulle adhérence à la veſſie, ni à ſon champignon; nous avons éprouvé ſur le cadavre qu'elle tomboit dans la veſſie en lui donnant la pente néceſſaire, comme elle y étoit tombée par mon tour de ſonde. Peut-être que la bride de

la fosse la retenoit un peu mieux dans le vivant, mais ce n'étoit toujours qu'une pierre retenue par une loge, comme par une main, & non pas une pierre adhérente.

77. Nous tiendrons note en passant de la remarque que fait par apostille M. Houstet sur la méthode de Covillard pag. 411.... „ La „ maniere dont Covillard pratiquoit, dit-il, le „ grand appareil, ne paroît pas différer de l'o- „ pération qu'on appelle aujourd'hui appareil „ latéral, & que quelques-uns croient de nou- „ velle invention".....

Il y a 20 ans que je ne cesse de dire à tous ceux qui veulent faire honneur de la découverte de l'appareil latéral au Frere Jâques, que cette méthode est décrite très-clairement à la pag. 130. du Traité des Hernies de Franco, imprimé en 1561. Le Livre de Covillard est de 1640, & Frere Jâques n'est venu à Paris qu'en 1697.

78. M. Littre pag. 412 du Mémoire de M. Houstet voit des pierres entre les membranes de la vessie lesquelles venoient apparemment de l'uretere, & propose pour leur extraction...... de déchirer la membrane de la vessie. M. Houstet veut qu'on y emploie la méthode de M. Foubert pag. 413. Il cite une opération à peu près semblable à celle dont Reedlini donne l'histoire. On incisa cette membrane, comme l'a fait M. Garengeot.

79. En 1732, M. le Dran tire avec une pince à pancemens, six semaines après l'opération premiere, une pierre qu'il soupçonne dans l'uretere. p. 415. 418.

80. Le même M. le Dran dans son Traité des opérations pag. 272. paroît croire aux pierres adhérentes. Il donne même la figure d'une de ces pierres qu'il a tirées & dans lesquelles une cavité vaste & superficielle *recevoit des mammelons fongueux* de la vessie, & il rapporte que deux jours après l'extraction de la pierre, cette portion malade de la vessie s'exfolia. Mais comment ce grand Chirurgien peut-il donner le nom d'adhérence au simple logement ou à l'incrustation d'un fongus très-plat qui, selon lui-même, *se détacha presque sans peine*; & si bien sans peine tout court, qu'il ne reconnut cette prétendue adhérence *qu'à l'inspection de la pierre qui avoit enlevé avec elle plusieurs de ces mammelons*; parce que ces fonguosités baveuses ne tenoient à rien : car si elles avoient eu quelque adhérence, ce seroit certainement à la vessie plutôt qu'à la pierre; c'étoit donc des fonguosités pourries & déposées dans les cavités de la pierre & non adhérentes à cette pierre, fonguosités si bien pourries & à demi-mortes que le fond resté à la vessie en tomba par escarre; c'étoit de ces parties molles qui se séparent des pierres en les mettant dans l'eau, comme dit Douglas qui en conclut avec raison qu'elles n'y sont pas adhérentes. M. le Dran

ne peut pas penſer différemment lui qui débute ainſi dans cet article-là même,.... „ je con„ nois, dit-il, l'impoſſibilité qu'il y a qu'un „ corps animé, qui vit par une circulation de „ liqueurs, & un autre corps qui ne groſſit que „ par appoſition des matieres, puiſſent ne faire „ qu'un par une adhérence bien forte, & *je* „ *réclame contre ceux qui ne pouvant ôter une* „ *pierre dans l'opération ſe ſont fait de cette ad*„ *hérence ſuppoſée un bouclier contre la cenſu*„ *re, &c.*

81. Vous voyez, Monſieur, que nous ſommes à peu près de même avis M. le Dran & moi. Auſſi M. Houſtet ne l'a-t-il pas cité parmi les fauteurs de ſon opinion; mais revenons au curieux Mémoire de ce dernier.

82. Nous allons trouver à la page 419. la plus intéreſſante, la plus ſéduiſante de ſes obſervations. C'eſt la taille que fit à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1731. M. de la Peyronnie. Je rapprocherai de celle-ci l'obſervation troiſieme pag. 398. que j'ai laiſſée exprès en arriere, parce que ces deux obſervations ſont les ſeules où l'on trouve dans les pierres, des ſillons, des enfoncemens & des excroiſſances qui rapprochent ces cas de la derniere ſuppoſition de notre théorie, où j'accorde des entrelaſſemens réciproques entre la ſubſtance de la pierre & celle de la veſſie. Il eſt clair comme le jour dans l'hiſtoire de ces deux tailles que la difficulté de tirer les pierres n'a point dépendu de cet

cet entrelaſſement des parties de la veſſie avec celles de la pierre; mais d'un chatonnement de ce corps étranger par le corps de la veſſie même qui ſe joignoit à ces autres circonſtances ſingulieres; car dans la premiere obſervation qui eſt une taille de M. Bouquot, *la pierre étoit engagée*, dit l'Auteur, *dans une cavité en forme de chaton ſituée vers le haut de la veſſie ſous la voûte des os pubis.* Et l'on voit par la figure de la pierre gravée dans cet ouvrage que les ſillons ou inégalités creuſées dans la pierre ſont ſi ſuperficielles, qu'elles ne méritent pas même à cette pierre l'honneur d'être placée ſous le genre de celles de notre derniere ſuppoſition ; car ſon union intime avec ſon chaton, la peine qu'on a eue à l'en ſéparer, ſont des circonſtances communes à toutes les pierres chatonnées, & ne ſont pas la moindre preuve en faveur de l'adhérence proprement dite.

83. La ſeconde obſervation, celle de M. de la Peyronie eſt la ſeule qui depuis deux mille ans qu'on taille approche de notre ſuppoſition.

Cette pierre avoit des loges, des cavités de deux ou trois lignes de profondeur, plus larges au fond qu'à l'entrée & des excroiſſances fongueuſes, ſanguinolentes, de la veſſie implantées dans ces chambres, de façon qu'elles en rapporterent comme des franges de vaiſſeaux déchirés, d'où s'eſt enſuivi l'hémorragie & la mort. Si jamais entrelaſſement réciproque en-

tre une pierre & des parties molles peut produire adhérence, c'eſt celui-ci, & cependant vous allez voir qu'il n'en produiſit aucune.

84. *La pierre reſſembloit*, dit l'Auteur, *à une callebaſſe dont la panſe inférieure eſt plus groſſe que la ſupérieure. Elle étoit*, continue-t-il, *ſanglante*, (toutes celles qu'on tire de la veſſie le ſont,) *& paroiſſoit ſortir d'une cellule particuliere de la veſſie, il y a apparence que la membrane qui bornoit l'entrée de cette cellule ſerroit la pierre à l'endroit qui ſéparoit les deux panſes.* Plus loin il parle du kiſte, du ſac de cette pierre. Voilà donc dequoi retenir cette pierre comme le ſont toutes les pierres enkiſtées. Voilà le principe des difficultés que rencontra M. de la Peyronie à tirer cette pierre. Sa moitié ou ſa panſe antérieure étoit libre & fut ſaiſie par les tenettes. Dans le mouvement qu'il fit pour la tirer, il ſe ſentit *arrêté par un obſtacle* qui étoit le ſac ou plus vraiſemblablement le bas-fond de la veſſie qui embraſſoit la pierre. Il tourna celle-ci à droite & à gauche, par ces mouvemens il écraſa les fonguoſités qui entroient dans les ſinuoſités de la pierre, en rompit les vaiſſeaux naturellement variqueux & mous, comme l'auroit fait une tenette qui les auroit mâchés; ces mêmes mouvemens dilaterent le ſac où étoit logée la pierre, & *elle vint avec facilité*, dit l'Auteur. Sans ce ſac, 1°. aucu-

ne de ces excroiſſances ne ſeroit entrée dans les ſinuoſités de la pierre & celle-ci vraiſemblablement n'auroit eu aucune ſinuoſité, étant dans le fond poſtérieur de la veſſie, par-delà les ureteres. 2°. S'il étoit poſſible qu'il y eût des ſinuoſités & des intruſions d'excroiſſances, elles n'auroient été que dans une partie de la ſurface de la pierre, & n'auroient fait nulle réſiſtance à ſon extraction. C'eſt donc au chatonnement qu'eſt due la prétendue adhérence de cette pierre à la veſſie.

85. Donc nulles pierres ne ſont adhérentes ſans kiſtes, donc il n'y a point de pierres vraiment adhérentes.

86. Une des raiſons que j'en ai donnée eſt la, moleſſe des excroiſſances engrénées avec la pierre. Cependant je n'ai pas diſſimulé dans la premiere partie de cette Diſſertation qu'il y a des excroiſſances ſolides, cornées, preſque pierreuſes même, j'ajouterai ici qu'il y en a qui répondent au contact de la ſonde de façon à les prendre pour des pierres molles ou au moins pour des kiſtes garnis de pierres. Telles étoient quelques-unes des excroiſſances de la veſſie de la veuve Néel Fermiere de Pleinboſc en Caux; mais il n'y avoit ni pierre flottante, ni pierre engrénée avec ces excroiſſances. Les gros tubercules charnus que j'ai trouvés au cou de la veſſie de M. de la Bretigniere de Conches avoient beaucoup de

consistance ; on les auroit pris pour des tumeurs hémorrhoïdales, & l'on ne se seroit pas beaucoup trompé; mais la pierre étoit chatonnée derriere ces excroissances, elle ne les touchoit pas; encore moins pouvoit-elle chatonner elle-même ces excroissances Enfin supposons encore gratuitement que des excroissances de la vessie puissent être incrustées dans les pierres, & avoir une grande consistance, il en résultera qu'on auroit des pierres chatonnées dans des parties molles & des pierres chatonnant elles-mêmes ces parties, ce qui ne seroit pas encore des pierres proprement adhérentes. Je pousse plus loin la complaisance, je suppose que de pareilles engrénures, ou sutures par harmonie, comme on dit en ostéologie, puissent établir une vraie adhérence entre des corps si disparates, cette combinaison n'a jamais été vue, elle résulteroit de tant de conditions si peu naturelles, si difficiles à rencontrer que s'il étoit permis de comparer des *Féeries* en mal & en bien, on peut regarder en Lithotomie la pierre adhérente, pour le moins, comme on regarde en Chymie la pierre philosophale; c'est-à dire, comme possible peut-être absolument parlant, mais relativement aux loix ordinaires de la nature, aux faits, aux observations, réellement impossible, & par les abus mêmes dont cette opinion est la cause, digne d'être déclarée absolument impossible. Je viens de dire que notre question est analogue à celle de la pierre

philoſophale, & j'ai ajouté, *pour le moins*, car il faut convenir que quand les Chymiſtes compoſeroient de l'or, ils ne feroient qu'imiter la nature, & c'eſt leur métier, mais cette nature ne lie pas fermement enſemble par intuſſuſception des ſubſtances auſſi hétérogenes que celles des pierres & des chairs, c'eſt ce que nous avons prouvé dans la premiere partie par les loix de la Phyſique & dans cette ſeconde par les obſervations ..... Donc la raiſon, l'autorité, l'expérience, l'honneur même de la Chirurgie ſe réuniſſent pour condamner l'opinion de l'adhérence des pierres à la veſſie.



DISSERTATION

Sur les moyens de briser dans la vessie les pierres trop grosses pour en être tirées entieres sans un danger évident pour la vie.

ARTICLE PREMIER.

Dès qu'il est démontré qu'il est infiniment dangereux de faire une grande incision au cou de la vessie, & qu'il ne l'est pas moins d'y faire une dilatation accompagnée de beaucoup de déchiremens, il s'ensuit qu'on ne pourra jamais tirer de cet organe de très-grosses pierres, sans exposer la vie du malade au danger le plus évident. Ce sont-là des vérités qui ont été connues, senties dès l'origine de l'opération de la taille: elles ont forcé les premiers Chirurgiens qui l'ont exercée, à briser les pierres dans la vessie, & c'est de-là que cette opération a pris le nom de *Lithotomie*, ou de l'art de couper, de briser les pierres. Celse nous apprend que l'auteur de ce grand art, est Ammonius à qui on a donné pour cette belle invention le surnom de *Lithotome*, ou comme nous dirions aujourd'hui *Ammon le Lithotomiste.*

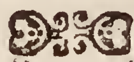
L'art de briſer la pierre n'a point été négligé par les ſucceſſeurs d'Ammon: Nos célebres Confreres des ſiecles antérieurs au nôtre, tels que les Franco, les Paré, les Hildanus, ont parlé des inſtrumens propres à briſer les groſſes pierres, en ont donné des figures, ainſi qu'Heiſter même un de nos contemporains; on peut voir ces figures raſſemblées dans la planche premiere de mon *ſecond Recueil de pieces concernant l'opération de la taille*; mais ces inſtrumens, & l'art de les employer n'ont point réuni tous les ſuffrages. Hildanus entr'autres, les a blâmés, & M. le Dran en a même inventé un d'un uſage entiérement oppoſé au briſe-pierre: C'eſt une tenette propre à conſerver dans ſon intégrité la pierre qu'elle a ſaiſie. L'intention de M. le Dran n'a pas été de s'oppoſer à ce qu'on briſât les pierres qui ſont trop groſſes pour être tirées ſans tuer les taillés, mais d'empêcher de briſer celles dont le volume permet l'extraction ſans danger évident, & qui étant molles peuvent être briſées par la ſeule réſiſtance des paſſages, & les efforts de l'extraction; briſement de pierres molles qui rend toujours l'opération laborieuſe, par les introductions réitérées des tenettes, & les recherches des fragmens qui réſultent de cet accident.

Mais ce ſont-là de bien petits inconvéniens pour un Lithotomiſte adroit & exercé, vis-à-vis de ceux qui accompagnent l'extraction

d'une grosse pierre; je regarde même comme un bonheur qu'une pierre se brise lorsqu'elle a un certain volume; quant aux grosses pierres, lorsqu'elles approchent seulement d'une demi-livre, il y a de la témérité & de l'inhumanité à en tenter l'extraction sans les avoir auparavant brisées.

D'où vient donc de grands Chirurgiens tels que Hildanus, ont-ils blâmé, abandonné les instrumens faits pour briser les pierres? C'est que ces instrumens, tels qu'on les a eus jusqu'ici, ne sont pas eux-mêmes exempts de beaucoup de dangers: l'un des plus importans de ces dangers est que le brisement de la pierre se faisant tout à coup sous les efforts du Lithotomiste qui empoigne & serre fortement les branches de la tenette, les éclats de la pierre portés avec violence contre les parois de la vessie, peuvent la blesser, la déchirer, l'ouvrir en entier, ce qui tueroit certainement le taillé; mais si on avoit présenté à Hildanus des tenettes exemptes de cet inconvénient, des tenettes avec lesquelles la pierre se brise par un mouvement aussi doux, aussi insensible que puissant, où l'action de cette puissance énorme est si bien graduée qu'elle ne peut produire aucun écart, aucune explosion des pieces dans lesquelles la pierre est divisée, alors soyez sûr que ce grand Chirurgien eût adopté cet instrument, & s'en fût servi toutes les fois qu'il auroit trouvé de grosses pierres. Or c'est ce que j'ai l'hon-

neur d'offrir au public dans l'article ſuivant. Je ne prétends pas que mes tenettes avec tous leurs avantages ſoient entiérement exemptes d'inconvéniens, d'embarras, & que leur uſage ſoit auſſi ſimple que celui des tenettes ordinaires, cela n'eſt pas poſſible; la force exceſſive de la tenette Briſe-pierre, les dents dont il faut que ſes mords ſoient armés, ſont des obſtacles à ſon introduction, à la manœuvre de lui faire embraſſer la pierre qu'on ſuppoſe très-groſſe, leſquels ne ſe rencontrent pas dans l'uſage d'une tenette ordinaire très-mince, & qui a affaire à une pierre médiocre; mais je dis que quand il reſteroit à de pareils inſtrumens quelques inconvéniens, Hildanus, le difficile Hildanus s'en ſeroit encore ſervi, dès que ces inconvéniens ne ſeroient pas comparables à ceux qui réſultent de l'extraction des groſſes pierres avec les tenettes ordinaires; or c'eſt ce qu'aucun Lithotomiſte raiſonnable ne révoquera en doute, après la lecture de la deſcription de notre tenette, de ſon uſage, & de ſa force.



ARTICLE II.

Uſage de la Tenette à briſer les groſſes pierres dans la veſſie. Expoſition de ſon mécaniſme, & calcul de ſa force, où les puiſſances du levier, de la viſſe & du coin ſe trouvent combinées.

§. I.

Courte deſcription & uſage de cette Tenette.

JE n'arrêterai pas mes Lecteurs à une deſcription détaillée des différentes parties de ma Tenette ; les yeux jettés ſur la figure lui diront mieux, ſans explication & ſans ennui, que cet inſtrument eſt une forte tenette ordinaire dont les mords ſont armés intérieurement de dents, & dont le bout des branches applati donne entrée à une viſſe pareille à celles des étocs, en ce qu'elle ſe tourne par un levier paſſé à travers ſa tête.

J'ai pluſieurs eſpeces de ces tenettes dans leſquelles les dents des mords ſont auſſi différentes; il m'a paru fort inutile d'en multiplier les figures, elles ſe reſſemblent toutes en ce que ces dents ont une baſe qui ſort de l'épaiſſeur intérieure du mord, & un ſommet deſtiné à porter contre la pierre, & propre à entamer ſa ſurface & ſa ſubſtance à la maniere

des coins chaſſés dans un corps quelconque.

La Tenette a dans la réalité onze pouces trois lignes de long ; la figure quoique beaucoup plus petite donne le reſte des proportions. Sa force exige plus de volume dans toutes ſes parties que la tenette ordinaire ; cependant on doit ménager beaucoup ce volume par la difficulté qu'il apporte dans l'introduction & l'uſage de cet inſtrument, & il faut faire enſorte qu'il tienne cette force en grande partie, de la bonté de l'acier dont il eſt compoſé, & de ſa trempe.

Pour ſe ſervir de cette tenette, il faut qu'elle ſoit dans ſon état ſimple, c'eſt-à-dire, débarraſſée de ſa viſſe, & que l'Opérateur la manœuvre comme la tenette ordinaire, pour l'introduire dans la veſſie & ſaiſir la pierre. Quand il a bien ſaiſi ce corps étranger, c'eſt alors qu'il place ſa viſſe dans les palettes du bout de ſes branches ; & l'on voit que rien n'eſt ſi facile & ſi expéditif que cet emplacement, en ce que la viſſe paſſe dans la palette fenêtrée B. Fig. 1. P. III. juſqu'à ce que ſa tête touche cette palette, entre tout-à-coup dans ſon écroue, a, b, de l'autre palette A., parceque celle-ci étant ouverte en maniere de machoire, elle ſe referme ſur les pas de cette viſſe au moyen d'une petite écroue tournante, A.

Alors il n'y a plus qu'à ſerrer la tenette par le moyen du levier H. I. qui paſſe à travers

ſa tête; aux premiers tours de cette viſſe, on ſentira la pierre ſe briſer, & ſans aucun éclat dangereux, par la douceur & la lenteur de ſon mouvement; on pourſuivra de la briſer juſqu'à ce que les mords paſſant au travers ſe rejoignent & puiſſent être retirés de la veſſie comme ils y ſont entrés. Ce paſſage des mords à travers la pierre ſera d'autant plus facile qu'ils ſont beaucoup plus étroits que ceux des tenettes ordinaires, & que la force de la machine eſt puiſſante de reſte pour les y faire paſſer, comme on va voir. Cette tenette étant retirée de la veſſie, on en introduit une ordinaire, & l'on fait l'extraction des morceaux de cette pierre ſelon l'uſage.

§. II.

Notions mécaniques néceſſaires à l'intelligence du mécaniſme & du calcul de la force de notre Tenette.

Que les Eleves mêmes ne s'effrayent pas des mots de mécaniſme & de calcul; quelques principes fort ſimples de mécanique que je vais leur rapeller, & les premiers élémens d'arithmétique qu'ils doivent ſçavoir leur ſuffiront pour m'entendre. Ceux qui n'auront aucun de ces principes s'en rapporteront, s'il leur plaît, à nos réſultats.

Tout le monde connoît un levier. On conſidere dans l'action d'un levier, le point d'ap-

pui, la réſiſtance qu'on veut vaincre avec le levier, & la puiſſance qu'on employe pour la vaincre. Dans le levier du premier genre comme la balance, les ciſeaux, la tenette qui nous occupe actuellement, le point d'appui eſt entre la réſiſtance & la puiſſance. Ce point d'appui dans les ciſeaux & la tenette, c'eſt le cloud qui en articule les branches; la réſiſtance, c'eſt la pierre à briſer; la puiſſance eſt la main, ou ce ſont les mains de l'Opérateur empoignant les branches de la tenette pour ſerrer la pierre, ou les machines dont il aidera ſes mains, comme on en voit dans la tenette nouvelle.

Il ne faut pas avoir étudié les mécaniques pour ſentir que plus un levier eſt long, plus la puiſſance eſt éloignée du point d'appui & la réſiſtance voiſine de ce même point, plus auſſi la force ou l'effet de cette puiſſance eſt conſidérable. A ces vérités qui nous ſont comme naturelles, les lumieres de la mécanique ajoûtent que ſi la puiſſance ou la main eſt quatre fois plus loin du point d'appui que la réſiſtance, elle aura quatre fois plus de force ou d'effet; & que, ſi, dans cet état, on veut les mettre en équilibre, il faudra quadrupler le poids de la réſiſtance & placer quatre livres, par exemple, au point de la réſiſtance, contre une livre qui ſeroit à la place de la main: Donc le calcul de ces efforts de puiſſance & de réſiſtance, ſe fait en les multipliant par leur diſtance au point d'appui; car on voit qu'une livre de puiſſance multipliée par quatre de ſa diſtance au point

d'appui, fait quatre livres, & que quatre livres de la réſiſtance multipliées par un de ſa diſtance au point d'appui font auſſi quatre livres; & voilà pourquoi ils ſont alors en équilibre. C'eſt-là le principe bien ſimple du calcul de la force des branches de la tenette, & du levier qui fait mouvoir la viſſe du bout des branches.

A l'égard de la force de cette viſſe, elle dépend de la théorie du plan incliné. Ce plan eſt auſſi connu que le levier, & l'on ſent auſſi que plus il approche d'être horiſontal, moins il faut de force à la puiſſance pour y ſoutenir un corps roulant; c'eſt-à-dire, plus cette puiſſance a de pouvoir ſur ce corps; car elle y ſeroit même inutile & le corps ſe maintiendroit ſeul, ſi le plan étoit horiſontal. De-là il réſulte que plus la hauteur du plan incliné eſt petite & ſa longueur conſidérable, plus la puiſſance qui retient le corps deſſus, a de pouvoir ou d'effet; ainſi dans un plan incliné qui aura ſix fois plus de longueur que de hauteur, une puiſſance d'une livre en ſoutiendra ſix en équilibre ſur ce plan; la force de la puiſſance eſt donc la puiſſance originale multipliée par la longueur du plan, comme elle l'a été dans le levier par la diſtance au point d'appui.

Le coin qui entre encore dans le calcul de notre tenette, n'eſt autre choſe qu'un plan incliné, ainſi ce qu'on vient de voir ſuffit pour entendre ce que nous en dirons, nous ne ſçaurions donner ici plus d'étendue à cette théorie.

§. III.

Mécanisme & calcul de la force de notre Tenette.

Les branches A. B. de ma Tenette à briser les pierres doivent être considérées comme les longs bras d'un levier. Leurs mords D. E. en sont les bras courts, & le cloud C. qui unit ces deux pieces de la machine est le point d'appui commun de ces leviers. La résistance étant supposée saisie par les cinq dents à la fois, de chacun de ces mords, je fixe le point de réunion de cette résistance au milieu D. E. de ce rang de dents. Je regarde ensuite l'une de ces branches E. A. comme fixe, c'est la machoire stable de l'étoc, tandis que l'autre D. E. est seule mobile & la seule sur laquelle tombe mon effort, la seule sur laquelle je vais calculer l'action de la machine.

Le long bras du levier a treize parties, & le bras court cinq parties seulement.

Supposons d'abord que je me sers de mes deux mains appliquées aux extrémités A. B. des longs bras des leviers, & que la visse F. G. n'y est pas encore. Par l'expérience que j'en ai faite avec un pezon à ressort, la force de mes deux mains réunies pour serrer une pareille machine, sans faire des efforts violens, est de soixante livres.

60. d'effort, multipliés par 13. de longueur du levier égalent 780. Telle est la valeur

de la puiſſance de mes mains ſeules ſur les branches de cette tenette.

Si l'obſtacle ou le corps à briſer réſiſte à cet effort, c'eſt qu'il a au moins 156 liv. de ténacité; car il n'agit contre les longs bras que par un levier de 5. parties dont le grand a 13.; or 5. multipliés par 156 égalent 780, réſiſtance néceſſaire pour faire équilibre à mon effort ſur les longs bras du levier.

Cette grande réſiſtance n'étant que trop fréquente dans certaines pierres fort dures, c'eſt pour ces cas-là, & plus encore pour que le briſement s'en faſſe doucement & ſans éclats, que j'ai imaginé de placer à l'extrémité des longs bras 1°. au bras ſupérieur A. une écroue a. b. qui s'ouvre à charniere, quand on veut placer ou déplacer la viſſe F. G. Les pieces de cette grande écroue ſe trouvent réunies par la petite écroue mobile A. 2°. Le bras inférieur B. eſt fenêtré pour donner le jeu néceſſaire à la viſſe F. G. dans les divers écartemens des branches de la tenette.

3°. A travers la tête G. de la viſſe paſſe un levier H. I. terminé par deux têtes dont l'une ſe monte & démonte auſſi à viſſe, quand on veut paſſer ce levier dans la tête de la viſſe ou l'en retirer.

La viſſe F. G eſt faite de plans inclinés dont la hauteur du pas c d. fait la hauteur de chaque plan incliné; & la circonférence de chaque filet c. e. fait la longueur de ce même plan:

plan : Or la puiſſance dans le plan incliné, dans le cas d'équilibre, étant à la réſiſtance comme la hauteur du plan eſt à ſa longueur, il s'enſuit qu'en empoignant ſeulement avec ma main le cilindre ou la circonférence de la viſſe, puiſque la force de mon poignet eſt 60, j'acquerrai encore par la viſſe F. G. une force égale à 60 multiplié par 13 de la longueur du plan incliné qui repréſente le pas de cette viſſe, ce qui fait 780 liv. de force. Et je vous prie de remarquer ici l'avantage du plan incliné ou de la viſſe ſur les leviers; car nous aurons dans les leviers de nos branches 13 contre 5, & ici la viſſe contre ſon plan incliné nous donne 13 contre 1.

Mais ces 780 liv. de force, produit de la viſſe ou de ſon plan incliné, ſont miſes à préſent au bout des grands leviers à la place des 60 livres ſeulement de force qu'y produiſoient mes mains. Il faut donc alors multiplier encore ces 780 liv. par 13 de la longueur proportionnelle du long bras au petit bras du levier, ce qui fait 10140 liv. de force.

Voilà le produit de mes mains ſur la viſſe; je ne me ſuis pas encore ſervi du levier H. I. Celui-ci a 40 parties égales à la hauteur du pas de la viſſe F G ; c'eſt-là le rayon de ſon cercle ou de ſa révolution à chaque tour, à chaque pas de la viſſe : le diametre de ce cercle eſt donc 80 parties, & par con-

ſéquent la circonférence de ce cercle ou la révolution du levier H. I. eſt environ trois fois ce diametre, c'eſt-à-dire, environ trois fois 80 ou 240. Ce n'eſt donc pas par 13, mais par 240 qu'il faut que je multiplie les 60 liv. de force de mon poignet (*) ou de mon bras qui eſt au moins auſſi fort que mon poignet; or 60. multipliés par 240. font 14400 liv.

Ces 14400 liv. deviennent maintenant les ſubſtituts de mes mains ſur les branches A. B. de la tenette, & pour avoir leur effet ſur le corps placé entre les mords D. E., il faut les multiplier par les 13. parties de la longueur proportionnelle du long bras au bras court de ce levier; or 14400. multipliés par 13. font 185200 liv. Telle eſt la force prodigieuſe & pourtant très-évidente de cette Tenette; & elle eſt ſi réelle que j'ai en effet fauſſé de ces Tenettes d'une taille énorme en voulant m'obſtiner à briſer des pierres imbriſables, ſi l'on peut dire, telles que des cailloux.

Si vous conſidérez maintenant que ces

(*) Quand je dis que mon poignet a 60 liv. de force, je ne le conclus pas ſimplement de l'expérience précédemment faite ſur un peſon à reſſort, mais d'une ſeconde exécutée avec un cilindre ſitué horizontalement & par lequel j'ai enlevé 60 liv. qui y étoient attachées par une corde, en l'empoignant & la faiſant tourner d'une ſeule main. A plus fortes raiſons l'enleverois-je en y mettant les deux mains.

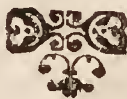
185200 liv. de force sont dévolues, non à une surface continue qui s'ajuste sur celle de la pierre, mais à des clous, à des coins qui ne portent sur le corps à briser que par des pointes, comme dans les mords de la plûpart de mes tenettes de cette espece, ou par des tranchants comme dans celle de la figure, alors cette force énorme y acquiert encore tous les avantages du coin, autre espece de plan incliné, où la puissance est à la résistance dans le cas d'équilibre comme la hauteur f. g. est à sa longueur i. h. c'est-à-dire comme la base du coin f. g. est à sa hauteur i. h.; or cette hauteur étant dans quelques-unes de mes tenettes environ double de la base, l'effet de la puissance se trouve encore ici double & devient 370400 liv. Si nous supposons que la hauteur de la dent ne soit qu'égale à sa base, notre puissance 185200 liv. restera la même; mais je vous prie de faire attention que ce calcul du coin a pour base une supposition & une expérience où le coin entre dans le corps à séparer, & où l'on considere le mouvement qu'il a dans toute sa hauteur comparée à celui de l'écartement de l'obstacle qui n'est qu'égal à sa base. Mais ce cas-ci est tout différent; il s'agit de vaincre seulement la tenacité d'un corps dur; un seul centieme de point, un millieme de point d'écartement en opere la désunion; le corps alors ne résiste plus du tout: il ne s'agit donc pas ici de comparer la hauteur de mon Fig. I.

coin, de mes clous à leur baſe, mais les points d'attouchements du ſommet de ce coin contre le corps à rompre, avec les points de ſa baſe chargés de tout l'effort de la puiſſance Pour la facilité du calcul on peut regarder la baſe des dents de la tenette comme un quarré d'une ligne de 12 points, le trenchant du ſommet ſera auſſi une ligne de 12 points; ainſi eu égard à la dent particuliere de cette tenette, la puiſſance y ſera à la réſiſtance comme le quarré de 12, qui eſt 144 eſt à 12, ou comme 12 eſt à 1. C'eſt-à-dire que les 185200 liv. de force de la puiſſance étant réunies ſur la baſe d'une des dents de la tenette, cette force devient 12. fois plus conſidérable en ne tombant que ſur la ſimple ligne trenchante de cette dent. Il faut donc multiplier 185200 liv. de cette force par 12; ce qui donne 2,222,400 liv. de force pour le trenchant de cette dent, en ſuppoſant qu'elle porte ſeule ſur la pierre; ce qui arrive preſque toujours, lorſqu'une pareille tenette embraſſe un corps ſolide dont il eſt impoſſible que la ſurface s'ajuſte avec celle de ſes mords.

Si nous conſidérons maintenant ce même effet ſur une dent piramidale f. g h. i. comme les ont toutes mes autres tenettes à briſer des pierres & dont le point de contact n'eſt plus 12 points, mais un ſeul point, & la baſe toujours le quarré de 12 points ou 144 points, alors la puiſſance devient à la réſiſtance com-

me 144 eſt à 1, nouvelle proportion qui multipliant nos 185200 par 144. fait monter la force qui tombe ſur le ſommet de cette dent à 26,666,800 liv., effort immenſe mais très-réel de mes 60 livres ſeulement de forces appliquées au petit levier de la viſſe qui paſſe dans l'extrémité des branches de la tenette.

Pour ſimplifier les opérations j'ai conſidéré toute l'action dans une ſeule branche de la tenette, & dans une ſeule des ſes dents. On voit bien que ſi l'on double le point d'attouchement, que ſi l'on partage la force à chaque branche, on dédouble d'autant la force dévolue à chacune des dents qui ſerre la pierre; mais que celle qui leur reſtera ſera toujours immenſe, & c'eſt ce que je me propoſois de démontrer.



ARTICLE III.

Moyens de briſer & de tirer de la veſſie les pierres énormes dont l'extraction avoit été eſtimée juſqu'ici impoſſible, & les pierreux abandonnés à une mort certaine.

IL n'y a gueres de Lithotomiſte qui n'ait vu de ces pierres énormes du poids d'une ou de pluſieurs livres qui rempliſſent toute la capacité d'une veſſie aſſez vaſte. On en montroit de mon temps, une de ce volume à la Charité de Paris. Il ne faut pas être Chirurgien pour comprendre qu'un pareil corps étranger ne peut pas être tiré entier de la veſſie ; les Chirurgiens même voyent bien qu'il n'eſt pas poſſible d'employer la tenette précédente pour la briſer ; les mords ne pourroient ni l'embraſſer, ni paſſer pour cela entre le corps & les parois de la veſſie. Ainſi on a été forcé d'abandonner ces pierreux à leur malheureux ſort qui eſt une mort certaine. Mais cet abandon eſt bien cruel, bien déſolant pour l'humanité & pour la Chirurgie, cet art ſi fécond en reſſources, ſurtout dans ce ſiecle éclairé & expérimenté : ſeroit-il donc impoſſible d'en imaginer quelqu'une pour ce cas déſeſpéré ? On ne peut pas attaquer cette pierre par les dehors ;

mais qui nous empêche de le faire par le dedans, en y pénétrant par la ſurface qu'elle préſente au cou de la veſſie? il doit être fort diſtendu, fort aminci dans le cas de ces pierres énormes; auſſi l'urine coule-t-elle toujours involontairement. C'eſt donc par là que j'attaquerois ce corps étranger, après avoir préparé le malade, & l'avoir placé dans l'attitude ordinaire à ceux qu'on taille.

La main d'une aide ayant été appliquée ſur l'hypogaſtre du pierreux pour pouſſer le corps étranger plus décidément encore ſur le cou de la veſſie & vers le périnée, je ferois au bas de cette partie, à côté de l'anus & ſur ce corps même, l'inciſion des tégumens des proſtates & du cou de la veſſie. Je ferois écarter largement les parois de cette inciſion, de façon à y ſentir aiſément, à y voir même une étendue de la pierre de 8 à 12 lignes de diametre; ce qu'il ſeroit aiſé de ſe procurer ſans grande inciſion par des lames d'acier polies & un peu concaves qu'on paſſeroit de chaque côté entre la pierre & le cou de la veſſie ouvert par l'inciſion, & en dilatant un peu cette veſſie avec ces lames; j'en ai de cette eſpece deſtinées à l'extraction des pierres murales, pour empêcher que leurs pointes ne déchirent les parois des organes, je les appelle des *Sauves-gardes.*

Sur cet endroit de la pierre bien découvert & muni d'une Sauve-garde, ſoit comme les

miens, ſoit comme celui par lequel on introduit le bouton de fer ſur l'os unguis dans certaines opérations de la fiſtule lacrimale, j'applique le foret A B Fig 2. dont je tiens de la main gauche, ou fais tenir par un aide le fuſt A B. en ſituation ferme par le manche C. D. dans lequel roule ce fuſt. Alors adaptant ce foret par ſon quarré A. au noyau que fait tourner l'archet ordinaire des forets, je percerois ce corps étranger juſque dans ſon centre, & par delà, ayant ſoin de le faire contenir tant par la main de l'aide appuyée ſur l'hypogaſtre que par des doigts paſſés dans l'anus, &c.

J'ai de ces forets de pluſieurs groſſeurs E F.; je commencerois par les plus petits, & finirois par celui qui a une largeur ſuffiſante pour faire un trou à admettre l'extrémité d'une nouvelle tenette à briſer les pierres par une action de dedans en dehors. Voyez la Figure 3. L'extrémité A. de cette tenette étant introduite juſque vers le centre de la pierre, je l'ouvrirois par la viſſe B. C. & le levier D. E. On voit que par cette dilatation dont la force eſt auſſi prodigieuſe, la pierre ſeroit immanquablement rompue en pluſieurs morceaux. Alors avec de petites pinces, de petites tenailles inciſives dont un des mords paſſeroit par le trou du foret, on ſaiſiroit ces divers morceaux, on les briſeroit, on les tireroit. Il n'y auroit que les premiers de difficiles à extraire, & il me ſemble que ces

difficultés ne ſeroient pas à beaucoup près inſurmontables. A l'égard des ſuivantes, les tenettes ordinaires plus ou moins fortes en viendroient à bout; on ſeroit à même d'employer celle de l'article précédent ſi elle étoit néceſſaire; mais je crois que l'on s'en paſſeroit trèsbien.

Le malade débarraſſé de ce terrible corps étranger par une opération pénible qui auroit ſans doute duré longtemps, je le mettrois quelques heures après au demi-bain, comme j'ai coutume de le faire dans toutes les tailles laborieuſes; pratique dont j'ai éprouvé cent fois la grande efficacité. Telles ſont les reſſources que mon zêle pour le bien de l'humanité, & les progrès de mon art m'ont fait imaginer. Je ſouhaite que les pierreux de cette eſpece en profitent, & qu'on trouve mieux encore en leur faveur.

F I N.

EXPLICATION

DES PLANCHES DU PARALLELE

Des méthodes de tailler de M. le Cat & du Frere Côme.

PLANCHE I.

Fig. 1. Ma ſonde cannelée.
Fig. 2. La ſonde ordinaire.
Fig. 3. Mon uréthrotome.
Fig. 4. Mon ciſtitome à trenchant continu.
Fig. 5. Mon ciſtitome à trenchant diſcontinu.
Fig. 6. Mon gorgeret pour la Taille des femmes.
Fig. 7. Lithotome de Cheſelden, dont je me ſuis ſervi d'abord.
Fig. 8. Uréthrotome que je lui ai ſubſtitué, & qui avoit à ſon autre extrémité un ciſtitome fait en ſcalpel étroit, court, trenchant d'un côté ſeulement, & terminé par une larme en goutte de ſuif.
Fig. 9. Autre uréthrotome avec cannelure, que j'ai ſubſtitué au précédent, & auquel a ſuccédé celui de la Fig. 3.
Fig. 10. Ciſtitome à trenchant continu, terminé par une larme transverſale.
Fig. 11. Réforme du gorgeret ordinaire, par rapport à la languette, a.
Fig. 12. Autre réforme du gorgeret; languette en fleurs de lys, a, b, c.
Fig. 13. Coupe de ma table à tailler avec ſon pupitre mobile & ſuſceptible de tous les degrés d'inclination pendant l'opération même.
Fig. 14. Support de ſon pupitre vu de face.

PLANCHE II.

FIGURE I.

Gorgeret-cistitome simple de médiocre grandeur, sa lame sortie & arrêtée pour s'en servir.

A. Son extrémité destinée à être introduite dans la cannelure de la sonde.

B. Son manche ou sa poignée.

C. Son canal.

D. Anneau fixé dans le manche pour recevoir le doigt du milieu de la main droite de l'Opérateur.

E. Anneau mobile attaché à la premiere des pieces à coulisse, & destiné à reçevoir le doigt index moteur de ces pieces.

Au-dessus de cet anneau, sur le corps du gorgeret, est une visse qui retient cette premiere piece en place, ou lui donne la liberté de couler, selon le besoin.

F. Seconde piece à coulisse jointe à charniere avec la premiere & avec la lame G.

G. La lame destinée à faire l'incision : Elle est jointe par une goupille avec l'extrémité A & avec la seconde piece à coulisse F.

FIGURE II.

Le même gorgeret-cistitome simple vu de trois quarts par derriere, sa lame sortie de sa coulisse pour nétoyer l'une & l'autre.

Les lettres A. B. C. D. E. F. G. désignent les mêmes parties que dans la Fig. 1.

a. Même visse que celle qui est près de C. Fig. 1. mais sortie de son écroue pour en faire voir la structure.

b. Extrémité de la visse terminée par un cilindre d'un diametre plus petit que la visse; moyennant cette

conſtruction ſimple, la viſſe étant en place & dans un degré moyen d'enfoncement, la piece e, f, peut couler librement dans ſa couliſſe, g, juſqu'à ce que l'entaille h. d. k. rencontre par ſa ſaillie, h, l'extrémite étroite, b, de la viſſe; & quand on veut fortir la piece, e, f, de la couliſſe, il n'y a qu'à déviſſer encore un peu la viſſe, a, b, afin que le petit cilindre, b, ſoit au-deſſus de la ſaillie, h. qu'elle ceſſe alors de rencontrer; ainſi la piece coule vers l, m, où la goutiere plus large qu'en, g, laiſſe ſortir toutes ces pieces.

d. Entaille dont je viens de parler, ſur l'épaiſſeur de laquelle porte le rebord, c, de la viſſe, a, b, lorſqu'on l'enfonce un peu, ce qui fixe la piece, e, f, dans l'état où on l'a miſe, & par conſéquent arrête la lame, ſoit qu'on l'ait retirée dans ſa loge, ſoit qu'on l'ait fait ſortir à différens degrés.

e. Le dos de cette piece à couliſſe, qui eſt la partie la plus étroite. L'oppoſée eſt de toute la largeur de la couliſſe, l, m. par laquelle elle s'introduit pour paſſer delà, comme une queue d'aronde, dans la couliſſe poſtérieure, g, qu'on voit qui eſt plus étroite que, l, m. quoiqu'elle ſoit auſſi large dans le fond que l, m. afin de retenir en queue d'aronde la piece, e, f.

f. Extrémité poſtérieure de la piece, e, f, laquelle eſt trianguliere & déſigne la figure en queue d'aronde de toute la piece.

g. Ouverture étroite du logement de la piece, e, f.

h. k. Saillies de l'entaille, d, pour arrêter la piece, e, f, contre l'extrémité, b, de la viſſe.

Il eſt néceſſaire de faire obſerver au Coutelier que pour faire ſortir aiſément les pieces G F. de leur couliſſe, comme elles le ſont Fig. 1. il doit faire les pieces F. f. plus larges que la lame G. & d'autant plus larges qu'on eſt plus près de, f, alors le logement plus profond de ces deux pieces faiſant un peu l'angle avec celui de la lame, celle-ci ſe trouve né-

ceſſairement pouſſée en dehors par les pieces F f, quand on pouſſe l'anneau E. Au reſte, ſi l'ouvrier y manquoit, une petite ſecouſſe tendante à les faire ſortir, jointe à la pulſion de l'anneau F, produiroit cette ſortie.

FIGURE III.

Le Lithótome-caché ouvert au No. 15. e, f. ſa lame corrigée. Ceux qui en voudront une plus ample deſcription la trouveront p. 51. de mon ſecond Recueil.

FIGURE IV.

Gorgeret-ciſtitome légérement courbe. Ses lettres déſignent les mêmes parties que dans la Fig. 1.

FIGURE V.

Tenette légérement courbe, deſtinée à être introduite ſur le gorgeret courbe de la Fig. IV.

Elle eſt vue de côté, pour en mieux remarquer la courbure.

A. Ses mords. B. Son cloud, ou centre de mouvement. C. Ses branches. D. Les anneaux.

PLANCHE III.

FIGURE I.

Repréſentant la Tenette à briſer les Pierres dans la veſſie, en les ſerrant par leur ſurface.

ABCDE. Branches de la Tenette.
F G. Viſſe qui doit ſerrer ces branches.
H I. Levier qui paſſe dans la tête de cette viſſe pour la faire jouer.
a. b. Machoire pratiquée à la branche ſupérieure qui contient l'écroue de la viſſe F G.

A. Ecroue en calotte qui ferme cette machoire terminée par une viffe qui entre dans l'écroue A.
B. L'autre branche de cette Tenette qui eft fenêtrée.

FIGURE II.

Foret monté fur fon manche pour perforer une Pierre énorme qui rempliroit toute la Veffie.

AB. Le foret.
CD. Le manche.
EF. Autre foret de rechange.

FIGURE III.

Tenette à rompre la Pierre énorme, par une action du dedans au dehors de la Pierre.

AB. Les branches de la Tenette.
BC. La viffe qui la fait écarter.
DE. Levier paffé dans la tête de la viffe pour la faire jouer.

FIGURE IV.

Gorgeret-ciftitome compofé ou dilatatoire, de la derniere correction.

ABCD. Les branches du gorgeret un peu ouvertes.
EF. Anneau & pieces à couliffe qui font fortir & rentrer la lame.
GHI. Bafcule qui en H, entre dans des trous des pieces à couliffe pour arrêter la lame dans l'état où la veut l'Opérateur.
K. Traverfe coudée autour du reffort L.
L. Reffort qui ferme le gorgeret.
M. Ecroue & viffe de la traverfe K, par lefquelles on retient les branches écartées.

FIGURE V.

Le même gorgeret de la derniere correction avec une visse qui paroît plus commode à l'auteur que la traverse KM de la Figure précédente.

e f. Portion de l'anneau & piece à coulisse pareils à ceux E F de la Figure IV.

m. Visse placée sous la charniere I. Fig. IV. pour retenir les branches dans l'écartement convenable, comme dans l'ancien gorgeret, & à la place de la traverse KM de la Fig. IV.

PLANCHE IV.

FIGURE I.

Coupe de l'intérieur du Bassin, où l'on voit l'incision extérieure d'une taille faite par le Lithotome-caché ouvert au No. 15.

A. Coupe du pubis, qui, dans ce sujet, avoit un grand diploé disposé en étoile.

B. Le corps de la verge replié sous le drap qui environne la piece.

C. Muscle droit du bas ventre, du côté droit.

D. Tégumens communs.

E. La fesse droite.

F. L'anus.

G. Le Rectum.

H. La vessie.

I. Les intestins retenus par le péritoine.

K. Région du coccix.

L. La racine du corps caverneux gauche coupée.

M. Portion gauche du plancher triangulaire, aponevrotique & musculeux.

N. Portion gauche du diaphragme hypogastrique recouvrant les prostates.

O. Les vésicules séminales du côté gauche,

a. . . . . Mufcle accélérateur gauche.
b. . . . . . c. . Etendue de l'incifion au milieu de ce mufcle, & à l'urethre.
b. . . . . . d. . Etendue de l'incifion aux tégumens, un peu tombée en d, à caufe de la coupe qui lui a ôté une partie de fon foutien.

FIGURE II.

Coupe du baffin & des organes de l'urine intéreffés dans l'opération de la Taille; laiffant voir l'incifion totale de ces parties faite avec mes inftrumens fimples fur un garçon de 20 ans.

A. La verge.
B. Le tefticule droit dépouillé.
C. Le corps caverneux gauche.
D. La veffie ouverte.
E. Le Rectum.
F. L'anus.

a. Mufcle accélérateur.
a. c. Incifion des tégumens.
b. Bulbe de l'urethre, au-deffous & à côté duquel commence l'incifion de l'urethre & de la partie antérieure des proftates.
b. d. e. Etendue de l'incifion des mufcles, du plancher triangulaire de l'urethre &c. faite avec l'uréthrotome jufques tout près du verumontanum i.
f. g. i. Urethre & golphe des proftates.
d. e. h. k. Etendue de l'incifion faite avec le ciftitome.
h. Simple débridement fait au cou de la veffie.
e. l. Circonférence antérieure de la proftate.

PLANCHE V.

FIGURE I.

C'eft la même que la IVe., à laquelle on a ajouté l'infpection du ciftitome fimple dans l'inftant où finit fon incifion.

FIGURE

FIGURE II.

La même vue que dans les Fig. 2. Pl. IV. & Fig. 1. Pl. V. quoique sur un différent sujet; avec l'inspection du gorgeret-cistitome achevant son incision.

PLANCHE VI.

FIGURE I.

La même vue avec l'inspection du Lithotome-caché substitué à mes instrumens.

a. Une pierre placée au cou de la vessie; ce qui est le cas le plus commun.

a. b. c. Trajet de l'incision du Lithotome-caché.

FIGURE II.

Coupe du bassin & de la vessie, représentant l'incision extérieure du Lithotome-caché, & cet instrument ouvert dans la vessie, tenant entre le trenchant de sa lame, c, & la pierre, a, une portion de la vessie, b, telle qu'elle étoit dans le sujet qui a servi de modele au Dessinateur.

FIGURE III.

Même coupe, où l'on voit le Lithotome-caché ouvert & plongé dans la capacité de la vessie; enfonçant le trenchant de sa lame dans la paroi supérieure postérieure de la vessie; & comprimant une autre portion, b, entre la pierre, a, & son trenchant, c.

FIGURE IV.

Même coupe que celle de la Pl. IV. Fig. 1., dont on a découvert l'incision intérieure faite par le Lithotome-caché, ouvert au No. 15. & manœuvré sans faire aucune compression sur le ventre du sujet.

A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L., comme à la Pl. IV. Fig. 1.

a. Muſcle accélérateur gauche.

b. Partie ſupérieure de l'inciſion.

c. Le Bulbe de l'urethre coupé.

d. e. f. Coupe de l'urethre.

f. g. h. La proſtate coupée aux trois quarts.

g. l. Portion du fond antérieur inférieur de la veſſie contigue à la proſtate coupée auſſi.

d. e. l. m. Etendue de l'inciſion, qui, quoique parallele dans le ſujet entier, devient ici un peu évaſée au dehors, parce que la portion, m, non ſoutenue, deſcend d'autant. Ainſi, pour avoir le trajet de l'inciſion au naturel, il faut remonter ſon fond ou ſon bord inférieur à la ligne ponctuée.

o. La veſſie ouverte, & ſon fond formant deux replis.

PLANCHE VII.

FIGURE I.

Coupe intérieure de l'inciſion totale du Lithotome-caché ouvert au No. 15. ſur un ſujet injecté.

A. Le Pubis. B. La feſſe droite & l'anus.

C. Le fond intérieur de la veſſie découvert, parce qu'on a emporté une portion de la paroi latérale gauche.

D. Nerf ſciatique.

1. 2. 3. 4. Coupe de l'urethre.

1. 3. 5. 6. 7. Ouverture faite par le Lithotome-caché.

a. Arteres ſciatique & feſſieres.

b. Tronc commun des honteuſes hypogaſtriques antérieure & poſtérieure.

c. Artere obturatrice coupée, & donnant ici une artere ſubſidiaire, g, aux proſtates & aux véſicules ſéminales.

d. Artere hypogaſtrique ombilicale, donnant des ra-

meaux à la vessie, & finissant par faire le ligament ombilical.

e. Artere honteuse hypogastrique antérieure.
f. Artere honteuse hypogastrique postérieure.
g. Artere subsidiaire fournie par l'obturatrice, c.

FIGURE II.

Vue de l'incision intérieure du Lithotome-caché ouvert au No. 5. sur les organes d'un enfant de 5. ans.

A. Coupe du pubis droit.
B. Muscles droits du bas ventre du côté droit.
C. Tégumens communs.
D. Corps de la verge jetté du côté droit sous le drap.
E. La vessie.
F. Le rectum.
G. La fesse droite.
H. L'anus.
I. Muscle obturateur interne.
K. Masse des jumeaux & du piramidal.
L. Nerf sciatique.
M. Artere ombilicale gauche donnant des rameaux à la vessie.
m. Artere honteuse hypogastrique.
N. Artere ombilicale allant se joindre à l'ouraque.
a. Partie supérieure de l'incision au milieu de l'accélérateur gauche.
b. Accélérateur droit.
c. Muscle érecteur droit.
d. Muscle érecteur gauche, détaché & relevé vers le pubis.
e. Bulbe de l'urethre.
f. Partie inférieure de l'incision, tant du bistouri, que du Lithotome-caché.
a. g. Etendue de l'incision des tégumens par le bistouri.
o. La vessie ouverte pour découvrir son fond postérieur supérieur.
1. 2. 3. Canal de l'urethre.
4. Verumontanum.

2. 5. 6. Incifion qui paroît avoir été faite par l'ouverture du Lithotome-caché, ou par l'action de sa lame fortant de fa gaine.

6. 7. Incifion qui paroît avoir été faite, en retirant le Lithotome ouvert.

2. 5. 6. 7. Incifion totale.

5. 4. Proftates.

5. Vaiffeau de la proftate, branche de la honteufe hypogaftrique antérieure qui formoit ici une large fufée dans un tiffu fpongieux, tel que le Deffinateur l'a exprimé en 5. & au-deffous de 6 Celle de 5. étoit ouverte par l'incifion du Lithotome; les autres ne l'ont été que par la coupe de l'examen, mais elles l'auroient été également par le Lithotome-caché ouvert à un No. au-deffus de 5.

FIN.

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

A.

B.

C.

T.

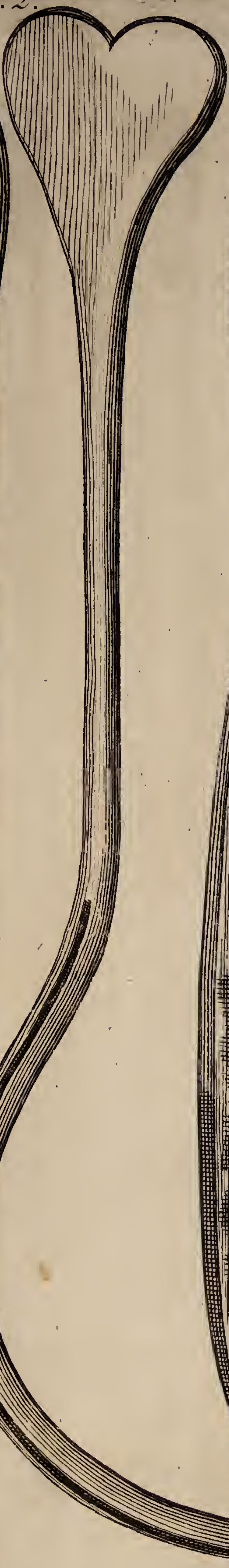
V.

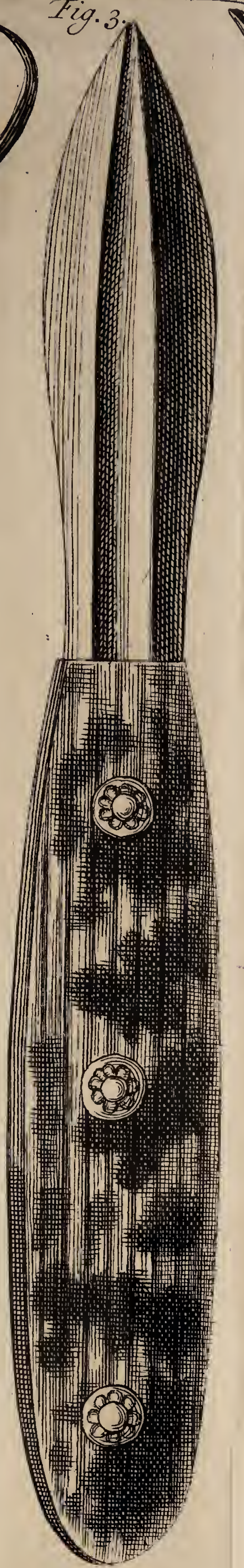
Fin de la Table Alphabétique des matieres.

ERRATA.

Pag.	ligne		lisez
3.	7.	des deux méthodes	de deux méthodes
14.	22.	M. Denis ſeul,	M. Denis, ſeul
45.	Apoſtille 16.	Pl. 11.	Pl. II.
65.	16.	Pl. V.	Pl. VI.
103.	6.	ſa honte.	ſa honte;
107.	11.	de faire applaudir	de le faire applaudir
139.	13.	Fig. 8.	Fig. 9.
177.	26.	pierrieux	pierreux
192.	18.	ils aſſoupiſſent	ils aſſoupliſſent
225.	7.	acquiſes	acquiſe
240.	2.	embarraſſées	embraſſées
245.	1.	pierre	pierres
258.	11.	*qai*	*qui*
259.	16.	la, moleſſe	la moleſſe


Fig. 1.
a
b
c
d


Fig. 2.


Fig. 3.

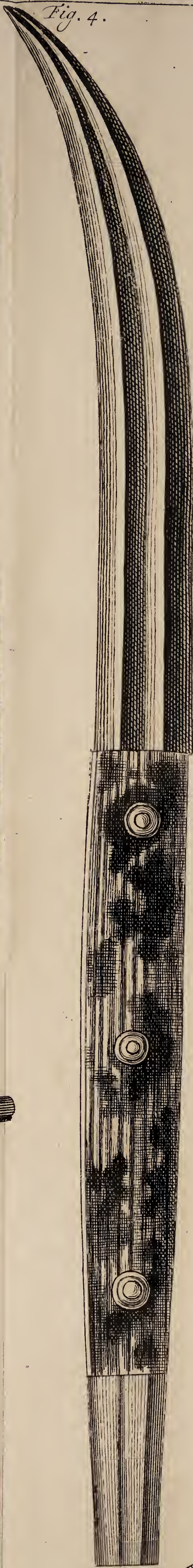

Fig. 4.


Fig. 5.

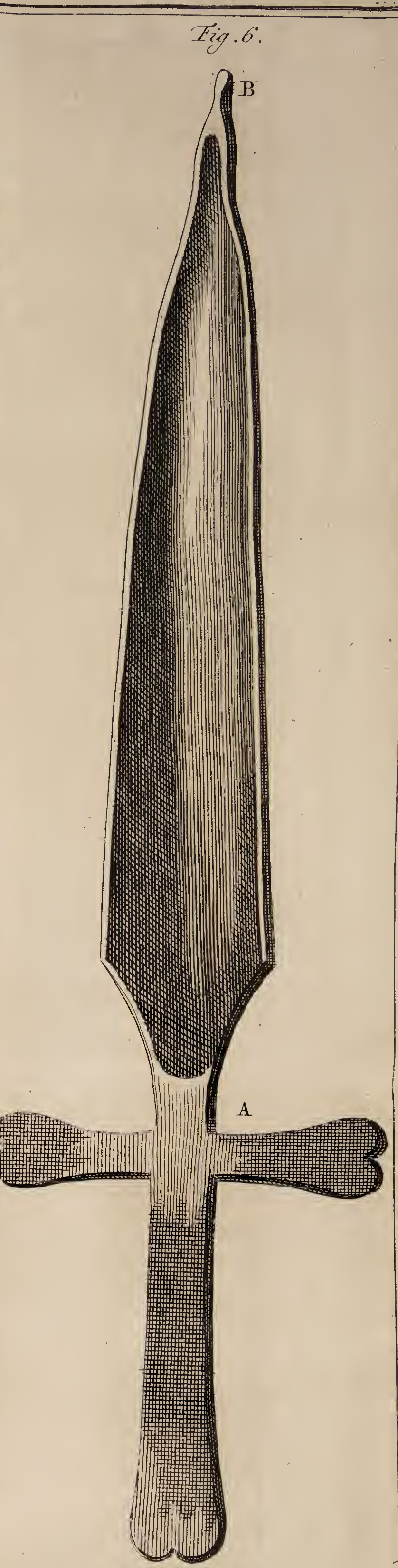
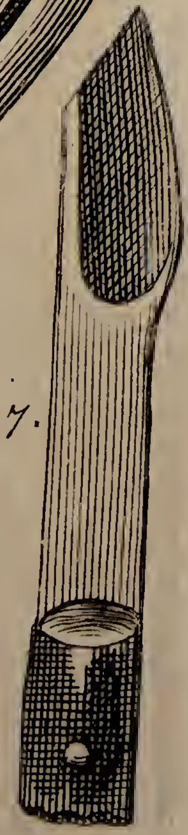
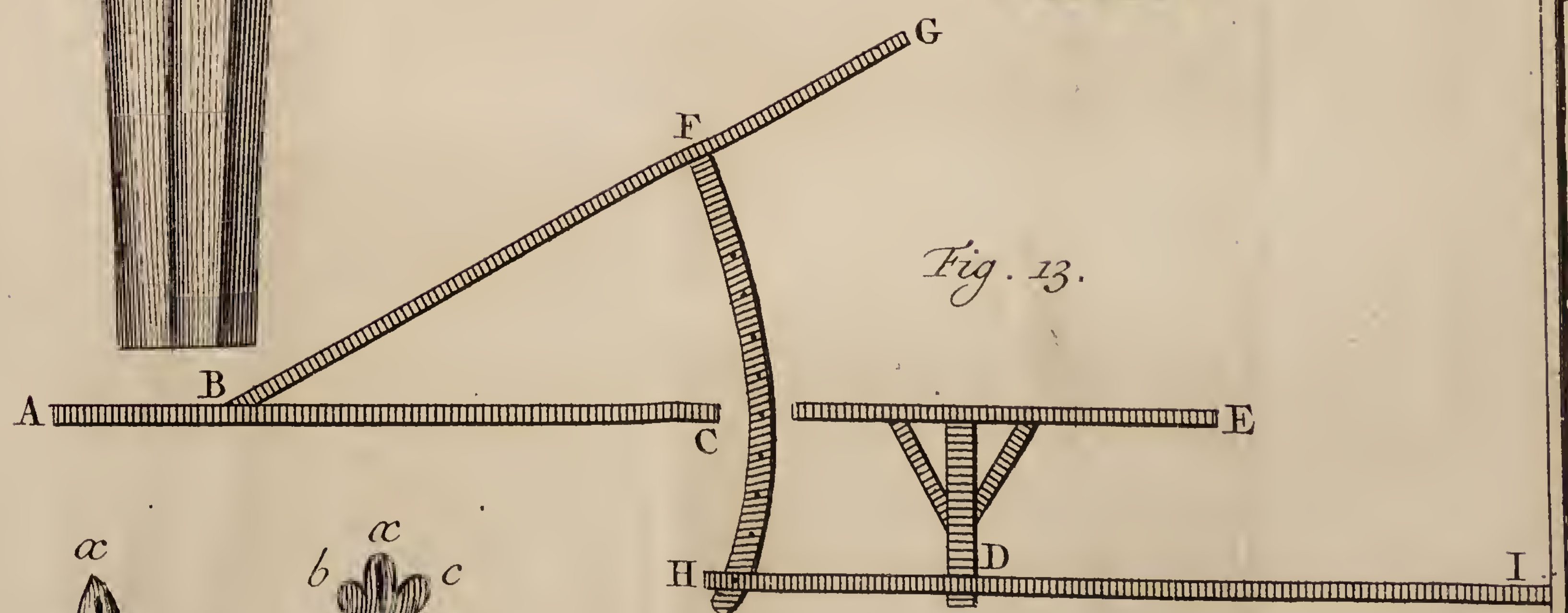

Fig. 6.
B
A

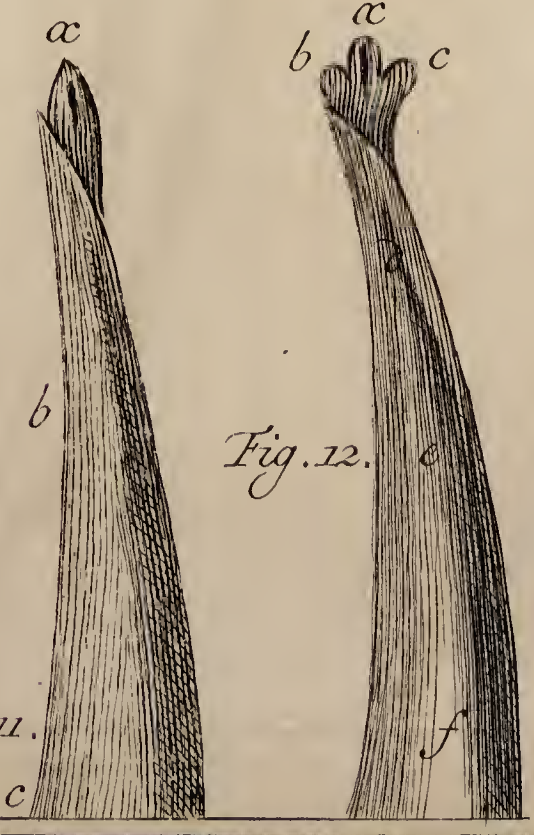

Fig. 10.
a


Fig. 9.


Fig. 8.


Fig. 7.


G
F
Fig. 13.
A
B
C
E
H
D
I


a
b
a
c
b
Fig. 12.
e
Fig. 11.
c
f

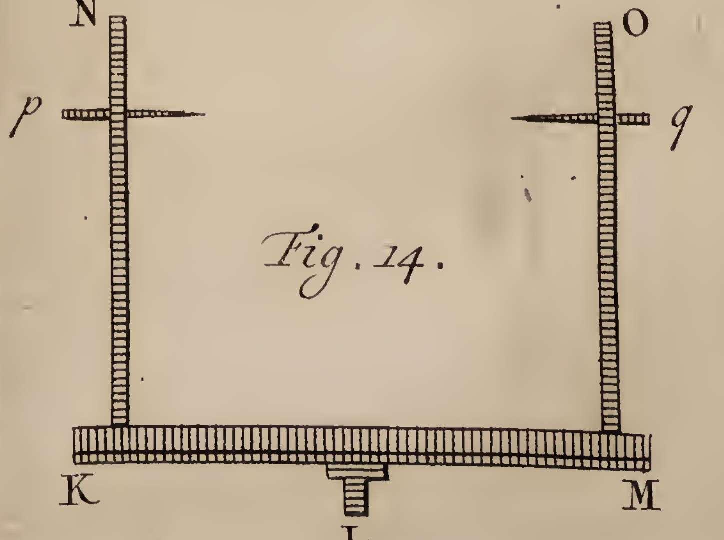
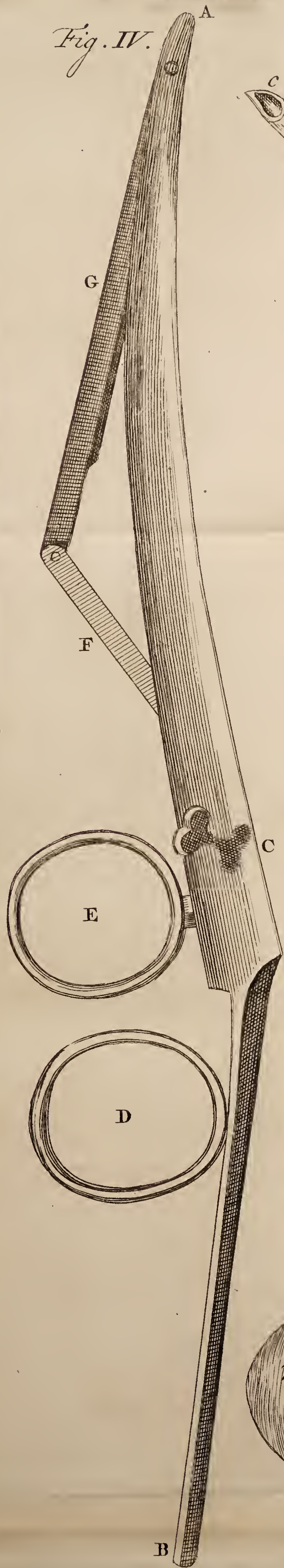
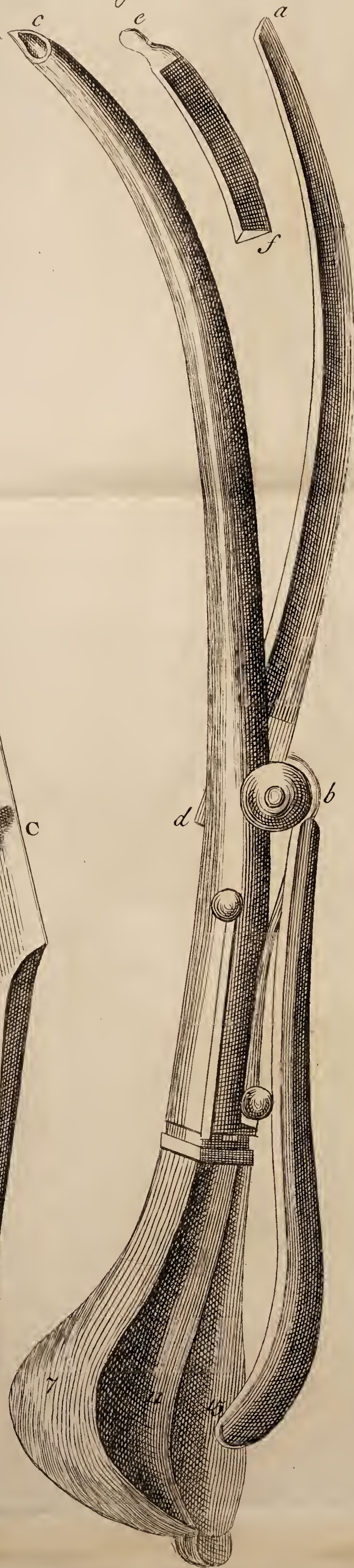
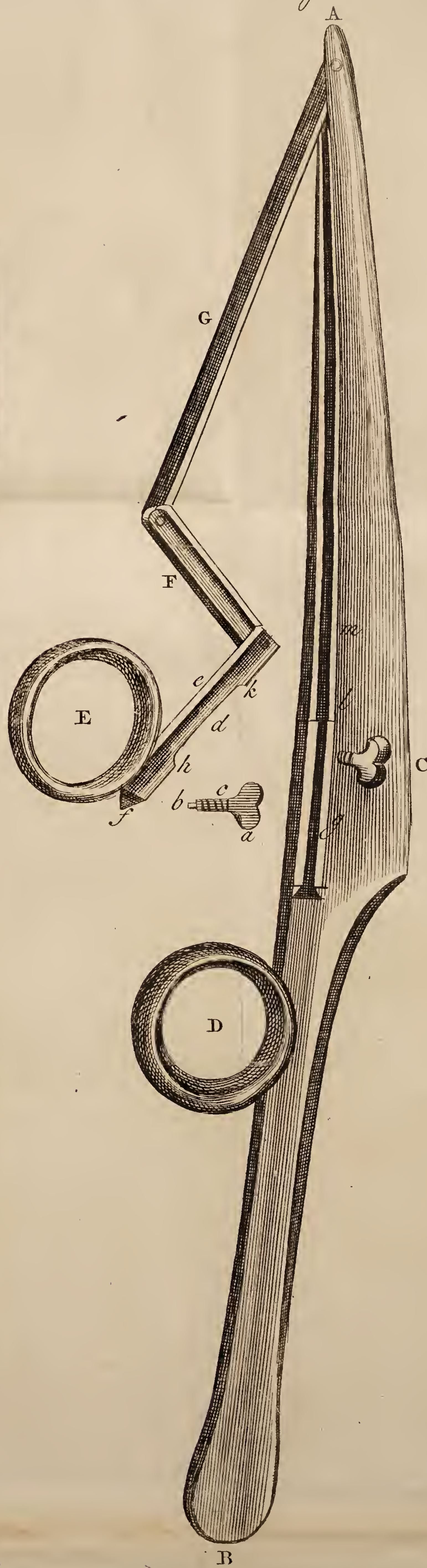

N
O
p
q
Fig. 14.
K
L
M

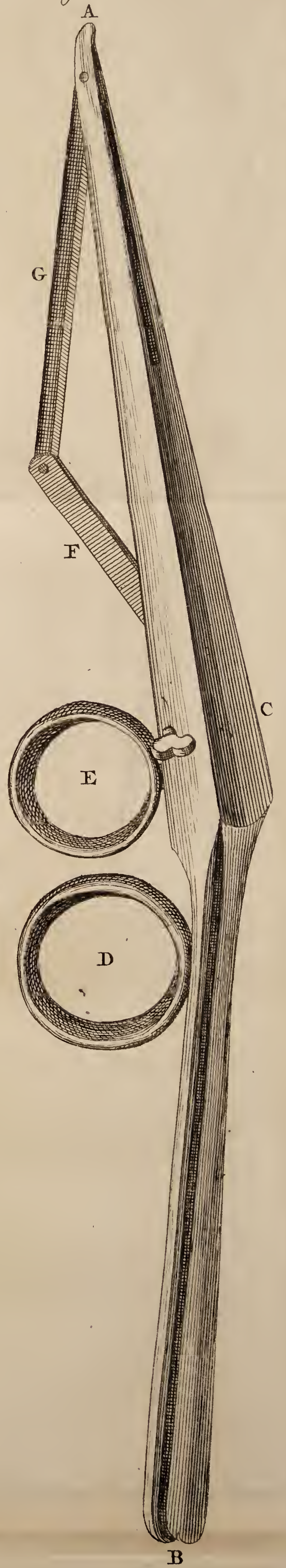



Fig. V.
A
B
C
D


Fig. IV.
A
G
F
C
E
D
B


Fig. III.
c
e
a
f
b
d

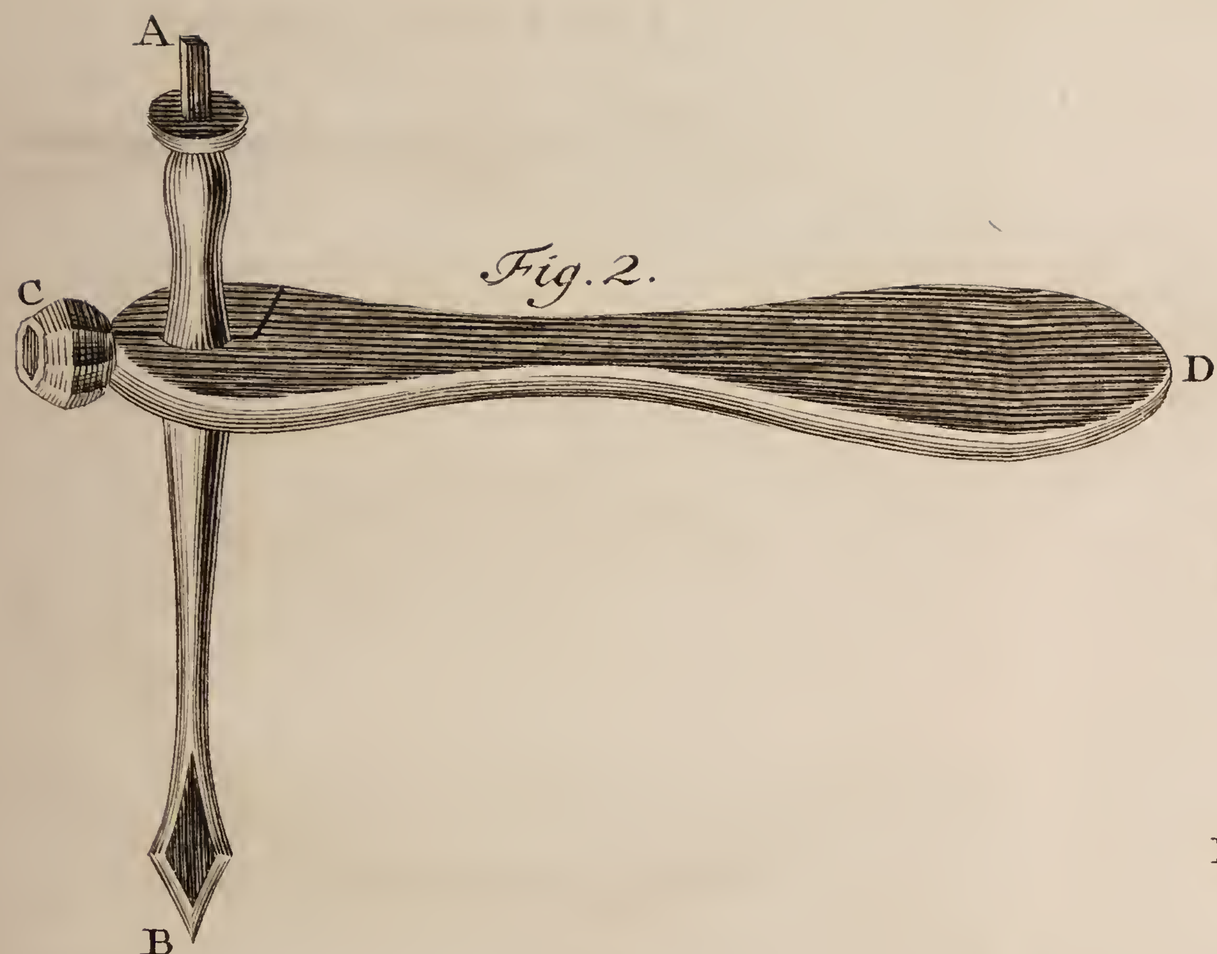

Fig. II.
A
G
F
m
k
c
d
E
h
l
C
b
f
g
a
D
B


Fig. I.
A
G
F
C
E
D
B

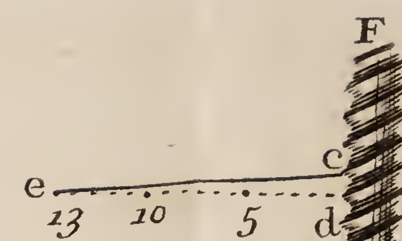


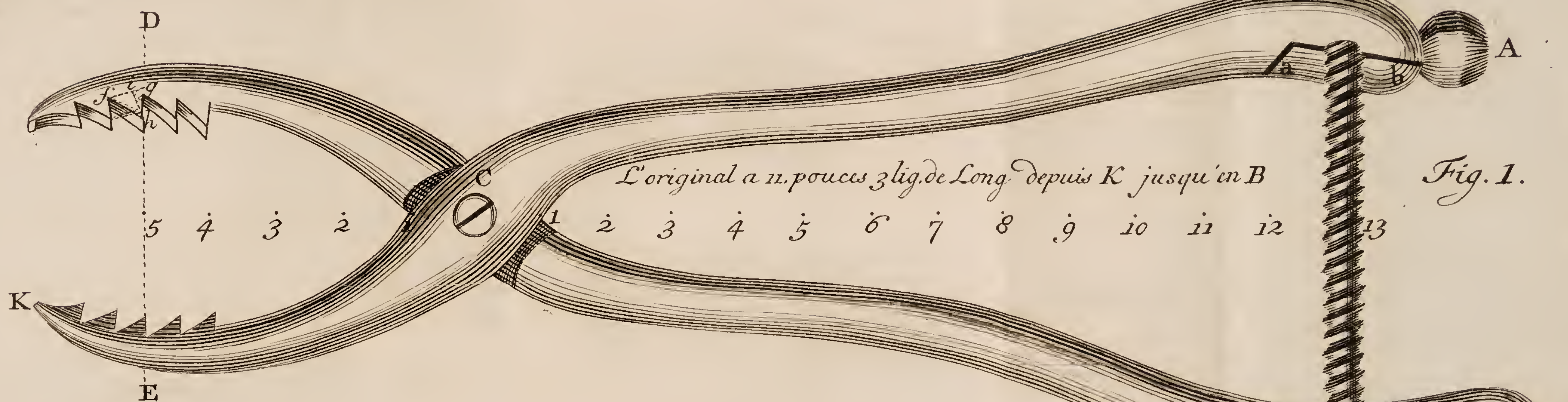
LE CAT *Parallele de la Taille.*

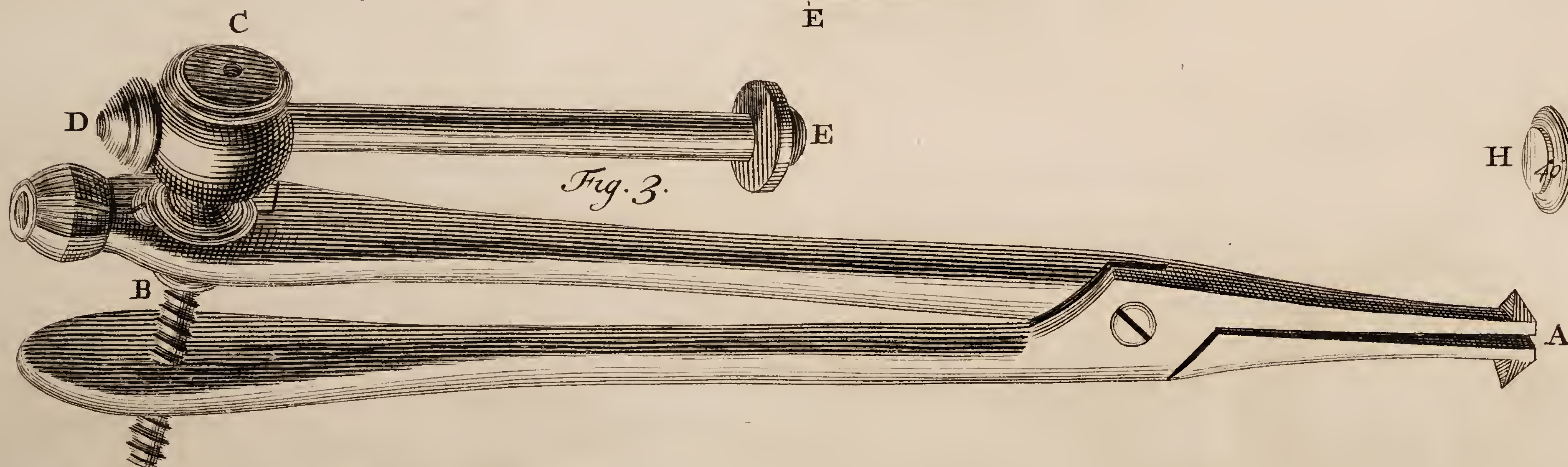
Planche III.

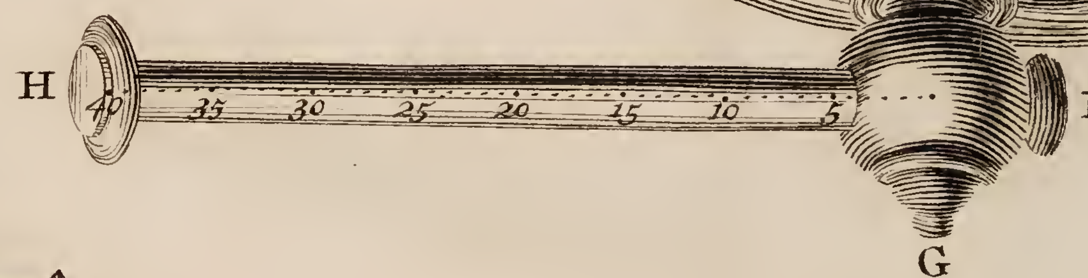


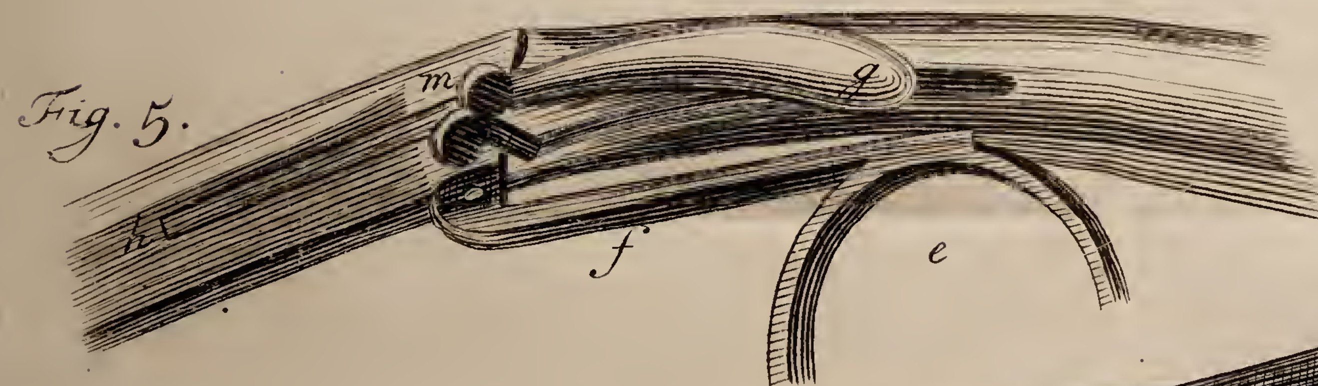












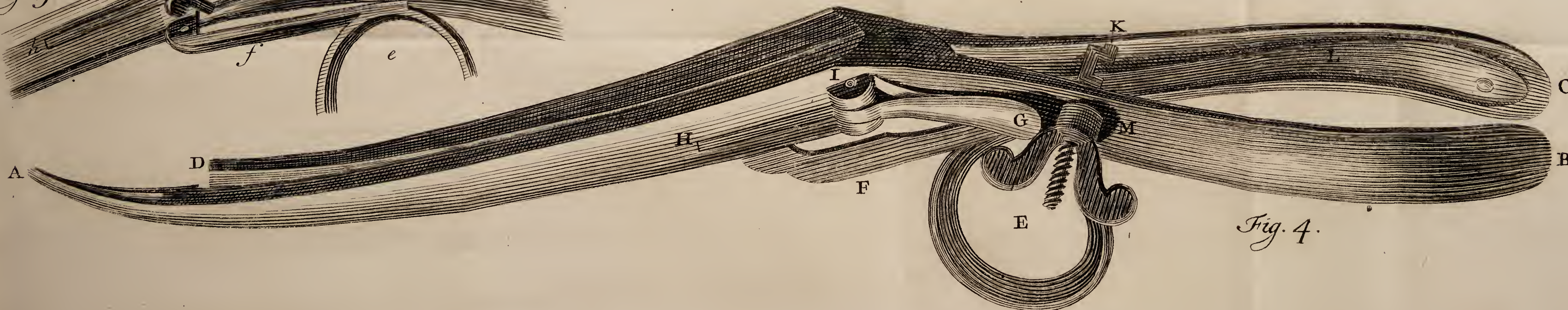




Fig. 2.

A
C
B
C
D
E
F



Fig. 1.

Fig. 2.


Fig. 1.
a
b
c


Fig. 3.
b

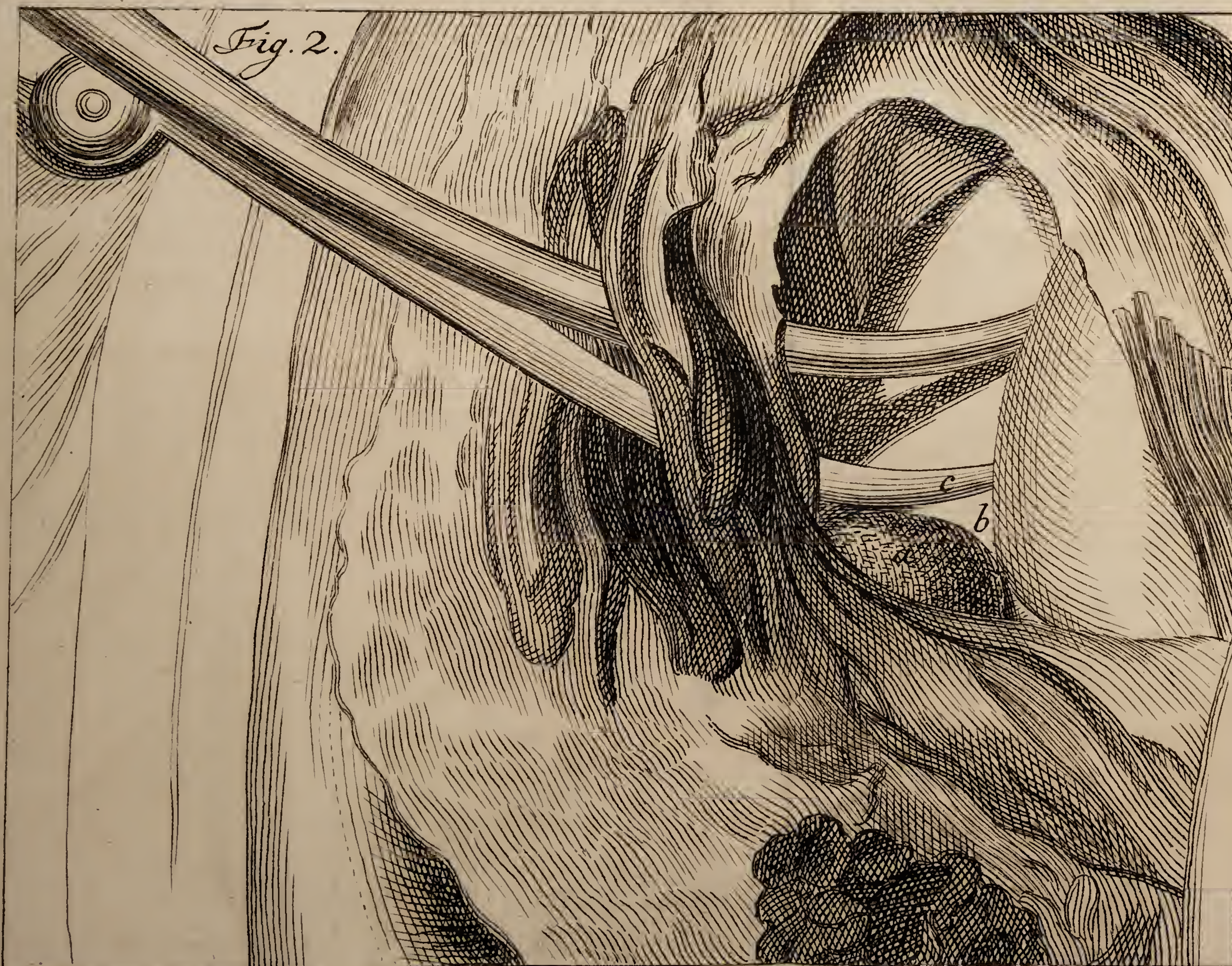

Fig. 2.
c
b


Fig. 4.
B
A
I
L
H
H
e
f
g
l
o
D
E
G
D
K
D



Fig. 2.

B
N
C
D
A
E
C
o
5
4
7
6
F
L
K
C
I
M



